



Bulletin Officiel

N°7656 Mardi 21 juillet 2026

www.cmf.tn

31^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

PRECISIONS RELATIVES AUX INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025	3
INFORMATION DU CMF PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES : PRECISIONS SUR L'OBLIGATION D'INFORMATION SUR LES FAITS SUSCEPTIBLES DE METTRE EN PERIL LES INTERETS DES SOCIETES OU DES INVESTISSEURS	9
INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025	13
PUBLICATION EN LIGNE DES ETATS FINANCIERS DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE ET DES SOCIETES DE GESTION A PARTIR DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025	17

AVIS DES SOCIETES

<u>ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES</u>	
UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING –UADH -AGO-	19
STEG INTERNATIONAL SERVICES -AGO-	20
SOCIETE POULINA GROUP HOLDING -AGE-	21

<u>PROJETS DE RESOLUTIONS AGO ET AGE</u>	
UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING –UADH -AGO-	22
STEG INTERNATIONAL SERVICES –AGO-	25
SOCIETE POULINA GROUP HOLDING -AGE-	27

<u>VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM</u>	
LES VALEURS LIQUIDATIVES SONT DESORMAIS CONSULTABLES AU FORMAT EXCEL, PLUS PRATIQUE ET DIRECTEMENT EXPLOITABLE, SUR LE SITE OFFICIEL DU CMF VIA LE LIEN SUIVANT : https://www.cmf.tn/valeurs-liquidatives-des-titres-opcvm	

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 24/06/2026)

ANNEXE II

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS APE

- EMPRUNT OBLIGATAIRE « ENNAKL 2026-1 »

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

- UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING -UADH

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

- UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - UADH

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

- UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - UADH

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

- UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - UADH

ANNEXE V

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

- UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - UADH

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

- UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - UADH

ANNEXE VI

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

- ASSURANCES MAGHREBIA
- ASSURANCES MAG VIE
- ASTREE
- BH ASSURANCE
- BNA ASSURANCES
- BANQUE DE TUNISIE
- DELICE HOLDING
- SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR
- AMEN BANK
- ARAB TUNISIAN BANK –ATB
- BANQUE ATTIJARI DE TUNISIE - ATTIJARI BANK
- BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE -BIAT-
- BH BANK
- BANQUE NATIONALE AGRICOLE –BNA BANK
- SOCIETE TUNISIENNE D'AUTOMOBILES -STA
- WIFAK INTERNATIONAL BANK
- ONE TECH HOLDING
- SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE
- SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES –SOTRAPIL
- SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES-STAR
- TELNET HOLDING
- TUNIS RE

بلاغ هيئة السوق المالية

توضيحات بشأن المعلومات البيئية والاجتماعية والحوكمة الواجب تضمينها من قبل شركات المساهمة العامة على مستوى الإيضاحات المرفقة بالقوائم المالية

في إطار مواصلة هيئة السوق المالية لجهودها الرامية إلى دعم شركات المساهمة العامة في الوفاء بواجبات الإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وذلك على ضوء البلاغ الصادر عنها بتاريخ 25 ديسمبر 2025، وبالاتناد إلى مخرجات الملتقى الذي نظمته الهيئة بالتعاون مع هيئة الخبراء المحاسبين بتونس يوم 22 جانفي 2026 حول واجبات الإفصاح المرتبطة بعوامل الاستدامة ومتطلبات آلية تعديل الكربون على الحدود، وما تم تسجيله من استفسارات خلاله، تُصدر الهيئة هذا البلاغ التكميلي قصد تقديم توضيحات إضافية بشأن متطلبات الإفصاح ذات الصلة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، الواجب تضمينها ضمن القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025.

وتهدف هذه التوضيحات إلى مرافقة شركات المساهمة العامة في حسن تطبيق الإطار المحاسبي الجاري به العمل. كما يندرج هذا التمشي في إطار مقاربة تدريجية تواكب السياق الانتقالي للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2025، دون أن يترتب عنه إحداث أية التزامات جديدة ذات صبغة معيارية.

وفي هذا الإطار وتماشيا مع مهمتها في حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية وتعزيز شفافية السوق المالية، تذكر الهيئة أن الإيضاحات المرفقة بالقوائم المالية لشركات المساهمة العامة يجب أن تتضمن قسما مخصصا للمعلومات ذات الأهمية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة عندما يكون لهذه العوامل، تأثير محتمل ذو أهمية على الوضعية المالية أو الأداء المالي أو استمرارية النشاط أو آفاق الشركة وذلك بناء على تقييم للمادية المالية وفقا للإطار المرجعي للمحاسبة كما هو منصوص عليه بالأمر عدد 2459 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996. وفي هذا السياق، يمكن للشركات الاعتماد على مبادئ معايير الاستدامة الدولية IFRS S1 و IFRS S2 عند إعداد هذا القسم، وذلك مع التقيد بأحكام الإطار المرجعي للمحاسبة.

وينبغي أن يشمل هذا القسم على الأقل على المحاور التالية:

أ. **نمط الحوكمة:** وصف الهياكل والأدوار والمسؤوليات في مجال الإشراف والتسيير الخاصة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، بما في ذلك مشاركة أجهزة الحوكمة، وذلك بقدر ما تساهم هذه العناصر في تقييم إدارة المخاطر البيئية والاجتماعية والحوكمة التي قد يكون لها أثر مالي ذو أهمية.

ب. **الاستراتيجية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة:** عرض التوجهات الاستراتيجية للشركة في هذا المجال بقدر ما يكون لهذه التوجهات أثر ذو أهمية على الفرضيات المحاسبية أو الآفاق أو المجاميع الرئيسية في القوائم المالية، ووصف مدى ترابط الاستراتيجية المتعلقة بالعوامل المذكورة مع الاستراتيجية الشاملة، وعند الاقتضاء، الأهداف المحددة.

ت. **إدارة المخاطر والفرص:** تحديد وتحليل المخاطر والفرص المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة ذات الأهمية بالنظر الى تأثيرها المحتمل على الوضعية المالية أو الأداء أو آفاق الشركة.

ث. **مؤشرات كمية و/أو نوعية:** الإفصاح، عند الاقتضاء، عن مؤشرات كمية و/أو نوعية ذات أهمية في تقدير الشركة وذلك على ضوء تحليل المادية المالية. وبالنسبة لهذا المحور الأخير المتعلق بالمؤشرات الكمية و/أو النوعية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، تقوم الشركات باختيارها على أساس تقييمها للمخاطر وللمادية المالية، وفقا لمبدأي الأهمية النسبية والتوازن بين المنافع والتكاليف المنصوص عليهما في الإطار المرجعي للمحاسبة. مع التذكير في هذا الإطار بأن عدم نشر المؤشرات المذكورة لا يُعدّ في حد ذاته تقصيرا، طالما كانت الشركة قادرة على تبرير عدم أهمية هذه المؤشرات في ضوء تحليل الأهمية النسبية المالية، وفي ضوء مستوى نضج أنظمة المعلومات بالنظر لوضعية الشركة.

وتجدر الإشارة الى أنّه فيما يتعلق بالقوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025، وباعتبار أن السنة المحاسبية 2025 تُعتبر أول سنة لبدء سريان متطلبات الإفصاح المذكورة، فقد اعتبرت الهيئة هذه الفترة على أنها **مرحلة انتقالية**. وفي هذا الإطار، وتقديرا لأن بعض الشركات قد لا تمتلك بعد أنظمة معلومات أو بيانات ناضجة بالكامل تمكنها من إنتاج مؤشرات كمية كاملة وموثوقة، فإنه يُسمح لها بالاكْتفاء بالإفصاح بالمعلومات النوعية ذات الصلة والتي تهدف إلى وصف المنهجية المعتمدة لإدارة العوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، والإجراءات المتخذة، وآليات الحوكمة وإدارة المخاطر الجارية وضعها أو تطويرها، وكذلك الجدول الزمني المحدد للتنفيذ التدريجي للإفصاح بالمؤشرات الكمية.

ويكرس هذا التمشي المعتمد من قبل الهيئة مبدأ "الامتثال أو التبرير" الذي يهدف إلى مرافقة الشركات في رفع مستوى نضجها التدريجي في إعداد الإفصاحات المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، دون المساس بمبادئ المادية المالية والنسبية والصورة الوفية. وتحدد الشركة عند الاقتضاء، البنود الرئيسية في القوائم المالية التي قد تتأثر حسب تقديرها بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وفقاً للإطار المرجعي للمحاسبة، واسترشاداً بمبادئ معايير الاستدامة الدولية IFRS S1 و IFRS S2.

وفيما يخص المعلومات المتعلقة بآلية تعديل الكربون عند الحدود المعنية بالإفصاح ضمن الإفصاحات المتعلقة بالقوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025، تقيم الشركات المعنية بهذه الآلية، وفقاً للإطار المرجعي للمحاسبة، ما إذا كان تعرضها لآلية تعديل الكربون عند الحدود من شأنه أن يكون له أثر مالي ذو أهمية على وضعيتها وادائها المالي أو نشاطها أو افاقها المستقبلية.

ولا يمكن اعتبار عدم الإفصاح عن مؤشرات حول تعرض الشركة لهذه الآلية، في حد ذاته، تقصيراً، طالما أن الشركة قادرة على تبرير عدم أهمية المؤشرات المذكورة في ضوء تحليل الأهمية النسبية المالية وبالنظر إلى مستوى نضج أنظمة المعلومات. وفي هذه الحالة، يمكن أن تكون المعلومات المتعلقة بهذه الآلية التي يتم الإفصاح بها ذات طبيعة نوعية في الغالب وذلك تكريساً لمبدأ "الامتثال أو التبرير" المعتمد من قبل الهيئة، وتتعلق هذه المعلومات بوصف منهجية تحديد التدفقات المعنية، وإجراءات الشركة التي هي بطور الإنجاز، والجدول الزمني المحدد للامتثال التدريجي.

وتشدد الهيئة على ضرورة قيام شركات المساهمة العامة بتعزيز منظومات الحوكمة وإدارة المخاطر والإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة تدريجياً، بالتنسيق الوثيق مع مراقبي حساباتها، لضمان جودة وموثوقية وملاءمة المعلومات المقدمة إلى السوق.

Communiqué du Conseil du Marché Financier**PRECISIONS RELATIVES AUX INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR
LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES
NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

Dans le prolongement du communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025, relatif aux informations à fournir au niveau des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, par les sociétés faisant appel public à l'épargne, concernant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), et suite au colloque organisé par le CMF en collaboration avec l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie le 22 janvier 2026 sur ce thème et aux interrogations posées par les participants audit colloque, le CMF souhaite apporter les précisions suivantes quant à ses attentes en matière d'information financière liée à la durabilité.

Les présentes précisions ont pour objet d'accompagner les sociétés faisant appel public à l'épargne dans l'application du cadre comptable existant. Elles s'inscrivent dans une logique transitoire pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 et ne créent pas, à ce titre, d'obligations nouvelles de nature normative.

Conformément à sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, et de renforcement de la transparence du marché financier, le CMF rappelle que les notes annexes aux états financiers des sociétés faisant appel public à l'épargne doivent comporter une section dédiée aux informations financières significatives liées aux facteurs ESG.

Cette information est fournie, sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité tel que prévu par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, lorsque ces facteurs sont susceptibles d'influencer de manière significative la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation ou les perspectives de la société.

À cet effet et pour l'élaboration de cette section, les sociétés peuvent s'appuyer sur les principes des normes internationales de durabilité IFRS S1 et IFRS S2, dans le respect du cadre conceptuel de la comptabilité.

Cette section devrait au moins couvrir les quatre axes suivants :

a. Mode de gouvernance :

Description des structures, rôles et responsabilités en matière de supervision et de pilotage des enjeux ESG, y compris l'implication des organes de gouvernance dans la mesure où ces éléments contribuent à l'appréciation de la gestion des risques ESG susceptibles d'avoir une incidence financière significative.

b. Stratégie ESG :

Présentation des orientations stratégiques de la société en matière ESG, de leur articulation avec la stratégie globale et, le cas échéant, des objectifs fixés dans la mesure où ces orientations stratégiques ont une incidence significative sur les hypothèses comptables, les perspectives financières ou les principaux agrégats des états financiers.

c. Gestion des risques et opportunités :

Identification et analyse des risques et opportunités ESG matériellement significatifs au regard de leur incidence potentielle sur la situation financière, la performance ou les perspectives de la société.

d. Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs :

Communication, le cas échéant, d'indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs jugés matériellement significatifs au regard de l'analyse de la matérialité financière réalisée par la société.

Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs relatifs aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont identifiés à l'issue d'une analyse des risques et de la matérialité financière, conformément aux principes d'importance relative ainsi qu'à l'équilibre entre coûts et avantages consacrés par le cadre conceptuel de la comptabilité.

L'absence de publication d'indicateurs ne saurait, à elle seule, constituer un manquement, dès lors que la société est en mesure d'en justifier le caractère non matériel de l'exposition ou par le niveau de maturité des systèmes d'information au regard de sa situation spécifique.

Pour les états financiers clos au 31 décembre 2025, l'information ESG fournie dans les notes aux états financiers, s'inscrit dans une **phase transitoire**. Lorsque les sociétés ne disposent pas encore de systèmes d'information ou de données suffisamment matures pour produire des indicateurs quantitatifs complets et fiables, elles peuvent recourir à une information qualitative pertinente. Cette information qualitative vise à décrire la démarche ESG adoptée par la société, les actions engagées, les dispositifs de gouvernance et de gestion des risques en cours de déploiement, ainsi que le calendrier envisagé pour la mise en place progressive d'indicateurs quantitatifs.

Cette approche relève d'une logique de « Comply or Explain » visant à accompagner les sociétés dans une montée en maturité graduelle du reporting ESG, sans remettre en cause les principes de matérialité financière, de proportionnalité et d'image fidèle. Le cas échéant, la société indique les principaux postes des états financiers susceptibles d'être affectés par les enjeux ESG, conformément aux principes du cadre conceptuel de la comptabilité et, à titre d'orientation, aux principes des normes internationales de durabilité IFRS S1 et IFRS S2.

En ce qui concerne l'information relative au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) à fournir dans les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, les sociétés concernées par ce Mécanisme, apprécient conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, si leur exposition au dispositif MACF est de nature à avoir une incidence financière significative.

L'absence de publication d'indicateurs sur cette question, ne saurait constituer un manquement dès lors qu'elle est justifiée par le caractère non matériel de l'exposition ou par le niveau de maturité des systèmes d'information. Dans ce cas, et dans le cadre de la logique de « Comply or Explain » adoptée pour l'exercice 2025, l'information relative au MACF peut revêtir un caractère principalement qualitatif, visant à décrire la démarche d'identification des flux concernés, les travaux engagés et le calendrier envisagé pour la mise en conformité progressive.

Le CMF invite l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne à renforcer progressivement leurs dispositifs de gouvernance, de gestion des risques et de reporting relatifs aux facteurs ESG, en étroite coordination avec leurs commissaires aux comptes, afin de garantir la qualité, la fiabilité et la pertinence des informations communiquées au marché.

بلاغ هيئة السوق المالية

واجب الإعلام المحمول على مراقبي حسابات شركات المساهمة العامة تجاه هيئة السوق المالية: توضيحات بخصوص الإعلام بالحالات التي من شأنها أن تشكل خطرا على مصالح الشركات أو حاملي أوراقها المالية

في إطار اضطلاع هيئة السوق المالية بمهامها الرامية إلى حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية والأدوات المالية القابلة للتداول بالبورصة وكل توظيف للأموال عن طريق المساهمة العامة، وذلك طبقاً لأحكام الفصل 23 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 المتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية، تقدم الهيئة التوضيحات التالية بخصوص نطاق تطبيق أحكام الفصل 3 سادسا من القانون سالف الذكر، والمتعلقة بواجب الإعلام المحمول على مراقبي حسابات شركات المساهمة العامة.

ويهدف هذا التوضيح إلى ضمان فهم موحد وتطبيق سليم وفعلي للأحكام القانونية المذكورة، التي تلزم مراقبي الحسابات بإعلام هيئة السوق المالية بكل أمر من شأنه أن يشكل خطرا على مصالح الشركة المعنية أو على مصالح حاملي أوراقها المالية، وذلك فور علمهم بها أثناء مباشرتهم لمهامهم.

وفي هذا الإطار، تعتبر هيئة السوق المالية أنّ الوقائع والوضعيات التالية تُعد، على سبيل المثال لا الحصر، من الحالات التي تستوجب الإعلام المنصوص عليه بالفصل 3 سادسا المشار إليه:

- أي خرق أو مخالفة جسيمة للأحكام التشريعية أو الترتيبية أو الإدارية المنظمة لنشاط الشركة؛
- وجود مخاطر أو شكوك جدية من شأنها المساس باستمرارية نشاط الشركة؛
- وجود مراقبي الحسابات في وضعية استحالة تنفيذ مهامهم، وفقا لأحكام الفصل 268 من مجلة الشركات التجارية؛

- حالات رفض التصديق على الحسابات على معنى الفصل 269 من مجلة الشركات التجارية؛
- إبداء رأي مضمّن باحتراز، وخاصة في الحالات التي تتعلق فيها هذه الاحترازات بـ:
- ✓ المساس باستمرارية نشاط الشركة أو ديمومتها؛

- ✓ بنود بالقوائم المالية يكون أثرها، منفردة أو مجتمعة، جوهريا بالنظر إلى معايير الأهمية النسبية، ومن شأنه التأثير بصفة جوهريّة على التقديم الوفي للوضعية المالية أو للأداء أو للتدفقات النقدية؛

- ✓ وجود احترازاات متكررة أو غير مسوأة، أو متواصلة على مدى سنتين محاسبيتين أو أكثر؛
- ✓ عدم تكوين المدخرات الضرورية لتغطية المخاطر الجسيمة أو عدم احتساب خصوم هامة؛
- ✓ إنجاز معاملات ذات أهمية مع أطراف مرتبطة بشروط تفضلية مقارنة بشروط السوق.

وتؤكد هيئة السوق المالية أن القائمة الواردة أعلاه لا تهدف إلى حصر أو تقييد نطاق واجب الإعلام، إذ يتعين على مراقب الحسابات، في إطار مسؤوليته المهنية وبصفته خبيراً مختصاً، أن يقدّر، بالنظر إلى خصوصيات كل مهمة وظروفها، وجود أي أمر أو وضعية، ولو لم يرد ذكرها صراحة ضمن الحالات المذكورة، من شأنها أن تشكل خطراً على مصالح الشركة المعنية أو على مصالح حاملي أوراقها المالية. كما تجدر الإشارة إلى أنه في حال وجود شكوك حول تقدير الوقائع أو الحالات الواجب الإعلام بها، يتعين على مراقب الحسابات التحلي بمبدأ الحيطة والحذر، والمبادرة بإعلام هيئة السوق المالية بالوقائع أو الوضعيات التي لم يتمكن من الحسم في شأنها.

وبخصوص إجراءات الإعلام، فإنه يعين على مراقبي الحسابات إعلام هيئة السوق المالية بأي وسيلة تترك أثراً كتابياً. وعندما تتعلق حالات الإعلام بإبداء رأي برفض التصديق على الحسابات أو بإبداء رأي مضمّن باحتراز، يتعين على مراقبي الحسابات مدّ الهيئة بجميع العناصر التوضيحية والبيانات اللازمة التي من شأنها تسهيل فهم الوقائع والحالات المعلم بها.

وإذ تذكّر هيئة السوق المالية بأهمية الدور المحوري الذي يضطلع به مراقبو الحسابات في تكريس الشفافية وحماية المستثمرين، فإنها تدعو كافة المعنيين إلى الحرص على التقيد الصارم بواجبات الإعلام المذكورة أعلاه وبكافة الالتزامات القانونية والترتيبية ذات الصلة، بما يساهم تعزيز شفافية السوق ودعم مقتضيات الثقة فيها.

Communiqué du Conseil du Marché Financier
--

Information du CMF par les commissaires aux comptes : Précisions sur l'obligation d'information sur les faits susceptibles de mettre en péril les intérêts des sociétés ou des investisseurs.

Dans le cadre de sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, produits financiers négociables en bourse et tout autre placement donnant lieu à appel public à l'épargne, telle que prévue par l'article 23 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, le Conseil du Marché Financier (CMF) apporte des précisions relatives à l'application des dispositions de l'article 3 sexies de la loi susvisée, concernant l'obligation d'information du CMF par les commissaires aux comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne.

Cette démarche vise à assurer une application harmonisée, claire et sécurisée de ladite disposition légale, laquelle impose aux commissaires aux comptes de signaler immédiatement au CMF tout fait susceptible de mettre en péril les intérêts de la société concernée ou ceux des porteurs de ses titres.

À ce titre, le CMF précise que sont notamment considérés comme des faits justifiant l'information prévue par l'article 3 sexies précité, à titre indicatif et sans que cette énumération ne présente un caractère exhaustif, les situations suivantes :

- Toute violation significative des dispositions législatives, réglementaires ou administratives régissant l'activité de la société ;
- L'existence d'un risque ou d'un doute sérieux concernant la continuité de l'exploitation ;
- Les situations d'impossibilité pour les commissaires aux comptes d'exécuter leurs missions, telles que prévues par l'article 268 du Code des sociétés commerciales ;
- Les cas de désapprobation des comptes au sens de l'article 269 du Code des sociétés commerciales ;
- L'émission d'une opinion assortie de réserves, notamment lorsque celles-ci portent sur :

- ✓ La mise en cause de la continuité d'exploitation ou de la pérennité de la société
- ✓ Un ou plusieurs postes des états financiers dont l'impact, individuel ou agrégé, est significatif au regard des critères de matérialité et affecte substantiellement la représentation fidèle de la situation financière, de la performance ou des flux de trésorerie ;
- ✓ L'existence de réserves récurrentes ou non régularisées, persistantes sur deux exercices consécutifs ou plus ;
- ✓ L'insuffisance manifeste de provisions pour risques majeurs ou la non prise en compte de passifs importants;
- ✓ Des transactions significatives avec des parties liées conclues à des conditions non conformes à celles du marché.

Il est rappelé que cette liste n'a pas vocation à limiter l'étendue de l'obligation de signalement. Il appartient au commissaire aux comptes, en sa qualité de professionnel avisé et sous sa responsabilité, d'apprécier, au regard des circonstances propres à chaque mission, si un fait ou une situation, même non expressément visé, est de nature à mettre en péril les intérêts de la société ou des porteurs de ses titres. En cas de doute, le principe de prudence doit prévaloir et conduire à l'information du CMF.

S'agissant des modalités pratiques, l'information du CMF par les commissaires aux comptes est transmise par tout moyen permettant d'en conserver une trace écrite. Lorsque les faits signalés se rattachent à l'émission d'une désapprobation des comptes ou à l'émission d'une opinion assortie de réserves, les commissaires aux comptes sont tenus de déposer auprès du CMF tout élément explicatif de nature à faciliter la compréhension des faits signalés.

Conscient du rôle central du contrôle légal des comptes dans la consécration de la transparence et la protection des investisseurs, le CMF invite les commissaires aux comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne à veiller au strict respect des obligations d'information susvisées, et ce dans un souci de transparence et de bon fonctionnement des marchés.

بلاغ هيئة السوق المالية

توضيح للمعطيات الواجب تضمينها من قبل شركات المساهمة العامة صلب القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025 المتعلقة بالتحديات المناخية وبالعوامل الحوكمة البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات

في إطار مشروعها الاستراتيجي المتعلق بالاستدامة، وعملا بمهامها الرامية إلى حماية الادخار المستثمر وتعزيز شفافية السوق المالية، تؤكد هيئة السوق المالية حرصها على تعزيز مبادئ الإفصاح والشفافية لدى شركات المساهمة العامة، بما يمكّن المستثمرين من النفاذ إلى معلومات وجيهة وموثوقة وذات جدوى لاتخاذ القرارات الاستثمارية، وبالخصوص المعلومات المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات.

وفي هذا السياق، وطبقا لأحكام الأمر عدد 2459 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996 والمتعلق بالإطار المرجعي للمحاسبة، تلقت هيئة السوق المالية انتباه شركات المساهمة العامة إلى أنّ العوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات، متى كانت من شأنها التأثير على نشاط الشركة أو وضعيتها المالية أو أدائها أو آفاقها المستقبلية، تُعدّ من المعطيات الجوهرية التي يتعيّن الإفصاح عنها لفائدة المستثمرين. وتنسجم هذه المتطلبات مع مقتضيات المعايير الدولية للإفصاح المالي المتعلقة بالاستدامة، ولا سيما المعيار IFRS S1 المتعلق بالالتزامات العامة للإفصاح عن المعلومات المالية المرتبطة بالاستدامة، والمعيار IFRS S2 المتعلق بالإفصاح عن المعلومات المرتبطة بالتغيرات المناخية.

وعليه، تدعو هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة إلى تضمين صلب قوائمها المالية الفردية، والمجمعة، المختومة في 31 ديسمبر 2025، على مستوى الإيضاحات المرفقة بها، معلومات واضحة ووجيهة تتعلق بأهم العوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة المرتبطة بنشاط هذه الشركات. ويتعين أن تشمل هذه المعلومات، على وجه الخصوص، المخاطر والفرص المحددة، وانعكاساتها الحالية أو المحتملة على الوضعية المالية، والأداء، واستمرارية النشاط، والآفاق المستقبلية، سواء كانت هذه المخاطر والفرص ناتجة عن نشاط الشركة ذاته أو عن أنشطة شركات المجموعة.

وتكتسي متطلبات الإفصاح المذكورة أهمية خاصة في ظل دخول آلية تعديل الكربون على الحدود (MACF) حيز التنفيذ ابتداء من غرة جانفي 2026. وتتمثل هذه الآلية، التي أقرّها الاتحاد الأوروبي، في إرساء تسعيرة للكربون على المنتجات المستوردة إلى المجال الجمركي للاتحاد، تعادل تلك المفروضة على الشركات المنتجة المقيمة داخله، وهو ما من شأنه أن يترتب عنه انعكاسات محتملة على الشركات التونسية المصدّرة نحو الاتحاد الأوروبي، لاسيما من حيث التكاليف، والقدرة التنافسية، والولوج إلى الأسواق الأوروبية.

وفي هذا الإطار، تدعو هيئة السوق المالية الشركات الناشطة في القطاعات المعنية بآلية تعديل الكربون على الحدود، والتي تقوم بتصدير منتجاتها إلى الاتحاد الأوروبي، سواء بصفة مباشرة أو عبر الشركات التابعة لها، إلى تضمين صلب الإيضاحات الخاصة بالقوائم المالية الفردية، وعند الاقتضاء المجمعة، المختومة في 31 ديسمبر 2025، معلومات تمكّن المستثمر من تقدير آثار هذه الآلية.

ويتعين أن تتناول هذه المعلومات، بصفة خاصة:

- كيفية تحديد وتقييم المخاطر الخاصة بآلية تعديل الكربون على الحدود وإدماجها ضمن منظومة تسيير الشركة أو المجموعة؛
 - الآليات والإجراءات الداخلية المعتمدة لضمان الامتثال لمتطلبات هذه الآلية، ولا سيما فيما يتعلق بقياس وحساب والتصريح بالبصمة الكربونية للمنتجات المصدرة؛
 - تقييم الانعكاسات الحالية والمتوقعة لهذه الآلية على النشاط والوضعية المالية والأداء والقدرة التنافسية وأسواق التصدير والآفاق المستقبلية، سواء تعلّق الأمر بالشركة ذاتها أو بشركات المجموعة.
- كما تدعو هيئة السوق المالية كافة شركات المساهمة العامة إلى تعزيز منظومات الحوكمة والإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وإلى التنسيق مع مراقبي حساباتها، بما يضمن جودة وأمانة ومطابقة المعلومات المنشورة، طبقاً لمقتضيات الإطار المرجعي للمحاسبة والمعايير المشار إليها أعلاه.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

**INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL
PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU
31 DECEMBRE 2025**

Dans le cadre de son plan stratégique en faveur de la durabilité et de sa mission de protection des investisseurs, le Conseil du Marché Financier réaffirme sa détermination à renforcer de manière effective la transparence des sociétés relevant de sa compétence en matière d'information sur la durabilité. Cette orientation répond à l'exigence fondamentale de fournir aux investisseurs toute information pertinente, fiable et utile à la prise de décision, notamment en ce qui concerne les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

À ce titre et conformément aux dispositions du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 relatif au cadre conceptuel de la comptabilité, le Conseil du Marché Financier attire l'attention des sociétés que les facteurs ESG, lorsqu'ils sont susceptibles d'affecter notamment l'activité, la situation financière, la performance ou les perspectives des sociétés, constituent des informations essentielles devant être portées à la connaissance des investisseurs.

Cette exigence est également conforme aux prescriptions des normes internationales IFRS S1 relative aux obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité et IFRS S2 relative aux informations à fournir sur les changements climatiques.

Dans ce contexte, le Conseil du Marché Financier invite les sociétés faisant appel public à l'épargne à inclure, au niveau de leurs états financiers individuels et, le cas échéant, consolidés, arrêtés au 31 décembre 2025, dans les notes annexes y afférentes, une information claire et pertinente sur les principaux facteurs ESG auxquels elles sont exposées.

Ces informations doivent notamment couvrir les risques et opportunités ESG identifiés, ainsi que leurs effets actuels ou potentiels sur la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation et les perspectives d'avenir desdites sociétés, que ces effets résultent de leur propre activité ou de celle des entités comprises dans leur périmètre de consolidation.

Par ailleurs, ces exigences d'information revêtent une importance particulière dans le contexte de l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2026, du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF).

Le MACF est un dispositif mis en place par l'Union européenne visant à instaurer, une tarification du carbone applicable aux produits importés sur son territoire douanier, équivalente à celle supportée par les producteurs établis au sein de l'Union européenne.

Ce dispositif est susceptible d'avoir des incidences sur les sociétés tunisiennes exportatrices vers l'Union européenne, notamment en matière de coûts, de compétitivité et d'accès aux marchés.

À cet égard, le Conseil du Marché Financier appelle les sociétés opérant dans des secteurs concernés par le MACF et réalisant, directement ou indirectement par l'intermédiaire des sociétés faisant partie de leurs groupes des exportations vers l'Union européenne, à fournir dans les notes aux états financiers individuels et le cas échéant, consolidés arrêtés au 31 décembre 2025, une information permettant à l'investisseur d'apprécier les conséquences de ce mécanisme. Cette information doit notamment porter sur :

- La manière dont les risques spécifiques liés au MACF ont été identifiés, évalués et intégrés dans la gestion de la société ou du groupe ;
- Les dispositifs internes mis en place pour assurer la conformité aux exigences dudit mécanisme, notamment en matière de mesure, de calcul et de déclaration de l'empreinte carbone des produits exportés ;
- L'évaluation des impacts actuels et attendus du MACF sur l'activité, la situation financière, la performance, la compétitivité, les marchés d'exportation et les perspectives de la société et, le cas échéant, du groupe.

Le Conseil du Marché Financier, invite également l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne à renforcer leurs dispositifs de gouvernance et de reporting ESG et à se rapprocher de leurs commissaires aux comptes afin de garantir la qualité, la fiabilité et la conformité des informations publiées, au regard des dispositions du cadre conceptuel de la comptabilité et des normes susvisées.

بلاغ هيئة السوق المالية

الشروع في نشر القوائم المالية لوسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير على الموقع الرسمي للهيئة ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31

تذكر هيئة السوق المالية وسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير بضرورة إيداع قوائمهم المالية السنوية مرفقة بتقرير مراقب الحسابات لدى مصالحها، وذلك في أجل أقصاه ثلاثة (3) أشهر ابتداءً من تاريخ ختم السنة المحاسبية.

وفي إطار سعيها لتعزيز مبادئ الحوكمة الرشيدة والنفاذ إلى المعلومة والشفافية، ستتولى هيئة السوق المالية الشروع في نشر القوائم المالية المودعة لديها على موقعها الرسمي، وذلك ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31.

ومن جهة أخرى، فإن مراقبي حسابات الشركات المعنية مدعوون، حتى في غياب إطار مرجعي محاسبي خاص بتلك الشركات، إلى إيلاء عناية خاصة لأموال الحرفاء، سواء خلال مرحلة تقييم منظومة الرقابة الداخلية ومدى احترام التراتيب المنطبقة على التصرف في الموجودات المذكورة، أو عند تدقيق القوائم المالية لهذه الشركات. حيث يندرج ذلك في إطار التزاماتهم المهنية طبقاً للتراتب الجاري بها العمل، وبالخصوص معيار المحاسبة عدد 14 المتعلق بالاحتمالات والوقائع اللاحقة لتاريخ الختم، والذي يغطي بصفة صريحة التعهدات خارج الموازنة.

وتدعو هيئة السوق المالية كافة المتدخلين إلى التقيد الصارم بالتزاماتهم القانونية والترتيبية، وذلك حرصاً على حماية أموال الحرفاء وضمان سلامة السوق المالية.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Publication en ligne des états financiers des intermédiaires en bourse et des sociétés de gestion à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025

Le Conseil du Marché Financier (CMF) rappelle aux **intermédiaires en bourse** et aux **sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers** l'obligation de déposer auprès de ses services, dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de clôture de leur exercice comptable, leurs états financiers annuels accompagnés du rapport du commissaire aux comptes.

Dans un souci de promotion des principes de bonne gouvernance, d'accès à l'information et de transparence, les états financiers déposés au CMF **seront désormais publiés sur son site officiel et ce, à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025.**

Par ailleurs, les commissaires aux comptes des sociétés concernées sont invités, même en l'absence d'un référentiel comptable spécifique qui leur est applicable, à accorder une attention particulière aux avoirs des clients, tant lors de la phase d'évaluation du dispositif de contrôle interne et du respect de la réglementation applicable à la gestion desdits avoirs, qu'au moment de l'audit des états financiers de ces sociétés. Cette exigence s'inscrit dans le cadre de leurs obligations professionnelles découlant de la réglementation en vigueur, notamment de la norme comptable n°14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture, laquelle couvre expressément les engagements hors bilan.

Le CMF appelle l'ensemble des intervenants à respecter scrupuleusement leurs obligations légales et réglementaires, dans un objectif constant de transparence, de protection des avoirs des clients et de préservation de l'intégrité du marché financier.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING

Siège social : Immeuble « EQUINOXE », 1^{er} étage du bloc « A »- Les Berges du Lac 2- 1053

Les actionnaires de la société UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING « UADH SA », sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 21 juillet 2026 à 09H00 du matin à l'Hôtel ACROPOLE aux Berges du Lac 1 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire ;
2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration sur l'activité de la Société et du Groupe UADH sur les états financiers des exercices 2018, 2019 et 2020.
3. Lecture du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers individuels et consolidés des exercices 2018, 2019 et 2020 ;
4. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions réglementées relatives aux exercices 2018, 2019 et 2020.
5. Jetons de présence ;
6. Examen et approbation des états financiers individuels et consolidés relatifs aux exercices 2018, 2019 et 2020.
7. Affectation des résultats relatifs aux exercices 2018, 2019 et 2020.
8. Quitus aux administrateurs ;
9. Renouvellement des mandats des administrateurs ;
10. Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes ;
11. Pouvoirs pour formalités.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

STEG International Services

Siège Social : Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046. Les Berges du Lac. Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société « STEG INTERNATIONAL SERVICES » sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 29 juillet 2026 à 09H00 au siège de STEG-IS, sis aux Résidences du Parc, les Jardins de Carthage, les Berges du lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Renouvellement du mandat d'un administrateur
2. Lecture et Approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion de l'exercice 2025
3. Lecture des Rapports Général et Spécial du Commissaire aux Comptes relatifs aux Etats Financiers arrêtés au 31/12/2025
4. Approbation des Etats Financiers relatifs à l'exercice 2025
5. Approbation des conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales
6. Affectation du Résultat de l'exercice 2025
7. Quitus aux Administrateurs et à la Direction Générale pour la gestion de l'exercice 2025
8. Allocation des jetons de présence

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE POULINA GROUP HOLDING, S.A

Siège Social: GP1 KM 12, Ezzahra

Suite à la décision du Conseil d'Administration réuni le 01/07/2026, les actionnaires de la Société **POULINA GROUP HOLDING, S.A** sont informés qu'une Assemblée Générale Extraordinaire aura lieu le lundi 03/08/2026 à 12H00 au siège social de la Société sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif au report de la date de détachement des droits d'attribution des actions gratuites.
- 2-Report de la date, fixée par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 03/06/2026, relative au détachement des actions gratuites, dans le cadre de l'augmentation du capital de la société par incorporation de réserves.
- 3-Délégation de pouvoir au Conseil d'Administration, à l'effet d'arrêter une nouvelle date d'attribution des actions gratuites et d'en arrêter les modalités.
- 4-Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING

Siège social : Immeuble « EQUINOXE », 1^{er} étage du bloc « A »- Les Berges du Lac 2- 1053

La société Universal Auto Distributors Holding publie ci-dessous le projet de résolutions qui sera soumis à l'approbation de son assemblée générale ordinaire en date du 21 Juillet 2026.

PREMIERE RESOLUTION : L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie, sans restriction ni réserves, les modes et les délais de convocation de la présente réunion et la déclare régulièrement constituée, et couvre en conséquence irrévocablement, toutes les nullités qui pourraient être tirées du non-respect des délais et mode de convocation.

Cette résolution est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés

DEUXIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'administration sur l'activité de la Société et du Groupe UADH pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés

TROISIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'administration sur l'activité de la Société et du Groupe UADH pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés

QUATRIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'administration sur l'activité de la Société et du Groupe UADH pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés

CINQUIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport général des commissaires relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve (i) les états financiers individuels de la Société, se soldant par un total bilan net de Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net déficitaire de Dinars Tunisiens ainsi que (ii) les états financiers consolidés du Groupe UADH, se soldant par un total bilan net de Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net déficitaire de Dinars Tunisiens.

Cette résolution est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés

SIXIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport général des commissaires relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve (i) les états financiers individuels de la Société, se soldant par un total bilan net de Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net déficitaire de Dinars Tunisiens ainsi que (ii) les états financiers consolidés du Groupe UADH, se soldant par un total bilan net de Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net déficitaire de Dinars Tunisiens.

Cette résolution est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés

SEPTIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport général des commissaires relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve (i) les états financiers individuels de la Société, se soldant par un total bilan net de Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net déficitaire de Dinars Tunisiens ainsi que (ii) les états financiers consolidés du Groupe UADH, se soldant par un total bilan net de Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net déficitaire de Dinars Tunisiens.

Cette résolution est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés

HUITIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et suivants et par l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité et dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés

NEUVIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et suivants et par l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité et dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés

DIXIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et suivants et par l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité et dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés

ONZIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ne pas allouer des jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration, au titre des exercices 2018, 2019 et 2020 et ce, compte tenu des difficultés financières de la Société.

Cette résolution est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés

DOUZIEME RESOLUTION : Après avoir arrêté les termes du rapport du Conseil d'Administration de la Société relatif à l'exercice 2018, l'Assemblée Générale Ordinaire arrête les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, se soldant par un total bilan net de _____ Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net déficitaire de _____ Dinars Tunisiens, ainsi que les états financiers consolidés du Groupe UADH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, se soldant par un total bilan net de _____ Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net déficitaire de _____ Dinars Tunisiens.

Cette résolution est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés

TREIZIEME RESOLUTION : Après avoir arrêté les termes du rapport du Conseil d'Administration de la Société relatif à l'exercice 2019, l'Assemblée Générale Ordinaire arrête les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, se soldant par un total bilan net de _____ Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net déficitaire de _____ Dinars Tunisiens, ainsi que les états financiers consolidés du Groupe UADH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, se soldant par un total bilan net de _____ Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net déficitaire de _____ Dinars Tunisiens.

Cette résolution est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés

QUATORZIEME RESOLUTION : Après avoir arrêté les termes du rapport du Conseil d'Administration de la Société relatif à l'exercice 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire arrête les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, se soldant par un total bilan net de _____ Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net déficitaire de _____ Dinars Tunisiens, ainsi que les états financiers consolidés du Groupe UADH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, se soldant par un total bilan net de _____ Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net déficitaire de _____ Dinars Tunisiens.

Cette résolution est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés

QUINZIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net déficitaire de l'exercice clos le 31/12/2018 de Dinars Tunisiens au poste « résultats reportés ».

Cette résolution est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés

SEIZIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net déficitaire de l'exercice clos le 31/12/2019 de Dinars Tunisiens au poste « résultats reportés ».

Cette résolution est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés

DIX-SEPTIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net déficitaire de l'exercice clos le 31/12/2020 de Dinars Tunisiens au poste « résultats reportés ».

Cette résolution est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés

DIX-HUITIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats au titre des exercices 2018, 2019 et 2020.

Cette résolution est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés

DIX-NEUVIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats d'administrateurs de Monsieur Bassem LOUKIL et de Monsieur Walid LOUKIL arrivent à expiration à l'issue de la présente assemblée statuant sur l'exercice clos le 31/12/2018 et, décide de les renouveler pour de nouvelles périodes devant prendre fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2025.

Cette résolution est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés

VINGTIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le mandat d'administrateur de la société LOUKIL INVESTMENT GROUP (LIG SA) représentée Monsieur Bassem LOUKIL en qualité de Président Directeur Général arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée statuant sur l'exercice clos le 31/12/2020 et décide de le renouveler pour de nouvelles périodes devant prendre fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2025.

Cette résolution est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés

VINGT ET UNIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats des commissaires aux comptes, Cabinet Horwath ACF, représenté par monsieur Noureddine BEN ARBIA et Cabinet GLOBAL FINANCIAL AUDIT & CONSULTING représenté par Monsieur Hatem BEN NEJI, pour les exercices 2021-2022-2023, venant à expiration avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés

VINGT DEUXIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales, de dépôt et de publicité requises par la loi.

Cette résolution est adoptée à des Actionnaires présents et/ou représentés

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

STEG International Services

Siège Social : Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046. Les Berges du Lac. Tunis

Projet de résolutions de la société STEG International Services à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 29 Juillet 2026.

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de :

- Monsieur Ahmadi BECHIR en tant qu'Administrateur permanent membre du Conseil d'Administration de STEG-IS représentant les petits porteurs de titres, pour un mandat de trois ans s'achevant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur le résultat de l'exercice 2028.

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration, du Rapport Général du Commissaire aux Comptes et les explications fournies, approuve dans leur intégralité, le rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que les Etats Financiers de l'exercice clos au 31/12/2025.

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes de l'exercice 2025 relatif aux opérations réglementées régies par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, prend acte dudit rapport et approuve dans leur intégralité et sans réserves les opérations et les conventions réglementées qui y sont mentionnées.

Quatrième Résolution :

Conformément aux termes de l'article 34 des statuts de la Société et l'article 287 du Code des Sociétés Commerciales et sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve à l'unanimité, l'affectation du résultat de l'exercice 2025 comme suit :

✓	Résultat reporté avant affectation du résultat	7 463 846 Dinars
✓	Résultat net bénéficiaire 2025	12 113 064 Dinars
✓	Résultat disponible	19 576 910 Dinars
✓	Bénéfices distribuables	19 576 910 Dinars
✓	Dividendes à servir (un dividende par action fixé à 0,5 DT)	2 500 000 Dinars
✓	Report à nouveau après affectation du résultat	17 076 910 Dinars

Le dividende par action est fixé à **0,5 DT (cinq cent millimes)** et sera mis en paiement le **29 Octobre 2026** par la BTK Conseil.

Cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de donner quitus entier et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration de la société « STEG INTERNATIONAL SERVICES » et à sa Direction Générale au titre de la gestion de l'exercice 2025.

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide à l'unanimité de fixer :

- Le montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs au titre de l'exercice 2025 à 5 000 DT Nets d'impôt par Administrateur ;
- Le montant des jetons de présence à allouer aux membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2025 à 4 000 DT Nets d'impôt par Membre.

Septième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne au représentant légal de la société ou à son mandataire tous pouvoirs pour effectuer tout dépôt et remplir toutes formalités de publicités légales et d'enregistrement se rapportant au présent procès-verbal ou à un extrait de ce dernier.

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGE**SOCIETE POULINA GROUP HOLDING, S.A****Siège Social:** GP1 KM 12, Ezzahra

La société Poulina Group Holding publie ci-dessous le projet de résolutions qui sera soumis à l'approbation de son assemblée générale extraordinaire en date du 03 Août 2026.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société POULINA GROUP HOLDING, s.a, s'est tenue régulièrement, le lundi 03 Août 2026 à 12h00, au siège social de la société sis au GP1 KM 12- Ezzahra, et ce, sur convocation du Conseil d'Administration publiée dans le délai légal de 21 jours au J.O.R.T. n°81 du 10/07/2026 et au Bulletin Officiel du R.N.E. n° 168 du 08/07/2026.

Cette résolution mise aux voix est

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration exposant les difficultés ayant entouré la mise en œuvre de la date de détachement, au 01 Juillet 2026 telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 03 juin 2026, ainsi que les motifs ayant conduit à proposer à l'Assemblée Générale Extraordinaire le report de la date de détachement des droits d'attribution des actions gratuites, approuve ledit rapport dans son intégralité.

Cette résolution mise aux voix est

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et constaté que le détachement des droits d'attribution des actions gratuites n'a pas pu être réalisé à la date du 1er juillet 2026, telle que fixée par sa deuxième résolution du 03 juin 2026, décide de reporter cette date.

Cette résolution mise aux voix est

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire délègue au Conseil d'Administration tous pouvoirs nécessaires à l'effet de fixer la nouvelle date de détachement des droits d'attribution des actions gratuites, de déterminer les dates de distribution y afférentes, d'en arrêter les modalités de réalisation et, plus généralement, d'accomplir toutes démarches et formalités requises au titre de l'exécution de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 03 juin 2026.

Cette résolution mise aux voix est

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire délègue, au porteur, le pouvoir d'accomplir toutes les formalités d'enregistrements et de publications requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix est

2026- AS – 0953

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du Collège Délégué
M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul - El Karama -> et le changement du siège social de la société « Carthage Cement », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE*

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	Z.I Ariana Aéroport - 03 rue des métiers La Chargaia II- BP 290 - 2035 Tunis Carthage -	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37, rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghrebias.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghrebias Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard BejiCaid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
20.Carthage Cement	Lot 4.1.1, rue des Usines, Z.I Kheireddine -2015 Tunis-	71 964 593
21.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
22. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
23. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
24. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
25. Délice Holding	Immeuble Joumena, Zone d'activité Khreiddine , la Goulette 2060 Tunis	71 964 969
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle KalâaKébira -4060 Sousse-	73 342 036
28.Hannibal LeaseS.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
29. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
30. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

31.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
32. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
33. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Chargaia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
34. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
35.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
36. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 MarkezSahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
37.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Chargaia 1-2035 Tunis	71 115 600
38. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Chargaia 1-1080 Tunis-	71 809 222
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
41. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Chargaia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
47. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	FondoukChoucha 2013 Ben Arous	71 381 222
48.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
49. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
50.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
51.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
52. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
53. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Chargaia I - 1080 Tunis-	71 189 200
54.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Chargaia II -2035 Tunis-	71 940 389
55. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
56. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
57. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
58.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
59. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 340 477
60.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
61. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Chargaia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
62. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
63. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
64. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, BirKassaa -BEN AROUS-	71 384 200
65. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
66. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
67.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

68. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
69. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 132 000
70. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
71. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
72. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
73. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de KalaaKébira -4060 Sousse-	73 342 669
74. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
75. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises BFPME-	34, rue HédiKarray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT"- En Liquidation -	Rue AboubakrEchahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8 ^{ème} étage -1001 TUNIS-	70 241 402
16. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
17. Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE)-Tunisie « DAAM Tamweel »	30, Rue Socrate - Zone d'Activité Kheïreddine - 2060 Lac 3, Tunis.	70 100 600
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Boulevard de la Terre, Lot N° A14, Centre Urbain Nord, CP -1082 Tunis-	70 643 400
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30.Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32.Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33.Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37.Loan and Investment Co	Avenue OuledHaffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha TaksimEnnasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue HédiNouiraAiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisirs Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
53.Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
54.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
55. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
56. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue TaïbMhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
57. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
58.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60.Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
62.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Immobilière et Touristique -SIT-	42, rue Mendes France -5100 Mahdia-	73 680 274
66.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
74.Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue MajidaBouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
77. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS"	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
80.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 287 000
81. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
82. Société Régionale de Transport de Kairouan	Avenue Assad Ibn Fourat BP 35 -3100 kairouan	70 241 180
83. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
84.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
85.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
86.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
87.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
88.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
89.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
90.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
91.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	31 384 001
92.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
93.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
94.Société Tunisienne d'Assurance Takaful -Al Baraka Assurances-	59, Avenue Alain Savary -1002 Tunis-	70 015 151
95.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
96.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
97.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
98. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
99.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
100.Société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	36, Rue Hédi Chaker – La Goulette-	71 735 080
101.Société Unionde Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
102.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
103.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
104.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

105.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 243 000
106. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
107. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
108.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
109.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI PREMIUM SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
14	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP BNA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
29	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
30	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
31	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
33	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
34	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
37	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
38	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP HELION SEPTIM III	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

46	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
47	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
51	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
52	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
53	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
57	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
61	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
65	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

74	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
80	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT - CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
99	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.

100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
102	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
116	STRATEGIE HIGH YIELD SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
117	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
118	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
119	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH - DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
120	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
121	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
122	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
124	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

125	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
126	FCP Valeurs monétaire	MONETAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE			
	Dénomination du Fonds d'Amorçage	Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2 *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
9	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE			
	Dénomination du Fonds Commun de Placement à Risque	Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11 ^{ème} étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

9	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
17	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
21	FCPR SWING *	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
22	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
25	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
26	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
32	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
33	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

34	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
35	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
37	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
39	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
40	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
41	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
42	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94,Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
43	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
44	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
45	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
46	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
49	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
50	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
51	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
52	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
54	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
55	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
56	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
57	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
58	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis

59	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
60	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
61	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
62	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis
63	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
64	FCPR MAXULA EQUITY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
65	FCPR STRATEGY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
66	FCPR IKLAA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
67	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
68	FCPR NOUMOU	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
69	FCPR INJAZ FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
70	FCPR RESTART FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
71	FCPR AMEN TAAHIL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

	Dénomination du Fonds d'Investissement Spécialisé simple ou du compartiment du FIS	Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	78, Avenue Habib Bourguiba, Elwardy Medical Center A3-2, 2080 Ariana Ville, Ariana
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	78, Avenue Habib Bourguiba, Elwardy Medical Center A3-2, 2080 Ariana Ville, Ariana
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
17	Compartiment TSF II LOCAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
18	Compartiment TSF II INTERNATIONAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
19	Compartiment CORRIDOR du FIS IMPACT	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

Emission d'un Emprunt Obligataire
sans recours à l'appel public à l'épargne

Société Ennakl Automobiles

Société Anonyme au capital social de 30 000 000 Dinars divisé en 30 000 000 actions de valeur nominale 1 dinar entièrement libérées

Siège social : Z.I Charguia II BP 129 -Tunis cedex 1080

Registre National des Entreprises n°0001949C

Objet social principal : *Commercialisation du matériel de transport, les services après-vente (pièces de rechange) et toutes les activités connexes*

EMISSION DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE
« ENNAKL 2026-1 »
DE 60 000 000 DINARS
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

1- Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'Ennakl Automobiles réunie le 24/06/2026, a autorisé l'émission d'emprunts obligataires ordinaires sans recours à l'appel public à l'épargne, en une ou plusieurs tranches pour un montant ne dépassant pas les 100 millions de dinars, et a donné tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour procéder à l'émission d'emprunts obligataires susmentionnés et d'en arrêter le montant de chaque émission, les modalités et les conditions.

La même Assemblée Générale Ordinaire a également autorisé le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et les conditions d'emprunts et d'effectuer tous dépôts, publications et formalités légales et réglementaires requises. Cette autorisation est valable jusqu'à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2026.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la société, réuni le 13/07/2026, a décidé d'émettre une première tranche de l'emprunt obligataire, intitulée « **ENNAKL 2026-1** » pour un montant de **60 millions de dinars**, sans

recours à l'appel public à l'épargne et ce, conformément aux conditions suivantes :

- **Taux d'intérêt** : 9,20% brut l'an
- **Durée** : 5 ans
- **Amortissement** : Annuel constant

2-Renseignements relatifs à l'émission :

- **Montant** : Le montant nominal du présent emprunt obligataire est de 60 millions de dinars, divisé en 600 000 obligations de 100 dinars de nominal. Le montant souscrit de l'emprunt obligataire « ENNAKL 2026-1 » fera l'objet d'une publication au Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier.
- **Période de souscriptions et de versements** : Les souscriptions et les versements à cet emprunt obligataire seront reçus à partir du **20/07/2026** et seront clôturés au plus tard le **31/07/2026**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant est intégralement souscrit.
Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis soit 600 000 obligations.
En cas de placement d'un montant inférieur à 60 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 31/07/2026, et passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.
Un avis de clôture sera publié au Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier dès la clôture des souscriptions.
- **Lieu des souscriptions et de versement** : Les souscriptions à cet emprunt seront reçues auprès de la société Ennakl Automobiles sise Z.I Charguia II BP 129 –1080 Tunis –.
- **But de l'émission** : Cette émission obligataire vise à mobiliser les liquidités requises pour le renouvellement des SBLC (Standby Letters of Credit) existantes auprès des intermédiaires agréés, en conformité avec les dispositions de la circulaire n°2026-04 de la Banque Centrale de Tunisie. Elle permettra ainsi à la société de satisfaire aux nouvelles exigences réglementaires tout en assurant la continuité du financement de ses opérations d'importation.

3-Caractéristiques des titres émis :

- **Dénomination de l'emprunt :** "ENNAKL 2026-1"
- **Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement :** Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.
- **Prix de remboursement :** 100 dinars par obligation.
- **Forme des titres :** Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Les obligations sont soumises aux dispositions du Code des Sociétés Commerciales : Livre 4, Titre 1, Sous-titre 5, Chapitre 3 Des obligations.
- **Modalité et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations souscrites délivrée par la société Ennakl Automobiles. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la quantité y afférente.
- **Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **31/07/2026**, seront décomptés et payés à cette date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises est fixée au **31/07/2026** soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.
- **Date de règlement :** Les obligations seront payables en totalité à la souscription.
- **Taux d'intérêt :** Les obligations du présent emprunt seront offertes à un taux fixe sur 5 ans : Taux annuel brut de 9,20% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Amortissement et remboursement :** Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de **20 dinars** par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **31/07/2031**.
- **Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.
- **Paiement :** Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **31 Juillet** de chaque année. Le

premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital aura lieu le **31/07/2027**. Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

- **Taux de rendement actuariel** : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.
Ce taux est de **9,20%** l'an pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.
- **Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt**
 - **Durée totale** : Les obligations de l'emprunt obligataire « Ennakl 2026-1 » sont émises pour une durée de **5 ans**.
 - **Durée de vie moyenne** : La durée de vie moyenne de l'emprunt obligataire «ENNAKL 2026-1» est de **3 années**.
- **Duration de l'emprunt** : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.
La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,68 années**.
- **Mode de placement** : Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'appel public à l'épargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.
- **Cessibilité des obligations** : Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.
- **Garantie** : Le présent emprunt ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
- **Notation de l'emprunt** : le présent emprunt obligataire n'est pas noté.

- **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations** : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « ENNAKL 2026-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing.
- **Fiscalité des titres** : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- **Prise en charge des obligations par Tunisie Clearing** : Les obligations souscrites dans le cadre de cet emprunt seront prises en charge par Tunisie Clearing.
- **Tribunaux compétents** : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Avis des sociétés

Etats Financiers

Universal Auto Distributors Holding

Siège Social : Immeuble Equinox 1^{er} étage bloc « A », les Berges du Lac II Tunis 1053

La société Universal Auto Distributors Holding public ci-dessous ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2018, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 21 Juillet 2026. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M. Nouredine BEN ARBIA (HORWATH ACF) et M Hatem BEN NEJI (Global Financial Audit & Consulting).

BILAN (Montants en dinars)

ACTIFS	Note	31/12/2018	31/12/2017
ACTIFS NON COURANTS			
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Immobilisations incorporelles		26 882	26 882
Amortissement des immobilisations incorporelles		(10 454)	(1 493)
Immobilisations incorporelles en cours		0	0
Total des immobilisations incorporelles	N° 4-1	16 428	25 388
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Immobilisations corporelles		401 806	185 572
Amortissement des immobilisations corporelles		(89 520)	(6 643)
Immobilisations corporelles en cours		0	0
Total des immobilisations corporelles	N° 4-2	312 286	178 929
<i>Immobilisations financières</i>			
Immobilisations financières		82 968 129	83 791 707
Provisions sur immobilisations financières		-6 028	0
Total des immobilisations financières	N° 4-3	82 962 102	83 791 707
Autres actifs non courants	N° 4-4	0,000	0,000
Total des autres actifs non courants		0,000	0,000
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		83 290 816	83 996 025
ACTIFS COURANTS			
Autres actifs courants	N° 4-5	14 369 397	13 526 696
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		0	0
Placements et autres actifs financiers	N° 4-6	19 257 049	23 907 418
Provisions pour dépréciation des autres actifs financiers		0	0
Liquidités et équivalents de liquidités	N° 4-7	272 538	747 888
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		33 898 983	38 182 003
TOTAL DES ACTIFS		117 189 799	122 178 028

BILAN (Montants en dinars)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Note	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES			
Capital Social		36 953 847	36 953 847
Réserve légale		1 373 140	740 859
Prime d'émission		33 846 159	33 846 159
Résultats reportés		6 470 254	5 985 783
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		78 643 399	77 526 647
Résultat de l'exercice		5 468 724	6 659 829
Total des capitaux propres avant affectation	N° 4-8	84 112 123	84 186 476
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	N° 4-9	15 233 443	19 388 862
Provision pour risques et charges		0	0
Total des passifs non courants		15 233 443	19 388 862
Passifs courants			
Fournisseurs & comptes rattachés	N° 4-10	255 594	334 520
Autres passifs courants	N° 4-11	3 549 606	9 441 704
Concours bancaires et autres passifs financiers	N° 4-12	14 039 034	8 826 466
Total des passifs courants		17 844 234	18 602 690
TOTAL DES PASSIFS		33 077 676	37 991 552
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		117 189 799	122 178 028

ETAT DE RESULTAT (Montants en dinars)

<i>Désignation</i>	<i>Note</i>	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	N° 5-1	5 601 605	7 495 447
Autres produits d'exploitation		0	0
Production immobilisé		0	0
Total des produits d'exploitation		5 601 605	7 495 447
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours		0	0
Achats de marchandises consommés		0	0
Achats d'approvisionnements consommés		2 977	5 080
Charges de personnel	N° 5-2	121 110	53 741
Dotations aux amortissements et aux provisions	N° 5-3	97 865	586 840
Autres charges d'exploitation	N° 5-4	433 199	640 479
Total des charges d'exploitation		655 152	1 286 140
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 946 453	6 209 307
Charges financières nettes	N° 5-5	(2 727 436)	(2 511 729)
Produits des placements	N° 5-6	3 262 354	2 977 243
Autres gains ordinaires		136	0
Autres pertes ordinaires		(1 379)	(2)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		5 480 127	6 674 820
Impôt sur les sociétés	N° 5-7	(11 203)	(14 991)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		5 468 924	6 659 829
Eléments extraordinaires		(200)	0
RESULTAT NET		5 468 724	6 659 829

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE (Montants en dinars)

Désignation	Note	31/12/2018	31/12/2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		5 468 724	6 659 829
Ajustement pour :			
▪ Amortissements, résorptions et provisions		97 865	586 840
▪ Variations des :			
- Stocks		0	0
- Créances		0	0
- Autres actifs courants	N° 6-1	-1 299 930	-6 480 400
- Fournisseurs et comptes rattachés	N° 6-1	-78 926	154 678
- Autres passifs courants	N° 6-1	-2 089 704	4 622 507
- Autres passifs financiers	N° 6-1	-1 651 969	-1 412 741
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		446 060	4 130 712
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-216 234	0
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0	0
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières			-1 749 826
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		823 578	0
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		607 343	-1 749 826
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		-9 345 471	-1 740 683
Encaissement dividendes		457 230	0
Augmentation de capital		0	0
Encaissements provenant des emprunts bancaires		440 000	0
Remboursements des emprunts bancaires		-1 666 667	-793 626
Encaissements provenant des crédits leasing		262 060	0
Remboursements des crédits leasing		-94 289	-16 214
Encaissements provenant de la cession des placements à court terme		6 850 000	0
Décassements provenant de l'acquisition des placements à court terme		-2 200 000	-100 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-5 297 138	-2 650 523
VARIATION DE TRESORERIE		-4 243 735	-269 637
Trésorerie au début de l'exercice		419 989	689 626
Trésorerie à la fin de l'exercice	N° 6-2	-3 823 745	419 989

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Montants exprimés en dinars)

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	31/12/2018	31/12/2017
Revenus et autres produits d'exploitation	5 601 605	Achats d'approvisionnements consommés	2 977	Marge	5 598 628	7 490 367
Marge	5 598 628	Autres charges externes	427 584	Valeur ajoutée brute	5 171 043	6 852 473
Valeur ajoutée brute	5 171 043	Charges de personnel	121 110	Excédant (Insuffisance) brut (e) d'exploitation	5 044 318	6 796 147
Excédant (Insuffisance) brut (e) d'exploitation	5 044 318	Impôts et taxes	5 615			
Autres gains ordinaires	136	Charges financières	2 727 436			
Produits financiers	3 262 354	Dotations aux amortissements et aux provisions	97 865			
		Autres pertes ordinaires	1 379	Résultat net de l'exercice (la période)	5 468 724	6 659 829
		Impôt sur les sociétés	11 203			
		Eléments extraordinaires	200			

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE 1 : D'ORDRE GENERAL

1-1. Présentation de la société

La société « Universal Auto Distribution Holding » « UADH – SA » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 05 juillet 2013.

Le capital social s'élève à 36 953 847 dinars divisés en 36 953 847 actions d'une valeur de 1 dinar totalement libérée.

La société a pour objet :

- La détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés ;
- Le contrôle et la direction d'autres sociétés ;
- La participation sous toutes ses formes, y compris la fusion par voie d'apport, de souscription ou de toute autre manière dans toutes entreprises, sociétés ou syndicats, consortiums, associations en participation ou autres, créés ou à créer ;
- Et, plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ainsi défini ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

1-2. Présentation des états financiers

Les états financiers de la société « Universal Auto Distribution Holding », arrêtés au 31/12/2018, sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière, à savoir : l'intelligibilité, la pertinence, la fiabilité et la comparabilité.

Le bilan fournit l'information sur la situation financière de la société et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations. Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs. La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

L'état de résultat fournit les renseignements sur la performance de la société. La méthode de présentation retenue est celle autorisée qui consiste à classer les produits et les charges en fonction de leur nature.

L'état des flux de trésorerie renseigne sur la manière avec laquelle la société a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité. Les flux de trésorerie sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée).

Les notes aux états financiers comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurant au bilan, à l'état de résultat et à l'état des flux de trésorerie ainsi que les informations supplémentaires utiles aux utilisateurs. Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence des états financiers.

1-3. Respect des normes comptables tunisiennes

Les états financiers de la société « Universal Auto Distribution Holding », arrêtés au 31/12/2018, sont exprimés en dinars tunisiens et sont établis et présentés en respect des recommandations des normes comptables tunisiennes en vigueur. Aucune divergence significative n'existe entre les normes comptables tunisiennes et les principes comptables retenus par la société pour l'élaboration de ses états.

1-4. Bases de mesure et principes comptables appliqués

Pour l'élaboration de ses états financiers, au 31/12/2018, la société a retenu comme base d'évaluation le modèle comptable reposant sur le coût historique. Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et notamment :

- la convention de l'entité
- la convention de l'unité monétaire
- la convention de la périodicité
- la convention de réalisation du revenu
- la convention de rattachement des charges aux produits
- la convention de l'objectivité
- la convention de la permanence des méthodes
- la convention de l'information complète
- la convention de prudence
- la convention de l'importance relative
- la convention de la prééminence du fond sur la forme

Les principes comptables particuliers sont divulgués pour chaque poste significatif des éléments des états financiers dans les notes correspondantes.

NOTE 2 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

3-1. Placements

Un placement est classé à long terme lorsqu'il est détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement est classé à court terme lorsque

l'entreprise n'a pas l'intention de le conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

À la date de clôture, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. La valeur d'usage est déterminée en tenant compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

À la date de clôture, les placements à court terme sont évalués à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

3-2. Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

Note n° 4-1 : Les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'élèvent au 31/12/2018 à 16 428 dinars contre 25 388 dinars au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Logiciel à statut juridique particulier	26 882	26 882
TOTAL BRUT	26 882	26 882
Amortissement des immobilisations incorporelles	(10 454)	(1 493)
TOTAL NET	16 428	25 388

Note n° 4-2 : Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'élèvent au 31/12/2018 à 312 286 dinars contre 178 929 dinars au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Installation générale agencement aménagement divers	5 912	5 912
Equipement de bureau	4 521	1 514
Matériel informatique à statut juridique particulier	48 117	48 117
Matériel de transport à statut juridique particulier	343 256	130 028
TOTAL BRUT	401 806	185 572
Amortissement des immobilisations corporelles	(89 520)	(6 643)
TOTAL NET	312 286	178 929

Note n° 4-3 : Les immobilisations financières

Les immobilisations financières s'élèvent au 31/12/2018 à 82 968 129 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Notes
Titres de participation	70 655 583	70 655 583	Note n° 4-3-1
Dépôt et cautionnement	35 520	35 520	
Prêt à long terme	12 277 026	13 100 604	Note n° 4-3-2
TOTAL	82 968 129	83 791 707	

Note n° 4-3-1 : Les titres de participation

Les titres de participation s'élèvent au 31/12/2018 à 70 655 583 et se détaillent comme suit :

Désignation	Pourcentage de détention	Nombre de titres	Valeur	Provision
AURES AUTO	100,00%	1 399 940	6 999 700	-
ECONOMIC AUTO	99,91%	69 940	18 883 800	-
AURES GROS	0,07%	600	21 000	-
MAZDA DETAILS	0,20%	100	3 000	-
LOUKIL VEHICULES INDUSTRIELS - LVI	99,99%	6 999 199	42 975 082	-
TRUCKS GROS	0,04%	2	23 176	-
UNITED AFRICAN AUTO INDUSTRIES - UAAI	99,99%	699 930	6 999 300	-
VERSEMENT A EFFECTUER SUR TITRES NON LIBERES UAAI			-5 249 475	-
TOTAL			70 655 583	-

Note n° 4-3-2 : Prêt à long terme

Désignation	31/12/2018
LIG	10 786 905
ECONOMIC AUTO	1 490 121
TOTAL	12 277 026

Note n° 4-4 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants présentent, au 31/12/2018, un solde nul :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Valeur brute	0	1 738 487
Résorptions antérieures	0	1 158 991
Dotation de l'exercice	0	579 496
Cumul des résorptions	0	1 738 487
TOTAL	0	0

Note n° 4-5 : Autres actifs courants

Les Autres actifs courants s'élèvent au 31/12/2018 à 14 369 397 dinars contre 13 526 696 dinars au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Fournisseur avances & acomptes	2 500	0
Etat impôts et taxes	1 253 689	974 232
Crédit de TVA à reporter	557 888	511 052
TVA déductible	0	0
TVA à régulariser	9 417	13 656
Comptes des sociétés du groupe	450 253	3 385 417
Autres débiteurs divers	2 061	12 639
Produits à recevoir	12 033 929	8 519 818
Charges constatées d'avance	59 661	109 883
TOTAL	14 369 397	13 526 696

Note n° 4-6 : Placements et autres actifs financiers

Les Placements et autres actifs financiers s'élèvent au 31/12/2018 à 19 257 049 dinars contre 23 907 418 dinars au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	
Placement SICAV ALHIFADH	7 049	7 418	
Placements courants	19 250 000	23 900 000	Note n° 4-6-1
TOTAL	19 257 049	23 907 418	

Note n° 4-6-1 : Placements courants

Le solde des placements courants, arrêté au 31/12/2018, se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Compte à terme	0	4 750 000
Placements TSI	2 200 000	2 100 000
Billets de trésorerie	17 050 000	17 050 000
TOTAL	19 250 000	23 900 000

Note n° 4-7 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les Liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31/12/2018 à 272 538 dinars contre 747 888 dinars au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	
Chèques à l'encaissement	0	115 000	
Comptes chez intermédiaires en bourse	1 187	618 556	
Caisse	99	173	
Banques	271 253	14 159	Note n° 4-7-1
Effets à l'escompte	0	0	
TOTAL	272 538	747 888	

Note n° 4-7-1 : Banques

Le solde des banques, arrêté au 31/12/2018, se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
BTE	579	0
BNA	0	83
ATTIJARI	154 859	0
ATB	74	14 075
BII	107 020	0
BLOCAGE	8 722	0
TOTAL	271 253	14 159

Note n° 4-8 : Capitaux Propres

Les Capitaux Propres s'élèvent au 31/12/2018 à 84 112 123 dinars contre 84 186 476 dinars au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Capital social	36 953 847	36 953 847
Prime d'émission	33 846 159	33 846 159
Réserve légale	1 373 140	740 859
Résultats reportés	6 470 254	5 985 783
Résultat de l'exercice	5 468 724	6 659 829
TOTAL	84 112 123	84 186 476

Les résultat par action s'élève au 31/12/2018 à 0.148 contre 0.180 au 31/12/2017.

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Résultat de l'exercice	5 468 724	6 659 829
Nombre d'actions	36 953 847	36 953 847
Résultat par action	0,148	0,180

La structure du capital social, au 31/12/2018, se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Capital souscrit	% de détention
LOUKILINVESTMENT GROUP - LIG	26 691 222	26 691 222	72,23%
Mr Mohamed LOUKIL	50	50	0,0001%
Mme Zohra LOUKIL	50	50	0,0001%
Mr Bassem LOUKIL	50	50	0,0001%
Mr Walid LOUKIL	50	50	0,0001%
Mme Zeineb LOUKIL	50	50	0,0001%
Mme Thouraya LOUKIL	50	50	0,0001%
Autres actionnaires (Public)	10 262 325	10 262 325	27,77%
TOTAL	36 953 847	36 953 847	100,00%

Le tableau de variations des capitaux propres se présente comme suit :

Note n° 4-9 :	Emprunts
----------------------	-----------------

Les Emprunts s'élèvent au 31/12/2018 à 15 233 443 dinars contre 19 388 862 dinars au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts bancaires	14 957 982	19 206 373
Crédits leasing	275 461	182 489
TOTAL	15 233 443	19 388 862

Note n° 4-10 :	Fournisseurs & comptes rattachés
-----------------------	---

Les Fournisseurs & comptes rattachés s'élèvent au 31/12/2018 à 255 594 dinars contre 334 520 dinars au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Fournisseurs	234 974	315 726
Fournisseurs - chèques impayés	0	15 375
Fournisseurs - Effets à payer	20 620	3 420
TOTAL	255 594	334 520

Note n° 4-11 :	Autres passifs courants
-----------------------	--------------------------------

Les Autres passifs courants s'élèvent au 31/12/2018 à 3 549 606 dinars contre 9 441 704 dinars au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Recette des finances	239 755	142 380
Personnel rémunérations dues	18 862	6 081
Organismes sociaux (CNSS et autres)	18 567	11 768
Compte des sociétés du groupe	1 821 705	4 053 708
Comptes courants actionnaires	468 308	311 140
Actionnaires dividendes à payer	0	3 802 394
Autres comptes créditeurs	24 901	2 397
Charges à payer	820 588	492 106
Produits constatés d'avance	136 919	619 730
TOTAL	3 549 606	9 441 704

Note n° 4-12 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les Concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31/12/2018 à 14 039 034 dinars contre 8 826 466 dinars au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Échéance à moins d'un an sur emprunts	7 581 726	5 000 001
Échéance à moins d'un an sur crédits leasing	579 493	64 696
Crédits à court terme	0	0
Intérêts courus	1 324 484	1 126 453
Billets de trésorerie	450 000	2 300 000
Concours bancaires	4 103 331	335 316
TOTAL	14 039 034	8 826 466

Note n° 4-11-1

Note n° 4-12-1 : concours bancaires

Les concours bancaires se détaillent dans le tableau suivant :

Banque	31/12/2018	31/12/2017
AMEN BANK CHARGUIA	547 247	187 334
ATB	0	0
BT	5 468	5 211
BH	0	18 799
STUSID	2 270 398	5 824
BTE	0	21 632
QNB	1 279 810	25 550
BNA	407	0
ATTIJARI	0	70 966
TOTAL	4 103 331	335 316

Note n° 5-1 : Revenus

Les Revenus s'élèvent au 31/12/2018 à 5 601 605 dinars contre 7 495 447 dinars au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Dividendes	5 601 605	7 495 447
TOTAL	5 601 605	7 495 447

Note n° 5-2 : Charge de personnel

Les Charge de personnel s'élèvent au 31/12/2018 à 121 110 dinars contre 53 741 dinars au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Salaires bruts	88 754	42 659
Charges sociales	15 086	7 219
Autres charges sociales	8 242	3 864
Provisions pour congés à payer	9 028	0
TOTAL	121 110	53 741

Note n° 5-3 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les Dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31/12/2018 à 97 865 dinars contre 586 839 dinars au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	8 961	1 493
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	82 877	5 851
Dotations aux résorptions des frais préliminaires	0	0
Dotations aux résorptions des charges à répartir	0	579 496
Provisions pour risques & charges	6 028	0
TOTAL	97 865	586 839

Note n° 5-4 : Autres charges d'exploitation

Les Autres charges d'exploitation s'élèvent au 31/12/2018 à 433 199 dinars contre 640 479 dinars au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Locations	128 342	161 915
Primes d'assurance	6 223	2 541
Entretien et réparations	207	0
<i>Services extérieurs</i>	<i>134 772</i>	<i>164 457</i>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	115 977	123 407
Commissions	47 596	84 714
Publicité, publication et relations publiques	55 354	156 699
Voyages et déplacements	1 376	827
Frais de télécommunication et Frais postaux	1 060	1 083
Commissions bancaires	16 520	34 739
Réceptions	2 430	15 699
Jetons de présence	52 500	56 250
Frais sur effets	0	20
<i>Autres services extérieurs</i>	<i>292 813</i>	<i>473 437</i>
TFP	1 775	853
FOPROLOS	888	427
Taxes sur les véhicules	1 000	80
Droits de timbre et enregistrement	1 391	878
Pénalités de retard	556	322
Autres droits et taxes	6	25
<i>Impôts et taxes</i>	<i>5 615</i>	<i>2 585</i>
TOTAL	433 199	640 479

Note n° 5-5 : Charges financières nettes

Les Charges financières nettes s'élèvent au 31/12/2018 à 2 727 436 dinars contre 2 511 729 dinars au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Intérêts des emprunts et dettes	2 414 364	2 086 438
Intérêts des comptes courants	1 608	34 433
Intérêts sur prêts	142 450	35 625
Intérêts sur billets de trésorerie	59 964	238 463
Intérêts sur crédits leasing	32 402	3 464
Intérêts et agios sur escomptes commerciaux	76 769	111 809
Moins value latente sur titres SICAV	-121	1 497
TOTAL	2 727 436	2 511 729

Note n°5-6 : Produits des placements

Les Produits des placements s'élèvent au 31/12/2018 à 3 262 354 dinars contre 2 977 243 dinars au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Produits des placements bancaires	149 433	286 779
Intérêts sur prêts accordés	1 771 412	1 140 063
Revenus des billets de trésorerie	1 340 305	1 492 488
Produits des placements courants	1 204	10 009
Intérêts de retard sur les billets de trésorerie	0	47 904
TOTAL	3 262 354	2 977 243

Note n° 5-7 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés au titre de l'année 2017 a été déterminée comme suit :

Notes sur les éléments de l'état des flux de trésorerie :**Note n° 6-1 : Variations des éléments du besoin en fonds de roulement**

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Autres actifs courants	14 369 397	13 526 696	(842 700)
Dividendes	457 230	0	(457 230)
Fournisseurs et comptes rattachés	255 594	334 520	(78 926)
Autres passifs courants	3 549 606	9 441 704	(5 892 098)
Actionnaires dividendes à payer	0	3 802 394	3 802 394
Autres passifs financiers	1 774 484	3 426 453	(1 651 969)

Note n° 6-2 : Trésorerie à la fin de l'exercice

La Trésorerie à la fin de l'exercice (ou de la période) se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Liquidités et équivalents de liquidités	272 538	747 888
Placements (titres SICAV)	7 049	7 418
Concours bancaires	4 103 331	335 316
Trésorerie à la fin de l'exercice	(3 823 744)	419 989

TABLEAU DES EMPRUNTS

Au 31 Décembre 2018

(Montants exprimés en dinars)

Organisme prêteur	Montant du crédit	Taux d'intérêt	Solde au 31/12/2017		Nouveaux emprunts	RECTIF	Autres rectifications	Recassement	Remboursement	Solde au 31/12/2018	
			Échéance à plus d'un an	Échéance à moins d'un an						Échéance à plus d'un an	Échéance à moins d'un an
Emprunts bancaires											
Amen Bank	5 000 000	TMM + 2,75%	3 397 274	809 100	0	0	0	824 877	0	2 572 397	1 633 978
Qatar National Bank	10 000 000	TMM + 2,75%	8 333 333	1 666 667	0	0	0	1 666 667	1 666 667	6 666 667	1 666 667
Banque de Tunisie et des Emirats	5 000 000	TMM + 2,75%	4 142 433	857 567	0	0	0	923 514	0	3 218 918	1 781 082
BNP	5 000 000	TMM + 3%	3 333 333	1 666 667	0	0	0	833 333	0	2 500 000	2 500 000
Total des emprunts bancaires			19 206 373	5 000 001	0	0	0	4 248 391	1 666 667	14 957 982	7 581 726
Crédits leasing											
Tunislease CT°141144	103 537	10.5%	58 537	32 079	0	498	264	31 264	29 238	27 771	34 369
Tunislease CT°142929	77 549	10.57%	60 747	15 410	0	519	133	15 642	11 732	45 624	19 453
Tunislease CT°14234	82 312	10.07%	63 205	17 206	0	540	140	16 546	14 722	47 199	19 171
Tunislease CT°144788	96 223	10.07%	0	0	96 223	0	0	36 885	11 226	59 337	25 659
Tunislease CT°143514	163 743	10.07%	0	0	163 743	0	0	68 213	27 372	95 530	40 841
Total des crédits leasing			182 489	64 696	259 966	1 557	537	168 551	94 289	275 461	139 493
TOTAL			19 388 862	5 064 697	259 966	1 557	537	4 416 942	1 760 956	15 233 443	7 721 219

TABEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Au 31 Décembre 2018

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Résultats reportés	Dividendes	Résultats de l'exercice	TOTAL
Solde au 31/12/2017 avant affectation des résultats	36 953 847	33 846 159	134 077	5 985 783		6 659 829	83 579 694
Affectation des résultats suivant décisions de l'AGO du 23/06/2017			606 782	(5 985 783)	5 543 077	(6 659 829)	(6 495 753)
Affectation des résultats suivant décisions de l'AGO du 22/11/2018			632 281	12 013 331			12 645 612
Distribution des dividendes					(5 543 077)		(5 543 077)
Solde au 31/12/2017 après affectation des résultats	36 953 847	33 846 159	1 373 140	12 013 331	0	0	84 186 476
Distribution des dividendes							
Résultat de l'exercice 31/12/2018				-5 543 077	0	5 468 724	(5 543 077)
Solde au 31/12/2018	36 953 847	33 846 159	1 373 140	6 470 254	0	5 468 724	84 112 123

NOTE 7 — ENGAGEMENTS HORS BILAN au 31/12/2018

Type d'engagement	Valeur totale du crédit	Encours de l'engagement	Tiers	Partie engagée
1. Engagements donnés				
a) Garanties personnelles				
Cautionnement / Aval / Autres garanties	—	—		
b) Garanties réelles				
Nantissement				
Nantissement de 1er rang sur 814 333 actions LVI	5 000 000	4 206 374	Amen Bank	UADH
Nantissement sur 1 628 665 actions LVI	10 000 000	10 000 000	Qatar National Bank	UADH
Nantissement sur 815 000 actions LVI	5 000 000	5 000 000	Banque Nationale Agricole	UADH
Nantissement de 1er rang sur 815 000 actions LVI	5 000 000	5 000 000	anque de Tunisie et des Emire	UADH
Hypothèques				
Hypothèque de 1er rang, en pari-passu, sur 3 titres fonciers apportés par LVI/EVI (caution solidaire et hypothécaire) — TF 73592 « Essaada » 561 m², TF 48396 « La Durance » 7 558 m², TF 83387 « Durance II » 237 m² — garantissant le crédit consortial de 25 MDT	25 000 000	24 206 374	QNB / BTE / BNA / Amen Bank	LVI (caution)
Effets escomptés non échus				
Effets escomptés non échus		490 000	Qatar National Bank	UADH
Effets escomptés non échus		800 000	ABC Bank	UADH
2. Engagements reçus				
Néant				
3. Engagements réciproques				
Néant				

Mise à jour (note de garanties) : la ligne « Hypothèque » ci-dessus (surlignée) a été ajoutée. Cette sûreté, apportée par la filiale LVI/EVI et non par la holding, garantit le crédit consortial de 25 MDT au même titre que les nantissements d'actions. Elle était omise de la Note 7 antérieure. Encours = 24 206 374 DT (= somme des encours des 4 nantissements).

NOTE 8 — PARTIES LIÉES au 31/12/2018

a) Conventions de prêt à long terme

Société	Solde au 31/12/2018	Durée / grâce
LIG (convention du 31/12/2016)	10 786 905	10 ans / 3 ans
Economic Auto (convention du 31/12/2016)	1 490 121	5 ans / 1 an

b) Comptes courants groupe – Actif (prêts CT à 8%)

Société	Solde au 31/12/2018
Mediterranean Industrial Group (MIG)	250 000
Loukil Management Conseil	253
SODEX	200 000

c) Comptes courants groupe – Passif

Société	Solde au 31/12/2018
Etablissement M. LOUKIL & cie	700
MIDCO	830
Inter Equipement	80 060
Groupe Audio com	2 000
SODEX	38 477
UAI	1 699 638

d) Placements en billets de trésorerie

Banque	Montant	Souscription	Échéance	Taux
ATB	500 000	03/10/2018	01/01/2019	9,00%
AB	5 000 000	24/10/2018	22/01/2019	9,00%
ATB	950 000	23/11/2018	21/02/2019	9,50%
BH	10 000 000	29/12/2018	25/02/2019	9,00%
ATB	600 000	07/09/2018	06/03/2019	9,00%
TOTAL	17 050 000			

e) Comptes courants actionnaires

Actionnaire	Solde au 31/12/2018
Mr Bassem LOUKIL	460 808
Mr Walid LOUKIL	300
Mr Mohamed LOUKIL	300
Mme Zohra LOUKIL	2 300
Mme Zeineb LOUKIL	2 300
Mme Thouraya LOUKIL	2 300

Note 9 : Evénements postérieurs à la date de clôture de l'exercice.

1 - AURES AUTO

Certains événements ayant lien de causalité directe et prépondérant avec la situation à la date de clôture ont eu postérieurement à la date de clôture de l'exercice,

En effet l'année 2020 a été marquée dans le monde entier par la propagation du virus COVID 19 qui a eu un impact sur le ralentissement des transactions en général et la perturbation du commerce extérieur, de surcroît, les banques n'ont pas procédé aux déblocages des crédits « COVID » autorisés par le ministère des finances, d'où les difficultés financières de la société.

De plus, La société PSA a mis terme d'une façon unilatérale à son contrat avec la société AURES AUTO, cette situation a eu pour effet l'arrêt de l'importation des voitures neuves d'où l'arrêt de l'activité de la société Aures ayant considéré que cette rupture est abusive a fait recours aux tribunaux de Paris pour entamer une action en justice contre PSA

Par ailleurs, cette situation a eu un impact sur la continuité de l'exploitation, AURES AUTO a fait recours aux procédures de licenciement économiques pour réduire les effectifs du personnel tout en minimisant le coût du licenciement

Aussi, AURES AUTO a entamé des procédures contentieuses contre PSA pour rupture abusive du contrat de représentation commerciale, l'affaire est enrôlée devant le tribunal de commerce de Paris, et AURES AUTO, a pour objectif d'obtenir un jugement condamnant PSA à des dommages et intérêt.

Par ailleurs, AURES AUTO a conclu un accord commercial avec le concessionnaire EXEED, au mois de janvier 2022, toutefois l'entrée effective en exploitation de ce contrat a été reportée à l'année 2025, compte tenu des limitations contractuelles de la présentation commerciale de la marque CITROEN qui s'achève en 2024.

En outre, AURES AUTO, a fait recours aux procédures de redressement judiciaire, en respect des dispositions légales en matière de cessation de paiement, et notamment la loi 95-34 relative au redressement des entreprises en difficultés économiques et les textes subséquents.

Procédures de redressement judiciaire

AURES AUTO a fait recours aux procédures de redressement judiciaire le 30 Juin 2023, le tribunal saisi de la demande a rendu une ordonnance le 19 octobre 2023, décident, après examen des dossiers présentés par la société, l'ouverture des procédures de redressement judiciaire en faveur de la société AURES AUTO conformément à l'article 417 du code de commerce.

L'ouverture des procédures de redressement judiciaire a eu lieu suite à une étude approfondie du tribunal et la tenue de réunions avec le Président Directeur Général de AURES AUTO, le 6 juillet 2023 et le 10 et 12 octobre 2023, ainsi qu'avec le représentant de la Banque Centrale de Tunisie, le 19 octobre 2023.

Le tribunal de première instance de Tunis a ainsi désigné Monsieur Ameer MANSOUR, en tant qu'administrateur judiciaire, chargé d'étudier le plan de redressement présenté par AURES AUTO et de donner son avis là-dessus et de procéder à son amendement, le cas échéant, ainsi que de procéder au contrôle des actes de gestion, tel qu'il ressort de la décision en référence :

نأذن بافتتاح إجراءات التسوية القضائية لفائدة شركة اوراس للسيارة الكائن مقرها وفتح فترة مراقبة لمدة أقصاها تسعة " أشهر وتعيين القاضي السيدة ريم محمد قاضيا مراقبا يعهد اليه بالملف والمتصرف القضائي السيد عامر منصور لدراسة برنامج الإنقاذ المقدم من المؤسسة طالبة التسوية وابداء رايه بشأنه وتعديله عند الاقتضاء كمراقبة اعمال التصرف على ان يقدم في ظرف شهرين تقريرا اوليا حول الوضع الاقتصادي والمالي والاجتماعي للمؤسسة وتقريراً في جرد مكاسبها وتقييمها كما "عليه ان يدلي بنتيجة اعماله النهائية للقاضي المراقب في اجل أقصاه اربعة اشهر من تاريخ صدور هذا القرار

Dans ce contexte, et suite à la présentation d'un plan de redressement par notre société, la chambre de conseil au Tribunal de première instance de Tunis, a décidé de soumettre ce plan aux créanciers de AURES AUTO, afin de pouvoir statuer sur sa viabilité,

منطوق الحكم التحضيري الصادر عن حجرة الشورى بتاريخ 5 ديسمبر 2024، " حل المفاوضة وتأخير القضية لجلسة يوم 26 ديسمبر 2024، لمطالبة المتصرف القضائي السيد عامر منصور بإبداء رايه بخصوص برنامج الإنقاذ المقترح من قبل طالبة التسوية وتحرير تقرير يبين فيه مدى إمكانية تطبيقه بالنظر للوضع المالي للمؤسسة وانهاء تقرير للقاضي المراقب السيدة نسرین بن خديم للقيام بالجلسات اللازمة مع الدائنين".

Dès lors, La mission confiée à l'administrateur judiciaire étant circonscrite comme il a été exposé, ce dernier ne pourrait se substituer aux organes de gestion et de délibération de la société, en l'occurrence le conseil d'administration et la direction générale de la société devrait continuer à fonctionner régulièrement, a fin d'entériner les procédures mis en œuvre par la direction générale et de convoquer les assemblée générale des actionnaires pour approuver les décisions du conseil d'administration.

Actions entreprises par la direction générale pour la mise en œuvre du plan de

Le plan de redressement a été mise en place sur la base d'une étude de marché et d'un plan de relance de l'activité ainsi que les résultats à atteindre par la fourniture et la vente de voitures à court, moyen et long termes, les services après-vente, la vente de pièces détachées et les moyens à mettre en place afin d'atteindre les objectifs escomptés du plan de remboursement.

Le plan de redressement se base sur le contrat de présentation commerciale de la marque FARIZON et deux autres marques chinoises qui vont être dévoilées prochainement, le recours aux financements dont les accords de principe ont été produits, ainsi que la cession des actifs hors exploitation et la production d'un plan de remboursement des dettes

Le plan de remboursement des dettes a été amendé conformément aux suggestions des créanciers et en fonction de l'évolution du contexte législatif en vigueur, à la date de l'arrêté des états financiers, il n'y pas encore de jugement d'homologation du plan de redressement par la chambre de conseil, bien qu'il ait obtenu l'accord de la majorité des créanciers.

2 - GIF - FILTER

Le commissaire aux comptes a attiré l'attention sur le fait que la société encoure un risque significatif quant à sa continuité d'exploitation.

A cet effet, et en date du 01/07/2021 le commissaire aux compte de la société a adressé à la direction générale une lettre d'éclaircissement sur la continuité de l'exploitation conformément à l'article 420 du code de commerce, En date du 23 juillet 2021 la société a répondu qu'un plan de restructuration est en cours de préparation.

Les procédures de reglements judiciaires n'ont pas abouti à l'adoption d'un plan de redressement en premier ressort, le dossier est en cours de jugement à la cour d'appel de Nabeul

3 - ECONOMIC AUTO

La société a fait recours aux procédures de redressement judiciaire, le tribunal saisi de la demande a rendu une ordonnance le 16 novembre 2023, décidant, après examen des dossiers présentés par la société, l'ouverture des procédures de redressement judiciaire en faveur de la société ECONOMIC AUTO conformément à l'article 417 du code de commerce.

L'ouverture des procédures de redressement judiciaire a eu lieu suite à une étude approfondie du tribunal et la tenue de réunions avec le Président Directeur Général de ECONOMIC AUTO,

Une mission circonscrite a été confiée à l'administrateur judiciaire afin de valider le plan de redressement, ce dernier ne pourrait se substituer aux organes de gestion et de délibération de la société, en l'occurrence le conseil d'administration et la direction générale de la société devrait continuer à fonctionner régulièrement, a fin d'entériner les procédures mis en œuvre par la direction générale et de convoquer les assemblée générale des actionnaires pour approuver les décisions du conseil d'administration.

**Société Universal Auto Distributors Holding S.A.
Rapport Général des commissaires aux comptes
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2018**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la « Universal Auto Distributors Holding S.A »,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 05 juin 2026, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la Société « Universal Auto Distributors Holding S.A » (la « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir un total bilan de **117.189.799 Dinars**, des capitaux propres positifs de **84.112.123 Dinars**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **5.468.724 Dinars**.

À notre avis, à l'exception de ce qui a été décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

- Au 31 décembre 2018, la société « Universal Auto Distributors Holding S.A » détient des participations dans les sociétés du groupe pour une valeur comptable de 70 655 583 dinars, Ces participations n'ont pas fait l'objet d'une évaluation à la valeur d'usage à la date de clôture des comptes de 2018, conformément au traitement prévu par la norme comptable numéro 7 du système comptable tunisien.
- Au 31 Décembre 2018, la société « Universal Auto Distributors Holding S.A » a des dividendes et des intérêts à recevoir des sociétés du groupe pour un montant de 12 033 929 dinars, seuls le montant de 3 636 103 dinars a été soldé en 2019.
- Au 31 décembre 2018, la société « Universal Auto Distributors Holding S.A » a parmi ses actifs un prêt accordé à la société Economic Auto pour un montant de 1 490 121 dinars et qui n'a pas encore été remboursé à la date de notre rapport.
- Au 31 décembre 2018, la société « Universal Auto Distributors Holding S.A » a parmi ses actifs un prêt en billet de trésorerie accordé à la société Aures Gros pour un montant de 1 450 000 dinars et qui n'a pas encore été remboursé à la date de notre rapport.

- Les immobilisations de la société « UADH », dont la valeur nette s'élève au 31 décembre 2018 à 328 714 dinars, n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique conformément aux exigences de l'article 8 et suivants du code de commerce et 17 de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises. De plus, nous n'avons pas reçu un état détaillé des immobilisations à la date de clôture.

- Nous n'avons pas reçu des réponses à nos demandes d'informations adressées aux banques. Cette situation a pour effet de limiter l'étendue de nos investigations.

3. Paragraphes d'observations

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur la note 9 aux états financiers relative aux événements postérieurs à la date de clôture :

- L'année 2020 a été marquée dans le monde entier par la propagation du virus COVID 19 qui a eu un impact sur le ralentissement des transactions en général et la perturbation du commerce extérieur, de surcroît, les banques n'ont pas procédé aux débloquages des crédits « COVID » autorisés par le ministère des finances, d'où les difficultés financières de la société.

- Les comptes des sociétés du groupe ont été arrêtés avec un grand retard en raison de la perte des bases d'informations comptables et de gestion à la suite d'une cyberattaque subie par les serveurs dédiés au groupe en 2021, certaines sociétés ont dû déplacer et reprendre leur comptabilité sur d'autres systèmes,

- Au cours du mois de janvier 2021 la société PSA a mis terme d'une façon unilatérale à ses contrats avec les sociétés AURES AUTO et AURES GROS, ce qui a eu pour effet l'arrêt de l'importation des voitures neuves et des pièces de rechange, et pratiquement l'arrêt des activités de ces sociétés depuis cette date. Ayant considéré cette rupture abusive, ces sociétés ont entamé des actions en justice contre PSA en faisant recours aux tribunaux de Paris et de Tunis pour réparation des préjudices subis. L'arrêt de l'importation des voitures neuves a eu un impact sur la continuité de l'activité de la société AURES AUTO qui a dû faire recours aux procédures de licenciement économiques du personnel et en juin 2023, la société a fait recours aux procédures de redressement judiciaire en respect des dispositions légales en matière de cessation de paiement, notamment la loi 95-34 relative au redressement des entreprises en difficultés économiques.

- Suite à l'arrêt des financements des importations des voitures, la société Economic Auto a dû arrêter son activité à partir de juin 2021. La société a fait recours aux procédures de redressement judiciaire, le tribunal saisi de la demande a rendu une ordonnance le 16 novembre 2023, décidant, après examen des dossiers présentés par la société, l'ouverture des procédures de redressement judiciaire en faveur de la société Economic Auto conformément à l'article 417 du code de commerce. L'ouverture des procédures de redressement judiciaire a eu lieu suite à une étude approfondie du tribunal et la tenue de réunions avec le Président Directeur Général de Economic Auto. Une mission circonscrite a été confiée à l'administrateur judiciaire afin de valider le plan de redressement, ce dernier ne pourrait se substituer aux organes de gestion et de délibération de la société, en l'occurrence le conseil d'administration et la direction générale de la société devrait continuer à fonctionner régulièrement, afin d'entériner les procédures mis en œuvre par la direction générale et de convoquer les assemblée générale des actionnaires pour approuver les décisions du conseil d'administration.

- Le commissaire aux comptes de la société Gif Filter a attiré l'attention sur le fait que la société encoure un risque significatif quant à sa continuité d'exploitation. A cet effet, et en date du 01/07/2021 le commissaire aux comptes de la société a adressé à la direction générale une lettre d'éclaircissement sur la continuité de l'exploitation conformément à l'article 420 du code de commerce, En date du 23 juillet 2021 la société a répondu qu'un plan de restructuration est en cours de préparation. Les procédures de règlements judiciaires n'ont pas abouti à l'adoption d'un plan de redressement en premier ressort, le dossier est en cours de jugement à la cour d'appel de Nabeul.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

4-1 Evaluation de la continuité d'exploitation de la société

➤ Risque identifié

La société « Universal Auto Distributors Holding » est une société holding dont l'actif est principalement constitué de titres de participation dans les sociétés du groupe et de créances (dividendes et intérêts à recevoir) sur ces mêmes sociétés, représentant respectivement 70 655 583 dinars (60% du total des actifs) et 12 033 929 dinars au 31 décembre 2018.

Comme indiqué au niveau des paragraphes d'observations du présent rapport, plusieurs événements survenus postérieurement à la date de clôture ont significativement affecté la situation financière et la continuité d'exploitation de certaines filiales du groupe : la résiliation unilatérale, en janvier 2021, des contrats conclus avec la société PSA a entraîné l'arrêt de l'importation des véhicules neufs et des pièces de rechange par les sociétés AURES AUTO et AURES GROS, conduisant la société AURES AUTO à recourir, en juin 2023, à une procédure de redressement judiciaire. De même, la société Economic Auto a cessé son activité à partir de juin 2021 et a engagé, le 17 novembre 2023, une procédure de redressement judiciaire. La pandémie de COVID-19 ainsi que la cyberattaque survenue en 2021 sur les serveurs du groupe ont par ailleurs accentué ces difficultés.

Ces événements font peser une incertitude significative sur la capacité de ces filiales à poursuivre leur exploitation et, par voie de conséquence, sur la recouvrabilité de la valeur comptable des titres de participation et des créances détenus par la société sur les sociétés concernées.

Compte tenu de l'importance de ces montants au regard des états financiers pris dans leur ensemble et du degré de jugement significatif requis pour apprécier l'incidence de ces événements sur l'évaluation des actifs concernés et sur la continuité d'exploitation de la société, nous avons considéré ce point comme une question clé de l'audit.

➤ Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit, nos procédures en réponse à ce risque ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de redressement judiciaire engagées par les sociétés Aures Auto et Economic Auto et apprécier leur incidence sur la situation financière de ces sociétés et sur la valeur recouvrable des titres de participation et créances y afférents ;
- Examiner la correspondance échangée avec les organes de direction et les conseils juridiques du groupe relative au litige avec la société PSA ainsi qu'aux procédures judiciaires en cours ;
- Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction pour l'évaluation des titres de participation et des créances sur les sociétés du groupe compte tenu de ces événements ;
- Analyser les plans d'action envisagés par la Direction pour faire face à ces difficultés, notamment les actions en justice engagées contre PSA et le soutien financier apporté aux filiales concernées ; et
- Vérifier le caractère approprié des informations données dans les notes annexes aux états financiers au sujet de ces incertitudes et de leur incidence sur la continuité d'exploitation.

4-2 Evaluation des titres des participations

➤ Risque identifié

Etant une société Holding, les titres de participation présentent la rubrique la plus importante du bilan. Comme détaillé au niveau de la note aux états financiers (4-3), la valeur comptable nette des titres de participation s'élève à 70 655 583 Dinars au 31 Décembre 2018 et représente 60% du total des actifs.

Les titres de participation sont évalués à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'usage, telle que définie par la Norme Comptable « NCT 07 » relative aux placements. La valeur d'usage des participations à long terme est appréciée par la direction de la société en se basant sur différents facteurs prévus par la norme « NCT 7 » relative aux placements tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Compte tenu l'importance de la rubrique titres de participations et la complexité du processus d'évaluation et d'appréciation du risque lié à l'évaluation, nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations financières constitue un point clé d'audit. Nous avons considéré que la prise en compte des revenus est une question clé d'audit en raison du volume important des transactions de vente et leur importance significative dans les comptes de la société.

➤ Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'usage des immobilisations financières sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :

- Vérifier que l'estimation des valeurs d'usage, déterminées par la Direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés ;
- Vérifier le caractère raisonnable des projections futures adoptées, le cas échéant, et que ces projections ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques ;
- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités concernées et qu'ils ont fait l'objet d'un audit et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ; et
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

5. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée: ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

2. Non-respect des délais légaux de tenue de l'assemblée générale ordinaire

La société n'a pas respecté les délais légaux de publication et de divulgation des informations financières relatives aux états financiers individuels au 31 décembre 2023 tels que prévus au niveau des articles 3, 21 et 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par les textes subséquents ainsi que par l'article 275 du code des sociétés commerciales.

De même, la société n'a pas respecté les dispositions des articles 21 et 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, et ce qui en concerne la préparation et la publication des indicateurs d'activité et des états financiers intermédiaires accompagnés du ou des rapports des commissaires aux comptes.

3. Séparation des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général

En application des dispositions de l'article 215 du code des sociétés commerciales tel que modifié par la loi n° 2019-47 du 29 mai 2019, les sociétés cotées en bourse doivent obligatoirement dissocier entre les fonctions de président du conseil d'administration et celle de directeur général.

Par conséquent, la société UADH est dans l'obligation de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de modifier ses statuts. Le conseil d'administration nommera par la suite son président ainsi que le directeur général de la société.

4. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 16 juillet 2026
Les Co-commissaires aux comptes

Horwath ACF
Noureddine Ben Arbia



Global Financial Audit & Consulting
Hatem Ben Neji



**SOCIETE UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING S.A.
Rapport Spécial des commissaires aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2018**

Messieurs les actionnaires de la Société Universal Auto Distributors Holding S.A,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2018.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018

- A la clôture de l'exercice 2018, le solde créditeur des dividendes à payer à la société du groupe « Loukil Investment Group » était de 7 403 788 dinars. Ce montant a servi à payer le compte courant associé débiteur de la société « Loukil Investment Group » pour un montant de 6 580 211 dinars ainsi qu'une partie du prêt à long terme accordé à la même société pour un montant de 823 578 dinars.
- La société Universal Auto Distributors Holding a accordé en 2018 un financement en compte courant à la société MIG pour un montant de 250 000 dinars au 31 décembre 2018. Ce compte courant a généré des produits financiers de 11 397 dinars en 2018 au taux de 8%.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés des conventions et opérations suivantes conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- La société Universal Auto Distributors Holding a accordé à la société SODEX un prêt à court terme rémunéré au taux d'intérêt annuel de 8 %. Le solde de ce prêt est un report de l'exercice précédent et s'élève à 200 000 DT au 31 décembre 2018. Ce prêt a généré des produits financiers de 16 000 dinars en 2018.
- Un prêt à court terme accordé à la société Loukil Investment Group par la société Universal Auto Distributors Holding et rémunéré au taux d'intérêt annuel de 8 % a été soldé au 31 Décembre 2018 contre un solde de 3 160 712 Dinars au 31 Décembre 2017. Il a généré des produits financiers de 267 015 Dinars en 2018.
- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 31 décembre 2016, une convention de prêt à long terme pour une durée de 10 ans dont 3 années de grâce avec la société Loukil Investment Group moyennant un taux d'intérêt annuel de 8 %. Le solde de ce prêt au 31 décembre 2018 est de 10 786 905 Dinars contre un solde de 11 610 483 Dinars au 31 Décembre 2017 et il a généré des produits financiers de 928 839 Dinars en 2018.

- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 31 décembre 2016, une convention de prêt à long terme pour une durée de 5 ans dont 1 année de grâce avec la société Economic Auto, moyennant un taux d'intérêt annuel de 8 %. Le solde du prêt au 31 Décembre 2018 s'élève à 1 490 121 DT et il a généré des produits financiers de 119 203 dinars.

- Les placements en billets de trésorerie s'élèvent au 31 Décembre 2018, à 17 050 000 dinars répartis à 15 600 000 Dinars à la société LIG et 1 450 000 dinars à la société Aures Gros. Ils sont rémunérés au taux d'intérêt annuel de 8 % et ont une durée de 90 jours.

- La société Universal Auto Distributors Holding a obtenu auprès de la société Economic Auto un prêt à court terme, rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 8 % qui s'élève 2 084 061 Dinars à la clôture de l'exercice 2017 et qui a été soldé au 31 Décembre 2018.

- La société Universal Auto Distributors Holding a obtenu auprès de la société United African Auto-Industries un prêt à court terme rémunéré au taux d'intérêt annuel de 8 %. Le solde de prêt s'élève à 1 699 638 au 31 Décembre 2018 contre un solde de 1 724 638 au 31 Décembre 2017.

- Le solde des intérêts à recevoir sur les sociétés du groupe s'élève de 3 114 558 dinars au 31 décembre 2018.

- Le solde des comptes débiteurs des sociétés du groupe se présentent de la manière suivante :

Société	Solde 31/12/2018
Mediterranean Industrial Group (MIG)	250 000
SODEX	200 000
LMC Loukil Management Conseil	253

- Le solde des comptes créditeurs des sociétés du groupe se présentent de la manière suivante :

Société	Solde 31/12/2018
Etablissement M. LOUKIL & cie	700
MIDCO	830
Inter Equipement	80 060
Groupe Audio com	2 000
SODEX	38 477
UAI	1 699 638

- Le solde des dividendes à recevoir des filiales se présente de la manière suivante à la clôture de l'exercice 2018 :

Filiales	Solde 31/12/2018
Aures Auto	4 691 147
Economic Auto	4 135 834
LVI	88 380
Aures Gros	2 610
Trucks Gros	1 400

- Les comptes courants créditeurs des actionnaires de la société Universal Auto Distributors Holding se présentent de la manière suivante à la date du 31 décembre 2018 :

Actionnaire	Solde 31/12/2018
Mr Bassem LOUKIL	466 808
Mr Walid LOUKIL	300
Mr Mohamed LOUKIL	300
Mme Zohra LOUKIL	2 300
Mme Zeineb LOUKIL	2 300
Mme Thouraya LOUKIL	2 300

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- *Rémunération auprès de la société Aures Auto :*

Mr Bassem Loukil a perçu en 2018 une rémunération brute de 107 193 dinars en tant que Président Directeur Général de la société Aures Auto. Cette rémunération a été autorisée par le procès-verbal du conseil d'administration du 25 Décembre 2019.

- *Rémunération auprès de la société Economic Auto :*

Mr Walid Loukil a perçu en 2018 une rémunération brute de 105 507 dinars en tant que directeur général adjoint de la société Economic Auto.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 16 juillet 2026
Les Co-commissaires aux comptes

Horwath ACF
Noureddine Ben Arbia

Global Financial Audit & Consulting
Hatem Ben Neji



Avis des sociétés

Etats Financiers Consolidés**Universal Auto Distributors Holding**

Siège Social : Immeuble Equinox 1^{er} étage bloc « A », les Berges du Lac II Tunis 1053

La société Universal Auto Distributors Holding public ci-dessous ses états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2018, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 21 Juillet 2026. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M. Noureddine BEN ARBIA (HORWATH ACF) et M Hatem BEN NEJI (Global Financial Audit & Consulting).

BILAN CONSOLIDE (Montants en dinars)

	Note	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
<i>Immobilisations incorporelles</i>		4 364 650	2 822 828
Immobilisations incorporelles		(2 265 878)	(2 116 744)
Amortissement des immobilisations incorporelles		20 571 785	20 571 783
Ecart d'acquisition		(8 228 712)	(6 171 534)
Amortissement écart d'acquisition		9 088	1 008 931
Immobilisations incorporelles en cours			
Total des immobilisations incorporelles	N° 1	14 450 933	16 115 264
<i>Immobilisations corporelles</i>		142 479 753	139 355 546
Immobilisations corporelles		(64 272 116)	(57 716 201)
Amortissement des immobilisations corporelles		7 796 350	4 019 863
Immobilisations corporelles en cours			
Total des immobilisations corporelles	N° 2	86 003 986	85 659 207
<i>Immobilisations financières</i>		35 585 761	39 836 673
Immobilisations financières		(806 601)	(592 054)
Provisions sur immobilisations financières			
Total des immobilisations financières	N° 3	34 779 160	39 244 619
Autres actifs non courants	N° 4	11 629 152	10 982 624
Actifs d'impôts différés		76 992	3 062 834
Total des autres actifs non courants		11 706 144	14 045 458
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		146 940 222	155 064 547
ACTIFS COURANTS			
Stocks	N° 5	143 082 994	108 727 683
Provisions pour dépréciation des stocks		(1 807 888)	(1 710 051)
Clients et comptes rattachés	N° 6	61 554 632	27 735 921
Provisions pour dépréciation des comptes clients		(9 526 056)	(9 156 480)
Autres actifs courants	N° 7	99 882 578	55 923 620
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(2 674 076)	(577 947)
Placements et autres actifs financiers	N° 8	71 287 454	76 483 113
Liquidités et équivalents de liquidités	N° 9	35 224 226	37 714 514
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		397 023 865	295 140 373
TOTAL DES ACTIFS		543 964 087	450 204 921

BILAN CONSOLIDE (Montants en dinars)

	Note	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
CAPITAUX PROPRES & PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
		36 953 847	36 953 847
Capital Social		38 046 159	33 846 159
Prime d'émission		1 373 140	740 859
Réserve légale		828 570	2 000 839
Subventions d'investissement		0	0
Autres capitaux propres		(293 768)	(1 639 317)
Amortissement des subventions d'investissement		(3 369 701)	12 128 653
Réserves consolidées			
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		73 538 245	84 031 040
Résultat de l'exercice groupe		(20 378 152)	654 678
Total des capitaux propres avant affectation		53 160 094	84 685 717
Réserves des minoritaires		5 690 325	6 430 517
Résultat des minoritaires		(1 223 610)	(289 074)
Total des interets minoritaires		4 466 715	6 141 443
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET INTERETS MINORITAIRES	N° 10	57 626 809	90 827 161
PASSIFS			
Passifs non courants			
	N° 11	27 792 031	32 106 907
Emprunts		829 038	927 403
Provision pour risques et charges		10 000	10 000
Autres passifs financiers		2 518 140	2 518 140
Passifs d'impôts différés			
Total des passifs non courants		31 149 210	35 562 451
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	N° 12	196 909 750	115 251 924
Autres passifs courants	N° 13	42 796 884	33 421 477
Concours bancaires et autres passifs financiers	N° 14	215 481 434	175 141 908
Total des passifs courants		455 188 068	323 815 309
TOTAL DES PASSIFS		486 337 277	359 377 760
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		543 964 086	450 204 921

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE (Montants en dinars)

Désignation	Note	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION	N° 15	372 597 741	419 497 110
Revenus	N° 16	1 268 892	485 108
Autres produits d'exploitation			
Total des produits d'exploitation		373 866 633	419 982 217
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks de PF et des encours		220 520	455 645
Achats de matières consommées		6 689 193	6 321 226
Achats de marchandises consommées	N° 17	299 744 815	338 338 430
Achats d'approvisionnement consommés	N° 18	2 596 258	3 117 807
Charges de personnel	N° 19	22 993 825	24 346 813
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	N° 20	23 079 909	16 308 021
Autres charges d'exploitation	N° 21	18 462 407	11 642 791
Total des charges d'exploitation		373 786 927	400 530 734
RESULTAT D'EXPLOITATION		79 706	19 451 484
Charges financières nettes	N° 22	26 093 806	(25 087 394)
Produits des placements	N° 23	5 795 630	7 639 035
Autres gains ordinaires	N° 24	1 527 255	1 245 606
Autres pertes ordinaires	N° 25	(1 058 095)	(310 633)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		32 438 301	2 938 098
Impôt exigible		1 807 450	3 049 012
Impôt différé		48 277	(476 518)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		30 582 574	365 604
Eléments extraordinaires		1 967	
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		30 584 541	365 604
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		30 584 541	365 604
Résultat des minoritaires		(1 223 610)	(289 074)
Résultat de l'exercice groupe		(20 378 152)	654 678
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		(21 601 761)	365 604

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE (Montants en dinars)

Désignation	Note	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		(21 601 761)	365 604
Ajustement pour :		23 079 909	16 308 021
Amortissements et Provisions			
Variations des éléments du besoin en fond de roulement	N° 26	(34 355 311)	724 810
Variation des stocks	N° 26	(33 818 711)	30 728 316
Variation des clients et comptes rattachés	N° 26	(43 958 958)	(15 308 761)
Variation des autres actifs courants	N° 26	81 657 826	(37 295 887)
Variation des fournisseurs d'exploitation	N° 26	9 375 407	87 248
Variation des autres passifs courants	N° 26	33 589 370	42 351 492
Variation des autres passifs financiers			(422 330)
Plus ou moins values de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			(70 666)
Plus ou moins values de cessions d'immobilisations financières			(47 179)
Résorption des Subventions d'investissement			(7 146 034)
Transfert de charges		48 277	(476 517)
Impôt différés			
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		14 016 046	29 798 118
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Encaissements / cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(541 979)	387 330
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(6 900 694)	(12 866 704)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières			(1 749 825)
Encaissements / cessions d'immobilisations financières		4 250 912	(1 762 384)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(3 191 761)	(15 991 583)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions versés		(5 994 195)	(5 749 677)
Encaissements provenant des emprunts		53 387 599	6 746 138
Remboursements des emprunts		(39 238 878)	(12 714 931)
Augmentation du capital			-
Encaissements (Décaissements) provenant des placements		5 195 659	(6 856 484)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		13 350 185	(18 574 954)
Eléments sans incidence sur la trésorerie		(16 441 440)	
VARIATION DE TRESORERIE		7 733 030	(4 768 419)
Trésorerie au début de l'exercice		(10 008 010)	(5 239 591)
Trésorerie à la fin de l'exercice	N° 27	(2 274 980)	(10 008 010)

UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING — UADH
SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION — COMPTES CONSOLIDÉS
Exercice clos le 31 décembre 2018 — comparatif 2017 (montants en dinars)

	PRODUITS		CHARGES	
	2018	2017	2018	2017
Ventes de marchandises	359 274 642	412 690 334	Coût d'achat des marchandises vendues	299 744 815
MARGE COMMERCIALE	59 529 827	74 351 904		338 338 430
Production de l'exercice (prestations + autres produits – variation stocks PF)	14 371 471	6 836 239	Achats consommés (matières et approvisionnements)	9 285 451
MARGE SUR COÛT MATIÈRE	5 086 020	(2 602 795)		9 439 034
Marge commerciale	59 529 827	74 351 904	Autres charges externes	16 412 737
Marge sur coût matière	5 086 020	(2 602 795)		9 825 974
VALEUR AJOUTÉE BRUTE	48 203 110	61 923 135		
Valeur ajoutée brute	48 203 110	61 923 135	Charges de personnel	22 993 825
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	23 174 628	35 759 505	Impôts et taxes	2 034 657
Excédent brut d'exploitation	23 174 628	35 759 505	Dotations aux amortissements et provisions	23 079 909
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	79 706	19 451 484	Charges diverses ordinaires	15 013
Résultat d'exploitation	79 706	19 451 484		16 308 021
Produits des placements	5 795 630	7 639 035	Charges financières nettes	26 093 806
Autres gains ordinaires	1 527 255	1 245 606	Autres pertes ordinaires	1 058 095
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	(19 749 309)	2 938 098		25 087 394
AVANT IMPÔT	(19 749 309)	2 938 098		310 633
Résultat des activités ordinaires avant impôt	(19 749 309)	2 938 098	Impôt sur les bénéfices (exigible et différé)	1 855 727
Éléments extraordinaires	1 967	-	Éléments résiduels de consolidation (écart d'arrondi)	(1 308)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE	(21 601 761)	365 604		(0)
CONSOLIDÉ				
Résultat net de l'ensemble consolidé	(21 601 761)	365 604	Résultat revenant aux intérêts minoritaires	(1 223 610)
RÉSULTAT NET — PART DU GROUPE	(20 378 152)	654 678		(289 074)

UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING — UADH

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2018 (montants en dinars) — support de la note n° 10

Désignation	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Subventions d'investissement	Amortissement des subventions	Reserves consolidées	Résultat de l'exercice — groupe	Réserves des minoritaires	Résultat des minoritaires	Total
Solde au 31/12/2017 (audité)	36 953 847	33 846 159	740 859	2 000 839	(1 639 317)	12 128 653	654 678	6 430 517	(289 074)	90 827 161
Affectation du résultat de l'exercice 2017	-	-	632 281	-	-	22 397	(654 678)	(289 074)	289 074	-
Reclassement de la prime d'émission	-	4 200 000	-	-	-	(4 200 000)	-	-	-	-
Variation des subventions d'investissement	-	-	-	(1 172 270)	1 345 549	-	-	-	-	173 280
Résultat de l'exercice 2018	-	-	-	-	-	-	(20 378 152)	-	(1 223 610)	(21 601 761)
Retraitements, corrections, réévaluation et variation de périmètre	-	-	-	-	-	(11 320 752)	-	(451 118)	-	(11 771 870)
Solde au 31/12/2018 (calculé)	36 953 847	38 046 159	1 373 140	828 570	(293 768)	(3 369 701)	(20 378 152)	5 690 325	(1 223 610)	57 626 809
Solde au 31/12/2018 (audité — bilan)	36 953 847	38 046 159	1 373 140	828 570	(293 768)	(3 369 701)	(20 378 152)	5 690 325	(1 223 610)	57 626 809

I. Présentation du groupe UADH :

Le Groupe UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING – UADH est composé de 9 sociétés de droit tunisien :

La société mère :

- ▶ La société **UADH** est une société anonyme, créée le 05 juillet 2013 dans le cadre du plan de restructuration juridique du Groupe LOUKIL. Le capital social de la société s'élève actuellement à 36 953 847 DT.

La société a pour objet principalement :

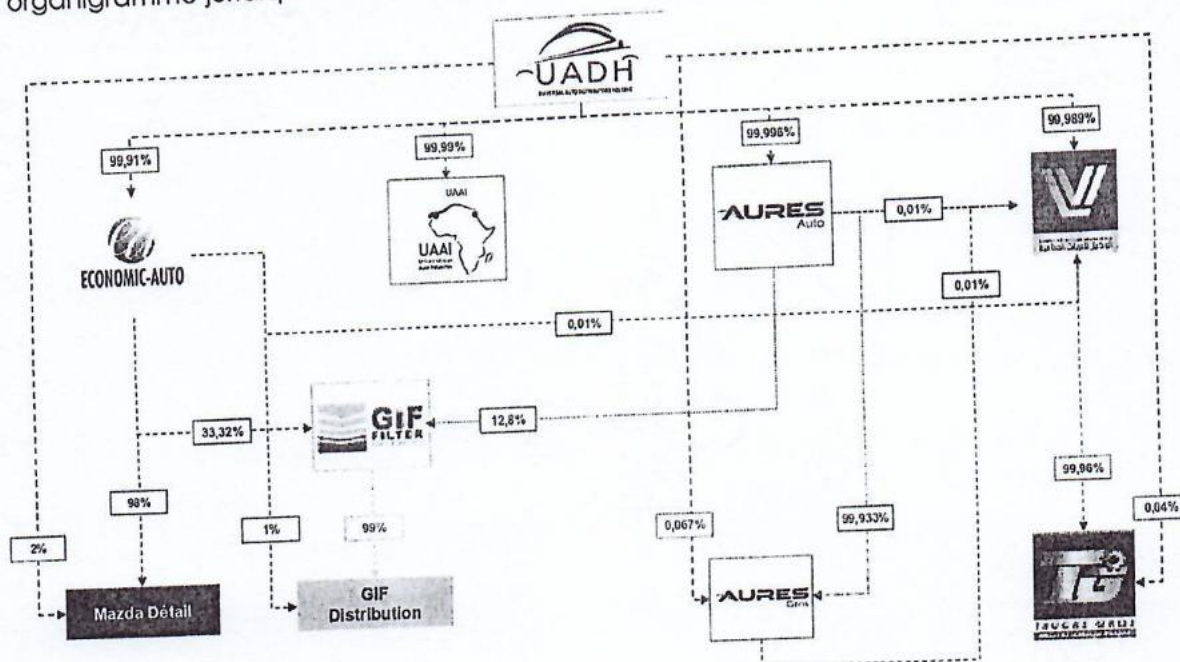
- La détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés ;
- Le contrôle et la direction d'autres sociétés.

Les filiales :

- ▶ La société **Aures Auto** est une société anonyme, reprise par Groupe LOUKIL en 2006, son capital social actuel s'élève à 7 000 000 DT.
La société est l'importateur et distributeur officiel de la marque Citroën en Tunisie pour les véhicules légers. Elle assure aussi le service technique en atelier et la vente en détail de pièces de rechange de la marque Citroën.
- ▶ La société **Aures Gros** est une société à responsabilité limitée ayant un capital social actuel de 9 000 000 DT.
La société est l'importateur officiel et le distributeur en gros des pièces de rechange de la marque Citroën en Tunisie.
- ▶ La société **Economic Auto** est une société anonyme ayant un capital social actuel de 7 000 000 DT.
La société est l'importateur et le distributeur officiel depuis 1993, de la marque MAZDA en Tunisie pour les véhicules légers. ECONOMIC Auto assure aussi le service technique en atelier et la vente en détail de pièces de rechange de la marque MAZDA.
- ▶ La société **Mazda Détails** est une société à responsabilité limitée, spécialisée dans la vente en détail de pièces de rechange sous la marque MAZDA en Tunisie.
- ▶ La société **Loukil Véhicules Industriels** (ex EVI), société anonyme créée en septembre 2005, son capital social s'élève à 7 000 000 DT.
La société LVI opère dans l'importation et la distribution sur le territoire tunisien de véhicules industriels et d'engins de marques Renault Trucks et de chariots élévateurs de marque TCM.
- ▶ La société **Trucks Gros** est une société à responsabilité limitée créée en septembre 2007 pour assurer l'importation et la vente en gros de pièces de rechange des marques Renault Trucks et TCM.
- ▶ La société **GIF Filter** est une société anonyme qui opère dans la fabrication de filtres à huile, à carburant et à air destinée aux véhicules légers, aux poids lourds et aux engins de travaux publics.
- ▶ La société **GIF Distribution** est une société à responsabilité limitée qui assure l'activité de commercialisation des filtres sous la marque GIF Filter.
- ▶ La société **UAAI** société United African Auto Industries spécialisée dans le montage des véhicules

II. Structure juridique actuelle du Groupe UADH :

L'organigramme juridique du Groupe UADH se présente ainsi :



2

III. Principes et méthodes comptables de présentation des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2018 :

1. Standards et normes de référence :

Les états financiers consolidés ont été arrêtés conformément aux dispositions des normes comptables admises en Tunisie, notamment les normes suivantes :

- Norme comptable n° 35 relative aux états financiers consolidés ;
- Norme comptable n° 38 relative aux regroupements d'entreprises.

2. Etats financiers consolidés :

Les états financiers consolidés du Groupe UADH arrêtés au 31/12/2018 comprennent :

- ♦ Le bilan consolidé ;
- ♦ L'état de résultat consolidé ;
- ♦ L'état de flux de trésorerie consolidé ;
- ♦ Les notes aux états financiers consolidés.

3. Démarche méthodologique :

La démarche suivie pour arrêter les états financiers consolidés du groupe comprend :

- L'harmonisation de la présentation des états financiers individuels ;
- Le cumul des comptes individuels ;
- L'élimination des comptes et des opérations réciproques ;

- Le retraitement de l'impôt sur les sociétés ;
- Le partage des capitaux propres et l'élimination des titres de participation.

a. L'élimination des comptes et des opérations réciproques :

Les comptes consolidés de la société UADH étant le reflet de la situation d'une seule entité économique, il n'a été retenu que les seules opérations effectuées et les seuls résultats réalisés avec les tiers étrangers à cette entité.

Il s'agit principalement de l'élimination des comptes réciproques de dettes et de créances (clients/ fournisseurs, prêts/ comptes courants, ...) ainsi que les comptes de charges et de produits réciproques (achats/ ventes, ...).

b. Le partage des capitaux propres et l'élimination des titres de participation :

Les capitaux propres des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation après avoir été modifiés par les retraitements et les éliminations, ont été partagés entre les capitaux propres consolidés et les intérêts minoritaires. Ce partage s'est accompagné de l'élimination des titres de participation.

Le partage des capitaux propres a été opéré par la technique de la consolidation directe.

4. **Méthodes de consolidation et pourcentages d'intérêt :**

Structure des capitaux des sociétés du Groupe UADH :

	ECONOMIC AUTO	MAZDA Détails	AURES AUTO	AURES GROS	GIF Filter	GIF Distribution	LVI	Trucks Gros	UAAI
UADH	99,91%	2,00%	100,00%	0,07%			99,99%	0,04%	99,91%
ECONOMIC AUTO		98,00%			33,32%	1,00%	0,00%		
AURES AUTO				99,93%	12,80%		0,00%		
AURES GROS							0,00%		
UAAI									
GIF Filter						99,00%			
LVI								99,96%	

Pourcentage
de détention
Groupe

99,91%	100,00%	100,00%	100,00%	46,12%	100,00%	99,99%	100,00%	99,91%
--------	---------	---------	---------	--------	---------	--------	---------	--------

Pourcentage
de détention
Hors Groupe

0,09%	0,00%	0,00%	0,00%	53,88%	0,00%	0,01%	0,00%	0,09%
-------	-------	-------	-------	--------	-------	-------	-------	-------

a. Détermination des pourcentages de contrôle et des méthodes de consolidation :

Les pourcentages de contrôle se présentent ainsi :

	Pourcentage de contrôle			Type de contrôle	Méthode de consolidation
	Direct	Indirect	Total		
ECONOMIC AUTO	99,91%	0,00%	99,91%	Contrôle exclusif	Intégration globale
MAZDA Détails	2,00%	98,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
AURES AUTO	100,00%	0,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
AURES GROS	0,07%	99,93%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
GIF Filter(*)	0,00%	46,12%	46,12%	Contrôle exclusif	Intégration globale
GIF Distribution	0,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
UAAI	99,91%	0,00%	99,91%	Contrôle exclusif	Intégration globale
LVI	99,99%	0,00%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Trucks Gros	0,04%	99,96%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale

(*) : En vertu des dispositions de l'article 461 du code des sociétés commerciales : « Le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre société, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne. »

De plus, conformément aux dispositions du dernier alinéa du paragraphe 10 de la norme NC 35, le contrôle est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

En considération des dispositions, sus-indiquées, et étant donné qu'il n'existe aucun autre actionnaire de la société GIF qui détient une participation supérieure à 40%, la société GIF est considérée une filiale de la société UADH et ses comptes sont intégrés selon la méthode de l'intégration globale.

b. Détermination des pourcentages d'intérêt :

	Pays de résidence		Pourcentage d'intérêts du Groupe	Pourcentage d'intérêts des minoritaires
UADH	Tunisie	Société Mère	100,00%	0,00%
ECONOMIC AUTO	Tunisie	Filiale 1	99,91%	0,09%
MAZDA Détails	Tunisie	Filiale2	99,92%	0,08%
AURES AUTO	Tunisie	Filiale3	100,00%	0,00%
AURES GROS	Tunisie	Filiale4	100,00%	0,00%
GIF Filter	Tunisie	Filiale5	46,09%	53,91%
GIF Distribution	Tunisie	Filiale6	46,63%	53,37%
UAAI	Tunisie	Filiale 1	99,91%	0,09%
LVI	Tunisie	Filiale7	99,99%	0,01%
Trucks Gros	Tunisie	Filiale8	99,99%	0,01%

5. Hypothèses retenues pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UADH :

Les états financiers consolidés du Groupe UADH, arrêtés au 31/12/2018, ont été établis sur la base des hypothèses suivantes :

- Conformément à la norme comptable tunisienne (NCT n°38), le regroupement d'entreprises ayant abouti à la création de la société UADH est un regroupement d'entreprises sous **contrôle commun** qui est hors champ d'application de cette norme. De ce fait, il n'est pas fait application de la méthode d'acquisition, par conséquent :
 - ▶ Les actifs et passifs des entreprises regroupées sont repris à leur valeur comptable nette.
 - ▶ Aucun goodwill n'est constaté suite au regroupement. Toute différence entre la valeur des apports et les capitaux propres des entités regroupées est enregistrée dans les réserves consolidées.

Contrairement au principe cité précédemment, un écart d'acquisition a été déterminé sur l'acquisition des sociétés LVI (ex EVI) et Trucks Gros étant donné que la prise de contrôle de ces dernières est intervenue après la constitution du Groupe et que l'acquisition a été faite auprès de tiers (l'Etat Tunisien et la société Al Karama Holding). Ainsi le contrôle des sociétés LVI et Trucks Gros a été modifié après le regroupement et ce par rapport à ce qu'il était avant le regroupement.

6. Principales et méthodes comptables d'évaluation et de présentation :

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- Convention de la permanence des méthodes ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de prudence ;
- Convention du coût historique, et
- Convention de l'unité monétaire.

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Immobilisations	Taux d'amortissement
Constructions	5%
Logiciels	33%
Matériel de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Matériels et outillages	15%
Matériels industriels	10%
Mobiliers, matériels de bureau	20%
Matériels informatiques	33%

Les dotations aux amortissements sur les nouvelles acquisitions sont calculées en respectant la règle du prorata-temporis.

Placements

Un placement est classé à long terme lorsqu'il est détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales.

Un placement est classé à court terme lorsque l'entreprise n'a pas l'intention de le conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

A la date de clôture, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. La valeur d'usage est déterminée en tenant compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice, ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

A la date de clôture, les placements à court terme sont évalués à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres non cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an relatives au principal des emprunts contractés par le Groupe sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants.

Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

Stocks

Les stocks de véhicules neufs et des pièces de rechange sont valorisés à leur coût réel d'achat, droits et taxes non récupérables inclus ainsi que tous les frais directs s'y rattachant : transport, assurance, manutention, ect...

Ils sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks de matières premières et consommables sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré, tous frais inclus.

Les stocks de produits finis sont valorisés au coût moyen de production.

Les produits semi finis sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.

Impôt différé

Les sociétés du Groupe UADH sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

31 Décembre 2017

Etats financiers consolidés arrêtés au 31 / 12 / 2018 - UADH

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

Note n° 1 :

Les Immobilisations Incorporelles

Note 1 : Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles présentent au 31 Décembre 2018, un solde de 14 450 933 dinars, contre un solde de 16 115 264 dinars au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Ecart d'acquisition	20 571 785	20 571 783
Logiciels	3 841 802	2 273 098
Fonds de Commerce	522 848	522 848
Immobilisations incorporelles à statut juridique particulier	0	26 882
Immobilisations incorporelles en cours	9 088	1 008 931
Amortissement des immobilisations incorporelles et écart d'acquisition	(10 494 590)	(8 288 278)
Total	14 450 933	16 115 264

31 Décembre 201

Etats financiers consolidés arrêtés au 31 / 12 / 2018 - UADH

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

Note n° 2 : Les immobilisations corporelles

Note 2 : Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles présentent au 31 Décembre 2018, un solde de 86 003 986 dinars, contre un solde de 85 659 207 dinars au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Terrains	43 539 104	39 705 925
Constructions	38 627 558	38 399 733
Matériels et outillages	24 521 338	14 691 767
Matériels de transport	18 227 389	4 016 564
Equipements de bureau	4 133 640	2 514 364
Matériels Informatiques	9 068 542	2 590 510
Installations, Agencements et Aménagements divers	2 156 106	24 128 613
Immobilisations à statut juridique particulier	2 206 076	13 308 070
Amortissement des immobilisations corporelles	(64 272 116)	(57 716 201)
Immobilisations corporelles en cours	7 796 350	4 019 863
Total	86 003 986	85 659 207

31 Décembre 201

Etats financiers consolidés arrêtés au 31 / 12 / 2018 - UADH

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

Note n° 3 :

Les immobilisations financières

Note 3 : Immobilisations financières :

Les immobilisations financières présentent au 31 Décembre 2018, un solde de 34 779 160 dinars, contre un solde de 39 244 618 dinars au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Titres de participation (A)	1 129 582	2 693 574
Dépôts et cautionnements versés	93 974	100 170
Prêt	34 362 205	36 878 948
Effet à recevoir à plus d'un an	0	163 980
Provisions des immobilisations financières	(806 601)	(592 054)
Total	34 779 160	39 244 618

31 Décembre 201

Etats financiers consolidés arrêtés au 31 / 12 / 2018 - UADH

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

Note n° 4 :

Autres actifs non courants

Note 4 : Autres actifs non courants

les Autres actifs non courants présentent au 31 Décembre 2018, un solde de 11 629 152 dinars, contre un solde de 10 982 624 dinars au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Charges à répartir	10 963 258	20 685 490
Frais préliminaires	665 894	0
Résorption des autres actifs non courants		(9 702 866)
Total	11 629 152	10 982 624

31 Décembre 201

Etats financiers consolidés arrêtés au 31 / 12 / 2018 - UADH

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

Note n° 5 :

Stocks

31 Décembre 2018

Note 5 : Stocks

les Stocks présentent au 31 Décembre 2018, un solde de 141 275 106 dinars, contre un solde de 107 017 632 dinars au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Stocks de véhicules neufs	65 705 371	65 812 860
Stocks de pièces de rechange	40 642 132	37 036 084
Stocks matières premières et fournitures	2 409 460	2 554 607
Stocks marchandises	0	13 199
Stocks produits semi finis	381 317	338 621
Stocks produits finis	2 016 624	2 279 839
Stock des travaux en cours	31 928 090	692 472
Provision pour dépréciation des stocks	(1 807 888)	(1 710 051)
Total	141 275 106	107 017 632

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

Note n° 6 : Clients & comptes rattachés

Note 6 : Clients & comptes rattachés

les Clients & comptes rattachés présentent au 31 Décembre 2018, un solde de 52 028 576 dinars, contre un solde de 18 579 441 dinars au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Clients ordinaires	37 064 010	7 547 111
Clients- effets à recevoir	4 506 596	225 625
Clients étrangers	1 417 749	1 805 822
Clients étrangers, effets à recevoir	1 550 005	2 111 035
Clients chèques et effets impayés	8 660 253	5 467 619
Clients douteux ou litigieux	8 356 020	8 929 094
Effets à l'encaissement cl	0	1 378 456
Effets à l'escompte cl	0	271 159
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(9 526 056)	(9 156 480)
Total	52 028 576	18 579 441

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

7

Autres actifs courants

Note 7 : Autres actifs courants

Les Autres actifs courants présentent au 31 Décembre 2018, un solde de 97 208 502 dinars, contre un solde de 55 345 674 dinars au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Fournisseurs, avances et acomptes	1 816 501	560 784
Actionnaires opération sur le capital	0	
Personnel	721 908	385 673
Etat impôts et taxes actif	19 715 282	4 706 284
Débiteurs divers	1 344 981	2 427 184
Société du groupe (A)	37 299 196	27 815 661
Avarie maritimes ASTREE	0	
Compte d'attente	258 866	369 319
Produits à recevoir	30 109 032	13 277 474
Charges constatées d'avance	2 961 401	725 831
Assurance	0	
Avance sur acquisition terrain	5 655 412	5 655 412
Autres actifs courants	0	
Dividendes à recevoir	0	
Compte d'attente consolidation Actif	0	
Provisions pour dépréciations des autres actifs courants	(2 674 076)	(577 947)
Total	97 208 502	55 345 674

31 Décembre 201

Etats financiers consolidés arrêtés au 31 / 12 / 2018 - UADH

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

8

Placements et autres actifs financiers

Note 8 : Placements et autres actifs financiers

Les Placements et autres actifs financiers présentent au 31 Décembre 2018, un solde de 71 287 454 dinars, contre un solde de 76 483 113 dinars au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Placement	16 559 023	28 210 980
Billets de trésorerie (*)	25 750 000	24 100 000
Titres SICAV	0	76 394
Autres placements (**)	128 095	24 231 003
Provision pour dépréciation des placements	29 017 050	(135 264)
Total	71 287 454	76 483 113

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

9

Liquidités et équivalents de liquidités

Note 9 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les Liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31 Décembre 2018, un solde de 35 224 226 dinars, contre un solde de 37 714 514 dinars au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Chèques en circulation	0	0
Chèques et effets en caisse	25 481 509	28 008 004
Effets à l'encaissement	0	
Effets à l'escompte	0	
Chèques à encaisser	3 620 323	3 135 235
Banques	2 688 600	2 936 229
Comptes régies d'avance et accréditifs	2 933 571	3 158 207
Virement Interne	0	
Autres organismes financiers	1 485	
Caisses	500 412	476 840
Actions titres de placement	0	0
Prov pour depreciation des regies d'avance et accredatifs	(1 675)	0
Total	35 224 226	37 714 514

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

10

Capitaux propres

Note 10 : Capitaux propres

Les Capitaux propres présentent au 31 Décembre 2018, un solde de 53 160 094 dinars, contre un solde de 84 685 317 dinars au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Capital social	36 953 847	36 953 847
Prime d'émission	38 046 159	33 846 159
Réserve légale	1 373 140	740 859
Réserves pour réinvestissements exonérés	0	0
Réserves extraordinaires	0	0
Réserves spéciales de réévaluation	0	0
Autres capitaux propres	0	0
Boni de fusion	0	0
Mali de fusion	0	0
Résultats reportés	0	0
Résultats en instance d'affectation	0	0
Subventions d'investissement	828 570	2 000 839
Amortissement des subventions d'investissement	(293 768)	(1 639 317)
Réserves consolidées	(3 369 701)	12 128 253
Résultat de l'exercice groupe	(20 378 152)	654 678
Total	53 160 094	84 685 317

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

Emprunts

Les Emprunts présentent au 31 Décembre 2018, un solde de 27 792 031 dinars, contre un solde de 32 106 907 dinars au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Emprunts bancaires	26 082 487	29 278 515
Crédits auprès des sociétés de leasing	1 605 621	2 828 392
Autres emprunts	103 923	0
Total	27 792 031	32 106 907

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

12

Fournisseurs & comptes rattachés

Note 12 : Fournisseurs & comptes rattachés

Les Fournisseurs & comptes rattachés présentent au 31 Décembre 2018, un solde de 196 909 750 dinars, contre un solde de 115 251 924 dinars au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Fournisseurs locaux	8 540 240	6 848 771
Fournisseurs transitaires	16 150	
Fournisseurs locaux - effets à payer	13 311 443	5 808 684
Fournisseurs étrangers	172 761 408	101 469 440
Fournisseurs étrangers - effets à payer	0	0
Fournisseurs d'immobilisations	1 777 901	911 384
Fournisseurs, retenues de garantie	143 001	149 883
Fournisseurs factures non parvenues	334 033	63 762
Fournisseurs débiteurs avoirs	0	0
Autres fournisseurs	25 574	0
Fournisseurs - avances sur commandes	0	0
Fournisseurs - charges payées d'avance	0	0
Total	196 909 750	115 251 924

31 Décembre 201

Etats financiers consolidés arrêtés au 31 / 12 / 2018 - UADH

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

13

Autres passifs courants

31 Décembre 2018

Les Autres passifs courants présentent au 31 Décembre 2018, un solde de 42 796 883 dinars, contre un solde de 33 421 477 dinars au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Clients créditeurs	650 643	23 728
Personnel	1 900 988	1 744 349
Etat impôts et taxes passif	12 912 100	4 657 541
Obligations cautionnées	14 887 893	17 570 729
CNSS et autres organismes sociaux	617 371	103 923
Associés comptes courants	468 308	311 140
Société du groupe crédit (A)	2 015 659	553 432
Charges à payer	3 606 014	3 162 871
Produits constatés d'avance	302 548	737 348
Dividendes à payer	1 211 844	115 746
Créditeurs divers	3 846 553	4 279 414
Compte d'attente	264 853	22 668
Provisions courantes pour risques et charges	112 110	138 587
Total	42 796 883	33 421 477

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

14

Concours bancaires et autres passifs financiers

Note 14 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les Concours bancaires et autres passifs financiers présentent au 31 Décembre 2018, un solde de 215 481 434 dinars, contre un solde de 175 141 908 dinars au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Échéances à moins d'un an sur emprunts	24 365 689	10 976 491
Échéances à moins d'un an sur crédits leasing	5 440 818	1 856 540
Échéances impayées		0
Financement des droits douanières		0
Crédit société groupe		0
Autres crédits	16 538 988	6 580 462
Financement en devises et crédits mobilisables	120 622 152	99 713 805
Avance sur marché	2 253 994	358 870
Billets de trésorerie	6 050 000	5 550 000
Chèques en circulation		
Intérêts courus	2 710 588	2 383 215
Banques créditrices	37 499 206	47 722 524
Total	215 481 434	175 141 908

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

15

Revenus

Note 15 : Revenus

Les Revenus présentent au 31 Décembre 2018, un solde de 372 597 741 dinars, contre un solde de 419 497 110 dinars au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Ventes de véhicules neufs	274 796 810	332 265 449
Ventes pièces de rechanges	81 360 630	69 022 350
Service Après Ventes	(39 679)	
Assistances et autres services	13 323 099	6 806 776
Ventes soumises à la TVA	0	
Ventes en suspension de TVA	0	
Ventes à l'export	2 945 619	2 910 177
Ventes locales	9 093 982	10 973 880
Ventes déchets	0	
Ventes carburants et lubrifiants	(5 761 208)	1 540 255
Produits des activités annexes	0	
RRR accordés sur ventes	(3 121 512)	(4 021 778)
Total	372 597 741	419 497 110

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

Autres produits d'exploitation

Les Autres produits d'exploitation présentent au 31 Décembre 2018, un solde de 1 268 892 dinars, contre un solde de 485 108 dinars au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Loyer et revenus des immeubles	423 731	464 273
Ristourne TFP	42 622	
Indemnisation assurance	0	
Produits divers subvention d'investissement	40 000	
Reprise sur provision APE	569 191	
Reprise sur provision congé APE	0	
Produits sur cession d'immobilisations ape	0	
Autres produits d'exploitation	193 347	20 834
Total	1 268 892	485 108

31 Décembre 201

Etats financiers consolidés arrêtés au 31 / 12 / 2018 - UADH

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

17

Achats de marchandises consommés

Note 17 : Achats de marchandises consommés

Les Achats de marchandises consommés présentent au 31 Décembre 2018, un solde de 299 744 815 dinars, contre un solde de 338 338 430 dinars au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Achats de véhicules neufs	189 624 858	287 080 479
Achats de pièces de rechanges	144 584 929	54 849 298
Achats locaux de pièces composantes	0	
Achats étrangers de pièces composantes	2 042 602	
Achats locaux de marchandises	254 928	1 527 781
Achats étrangers de marchandises	0	
Achats lubrifiants et dérivés	1 273 054	1 066 022
RRR obtenus sur achats	(4 103 734)	(5 799 540)
Achats étrangers	0	
Achats locaux	0	
Frais sur achats	0	
Variation des stocks	(33 931 821)	(385 610)
Total	299 744 815	338 338 430

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

18

Achats d'approvisionnements consommés

Note 18 : Achats d'approvisionnements consommés

Les Achats d'approvisionnements consommés présentent au 31 Décembre 2018, un solde de 2 596 258 dinars, contre un solde de 3 117 807 dinars au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Achats de plaques d'immatriculation	0	0
Achats de carburants et lubrifiants	173 020	616 603
Achats de fournitures de bureau	447 095	256 936
Achats de matières et fournitures consommables	235 600	212 708
Eau	75 307	96 384
Electricité & GAZ	819 336	845 598
Achats de petit outillage	384 843	64 026
Achats de prestations de services	382 032	933 009
Autres achats non stockés	218 208	206 455
Transfert de charges	(139 183)	(113 910)
Total	2 596 258	3 117 807

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

19

Note 19 : Charges de personnel

[illegible][illegible]

31 Décembre 201

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

20

Dotations aux amortissements et aux provisions

Note 20 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les Dotations aux amortissements et aux provisions présentent au 31 Décembre 2018, un solde de 23 079 909 dinars, contre un solde de 16 308 021 dinars au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Dotations aux amortissements des Immobilisations Incorporelles	2 197 353	2 256 058
Dotations aux amortissements des Immobilisations Corporelles	6 924 490	6 591 938
Dotations aux provisions pour dépréciation des Immob. Financières	(19 529)	
Dotations aux résorptions des autres actifs non courants	10 326 515	7 405 368
Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	2 752 205	412 958
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	504 223	534 636
Dotations aux provisions pour risques et charges	237 916	483 671
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	0	
Autres Dotations aux provisions	161 310	18 324
Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes clients	0	(512 828)
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	0	(474 587)
Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs courants	0	
Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations financières	4 575	0
Autres Reprises sur provisions	0	
Reprises sur provisions pour risques et charges	0	(407 516)
Total	23 079 909	16 308 021

Désignation	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Achats non stockés de matières et fournitures	0	0
Services extérieurs	4 538 423	2 987 467
Autres services extérieurs	11 874 314	6 838 507
Impôts et taxes	2 034 657	1 816 817
Charges diverses ordinaires	15 013	0
Total	18 462 407	11 642 791

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

22

Charges financières nettes

Note 22 : Charges financières nettes

Les Charges financières nettes présentent au 31 Décembre 2018, un solde de 26 093 806 dinars, contre un solde de 25 087 394 dinars au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Intérêts et agios bancaires	9 609 364	6 987 631
Intérêts des obligations cautionnées	284 549	338 192
Pertes de change	12 042 972	11 042 085
Gains de change	(1 192 676)	(1 295 467)
Intérêts des comptes courants sociétés du groupe	61 608	23 585
Intérêts sur rachat des actions	(121)	
Intérêts des billets de trésorerie	239 573	284 334
Produits financiers	(10 286 201)	(3 587 943)
Intérêts sur financement en devises et crédits mobilisables	3 375 347	4 359 034
Autres charges financières	9 956 915	6 852 600
Intérêts sur emprunts bancaires	2 002 476	
Intérêts sur crédits leasing	0	83 343
Total	26 093 806	25 087 394

Les Produits des placements présentent au 31 Décembre 2018, un solde de 5 795 630 dinars, contre un solde de 7 639 035 dinars au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Revenus des billets de trésorerie	1 812 852	2 746 409
Dividendes	(3 551 047)	10 773
Intérêts des comptes courants des sociétés du groupe	3 709 264	4 591 137
Produits nets sur cessions des titres de participations	0	
Autres produits des placements	3 824 561	290 716
Gains de change pp	0	0
Total	5 795 630	7 639 035

31 Décembre 201

Etats financiers consolidés arrêtés au 31 / 12 / 2018 - UADH

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

24

Autres gains ordinaires

Note 24 : Autres gains ordinaires

Les Autres gains ordinaires présentent au 31 Décembre 2018, un solde de 1 527 255 dinars, contre un solde de 1 245 606 dinars au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Produits nets sur cessions d'immobilisations corporelles	123 462	422 400
Produits nets sur cessions des titres de participations	377 475	75 000
Subvention TFP	57 526	96 519
Reprises sur provisions	0	
QP des subventions d'investissement	90 176	124 045
Autres gains	878 616	527 642
Total	1 527 255	1 245 606

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

Autres pertes ordinaires

Les Autres pertes ordinaires présentent au 31 Décembre 2018, un solde de 1 058 095 dinars, contre un solde de 310 633 dinars au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Pertes sur contrôle CNSS	0	0
Pertes sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	5	70
Pertes sur cession d'immobilisations financières	0	4 334
Redressement fiscal	500	
Autres pertes	1 057 590	306 228
Total	1 058 095	310 633

NOTE 26— ENGAGEMENTS HORS BILAN au 31/12/2018

Engagements hors bilan	Valeur brute du crédit	Encours de l'engagement	Titre	Unité monétaire
a) Garanties personnelles				
Cautionnement / Aval / Autres garanties	—	—		
b) Garanties réelles				
Nantissement				
Nantissement de 1er rang sur 814 333 actions LVI	5 000 000	4 206 374	Amen Bank	UADH
Nantissement sur 1 628 665 actions LVI	10 000 000	10 000 000	Qatar National Bank	UADH
Nantissement sur 815 000 actions LVI	5 000 000	5 000 000	Banque Nationale Agricole	UADH
Nantissement de 1er rang sur 815 000 actions LVI	5 000 000	5 000 000	banque de Tunisie et des Emira	UADH
Hypothèques				
Hypothèque de 1er rang, en pari-passu, sur 3 titres fonciers apportés par LVI/EVI (caution solidaire et hypothécaire) — TF 73592 « Essaada » 561 m², TF 48396 « La Durance » 7 558 m², TF 83387 « Durance II » 237 m² — garantissant le crédit consortial de 25 MDT	25 000 000	24 206 374	QNB / BTE / BNA / Amen Bank	LVI (caution)
Effets escomptés non échus				
Effets escomptés non échus		490 000	Qatar National Bank	UADH
Effets escomptés non échus		800 000	ABC Bank	UADH
Engagements reçus				
Néant				
Engagements réciproques				
Néant				

Mise à jour (note de garanties) : la ligne « Hypothèque » ci-dessus (surlignée) a été ajoutée. Cette sûreté, apportée par la filiale LVI/EVI et non par la holding, garantit le crédit consortial de 25 MDT au même titre que les nantissements d'actions. Elle était omise de la Note 7 antérieure. Encours = 24 206 374 DT (= somme des encours des 4 nantissements).

Note 27 : Evénements postérieurs à la date de clôture de l'exercice.

1 - AURES AUTO

Certains événements ayant lien de causalité directe et prépondérant avec la situation à la date de clôture ont eu postérieurement à la date de clôture de l'exercice,

En effet l'année 2020 a été marquée dans le monde entier par la propagation du virus COVID 19 qui a eu un impact sur le ralentissement des transactions en général et la perturbation du commerce extérieur, de surcroît, les banques n'ont pas procédé aux déblocages des crédits « COVID » autorisés par le ministère des finances, d'où les difficultés financières de la société.

De plus, La société PSA a mis terme d'une façon unilatérale à son contrat avec la société AURES AUTO, cette situation a eu pour effet l'arrêt de l'importation des voitures neuves d'où l'arrêt de l'activité de la société Aurès ayant considéré que cette rupture est abusive a fait recours aux tribunaux de Paris pour entamer une action en justice contre PSA

Par ailleurs, cette situation a eu un impact sur la continuité de l'exploitation, AURES AUTO a fait recours aux procédures de licenciement économiques pour réduire les effectifs du personnel tout en minimisant le coût du licenciement

Aussi, AURES AUTO a entamé des procédures contentieuse contre PSA pour rupture abusive du contrat de représentation commerciale, l'affaire est enrôlée devant le tribunal de commerce de Paris, et AURES AUTO, a pour objectif d'obtenir un jugement condamnant PSA à des dommage et intérêt.

Par ailleurs, AURES AUTO a conclu un accord commercial avec le concessionnaire EXEED, au mois de janvier 2022, toutefois l'entrée effective en exploitation de ce contrat a été reportée à l'année 2025, compte tenu des limitations contractuelles de la présentation commerciale de la marque CITROEN qui s'achève en 2024.

En outre, AURES AUTO, a fait recours aux procédures de redressement judiciaire, en respect des dispositions légales en matière de cessation de paiement, et notamment la loi 95-34 relative au redressement des entreprises en difficultés économiques et les textes subséquents.

Procédures de redressement judiciaire

AURES AUTO a fait recours aux procédures de redressement judiciaire le 30 Juin 2023, le tribunal saisi de la demande a rendu une ordonnance le 19 octobre 2023, décident, après examen des dossiers présentés par la société, l'ouverture des procédures de redressement judiciaire en faveur de la société AURES AUTO conformément à l'article 417 du code de commerce.

L'ouverture des procédures de redressement judiciaire a eu lieu suite à une étude approfondie du tribunal et la tenue de réunions avec le Président Directeur Général de AURES AUTO, le 6 juillet 2023 et le 10 et 12 octobre 2023, ainsi qu'avec le représentant de la Banque Centrale de Tunisie, le 19 octobre 2023.

Le tribunal de première instance de Tunis a ainsi désigné Monsieur Ameer MANSOUR, en tant qu'administrateur judiciaire, chargé d'étudier le plan de redressement présenté par AURES AUTO et de donner son avis là-dessus et de procéder à son amendement, le cas échéant, ainsi que de procéder au contrôle des actes de gestion, tel qu'il ressort de la décision en référence :

نأذن بافتتاح إجراءات التسوية القضائية لفائدة شركة اوراس للسيارة الكائن مقرها وفتح فترة مراقبة لمدة اقصاها تسعة " اشهر وتعيين القاضي السيدة ريم محمد قاضيا مراقبا يعهد اليه بالملف والمتصرف القضائي السيد عامر منصور لدراسة برنامج الإنقاذ المقدم من المؤسسة طالبة التسوية وابداء رايه بشأنه وتعديله عند الاقتضاء كمراقبة اعمال التصرف على ان يقدم في ظرف شهرين تقريرا اوليا حول الوضع الاقتصادي والمالي والاجتماعي للمؤسسة وتقريراً في جرد مكاسبها وتقييمها كما "عليه ان يدلي بنتيجة اعماله النهائية للقاضي المراقب في اجل اقصاه اربعة اشهر من تاريخ صدور هذا القرار

Dans ce contexte, et suite à la présentation d'un plan de redressement par notre société, la chambre de conseil au Tribunal de première instance de Tunis, a décidé de soumettre ce plan aux créanciers de AURES AUTO, afin de pouvoir statuer sur sa viabilité,

منطوق الحكم التحضيري الصادر عن حجرة الشورى بتاريخ 5 ديسمبر 2024، " حل المفاوضة وتأخير القضية لجلسة يوم 26 ديسمبر 2024، لمطالبة المتصرف القضائي السيد عامر منصور بإبداء رايه بخصوص برنامج الإنقاذ المقترح من قبل طالبة التسوية وتحرير تقرير يبين فيه مدى إمكانية تطبيقه بالنظر للوضع المالي للمؤسسة وانهاء تقرير للقاضي المراقب السيدة نسرين بن خديم للقيام بالجلسات اللازمة مع الدائنين".

Dès lors, La mission confiée à l'administrateur judiciaire étant circonscrite comme il a été exposé, ce dernier ne pourrait se substituer aux organes de gestion et de délibération de la société, en l'occurrence le conseil d'administration et la direction générale de la société devrait continuer à fonctionner régulièrement, a fin d'entériner les procédures mis en œuvre par la direction générale et de convoquer les assemblée générale des actionnaires pour approuver les décisions du conseil d'administration.

Actions entreprises par la direction générale pour la mise en œuvre du plan de

Le plan de redressement a été mise en place sur la base d'une étude de marché et d'un plan de relance de l'activité ainsi que les résultats à atteindre par la fourniture et la vente de voitures à court, moyen et long termes, les services après-vente, la vente de pièces détachées et les moyens à mettre en place afin d'atteindre les objectifs escomptés du plan de remboursement.

Le plan de redressement se base sur le contrat de présentation commerciale de la marque FARIZON et deux autres marques chinoises qui vont être dévoilées prochainement, le recours aux financements dont les accords de principe ont été produits, ainsi que la cession des actifs hors exploitation et la production d'un plan de remboursement des dettes

Le plan de remboursement des dettes a été amendé conformément aux suggestions des créanciers et en fonction de l'évolution du contexte législatif en vigueur, à la date de l'arrêté des états financiers, il n'y pas encore de jugement d'homologation du plan de redressement par la chambre de conseil, bien qu'il ait obtenu l'accord de la majorité des créanciers.

Le commissaire aux comptes a attiré l'attention sur le fait que la société encoure un risque significatif quant à sa continuité d'exploitation.
A cet effet, et en date du 01/07/2021 le commissaire aux comptes de la société a adressé à la direction générale une lettre d'éclaircissement sur la continuité de l'exploitation conformément à l'article 420 du code de commerce, En date du 23 juillet 2021 la société a répondu qu'un plan de restructuration est en cours de préparation.
Les procédures de règlements judiciaires n'ont pas abouti à l'adoption d'un plan de redressement en premier ressort, le dossier est en cours de jugement à la cour d'appel de Nabeul

3 - ECONOMIC AUTO

La société a fait recours aux procédures de redressement judiciaire, le tribunal saisi de la demande a rendu une ordonnance le 16 novembre 2023, décident, après examen des dossiers présentés par la société, l'ouverture des procédures de redressement judiciaire en faveur de la société ECONOMIC AUTO conformément à l'article 417 du code de commerce.

L'ouverture des procédures de redressement judiciaire a eu lieu suite à une étude approfondie du tribunal et la tenue de réunions avec le Président Directeur Général de ECONOMIC AUTO,

Une mission circonstanciée a été confiée à l'administrateur judiciaire afin de valider le plan de redressement, ce dernier ne pourrait se substituer aux organes de gestion et de délibération de la société, en l'occurrence le conseil d'administration et la direction générale de la société devrait continuer à fonctionner régulièrement, afin d'entériner les procédures mises en œuvre par la direction générale et de convoquer les assemblée générale des actionnaires pour approuver les décisions du conseil d'administration.

**Groupe Universal Auto Distributors Holding
Rapport des commissaires aux comptes
Etats financiers consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2018**

Messieurs les actionnaires du Groupe Universal Auto Distributors Holding,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 05 Juin 2026, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du Groupe Universal Auto Distributors Holding (le « groupe »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir des capitaux propres – part du groupe de 53 160 094 dinars, y compris le résultat déficitaire de l'exercice - part du groupe s'élevant à (20 378 152) dinars.

À notre avis, à l'exception de ce qui a été décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », les Etats Financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

- Le groupe UADH détient un écart d'acquisition sur la société LVI d'un montant net au 31 décembre 2018 de 12 343 071 dinars. En l'absence d'un rapport d'évaluation du groupe LVI, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier la valeur recouvrable de cet écart d'acquisition.
- Au 31 décembre 2018, la société Economic Auto n'a pas pris en considération l'augmentation de capital de 20 000 actions réservée à la société CIL dans ses comptes en raison d'une action en annulation engagée et dont le sort final n'est pas encore décidé.
- La société Aures Auto a procédé en 2017 à la répartition de la perte de change, résultant de la forte dépréciation du Dinars, sur une durée de 3 ans. Au 31/12/2017, le solde non amorti des pertes de change reporté s'élève à 2 592 492 dinars. En 2018, la société a comptabilisé en charges à répartir les factures d'Afreximbank pour le montant de 1 244 555 dinars et la perte de change réalisée de 2018 pour

le montant de 4 770 754 dinars. Le total des charges a été réparti sur 3 ans. Le total non amorti des charges à répartir au 31 décembre 2018 s'élève à 5 306 452 dinars.

- La société « Economic Auto –SA » a procédé à la répartition de la perte de change, résultant de la forte dépréciation du Dinars relative aux exercices 2016, 2017 et 2018, sur une durée de 3 ans. Au 31 Décembre 2018, le solde non amorti des pertes de change reportées s'élève à 5 130 Mille Dinars.

- Les immobilisations de la société « Aures Auto- SA », dont la valeur nette s'élève au 31 décembre 2018 à 51 320 380 dinars, n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique conformément aux exigences de l'article 8 et suivants du code de commerce et 17 de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

- Les immobilisations de la société « UADH », dont la valeur nette s'élève au 31 décembre 2018 à 328 714 dinars, n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique conformément aux exigences de l'article 8 et suivants du code de commerce et 17 de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises. De plus, nous n'avons pas reçu un état détaillé des immobilisations à la date de clôture.

- Nous n'avons pas reçu des réponses à nos demandes d'informations adressées aux banques des sociétés UADH. Cette situation a pour effet de limiter l'étendue de nos investigations.

3. Observations

3.1 Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur la note 9 aux états financiers relative aux événements postérieurs à la date de clôture :

- L'année 2020 a été marquée dans le monde entier par la propagation du virus COVID 19 qui a eu un impact sur le ralentissement des transactions en général et la perturbation du commerce extérieur, de surcroît, les banques n'ont pas procédé aux déblocages des crédits « COVID » autorisés par le ministère des finances, d'où les difficultés financières de la société.

- Les comptes des sociétés du groupe ont été arrêtés avec un grand retard en raison de la perte des bases d'informations comptables et de gestion à la suite d'une cyberattaque subie par les serveurs dédiés au groupe en 2021, certaines sociétés ont dû déplacer et reprendre leur comptabilité sur d'autres systèmes,

- Au cours du mois de janvier 2021 la société PSA a mis terme d'une façon unilatérale à ses contrats avec les sociétés AURES AUTO et AURES GROS, ce qui a eu pour effet l'arrêt de l'importation des voitures neuves et des pièces de rechange, et pratiquement l'arrêt des activités de ces sociétés depuis cette date. Ayant considéré cette rupture abusive, ces sociétés ont entamé des actions en justice contre PSA en faisant recours aux tribunaux de Paris et de Tunis pour réparation des préjudices subis. L'arrêt de l'importation des voitures neuves a eu un impact sur la continuité de l'activité de la société AURES AUTO qui a dû faire recours aux procédures de licenciement économiques du personnel et en juin 2023, la société a fait recours aux procédures de redressement judiciaire en respect des dispositions légales en matière de cessation de paiement, notamment la loi 95-34 relative au redressement des entreprises en difficultés économiques.

- Suite à l'arrêt des financements des importations des voitures, la société Economic Auto a dû arrêter son activité à partir de juin 2021. La société a fait recours aux procédures de redressement judiciaire, le tribunal saisi de la demande a rendu une ordonnance le 16 novembre 2023, décidant, après examen des dossiers présentés par la société, l'ouverture des procédures de redressement judiciaire en faveur de la société Economic Auto conformément à l'article 417 du code de commerce. L'ouverture

des procédures de redressement judiciaire a eu lieu suite à une étude approfondie du tribunal et la tenue de réunions avec le Président Directeur Général de Economic Auto. Une mission circonscrite a été confiée à l'administrateur judiciaire afin de valider le plan de redressement, ce dernier ne pourrait se substituer aux organes de gestion et de délibération de la société, en l'occurrence le conseil d'administration et la direction générale de la société devrait continuer à fonctionner régulièrement, afin d'entériner les procédures mis en œuvre par la direction générale et de convoquer les assemblée générale des actionnaires pour approuver les décisions du conseil d'administration.

- Le commissaire aux comptes de la société Gif Filter a attiré l'attention sur le fait que la société encoure un risque significatif quant à sa continuité d'exploitation. A cet effet, et en date du 01/07/2021 le commissaire aux comptes de la société a adressé à la direction générale une lettre d'éclaircissement sur la continuité de l'exploitation conformément à l'article 420 du code de commerce, En date du 23 juillet 2021 la société a répondu qu'un plan de restructuration est en cours de préparation. Les procédures de règlements judiciaires n'ont pas abouti à l'adoption d'un plan de redressement en premier ressort, le dossier est en cours de jugement à la cour d'appel de Nabeul.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces situations.

3-2 Nous attirons l'attention qu'au 31 décembre 2018, la société « UADH » détient 99,99 % du capital de la société « Aures Auto-SA » qui de son côté détient 755 actions de cette dernière. Cette situation constitue un cas de participation croisée qui n'est pas en conformité avec les dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, qui stipule qu'une société par actions ne peut posséder d'actions d'une autre société par actions si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à dix pour cent.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

4-1 Evaluation de la continuité d'exploitation de la société

➤ Risque identifié

Comme indiqué au niveau des paragraphes d'observations du présent rapport, plusieurs événements survenus postérieurement à la date de clôture ont significativement affecté la situation financière et la continuité d'exploitation de certaines filiales du groupe : la résiliation unilatérale, en janvier 2021, des contrats conclus avec la société PSA a entraîné l'arrêt de l'importation des véhicules neufs et des pièces de rechange par les sociétés Aures Auto et Aures Gros, conduisant la société Aures Auto à recourir, en juin 2023, à une procédure de redressement judiciaire. De même, la société Economic Auto a cessé son activité à partir de juin 2021 et a engagé, le 17 novembre 2023, une procédure de redressement judiciaire. La société Gif Filter est aussi en cours de procédure de redressement judiciaire. La pandémie de COVID-19 ainsi que la cyberattaque survenue en 2021 sur les serveurs du groupe ont par ailleurs accentué ces difficultés.

Ces événements font peser une incertitude significative sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation.

Compte tenu de l'importance de ces sociétés au regard des états financiers pris dans leur ensemble et du degré de jugement significatif requis pour apprécier l'incidence de ces événements sur l'évaluation des actifs concernés et sur la continuité d'exploitation du groupe, nous avons considéré ce point comme une question clé de l'audit.

➤ **Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque**

Dans le cadre de notre audit, nos procédures en réponse à ce risque ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de redressement judiciaire engagées par les sociétés Aures Auto, Economic Auto et Gif Filter et apprécier leur incidence sur la situation financière de ces sociétés ;
- Examiner la correspondance échangée avec les organes de direction et les conseils juridiques du groupe relative au litige avec la société PSA ainsi qu'aux procédures judiciaires en cours ;
- Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction pour l'évaluation des titres de participation et des créances sur les sociétés du groupe compte tenu de ces événements ;
- Analyser les plans d'action envisagés par la Direction pour faire face à ces difficultés, notamment les actions en justice engagées contre PSA et le soutien financier apporté aux filiales concernées ; et
- Vérifier le caractère approprié des informations données dans les notes annexes aux états financiers au sujet de ces incertitudes et de leur incidence sur la continuité d'exploitation.

4-2 Test de dépréciation du goodwill

➤ **Risque identifié**

Au 31 décembre 2018, un écart d'acquisition sur les sociétés LVI et Trucks Gros d'un montant de 20 571 785 dinars en valeur brute est comptabilisé à l'actif du Groupe Universal Auto Distributors Holding.

La valeur comptable nette de ce goodwill s'élève au 31 décembre 2018 à 12 343 073 dinars.

Nous avons considéré que la valeur de l'écart d'acquisition est un point clé d'audit en raison de son importance significative dans les comptes du groupe et de l'utilisation d'hypothèses et estimations afin d'apprécier leur valeur recouvrable.

➤ **Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque :**

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Rapprocher les données composant la valeur comptable de l'écart d'acquisition testé avec les comptes consolidés ;
- Challenger, si existe, le rapport d'évaluation de Groupe LVI élaboré par un expert indépendant au regard des méthodes d'évaluation généralement admises ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés.

5. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers Consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers Consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers Consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers Consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers Consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers Consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers Consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Tunis, le 16 juillet 2026
Les Co-commissaires aux comptes

Horwath ACF
Noureddine Ben Arbia



Global Financial Audit & Consulting
Hatem Ben Neji



Avis des sociétés

Etats Financiers

Universal Auto Distributors Holding

Siège Social : Immeuble Equinox 1^{er} étage bloc « A », les Berges du Lac II Tunis 1053

La société Universal Auto Distributors Holding public ci-dessous ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2019, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 21 Juillet 2026. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M. Nouredine BEN ARBIA (HORWATH ACF) et M Hatem BEN NEJI (Global Financial Audit & Consulting).

BILAN (Montants en dinars)

ACTIFS	Note	31/12/2019	31/12/2018
ACTIFS NON COURANTS			
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Immobilisations incorporelles		26 882	26 882
Amortissement des immobilisations incorporelles		-19 415	-10 454
Immobilisations incorporelles en cours		0	0
Total des immobilisations incorporelles	N° 4-1	7 467	16 428
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Immobilisations corporelles		401 806	401 806
Amortissement des immobilisations corporelles		-175 253	-89 520
Immobilisations corporelles en cours		0	0
Total des immobilisations corporelles	N° 4-2	226 553	312 286
<i>Immobilisations financières</i>			
Immobilisations financières		84 852 352	82 968 129
Provisions sur immobilisations financières		0	-6 028
Total des immobilisations financières	N° 4-3	84 852 352	82 962 102
Autres actifs non courants	N° 4-4	0	0
Total des autres actifs non courants		0	0
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		85 086 372	83 290 816
ACTIFS COURANTS			
Autres actifs courants	N° 4-5	13 724 215	14 369 397
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		0	0
Placements et autres actifs financiers	N° 4-6	19 300 000	19 257 049
Provisions pour dépréciation des autres actifs financiers		0	0
Liquidités et équivalents de liquidités	N° 4-7	92 747	272 538
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		33 116 962	33 898 983
TOTAL DES ACTIFS		118 203 334	117 189 799

BILAN (Montants en dinars)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Note	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES			
Capital Social		36 953 847	36 953 847
Réserve légale		1 373 140	1 373 140
Prime d'émission		33 846 159	33 846 159
Résultats reportés		6 470 254	6 470 254
Résultat en instance d'affectation		5 468 724	
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		84 112 123	78 643 399
Résultat de l'exercice		-193 037	5 468 724
Total des capitaux propres avant affectation	N° 4-8	83 919 086	84 112 123
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	N° 4-9	10 787 596	15 233 443
Provision pour risques et charges		0	0
Total des passifs non courants		10 787 596	15 233 443
Passifs courants			
Fournisseurs & comptes rattachés	N° 4-10	120 582	255 594
Autres passifs courants	N° 4-11	4 522 742	3 549 606
Concours bancaires et autres passifs financiers	N° 4-12	18 853 328	14 039 034
Total des passifs courants		23 496 652	17 844 234
TOTAL DES PASSIFS		34 284 248	33 077 676
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		118 203 334	117 189 799

ETAT DE RESULTAT (Montants en dinars)

<i>Désignation</i>	<i>Note</i>	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	N° 5-1	1 049 879,850	5 601 605
Autres produits d'exploitation		0	0
Production immobilisé		0	0
Total des produits d'exploitation		1 049 880	5 601 605
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours		0	0
Achats de marchandises consommés		0	0
Achats d'approvisionnements consommés		0	2 977
Charges de personnel	N° 5-2	165 166	121 110
Dotations aux amortissements et aux provisions	N° 5-3	94 694	97 865
Autres charges d'exploitation	N° 5-4	451 413	433 199
Total des charges d'exploitation		711 273	655 152
RESULTAT D'EXPLOITATION		338 607	4 946 453
Charges financières nettes	N° 5-5	-3 555 355	-2 727 436
Produits des placements	N° 5-6	3 025 858	3 262 354
Autres gains ordinaires		158	136
Autres pertes ordinaires		-5	-1 379
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		-190 737	5 480 127
Impôt sur les sociétés	N° 5-7	-2 100	-11 203
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		-192 837	5 468 924
Eléments extraordinaires		-200	-200
RESULTAT NET		-193 037	5 468 724

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE (Montants en dinars)

<i>Désignation</i>	<i>Note</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		-193 037	5 468 724
Ajustement pour :			
▪ Amortissements, résorptions et provisions		94 694	97 865
▪ Variations des :			
- Stocks		0	0
- Créances		0	0
- Autres actifs courants	N° 6-1	645 182	-1 299 930
- Fournisseurs et comptes rattachés	N° 6-1	-135 011	-78 926
- Autres passifs courants	N° 6-1	973 136	-2 089 704
- Autres passifs financiers	N° 6-1	158 824	-1 651 969
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		1 543 789	446 060
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		0	-216 234
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0	0
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-1 919 743	
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		29 492	823 578
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-1 890 251	607 343
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		0	-9 345 471
Encaissement dividendes		0	457 230
Augmentation de capital		0	0
Encaissements provenant des emprunts bancaires		4 400 000	440 000
Remboursements des emprunts bancaires		-2 524 234	-1 666 667
Encaissements provenant des crédits leasing		0	262 060
Remboursements des crédits leasing		-195 450	-94 289
Encaissements provenant de la cession des placements à court terme		2 207 049	6 850 000
Décassements provenant de l'acquisition des placements à court terme		-2 257 049	-2 200 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		1 630 316	-5 297 138
VARIATION DE TRESORERIE		1 283 853	-4 243 735
Trésorerie au début de l'exercice		-3 823 746	419 989
Trésorerie à la fin de l'exercice	N° 6-2	-2 539 892	-3 823 746

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

ARRETES AU 30 Décembre 2019

PRODUITS	MONTANT	CHARGES	MONTANT	SOLDES	31-déc-19
Revenus	1 049 880	Production déstockée	0		
Autres produits d'exploitations	0				
Production Immobilisée	0				
Total	1 049 880	Total	0	Production	1 049 880
Production	1 049 880	Achats consommés	0	Marge sur cout matières	1 049 880
Marges sur coût matières	1 049 880				
Subventions d'exploitations	0	Autres charges Externes	443 885		
Total	1 049 880	Total	443 885	Valeur Ajoutée brute	605 994
Valeur Ajoutée Brute	605 994	Impôts et taxes	7 527		
		Charges de personnel	165 166		
Total	605 994	Total	172 693	Excédent brute d'exploitation	433 301
Autres produits ordinaires	158	Excédent brute d'exploitation	433 301		
Produits financiers	3 025 858	Charges financières	-3 555 355		
		Dotations aux Amortissement et aux Provisions ordinaires	-94 694		
		Autres pertes ordinaires	-5		
Total	3 026 016	Total	-3 216 753	Résultat des activités ordinaires avant impôt	-190 737
Résultat des activités ordinaires avant impôt	-190 737	Impot sur le résultat ordinaire	2 100	Résultat net de l'exercice	-192 837
Gains extraordinaires	0	Pertes extraordinaires	200		
Effet positif des modifications comptables	0	Effet négatif des modifications comptables	0		
		Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables	0		
Total	0	Total	200	Résultat net après modifications comptables	-193 037

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE 1 : D'ORDRE GENERAL

1-1. Présentation de la société

La société « Universal Auto Distribution Holding » « UADH – SA » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 05 juillet 2013.

Le capital social s'élève à 36 953 847 dinars divisés en 36 953 847 actions d'une valeur de 1 dinar totalement libérée.

La société a pour objet :

- La détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés ;
- Le contrôle et la direction d'autres sociétés ;
- La participation sous toutes ses formes, y compris la fusion par voie d'apport, de souscription ou de toute autre manière dans toutes entreprises, sociétés ou syndicats, consortiums, associations en participation ou autres, créés ou à créer ;
- Et, plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ainsi défini ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

1-2. Présentation des états financiers

Les états financiers de la société « Universal Auto Distribution Holding », arrêtés au 31/12/2019, sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière, à savoir : l'intelligibilité, la pertinence, la fiabilité et la comparabilité.

Le bilan fournit l'information sur la situation financière de la société et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations. Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs. La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

L'état de résultat fournit les renseignements sur la performance de la société. La méthode de présentation retenue est celle autorisée qui consiste à classer les produits et les charges en fonction de leur nature.

L'état des flux de trésorerie renseigne sur la manière avec laquelle la société a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité. Les flux de trésorerie sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée).

Les notes aux états financiers comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurant au bilan, à l'état de résultat et à l'état des flux de trésorerie ainsi que les informations supplémentaires utiles

aux utilisateurs. Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence des états financiers.

1-3. Respect des normes comptables tunisiennes

Les états financiers de la société « Universal Auto Distribution Holding », arrêtés au 31/12/2019, sont exprimés en dinars tunisiens et sont établis et présentés en respect des recommandations des normes comptables tunisiennes en vigueur. Aucune divergence significative n'existe entre les normes comptables tunisiennes et les principes comptables retenus par la société pour l'élaboration de ses états.

1-4. Bases de mesure et principes comptables appliqués

Pour l'élaboration de ses états financiers, au 31/12/2019, la société a retenu comme base d'évaluation le modèle comptable reposant sur le coût historique. Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et notamment :

- la convention de l'entité
- la convention de l'unité monétaire
- la convention de la périodicité
- la convention de réalisation du revenu
- la convention de rattachement des charges aux produits
- la convention de l'objectivité
- la convention de la permanence des méthodes
- la convention de l'information complète
- la convention de prudence
- la convention de l'importance relative
- la convention de la prééminence du fond sur la forme

Les principes comptables particuliers sont divulgués pour chaque poste significatif des éléments des états financiers dans les notes correspondantes.

NOTE 2 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

3-1. Placements

Un placement est classé à long terme lorsqu'il est détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un

contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement est classé à court terme lorsque l'entreprise n'a pas l'intention de le conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

À la date de clôture, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. La valeur d'usage est déterminée en tenant compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

À la date de clôture, les placements à court terme sont évalués à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

3-2. Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

Note n° 4-1 : Les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'élèvent au 31/12/2019 à 7 467 dinars contre 16 428 au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Logiciel à statut juridique particulier	26 882	26 882
TOTAL BRUT	26 882	26 882
Amortissement des immobilisations incorporelles	-19 415	-10 454
TOTAL NET	7 467	16 428

Note n° 4-2 : Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'élèvent au 31/12/2019 à 226 553 dinars contre 312 286 au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Installation générale agencement aménagement divers	5 912	5 912
Equipement de bureau	4 521	4 521
Matériel informatique à statut juridique particulier	48 117	48 117
Matériel de transport à statut juridique particulier	343 256	343 256
TOTAL BRUT	401 806	401 806
Amortissement des immobilisations corporelles	-175 253	-89 520
TOTAL NET	226 553	312 286

Note n° 4-3 : Les immobilisations financières

Les immobilisations financières s'élèvent au 31/12/2019 à un solde brut de 84 852 352 dinars contre 82 968 129 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Notes
Titres de participation	70 655 583	70 655 583	Note n° 4-3-1
Dépôt et cautionnement	0	35 520	
Prêt à long terme	14 196 769	12 277 026	Note n° 4-3-2
TOTAL	84 852 352	82 968 129	

Note n° 4-3-1 : Les titres de participation

Les titres de participation s'élèvent au 31/12/2019 à 70 655 583 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	Pourcentage de détention	Nombre de titres	Valeur	Provision
AURES AUTO	100,00%	1 399 940	6 999 700	-
ECONOMIC AUTO	99,91%	69 940	18 883 800	-
AURES GROS	0,07%	600	21 000	-
MAZDA DETAILS	0,20%	100	3 000	-
LOUKIL VEHICULES INDUSTRIELS - LVI	99,99%	6 999 199	42 975 082	-
TRUCKS GROS	0,04%	2	23 176	-
UNITED AFRICAN AUTO INDUSTRIES - UAAI	99,99%	699 930	6 999 300	-
VERSEMENT A EFFECTUER SUR TITRES NON LIBERES UAAI			-5 249 475	-
TOTAL			70 655 583	-

Note n° 4-3-2 : Les prêts à long terme

Les prêts à long terme s'élèvent au 31/12/2019 à 14 196 769 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
LIG	12 706 648	10 786 905
ECONOMIC AUTO	1 490 121	1 490 121
TOTAL	14 196 769	12 277 026

Note n° 4-5 : Autres actifs courants

Les Autres actifs courants s'élèvent au 31/12/2019 à 13 724 215 dinars contre 14 369 397 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	
Fournisseur avances & acomptes	2 500	2 500	
Etat impôts et taxes	1 531 925	1 253 689	Note n° 4-5-2
Crédit de TVA à reporter	584 279	557 888	
TVA déductible	0	0	
TVA à régulariser	4 419	9 417	
Comptes des sociétés du groupe	382 069	450 253	Note n° 4-5-1
Autres débiteurs divers	23 265	2 061	
Produits à recevoir	10 988 528	12 033 929	
Charges constatées d'avance	207 230	59 661	
TOTAL	13 724 215	14 369 397	

Note n° 4-5-1 : Comptes sociétés du Groupe

Les Comptes sociétés du Groupe s'élèvent au 31/12/2019 à 382 069 dinars contre 7 381 188 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
LOUKIL MANAGEMENT CONSEIL - LMC	0	253
MIG	250 000	250 000
SQDEX	132 069	200 000
LOUKIL INVESTMENT GROUP - LIG	0	6 930 935
TOTAL	382 069	7 381 188

Note n° 4-5-2 : Etat impôts et taxes

Les Etat impôts et taxes s'élèvent au 31/12/2019 à 1 528 866 dinars contre 1 253 689 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Retenues à la source	552 578	647 077
Report IS	974 232	606 611
TVA déductibles	2 056	0
TOTAL	1 528 866	1 253 689

Note n° 4-6 : Placements et autres actifs financiers

Les Placements et autres actifs financiers s'élèvent au 31/12/2019 à 19 300 000 dinars contre 19 257 049 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	
Placement SICAV ALIHFADH	0	7 049	
Placements courants	19 300 000	19 250 000	Note n° 4-6-1
TOTAL	19 300 000	19 257 049	

Note n° 4-6-1 : Placements courants

Les Placements courants s'élèvent au 31/12/2019 à 19 300 000 dinars contre 19 257 049 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	
Billets de trésorerie	19 300 000	17 050 000	
Placements TSI	0	2 200 000	
Placement SICAV ALIHFADH	0	7 049	
TOTAL	19 300 000	19 257 049	

Note n° 4-7 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les Liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31/12/2019 à 92 747 dinars contre 272 538 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	
Chèques à l'encaissement	0	0	
Comptes chez intermédiaires en bourse	-4	1 187	
Caisse	99	99	
Banques	92 653	271 253	Note n° 4-7-1
Effets à l'escompte	0	0	
TOTAL	92 747	272 538	

Note n° 4-7-1 : Banques

Les Banques s'élèvent au 31/12/2019 à 92 653 dinars contre 271 253 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	
BTE	0	579	
BNA	0	0	
ATTIJARI	0	154 859	
ATB	0	74	
BH	0	107 020	
QNB	83 896	0	
BLOCAGE	8 757	8 722	
TOTAL	92 653	271 253	

Note n° 4-8 : Capitaux Propres

Les Capitaux Propres s'élèvent au 31/12/2019 à 83 919 086 dinars contre 84 112 123 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Capital social	36 953 847	36 953 847
Prime d'émission	33 846 159	33 846 159
Réserve légale	1 373 140	1 373 140
Résultats reportés	6 470 254	6 470 254
Résultat en instance d'affectation	5 468 724	
Résultat de l'exercice	-193 037	5 468 724
TOTAL	83 919 086	84 112 123

La structure du capital social, au 31/12/2019, se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Capital souscrit	% de détention	% de détention
LOUKILINVESTMENT GROUP - LIG	26 691 222	26 691 222	72,23%	72,23%
Mr Mohamed LOUKIL	50	50	0,0001%	0,0001%
Mme Zohra LOUKIL	50	50	0,0001%	0,0001%
Mr Bassem LOUKIL	50	50	0,0001%	0,0001%
Mr Walid LOUKIL	50	50	0,0001%	0,0001%
Mme Zeineb LOUKIL	50	50	0,0001%	0,0001%
Mme Thouraya LOUKIL	50	50	0,0001%	0,0001%
Autres actionnaires (Public)	10 262 325	10 262 325	27,77%	27,77%
TOTAL	36 953 847	36 953 847	100%	100%

Le tableau de variations des capitaux propres se présente comme suit :

Note n° 4-9 : Emprunts

Les Emprunts s'élèvent au 31/12/2019 à 10 787 596 dinars contre 15 233 443 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts bancaires	10 622 488	14 957 982
Crédits leasing	165 108	275 461
TOTAL	10 787 596	15 233 443

Note n° 4-9-1 : Emprunts à long terme

Le détail des emprunts à long terme se présente dans le tableau suivant :

Note n° 4-10 : Fournisseurs & comptes rattachés

Les Fournisseurs & comptes rattachés s'élèvent au 31/12/2019 à 120 582 dinars contre 255 594 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Fournisseurs	120 582	234 974
Autres fournisseurs	0	0
Fournisseurs - Effets à payer	0	20 620
TOTAL	120 582	255 594

Note n° 4-11 : Autres passifs courants

Les Autres passifs courants s'élèvent au 31/12/2019 à 4 522 742 dinars contre 3 549 606 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Recette des finances	231 783	239 755
Personnel rémunérations dues	26 604	18 862
Organismes sociaux (CNSS et autres)	24 695	18 567
Comptes des sociétés du groupe	1 934 949	1 821 705
Comptes courants actionnaires	486 179	468 308
Actionnaires dividendes à payer	0	0
Autres comptes créditeurs	32 838	24 901
Charges à payer	1 591 283	820 588
Produits constatés d'avance	172 228	136 919
Traite à payer	22 183	0
TOTAL	4 522 742	3 549 606

Note n° 4-12 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les Concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31/12/2019 à 18 853 328 dinars contre 14 039 034 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Échéance à moins d'un an sur emprunts	9 392 986	7 581 726
Échéance à moins d'un an sur crédits leasing	494 396	579 493
Immobilisation créance	0	0
Crédits à court terme	4 400 000	0
Intérêts courus	1 483 308	1 324 484
Billets de trésorerie	450 000	450 000
Concours bancaires	2 632 638	4 103 331
TOTAL	18 853 328	14 039 034

Note n° 4-12-1

Note n° 4-7-1 : Concours bancaires

Les Concours bancaires s'élèvent au 31/12/2019 à 2 632 638 dinars contre 4 103 331 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
AMEN BANK CHARGUIA	1 221 381	547 247
ATB	0	0
BT	5 657	5 468
BH	49 678	0
STUSID	1 240 078	2 270 398
BTE	43	0
QNB	0	1 279 810
BNA	2 889	407
ATTIJARI	54 194	0
ATB	58 717	0
TOTAL	2 632 638	4 103 331

Note n° 5-1 : Revenus

Les Revenus s'élèvent au 31/12/2019 à un solde nul contre 5 601 605 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Dividendes	1 049 880	5 601 605
TOTAL	1 049 880	5 601 605

Note n° 5-2 : Charge de personnel

Les Charge de personnel s'élèvent au 31/12/2019 à 165 166 dinars contre 121 110 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Salaires bruts	125 753	88 754
Charges sociales	21 375	15 086
Autres charges sociales	10 416	8 242
Provisions pour congés à payer	7 622	9 028
Autres provisions	0	0
TOTAL	165 166	121 110

Note n° 5-3 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les Dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31/12/2019 à 94 694 dinars contre 97 865 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	8 961	8 961
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	85 733	82 877
Dotations aux résorptions des frais préliminaires	0	0
Dotations aux résorptions des charges à répartir	0	0
Provisions pour risques & charges	0	6 028
TOTAL	94 694	97 865

Note n° 5-4 : Autres charges d'exploitation

Les Autres charges d'exploitation s'élèvent au 31/12/2019 à 451 413 dinars contre 433 199 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Achat de fourniture	129	0
Locations	0	128 342
Primes d'assurance	20 604	6 223
Entretien et réparations	877	207
<i>Services extérieurs</i>	<i>21 610</i>	<i>134 772</i>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	184 099	115 977
Commissions	60 597	47 596
Publicité, publication et relations publiques	41 836	55 354
Voyages et déplacements	5 546	1 376
Frais de télécommunication et Frais postaux	1 017	1 060
Commissions bancaires	73 915	16 520
Réceptions	2 765	2 430
Jetons de présence	52 500	52 500
Frais sur effets	0	0
<i>Autres services extérieurs</i>	<i>422 276</i>	<i>292 813</i>
TFP	2 515	1 775
FOPROLOS	1 257	888
Taxes sur les véhicules	1 040	1 000
Droits de timbre et enregistrement	295	1 391
Pénalités de retard	2 344	556
Autres droits et taxes	76	6
<i>Impôts et taxes</i>	<i>7 527</i>	<i>5 615</i>
TOTAL	451 413	433 199

Note n° 5-1 : Revenus

Les Revenus s'élèvent au 31/12/2019 à un solde nul contre 5 601 605 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Dividendes	1 049 880	5 601 605
TOTAL	1 049 880	5 601 605

Note n° 5-2 : Charge de personnel

Les Charge de personnel s'élèvent au 31/12/2019 à 165 166 dinars contre 121 110 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Salaires bruts	125 753	88 754
Charges sociales	21 375	15 086
Autres charges sociales	10 416	8 242
Provisions pour congés à payer	7 622	9 028
Autres provisions	0	0
TOTAL	165 166	121 110

Note n° 5-3 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les Dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31/12/2019 à 94 694 dinars contre 97 865 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	8 961	8 961
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	85 733	82 877
Dotations aux résorptions des frais préliminaires	0	0
Dotations aux résorptions des charges à répartir	0	0
Provisions pour risques & charges	0	6 028
TOTAL	94 694	97 865

Note n° 5-4 : Autres charges d'exploitation

Les Autres charges d'exploitation s'élèvent au 31/12/2019 à 451 413 dinars contre 433 199 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Achat de fourniture	129	0
Locations	0	128 342
Primes d'assurance	20 604	6 223
Entretien et réparations	877	207
<i>Services extérieurs</i>	<i>21 610</i>	<i>134 772</i>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	184 099	115 977
Commissions	60 597	47 596
Publicité, publication et relations publiques	41 836	55 354
Voyages et déplacements	5 546	1 376
Frais de télécommunication et Frais postaux	1 017	1 060
Commissions bancaires	73 915	16 520
Réceptions	2 765	2 430
Jetons de présence	52 500	52 500
Frais sur effets	0	0
<i>Autres services extérieurs</i>	<i>422 276</i>	<i>292 813</i>
TFP	2 515	1 775
FOPROLOS	1 257	888
Taxes sur les véhicules	1 040	1 000
Droits de timbre et enregistrement	295	1 391
Pénalités de retard	2 344	556
Autres droits et taxes	76	6
<i>Impôts et taxes</i>	<i>7 527</i>	<i>5 615</i>
TOTAL	451 413	433 199

Note n° 5-5 : Charges financières nettes

Les Charges financières nettes s'élèvent au 31/12/2019 à 3 555 355 dinars contre 2 727 436 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts des emprunts et dettes	2 630 091	2 414 364
Intérêts des comptes courants	0	1 608
Intérêts sur prêts	267 100	142 450
Intérêts sur billets de trésorerie	42 487	59 964
Intérêts sur crédits leasing	24 899	32 402
Intérêts et agios sur escomptes commerciaux	590 778	76 769
Moins value latente sur titres SICAV	0	-121
Autres	0	0
Produits financiers	0	0
Intérêts sur comptes à terme	0	0
TOTAL	3 555 355	2 727 436

Note n°5-6 : Produits des placements

Les Produits des placements s'élèvent au 31/12/2019 à 3 025 858 dinars contre 3 262 354 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Produits des placements bancaires	0	149 433
Intérêts sur prêts accordés	1 446 652	1 771 412
Revenus des billets de trésorerie	1 579 102	1 340 305
Produits des placements courants	104	1 204
Intérêts de retard sur les billets de trésorerie	0	0
TOTAL	3 025 858	3 262 354

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AU 31/12/2019

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Valeurs brutes					Amortissements						VCN
	Au 31.12.2018	Acquisitions 2019	Cessions 2019	Reclassement Régul	Au 31.12.2018	Taux Amort.	Au 31.12.2018	Dotations 2019	Reprise sur amortissement	Cessions	Au 31.12.2019	Au 31.12.2019
Immobilisations incorporelles												
Logiciel à statut juridique particulier	26 882	0	0	0	26 882	33%	-10 454	-8 961	0	0	-19 415	7 467
Total des immobilisations incorporelles	26 882	0	0	0	26 882		-10 454	-8 961	0	0	-19 415	7 467
Immobilisations corporelles												
Installations générales Agencements et Aménagements	5 912	0	0	0	5 912	10%	-1 823	-591	0	0	-2 414	3 498
Mobiliers de bureau	4 521	0	0	0	4 521	10%	-504	-452	0	0	-957	3 565
Matériel informatique à statut juridique particulier	48 117	0	0	0	48 117	33%	-18 712	-16 039	0	0	-34 751	13 366
Matériel de transport à statut juridique particulier	343 256	0	0	0	343 256	20%	-68 481	-68 651	0	0	-137 132	206 124
Total des immobilisations corporelles	401 806	0	0	0	401 806		-89 520	-85 733	0	0	-175 253	226 553
TOTAL	428 688	0	0	0	428 688		-99 974	-94 694	0	0	-194 668	234 020

TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Au 31 Décembre 2019

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Résultats reportés	Résultats à affecter	Dividendes	Résultats de l'exercice	TOTAL
Soldes au 31/12/2018 avant affectation des résultats	36 953 847	33 846 159	1 373 140	6 470 254	0	0	5 468 724	84 112 123
Affectation des résultats suivant décisions de l'AGO	0	0	0	0	0	0	0	0
Affectation des résultats avant la décision de l'AGO	0	0	0	0	5 468 724	0	(5 468 724)	0
Soldes au 31/12/2018 après affectation des résultats	36 953 847	33 846 159	1 373 140	6 470 254	5 468 724	0	0	84 112 123
Résultat de l'exercice 31/12/2019	-	-	-	-	-	-	(193 037)	(193 037)
Soldes au 31/12/2019	36 953 847	33 846 159	1 373 140	6 470 254	5 468 724	0	(193 037)	83 919 086

TABLEAU DES EMPRUNTS

AU 31 DECEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars)

Organisme prêteur	Montant du crédit	Taux d'intérêt	Solde au 31/12/2018		Nouveaux emprunts	RECTIF	Reclassement	Remboursement	Solde au 31/12/2019	
			Échéance à plus d'un an	Échéance à moins d'un an					Échéance à plus d'un an	Échéance à moins d'un an
Emprunts bancaires										
Amen Bank	5 000 000	TMM + 2,75%	2 572 397	1 633 978	0	0	840 961	0	1 731 436	2 474 939
Qatar National Bank	10 000 000	TMM + 2,75%	6 666 667	1 666 667	0	0	1 666 667	1 666 667	5 000 000	1 666 667
Banque de Tunisie et des Emirats	5 000 000	TMM + 2,75%	3 218 918	1 781 082	0	0	994 533	857 567	2 224 385	1 918 047
BNA	5 000 000	TMM + 3%	2 500 000	2 500 000	0	0	833 333	0	1 666 667	3 333 333
Total des emprunts bancaires			14 957 982	7 581 726	0	0	4 335 494	2 524 234	10 622 488	9 392 986
Crédits leasing										
Tunisie leasing CT°141144	103 537	10.5%	27 771	34 369	0	0	27 771	31 264	0	30 876
Tunisie leasing CT°142929	77 549	10.57%	45 624	19 453	0	0	15 642	15 642	29 981	19 453
Tunisie leasing CT°141234	82 312	10.07%	47 199	19 171	0	0	16 546	16 546	30 652	19 171
Tunisie leasing CT°144788	96 223	10.07%	59 337	25 659	0	0	17 641	20 849	41 697	22 451
Tunisie leasing CT°143514	161 031	10.07%	95 530	40 841	0	0	32 753	32 753	62 778	40 841
Total des crédits leasing			275 461	139 493	0	0	110 353	117 054	165 108	132 793
TOTAL			15 233 443	7 721 219	0	0	4 445 847	2 641 288	10 787 596	9 525 779

NOTE 7 — ENGAGEMENTS HORS BILAN au 31/12/2019

Type d'engagement	Valeur totale du crédit	Encours de l'engagement	Tiers	Partie engagée
1. Engagements donnés				
a) Garanties personnelles				
Cautionnement / Aval / Autres garanties	—	—		
b) Garanties réelles				
Nantissement				
Nantissement de 1er rang sur 814 333 actions LVI	5 000 000	4 206 374	Amen Bank	UADH
Nantissement sur 1 628 665 actions LVI	10 000 000	10 000 000	Qatar National Bank	UADH
Nantissement sur 815 000 actions LVI	5 000 000	5 000 000	Banque Nationale Agricole	UADH
Nantissement de 1er rang sur 815 000 actions LVI	5 000 000	5 000 000	banque de Tunisie et des Emirs	UADH
Hypothèques				
Hypothèque de 1er rang, en pari-passu, sur 3 titres fonciers apportés par LVI/EVI (caution solidaire et hypothécaire) — TF 73592 « Essaada » 561 m², TF 48396 « La Durance » 7 558 m², TF 83387 « Durance II » 237 m² — garantissant le crédit consortial de 25 MDT	25 000 000	24 206 374	QNB / BTE / BNA / Amen Bank	LVI (caution)
Effets escomptés non échus				
Effets escomptés non échus		490 000	Qatar National Bank	UADH
Effets escomptés non échus		800 000	ABC Bank	UADH
2. Engagements reçus				
Néant				
3. Engagements réciproques				
Néant				

Mise à jour (note de garanties) : la ligne « Hypothèque » ci-dessus (surlignée) a été ajoutée. Cette sûreté, apportée par la filiale LVI/EVI et non par la holding, garantit le crédit consortial de 25 MDT au même titre que les nantissements d'actions. Elle était omise de la Note 7 antérieure. Encours = 24 206 374 DT (= somme des encours des 4 nantissements).

NOTE 8 — PARTIES LIÉES au 31/12/2019

a) Conventions de prêt à long terme

Société	Solde au 31/12/2019	Durée / grâce
LIG (convention du 31/12/2016)	12 706 648	10 ans / 3 ans
Economic Auto (convention du 31/12/2016)	1 490 121	5 ans / 1 an

b) Comptes courants groupe – Actif (prêts CT à 8%)

Société	Solde au 31/12/2019
Mediterranean Industrial Group (MIG)	250 000
SODEX	132 069

c) Comptes courants groupe – Passif

Société	Solde au 31/12/2019
Etablissement M. LOUKIL & cie	700
MIDCO	830
Inter Equipement	80 060
Groupe Audio com	2 000
AURES GROS	175 050
LMC	(23 329)
UAII	1 699 638

d) Placements en billets de trésorerie

Banque	Montant	Souscription	Échéance	Taux
ATB	500 000	03/10/2018	01/01/2019	9,00%
AB	5 000 000	24/10/2018	22/01/2019	9,00%
ATB	950 000	23/11/2018	21/02/2019	9,50%
BH	10 000 000	29/12/2018	25/02/2019	9,00%
ATB	600 000	07/09/2018	06/03/2019	9,00%
TOTAL	17 050 000			

e) Comptes courants actionnaires

Actionnaire	Solde au 31/12/2019
Mr Bassem LOUKIL	472 911
Mr Walid LOUKIL	300
Mr Mohamed LOUKIL	6 067
Mme Zohra LOUKIL	2 300
Mme Zeineb LOUKIL	2 300
Mme Thouraya LOUKIL	2 300

Note 9 : Evénements postérieurs à la date de clôture de l'exercice.

1 - AURES AURO

Certains événements ayant lien de causalité directe et prépondérant avec la situation à la date de clôture ont eu postérieurement à la date de clôture de l'exercice,

En effet l'année 2020 a été marquée dans le monde entier par la propagation du virus COVID 19 qui a eu un impact sur le ralentissement des transactions en général et la perturbation du commerce extérieur, de surcroît, les banques n'ont pas procédé aux débloquages des crédits « COVID » autorisés par le ministère des finances, d'où les difficultés financières de la société.

De plus, La société PSA a mis terme d'une façon unilatérale à son contrat avec la société AURES AUTO, cette situation a eu pour effet l'arrêt de l'importation des voitures neuves d'où l'arrêt de l'activité de la société Aurès ayant considéré que cette rupture est abusive a fait recours aux tribunaux de Paris pour entamer une action en justice contre PSA

Par ailleurs, cette situation a eu un impact sur la continuité de l'exploitation, AUES AUTO a fait recours aux procédures de licenciement économiques pour réduire les effectifs du personnel tout en minimisant le coût du licenciement

Aussi, AURES AUTO a entamé des procédures contentieuse contre PSA pour rupture abusive du contrat de représentation commerciale, l'affaire est enrôlée devant le tribunal de commerce de Paris, et AURES AUTO, a pour objectif d'obtenir un jugement condamnant PSA à des dommage et intérêt.

Par ailleurs, AURES AUTO a conclu un accord commercial avec le concessionnaire EXEED, au mois de janvier 2022, toutefois l'entrée effective en exploitation de ce contrat a été reportée à l'année 2025, compte tenu des limitations contractuelles de la présentation commerciale de la marque CITROEN qui s'achève en 2024.

En outre, AURES AUTO, a fait recours aux procédures de redressement judiciaire, en respect des dispositions légales en matière de cessation de paiement, et notamment la loi 95-34 relative au redressement des entreprises en difficultés économiques et les textes subséquents.

Procédures de redressement judiciaire

AURES AUTO a fait recours aux procédures de redressement judiciaire le 30 Juin 2023, le tribunal saisi de la demande a rendu une ordonnance le 19 octobre 2023, décident, après examen des dossiers présentés par la société, l'ouverture des procédures de redressement judiciaire en faveur de la société AURES AUTO conformément à l'article 417 du code de commerce.

L'ouverture des procédures de redressement judiciaire a eu lieu suite à une étude approfondie du tribunal et la tenue de réunions avec le Président Directeur Général de AURES AUTO, le 6 juillet 2023 et le 10 et 12 octobre 2023, ainsi qu'avec le représentant de la Banque Centrale de Tunisie, le 19 octobre 2023.

Le tribunal de première instance de Tunis a ainsi désigné Monsieur Ameer MANSOUR, en tant qu'administrateur judiciaire, chargé d'étudier le plan de redressement présenté par AURES AUTO et de donner son avis là-dessus et de procéder à son amendement, le cas échéant, ainsi que de procéder au contrôle des actes de gestion, tel qu'il ressort de la décision en référence :

نأذن بافتتاح إجراءات التسوية القضائية لفائدة شركة اوراس للسيارة الكائن مقرها وفتح فترة مراقبة لمدة اقصاها تسعة " اشهر وتعيين القاضي السيدة ريم محمد قاضيا مراقبا يعهد اليه بالملف والمتصرف القضائي السيد عامر منصور لدراسة برنامج الإنقاذ المقدم من المؤسسة طالبة التسوية وابداء رايه بشأنه وتعديله عند الاقتضاء كمراقبة اعمال التصرف على ان يقدم في ظرف شهرين تقريراً اولياً حول الوضع الاقتصادي والمالي والاجتماعي للمؤسسة وتقريراً في جرد مكاسبها وتقييمها كما "عليه ان يدلي بنتيجة اعماله النهائية للقاضي المراقب في اجل أقصاه اربعة اشهر من تاريخ صدور هذا القرار

Dans ce contexte, et suite à la présentation d'un plan de redressement par notre société, la chambre de conseil au Tribunal de première instance de Tunis, a décidé de soumettre ce plan aux créanciers de AURES AUTO, afin de pouvoir statuer sur sa viabilité,

منطوق الحكم التحضيري الصادر عن حجرة الشورى بتاريخ 5 ديسمبر 2024، " حل المفاوضة وتأخير القضية لجلسة يوم 26 ديسمبر 2024، لمطالبة المتصرف القضائي السيد عامر منصور بإبداء رايه بخصوص برنامج الإنقاذ المقترح من قبل طالبة التسوية وتحرير تقرير يبين فيه مدى إمكانية تطبيقه بالنظر للوضع المالي للمؤسسة وانهاء تقرير للقاضي المراقب السيدة نسرین بن خديم للقيام بالجلسات اللازمة مع الدائنين".

Dès lors, La mission confiée à l'administrateur judiciaire étant circonscrite comme il a été exposé, ce dernier ne pourrait se substituer aux organes de gestion et de délibération de la société, en l'occurrence le conseil d'administration et la direction générale de la société devrait continuer à fonctionner régulièrement, a fin d'entériner les procédures mis en œuvre par la direction générale et de convoquer les assemblée générale des actionnaires pour approuver les décisions du conseil d'administration.

Actions entreprises par la direction générale pour la mise en œuvre du plan de

Le plan de redressement a été mise en place sur la base d'une étude de marché et d'un plan de relance de l'activité ainsi que les résultats à atteindre par la fourniture et la vente de voitures à court, moyen et long termes, les services après-vente, la vente de pièces détachées et les moyens à mettre en place afin d'atteindre les objectifs escomptés du plan de remboursement.

Le plan de redressement se base sur le contrat de présentation commerciale de la marque FARIZON et deux autres marques chinoises qui vont être dévoilées prochainement, le recours aux financements dont les accords de principe ont été produits, ainsi que la cession des actifs hors exploitation et la production d'un plan de remboursement des dettes

Le plan de remboursement des dettes a été amendé conformément aux suggestions des créanciers et en fonction de l'évolution du contexte législatif en vigueur, à la date de l'arrêté des états financiers, il n'y pas encore de jugement d'homologation du plan de redressement par la chambre de conseil, bien qu'il ait obtenu l'accord de la majorité des créanciers.

2 - GIF - FILTER

Le commissaire aux comptes a attiré l'attention sur le fait que la société encoure un risque significatif quant à sa continuité d'exploitation.

A cet effet, et en date du 01/07/2021 le commissaire aux compte de la société a adressé à la direction générale une lettre d'éclaircissement sur la continuité de l'exploitation conformément à l'article 420 du code de commerce, En date du 23 juillet 2021 la société a répondu qu'un plan de restructuration est en cours de préparation.

Les procédures de reglements judiciaires n'ont pas abouti à l'adoption d'un plan de redressement en premier ressort, le dossier est en cours de jugement à la cour d'appel de Nabeul

3 - ECONOMIC AUTO

La société a fait recours aux procédures de redressement judiciaire, le tribunal saisi de la demande a rendu une ordonnance le 16 novembre 2023, décidant, après examen des dossiers présentés par la société, l'ouverture des procédures de redressement judiciaire en faveur de la société ECONOMIC AUTO conformément à l'article 417 du code de commerce.

L'ouverture des procédures de redressement judiciaire a eu lieu suite à une étude approfondie du tribunal et la tenue de réunions avec le Président Directeur Général de ECONOMIC AUTO,

Une mission circonscrite a été confiée à l'administrateur judiciaire afin de valider le plan de redressement, ce dernier ne pourrait se substituer aux organes de gestion et de délibération de la société, en l'occurrence le conseil d'administration et la direction générale de la société devrait continuer à fonctionner régulièrement, a fin d'entériner les procédures mis en œuvre par la direction générale et de convoquer les assemblée générale des actionnaires pour approuver les décisions du conseil d'administration.

**Société Universal Auto Distributors Holding S.A.
Rapport Général des commissaires aux comptes
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2019**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la « Universal Auto Distributors Holding S.A »,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 05 juin 2026, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la Société « Universal Auto Distributors Holding S.A » (la « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir un total bilan de **118.203.334 Dinars**, des capitaux propres positifs de **83.919.086 Dinars**, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à **(193.037) Dinars**.

À notre avis, à l'exception de ce qui a été décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

- Au 31 décembre 2019, la société « Universal Auto Distributors Holding S.A » détient des participations dans les sociétés du groupe pour une valeur comptable de 70 655 583 dinars, Ces participations n'ont pas fait l'objet d'une évaluation à la valeur d'usage à la date de clôture des comptes de 2019, conformément au traitement prévu par la norme comptable numéro 7 du système comptable tunisien.

- Au 31 Décembre 2019, la société « Universal Auto Distributors Holding S.A » a des dividendes et des intérêts à recevoir des sociétés du groupe pour un montant de 10 988 528 dinars.

- Au 31 décembre 2019, la société « Universal Auto Distributors Holding S.A » a parmi ses actifs un prêt accordé à la société Economic Auto pour un montant de 1 490 121 dinars et qui n'a pas encore été remboursé à la date de notre rapport.

- Au 31 décembre 2019, la société « Universal Auto Distributors Holding S.A » a parmi ses actifs un prêt en billet de trésorerie accordé à la société Aures Gros pour un montant de 1 450 000 dinars et qui n'a pas encore été remboursé à la date de notre rapport.

- Les immobilisations de la société « UADH », dont la valeur nette s'élève au 31 décembre 2019 à 234 020 dinars, n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique conformément aux exigences de l'article 8 et suivants du code de commerce et 17 de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises. De plus, nous n'avons pas reçu un état détaillé des immobilisations à la date de clôture.
- Nous n'avons pas reçu des réponses à nos demandes d'informations adressées aux banques de la société. Cette situation a pour effet de limiter l'étendue de nos investigations

3. Paragraphes d'observations

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur la note 9 aux états financiers relative aux événements postérieurs à la date de clôture :

- L'année 2020 a été marquée dans le monde entier par la propagation du virus COVID 19 qui a eu un impact sur le ralentissement des transactions en général et la perturbation du commerce extérieur, de surcroît, les banques n'ont pas procédé aux déblocages des crédits « COVID » autorisés par le ministère des finances, d'où les difficultés financières de la société.

- Les comptes des sociétés du groupe ont été arrêtés avec un grand retard en raison de la perte des bases d'informations comptables et de gestion à la suite d'une cyberattaque subie par les serveurs dédiés au groupe en 2021, certaines sociétés ont dû déplacer et reprendre leur comptabilité sur d'autres systèmes,

- Au cours du mois de janvier 2021 la société PSA a mis terme d'une façon unilatérale à ses contrats avec les sociétés AURES AUTO et AURES GROS, ce qui a eu pour effet l'arrêt de l'importation des voitures neuves et des pièces de rechange, et pratiquement l'arrêt des activités de ces sociétés depuis cette date. Ayant considéré cette rupture abusive, ces sociétés ont entamé des actions en justice contre PSA en faisant recours aux tribunaux de Paris et de Tunis pour réparation des préjudices subis. L'arrêt de l'importation des voitures neuves a eu un impact sur la continuité de l'activité de la société AURES AUTO qui a dû faire recours aux procédures de licenciement économiques du personnel et en juin 2023, la société a fait recours aux procédures de redressement judiciaire en respect des dispositions légales en matière de cessation de paiement, notamment la loi 95-34 relative au redressement des entreprises en difficultés économiques.

- Suite à l'arrêt des financements des importations des voitures, la société Economic Auto a dû arrêter son activité à partir de juin 2021. La société a fait recours aux procédures de redressement judiciaire, le tribunal saisi de la demande a rendu une ordonnance le 16 novembre 2023, décidant, après examen des dossiers présentés par la société, l'ouverture des procédures de redressement judiciaire en faveur de la société Economic Auto conformément à l'article 417 du code de commerce. L'ouverture des procédures de redressement judiciaire a eu lieu suite à une étude approfondie du tribunal et la tenue de réunions avec le Président Directeur Général de Economic Auto. Une mission circonscrite a été confiée à l'administrateur judiciaire afin de valider le plan de redressement, ce dernier ne pourrait se substituer aux organes de gestion et de délibération de la société, en l'occurrence le conseil d'administration et la direction générale de la société devrait continuer à fonctionner régulièrement, afin d'entériner les procédures mis en œuvre par la direction générale et de convoquer les assemblée générale des actionnaires pour approuver les décisions du conseil d'administration.

Le commissaire aux comptes de la société Gif Filter a attiré l'attention sur le fait que la société encoure un risque significatif quant à sa continuité d'exploitation. A cet effet, et en date du 01/07/2021 le commissaire aux comptes de la société a adressé à la direction générale une lettre d'éclaircissement sur la continuité de l'exploitation conformément à l'article 420 du code de commerce, En date du 23 juillet 2021 la société a répondu qu'un plan de restructuration est en cours de préparation. Les procédures de règlements judiciaires n'ont pas abouti à l'adoption d'un plan de redressement en premier ressort, le dossier est en cours de jugement à la cour d'appel de Nabeul

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

4-1 Evaluation de la continuité d'exploitation de la société

➤ Risque identifié

La société « Universal Auto Distributors Holding » est une société holding dont l'actif est principalement constitué de titres de participation dans les sociétés du groupe et de créances (dividendes et intérêts à recevoir) sur ces mêmes sociétés, représentant respectivement 70 655 583 dinars (60% du total des actifs) et 10 988 528 dinars au 31 décembre 2019.

Comme indiqué au niveau des paragraphes d'observations du présent rapport, plusieurs événements survenus postérieurement à la date de clôture ont significativement affecté la situation financière et la continuité d'exploitation de certaines filiales du groupe : la résiliation unilatérale, en janvier 2021, des contrats conclus avec la société PSA a entraîné l'arrêt de l'importation des véhicules neufs et des pièces de rechange par les sociétés Aures Auto et Aures Gros, conduisant la société Aures Auto à recourir, en juin 2023, à une procédure de redressement judiciaire. De même, la société Economic Auto a cessé son activité à partir de juin 2021 et a engagé, le 17 novembre 2023, une procédure de redressement judiciaire. La pandémie de COVID-19 ainsi que la cyberattaque survenue en 2021 sur les serveurs du groupe ont par ailleurs accentué ces difficultés.

Ces événements font peser une incertitude significative sur la capacité de ces filiales à poursuivre leur exploitation et, par voie de conséquence, sur la recouvrabilité de la valeur comptable des titres de participation et des créances détenus par la société sur les sociétés concernées.

Compte tenu de l'importance de ces montants au regard des états financiers pris dans leur ensemble et du degré de jugement significatif requis pour apprécier l'incidence de ces événements sur l'évaluation des actifs concernés et sur la continuité d'exploitation de la société, nous avons considéré ce point comme une question clé de l'audit.

➤ Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit, nos procédures en réponse à ce risque ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de redressement judiciaire engagées par les sociétés Aures Auto et Economic Auto et apprécier leur incidence sur la situation financière de ces sociétés et sur la valeur recouvrable des titres de participation et créances y afférents ;
- Examiner la correspondance échangée avec les organes de direction et les conseils juridiques du groupe relative au litige avec la société PSA ainsi qu'aux procédures judiciaires en cours ;
- Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction pour l'évaluation des titres de participation et des créances sur les sociétés du groupe compte tenu de ces événements ;
- Analyser les plans d'action envisagés par la Direction pour faire face à ces difficultés, notamment les actions en justice engagées contre PSA et le soutien financier apporté aux filiales concernées ; et
- Vérifier le caractère approprié des informations données dans les notes annexes aux états financiers au sujet de ces incertitudes et de leur incidence sur la continuité d'exploitation.

4-2 Evaluation des titres des participations

➤ Risque identifié

Etant une société Holding, les titres de participation présentent la rubrique la plus importante du bilan. Comme détaillé au niveau de la note aux états financiers (4-3), la valeur comptable nette des titres de participation s'élève à 70 655 583 Dinars au 31 Décembre 2019 et représente 60% du total des actifs.

Les titres de participation sont évalués à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'usage, telle que définie par la Norme Comptable « NCT 07 » relative aux placements. La valeur d'usage des participations à long terme est appréciée par la direction de la société en se basant sur différents facteurs prévus par la norme « NCT 7 » relative aux placements tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Compte tenu l'importance de la rubrique titres de participations et la complexité du processus d'évaluation et d'appréciation du risque lié à l'évaluation, nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations financières constitue un point clé d'audit. Nous avons considéré que la prise en compte des revenus est une question clé d'audit en raison du volume important des transactions de vente et leur importance significative dans les comptes de la société.

➤ Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'usage des immobilisations financières sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :

- Vérifier que l'estimation des valeurs d'usage, déterminées par la Direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés ;
- Vérifier le caractère raisonnable des projections futures adoptées, le cas échéant, et que ces projections ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques ;
- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités concernées et qu'ils ont fait l'objet d'un audit et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ; et
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

5. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus

jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée: ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

2. Non-respect des délais légaux de tenue de l'assemblée générale ordinaire

La société n'a pas respecté les délais légaux de publication et de divulgation des informations financières relatives aux états financiers individuels au 31 décembre 2019 tels que prévus au niveau des articles 3, 21 et 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par les textes subséquents ainsi que par l'article 275 du code des sociétés commerciales.

De même, la société n'a pas respecté les dispositions des articles 21 et 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, et ce qui en concerne la préparation et la publication des indicateurs d'activité et des états financiers intermédiaires accompagnés du ou des rapports des commissaires aux comptes.

3. Séparation des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général

En application des dispositions de l'article 215 du code des sociétés commerciales tel que modifié par la loi n° 2019-47 du 29 mai 2019, les sociétés cotées en bourse doivent obligatoirement dissocier entre les fonctions de président du conseil d'administration et celle de directeur général.

Par conséquent, la société UADH est dans l'obligation de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de modifier ses statuts. Le conseil d'administration nommera par la suite son président ainsi que le directeur général de la société.

4. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 16 juillet 2026
Les Co-commissaires aux comptes

Horwath ACF
Noureddine Ben Arbia

Global Financial Audit & Consulting
Hatem Ben Neji



**Global Financial Audit
•• et Consulting**
03, Av. Louis Braille - 1002 Tunis
Tél: 32 023 734

**SOCIETE UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING S.A.
Rapport Spécial des commissaires aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2019**

Messieurs les actionnaires de la Société Universal Auto Distributors Holding S.A,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2018.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019)

La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 31 décembre 2016, une convention de prêt à long terme pour une durée de 10 ans dont 3 années de grâce avec la société Loukil Investment Group moyennant un taux d'intérêt annuel de 8 %. LE solde de ce prêt au 31 décembre 2018 est 10 786 905 Dinars.

En 2019, le solde de ce prêt a augmenté de 1 919 743 dinars pour atteindre un montant de 12 706 748 dinars et il a généré des produits financiers de 891 010 dinars.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés des conventions et opérations suivantes conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- La société Universal Auto Distributors Holding a accordé en 2018 un financement en compte courant à la société MIG pour un montant de 250 000 dinars au 31 décembre 2019. Ce compte courant a généré des produits financiers de 19 351 dinars en 2019 au taux de 8%.
- La société Universal Auto Distributors Holding a accordé à la société SODEX un prêt à court terme rémunéré au taux d'intérêt annuel de 8 %. Le solde de ce prêt s'élève à 132 069 DT au 31 décembre 2019 contre un solde de 200 000 dinars au 31 décembre 2018. Ce prêt a généré des produits financiers de 13 921 dinars en 2019.
- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 31 décembre 2016, une convention de prêt à long terme pour une durée de 5 ans dont 1 année de grâce avec la société Economic Auto, moyennant un taux d'intérêt annuel de 8 %. Le solde du prêt au 31 Décembre 2019 s'élève à 1 490 121 DT et il a généré des produits financiers de 119 210 dinars.
- Les placements en billets de trésorerie s'élèvent au 31 Décembre 2019, à 17 050 000 dinars répartis à 15 600 000 Dinars à la société LIG et 1 450 000 dinars à la société Aures Gros. Ils sont rémunérés au taux d'intérêt annuel de 8 % et ont une durée de 90 jours.

- La société Universal Auto Distributors Holding a obtenu auprès de la société United African Auto-Industries un prêt à court terme rémunéré au taux d'intérêt annuel de 8 %. Le solde de prêt s'élève à 1 699 638 au 31 Décembre 2019.

- Le solde des intérêts à recevoir sur les sociétés du groupe s'élève de 4 746 369 dinars au 31 décembre 2019.

- Le solde des comptes débiteurs des sociétés du groupe se présentent de la manière suivante :

Société	Solde 31/12/2019
Mediterranean Industrial Group (MIG)	250 000
SODEX	132 069
LMC Loukil Management Conseil	23 329

- Le solde des comptes créditeurs des sociétés du groupe se présentent de la manière suivante :

Société	Solde 31/12/2019
Etablissement M. LOUKIL & cie	700
MIDCO	830
Inter Equipement	80 060
Groupe Audio com	2 000
AURES GROS	175 050
UAI	1 699 638

- Le solde des dividendes à recevoir des filiales se présente de la manière suivante à la cloture de l'exercice 2019 :

Filiales	Solde 31/12/2019
Aures Auto	1 585 044
Economic Auto	3 605 834
LVI	1 049 880
Trucks Gros	1 400

- Les comptes courants créditeurs des actionnaires de la société Universal Auto Distributors Holding se présentent de la manière suivante à la date du 31 décembre 2019 :

Actionnaires	Solde 31/12/2019
Mr Bassem LOUKIL	472 911
Mr Walid LOUKIL	300
Mr Mohamed LOUKIL	6 067
Mme Zohra LOUKIL	2 300
Mme Zeineb LOUKIL	2 300
Mme Thouraya LOUKIL	2 300

2 Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- *Rémunération auprès de la société Aures Auto :*

Mr Bassem Loukil a perçu en 2019 une rémunération brute de 108 402 dinars en tant que Président Directeur Général de la société Aures Auto.

- *Rémunération auprès de la société Economic Auto :*

Mr Walid Loukil a perçu en 2019 une rémunération brute de 108 627 dinars en tant que directeur général adjoint de la société Economic Auto.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 16 juillet 2026
Les Co-commissaires aux comptes

Horwath ACF
Noureddine Ben Arbia



Global Financial Audit & Consulting
Hatem Ben Neji

**Global Financial Audit
& Consulting**
03/Av Louis Braille - 1002 Tunis
Tél: 52 023 734

Avis des sociétés

Etats Financiers Consolidés**Universal Auto Distributors Holding**

Siège Social : Immeuble Equinox 1^{er} étage bloc « A », les Berges du Lac II Tunis 1053

La société Universal Auto Distributors Holding public ci-dessous ses états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2019, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 21 Juillet 2026. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M. Noureddine BEN ARBIA (HORWATH ACF) et M Hatem BEN NEJI (Global Financial Audit & Consulting).

BILAN CONSOLIDE (Montants en dinars)

ACTIFS	Note	31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
ACTIFS NON COURANTS			
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Immobilisations incorporelles		4 526 613	4 364 650
Amortissement des immobilisations incorporelles		(2 377 284)	(2 265 878)
Ecart d'acquisition		20 571 785	20 571 785
Amortissement écart d'acquisition		(10 285 890)	(8 228 712)
Immobilisations incorporelles en cours		9 088	9 088
Total des immobilisations incorporelles	N° 1	12 444 312	14 450 933
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Immobilisations corporelles		171 924 584	142 479 753
Amortissement des immobilisations corporelles		(70 958 841)	(64 272 116)
Immobilisations corporelles en cours		2 991 145	7 796 350
Total des immobilisations corporelles	N° 2	103 956 888	86 003 986
<i>Immobilisations financières</i>			
Immobilisations financières		37 444 904	35 585 761
Provisions sur immobilisations financières		(811 074)	(806 601)
Total des immobilisations financières	N° 3	36 633 830	34 779 160
Autres actifs non courants	N° 4	3 732 591	11 629 152
Actifs d'impôts différés		57 744	76 992
Total des autres actifs non courants		3 790 335	11 706 144
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		156 825 365	146 940 222
ACTIFS COURANTS			
Stocks	N° 5	102 266 010	143 082 994
Provisions pour dépréciation des stocks		(2 460 782)	(1 807 888)
Clients et comptes rattachés	N° 6	54 804 704	61 554 632
Provisions pour dépréciation des comptes clients		(11 503 336)	(9 526 056)
Autres actifs courants	N° 7	130 944 852	99 882 578
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(5 729 135)	(2 674 076)
Placements et autres actifs financiers	N° 8	69 665 582	71 287 454
Liquidités et équivalents de liquidités	N° 9	28 835 432	35 224 226
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		366 823 326	397 023 865
TOTAL DES ACTIFS		523 648 691	543 964 087

BILAN CONSOLIDE (Montants en dinars)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Note	31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
CAPITAUX PROPRES			
Capital Social		36 953 847	36 953 847
Prime d'émission		38 046 159	38 046 159
Réserve légale		1 373 140	1 373 140
Subventions d'investissement		2 431 443	828 570
Autres capitaux propres		0	0
Amortissement des subventions d'investissement		(2 000 429)	(293 768)
Réserves consolidées		(4 881 483)	(3 369 701)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		71 922 676	73 538 245
Résultat de l'exercice groupe		(15 022 469)	(20 378 152)
Total des capitaux propres avant affectation		56 900 207	53 160 094
Réserves des minoritaires		4 431 957	5 690 325
Résultat des minoritaires		(2 591 724)	(1 223 610)
Total des interets minoritaires		1 840 232	4 466 715
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET INTERETS MINORITAIRES	N° 10	58 740 440	57 626 809
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	N° 11	34 301 797	27 792 031
Provision pour risques et charges		856 621	829 038
Autres passifs financiers		10 000	10 000
Passifs d'impôts différés		2 450 615	2 518 140
Total des passifs non courants		37 619 033	31 149 210
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	N° 12	141 609 415	196 909 750
Autres passifs courants	N° 13	62 861 772	42 796 884
Concours bancaires et autres passifs financiers	N° 14	222 818 030	215 481 434
Total des passifs courants		427 289 218	455 188 068
TOTAL DES PASSIFS		464 908 251	486 337 277
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		523 648 691	543 964 086

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE (Montants en dinars)

Désignation	Note	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	N° 15	267 471 318	372 597 741
Autres produits d'exploitation	N° 16	1 438 352	1 268 892
Total des produits d'exploitation		268 909 670	373 866 633
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks de PF et des encours		1 088 729	220 520
Achats de matières consommées		5 516 460	6 689 193
Achats de marchandises consommés	N° 17	200 371 822	299 744 815
Achats d'approvisionnement consommés	N° 18	3 335 042	2 596 258
Charges de personnel	N° 19	26 567 487	22 993 825
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	N° 20	23 205 134	23 079 909
Autres charges d'exploitation	N° 21	16 275 072	18 462 407
Total des charges d'exploitation		276 359 747	373 786 927
RESULTAT D'EXPLOITATION		(7 450 077)	79 706
Charges financières nettes	N° 22	(15 192 097)	26 093 806
Produits des placements	N° 23	6 791 774	5 795 630
Autres gains ordinaires	N° 24	186 250	1 527 255
Autres pertes ordinaires	N° 25	(112 653)	(1 058 095)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		(15 776 803)	32 438 301
Impôt exigible		1 856 638	1 807 450
Impôt différé		(19 248)	48 277
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		(17 614 193)	30 582 574
Eléments extraordinaires		0	1 967
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		(17 614 193)	30 584 541
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		(17 614 193)	30 584 541
Résultat des minoritaires		(2 591 724)	(1 223 610)
Résultat de l'exercice groupe		(15 022 469)	(20 378 152)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		(17 614 193)	(21 601 761)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE (Montants en dinars)

Désignation	Note	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		(17 614 193)	(21 601 761)
Ajustement pour :			
Amortissements et Provisions		23 205 134	23 079 909
Variations des éléments du besoin en fond de roulement			
Variation des stocks	N° 26	40 816 984	(34 355 311)
Variation des clients et comptes rattachés	N° 26	6 749 928	(47 006 323)
Variation des autres actifs courants	N° 26	6 749 928	(43 958 958)
Variation des fournisseurs d'exploitation	N° 26	(55 300 335)	94 845 438
Variation des autres passifs courants	N° 26	20 064 889	9 375 407
Variation des autres passifs financiers	N° 26		33 589 370
Plus ou moins values de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Plus ou moins values de cessions d'immobilisations financières			
Résorption des Subventions d'investissement			
Transfert de charges			
Impôt différé		19 248	48 277
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		24 691 584	14 016 046
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Encaissements / cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(161 963)	(541 979)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(24 639 626)	(6 900 694)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(1 859 143)	
Encaissements / cessions d'immobilisations financières		(1 859 143)	4 250 912
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(26 660 732)	(3 191 761)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions versés		0	(5 994 195)
Encaissements provenant des emprunts		10 750 461	53 387 599
Remboursements des emprunts			(39 238 878)
Augmentation du capital			
Encaissements (Décaissements) provenant des placements		1 621 872	5 195 659
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		12 372 333	13 350 185
Eléments sans incidence sur la trésorerie		(12 154 850)	(16 441 440)
VARIATION DE TRESORERIE		(1 751 665)	7 733 030
Trésorerie au début de l'exercice		(10 008 010)	(10 008 010)
Trésorerie à la fin de l'exercice	N° 27	(11 759 675)	(2 274 980)

Etats financiers consolidés arrêtés au 31 / 12 / 2019 - UADH

UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING — UADH

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION — COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2019 comparatif 2018 (montants en dinars)

PRODUITS	2019	2018	CHARGES	2019	2018
Ventes de marchandises	251 124 637	359 274 642	Coût d'achat des marchandises vendues	200 371 822	299 744 815
MARGE COMMERCIALE	50 752 815	59 529 827			
Production de l'exercice (prestations + autres produits – variation stocks PF)	16 696 304	14 371 471	Achats consommés (matières et approvisionnements)	8 851 502	9 285 451
MARGE SUR COÛT MATIÈRE	7 844 802	5 086 020			
Marge commerciale	50 752 815	59 529 827	Autres charges externes	14 311 267	16 412 737
Marge sur coût matière	7 844 802	5 086 020			
VALEUR AJOUTÉE BRUTE	44 286 349	48 203 110			
Valeur ajoutée brute	44 286 349	48 203 110	Charges de personnel	26 567 487	22 993 825
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	15 750 538	23 174 628	Impôts et taxes	1 968 324	2 034 657
Excédent brut d'exploitation	15 750 538	23 174 628			
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(7 450 077)	79 706	Dotations aux amortissements et provisions	23 205 134	23 079 909
Résultat d'exploitation	(7 450 077)	79 706	Charges diverses ordinaires	(4 519)	15 013
Produits des placements	6 791 774	5 795 630			
Autres gains ordinaires	186 250	1 527 255	Charges financières nettes	15 192 097	26 093 806
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES AVANT IMPÔT	(15 776 803)	(19 749 309)	Autres pertes ordinaires	112 653	1 058 095
Résultat des activités ordinaires avant impôt	(15 776 803)	(19 749 309)			
Éléments extraordinaires	-	1 967	Impôt sur les bénéfices (exigible et différé)	1 837 390	1 855 727
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	(17 614 193)	(21 601 761)	Éléments résiduels de consolidation (écart d'arrondi)	0	(1 308)
Résultat net de l'ensemble consolidé	(17 614 193)	(21 601 761)			
RÉSULTAT NET — PART DU GROUPE	(15 022 469)	(20 378 152)	Résultat revenant aux intérêts minoritaires	(2 591 724)	(1 223 610)

UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING — UADH

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2019 (montants en dinars)

Désignation	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Subventions d'investissement	Amortissement des subventions	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice — groupe	Réserves des minoritaires	Résultat des minoritaires	Total
Solde au 31/12/2018 (audité)	36 953 847	38 046 159	1 373 140	828 570	(293 768)	(3 369 701)	(20 378 152)	5 690 325	(1 223 610)	57 626 809
Affectation du résultat de l'exercice 2018	-	-	-	-	-	(20 378 152)	20 378 152	(1 223 610)	1 223 610	-
Variation des subventions d'investissement	-	-	-	1 602 874	(1 706 661)	-	-	-	-	(103 787)
Résultat de l'exercice 2019	-	-	-	-	-	-	(15 022 469)	-	(2 591 724)	(17 614 193)
Retraitements, corrections, réévaluation et variation de périmètre	-	-	-	-	-	18 866 370	-	(34 758)	-	18 831 611
Solde au 31/12/2019 (calculé)	36 953 847	38 046 159	1 373 140	2 431 443	(2 000 429)	(4 881 483)	(15 022 469)	4 431 957	(2 591 724)	58 740 440
Solde au 31/12/2019 (audité — bilan)	36 953 847	38 046 159	1 373 140	2 431 443	(2 000 429)	(4 881 483)	(15 022 469)	4 431 957	(2 591 724)	58 740 440

I. Présentation du groupe UADH :

Le Groupe UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING – UADH est composé de 9 sociétés de droit tunisien :

La société mère :

- ▶ La société **UADH** est une société anonyme, créée le 05 juillet 2013 dans le cadre du plan de restructuration juridique du Groupe LOUKIL. Le capital social de la société s'élève actuellement à 36 953 847 DT.

La société a pour objet principalement :

- La détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés ;
- Le contrôle et la direction d'autres sociétés.

Les filiales :

- ▶ La société **Aures Auto** est une société anonyme, reprise par Groupe LOUKIL en 2006, son capital social actuel s'élève à 7 000 000 DT.

La société est l'importateur et distributeur officiel de la marque Citroën en Tunisie pour les véhicules légers. Elle assure aussi le service technique en atelier et la vente en détail de pièces de rechange de la marque Citroën.

- ▶ La société **Aures Gros** est une société à responsabilité limitée ayant un capital social actuel de 9 000 000 DT.

La société est l'importateur officiel et le distributeur en gros des pièces de rechange de la marque Citroën en Tunisie.

- ▶ La société **Economic Auto** est une société anonyme ayant un capital social actuel de 7 000 000 DT.

La société est l'importateur et le distributeur officiel depuis 1993, de la marque MAZDA en Tunisie pour les véhicules légers. ECONOMIC Auto assure aussi le service technique en atelier et la vente en détail de pièces de rechange de la marque MAZDA.

- ▶ La société **Mazda Détails** est une société à responsabilité limitée, spécialisée dans la vente en détail de pièces de rechange sous la marque MAZDA en Tunisie.

- ▶ La société **Loukil Véhicules Industriels** (ex EVI), société anonyme créée en septembre 2005, son capital social s'élève à 7 000 000 DT.

La société LVI opère dans l'importation et la distribution sur le territoire tunisien de véhicules industriels et d'engins de marques Renault Trucks et de chariots élévateurs de marque TCM.

- ▶ La société **Trucks Gros** est une société à responsabilité limitée créée en septembre 2007 pour assurer l'importation et la vente en gros de pièces de rechange des marques Renault Trucks et TCM.

- ▶ La société **GIF Filter** est une société anonyme qui opère dans la fabrication de filtres à huile, à carburant et à air destinée aux véhicules légers, aux poids lourds et aux engins de travaux publics.

- ▶ La société **GIF Distribution** est une société à responsabilité limitée qui assure l'activité de commercialisation des filtres sous la marque GIF Filter.

- ▶ La société **UAAI** société United African Auto Industries spécialisée dans le montage des véhicules

- Le retraitement de l'impôt sur les sociétés ;
- Le partage des capitaux propres et l'élimination des titres de participation.

a. L'élimination des comptes et des opérations réciproques :

Les comptes consolidés de la société UADH étant le reflet de la situation d'une seule entité économique, il n'a été retenu que les seules opérations effectuées et les seuls résultats réalisés avec les tiers étrangers à cette entité.

Il s'agit principalement de l'élimination des comptes réciproques de dettes et de créances (clients/ fournisseurs, prêts/ comptes courants, ...) ainsi que les comptes de charges et de produits réciproques (achats/ ventes, ...).

b. Le partage des capitaux propres et l'élimination des titres de participation :

Les capitaux propres des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation après avoir été modifiés par les retraitements et les éliminations, ont été partagés entre les capitaux propres consolidés et les intérêts minoritaires. Ce partage s'est accompagné de l'élimination des titres de participation.

Le partage des capitaux propres a été opéré par la technique de la consolidation directe.

4. Méthodes de consolidation et pourcentages d'intérêt :

Structure des capitaux des sociétés du Groupe UADH :

	ECONOMIC AUTO	MAZDA Détails	AURES AUTO	AURES GROS	GIF Filter	GIF Distribution	LVI	Trucks Gros	UAAI
UADH	99,91%	2,00%	100,00%	0,07%			99,99%	0,04%	99,91%
ECONOMIC AUTO		98,00%			33,32%	1,00%	0,00%		
AURES AUTO				99,93%	12,80%		0,00%		
AURES GROS							0,00%		
UAAI									
GIF Filter						99,00%			
LVI								99,96%	

Pourcentage de détention Groupe	99,91%	100,00%	100,00%	100,00%	46,12%	100,00%	99,99%	100,00%	99,91%
--	---------------	----------------	----------------	----------------	---------------	----------------	---------------	----------------	---------------

Pourcentage de détention Hors Groupe	0,09%	0,00%	0,00%	0,00%	53,88%	0,00%	0,01%	0,00%	0,09%
---	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------	--------------	--------------	--------------	--------------

a. Détermination des pourcentages de contrôle et des méthodes de consolidation :

Les pourcentages de contrôle se présentent ainsi :

	Pourcentage de contrôle			Type de contrôle	Méthode de consolidation
	Direct	Indirect	Total		
ECONOMIC AUTO	99,91%	0,00%	99,91%	Contrôle exclusif	Intégration globale
MAZDA Détails	2,00%	98,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
AURES AUTO	100,00%	0,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
AURES GROS	0,07%	99,93%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
GIF Filter(*)	0,00%	46,12%	46,12%	Contrôle exclusif	Intégration globale
GIF Distribution	0,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
UAAI	99,91%	0,00%	99,91%	Contrôle exclusif	Intégration globale
LVI	99,99%	0,00%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Trucks Gros	0,04%	99,96%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale

(*) : En vertu des dispositions de l'article 461 du code des sociétés commerciales : « Le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre société, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne. »

De plus, conformément aux dispositions du dernier alinéa du paragraphe 10 de la norme NC 35, le contrôle est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

En considération des dispositions, sus-indiquées, et étant donné qu'il n'existe aucun autre actionnaire de la société GIF qui détient une participation supérieure à 40%, la société GIF est considérée une filiale de la société UADH et ses comptes sont intégrés selon la méthode de l'intégration globale.

b. Détermination des pourcentages d'intérêt :

	Pays de résidence		Pourcentage d'intérêts du Groupe	Pourcentage d'intérêts des minoritaires
UADH	Tunisie	Société Mère	100,00%	0,00%
ECONOMIC AUTO	Tunisie	Filiale 1	99,91%	0,09%
MAZDA Détails	Tunisie	Filiale2	99,92%	0,08%
AURES AUTO	Tunisie	Filiale3	100,00%	0,00%
AURES GROS	Tunisie	Filiale4	100,00%	0,00%
GIF Filter	Tunisie	Filiale5	46,09%	53,91%
GIF Distribution	Tunisie	Filiale6	46,63%	53,37%
UAAI	Tunisie	Filiale 1	99,91%	0,09%
LVI	Tunisie	Filiale7	99,99%	0,01%
Trucks Gros	Tunisie	Filiale8	99,99%	0,01%

5. Hypothèses retenues pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UADH :

Les états financiers consolidés du Groupe UADH, arrêtés au 31/12/2019, ont été établis sur la base des hypothèses suivantes :

- Conformément à la norme comptable tunisienne (NCT n°38), le regroupement d'entreprises ayant abouti à la création de la société UADH est un regroupement d'entreprises sous **contrôle commun** qui est hors champ d'application de cette norme. De ce fait, il n'est pas fait application de la méthode d'acquisition, par conséquent :
 - ▶ Les actifs et passifs des entreprises regroupées sont repris à leur valeur comptable nette.
 - ▶ Aucun goodwill n'est constaté suite au regroupement. Toute différence entre la valeur des apports et les capitaux propres des entités regroupées est enregistrée dans les réserves consolidées.

Contrairement au principe cité précédemment, un écart d'acquisition a été déterminé sur l'acquisition des sociétés LVI (ex EVI) et Trucks Gros étant donné que la prise de contrôle de ces dernières est intervenue après la constitution du Groupe et que l'acquisition a été faite auprès de tiers (l'Etat Tunisien et la société Al Karama Holding). Ainsi le contrôle des sociétés LVI et Trucks Gros a été modifié après le regroupement et ce par rapport à ce qu'il était avant le regroupement.

6. Principales et méthodes comptables d'évaluation et de présentation :

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- Convention de la permanence des méthodes ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de prudence ;
- Convention du coût historique, et
- Convention de l'unité monétaire.

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Immobilisations	Taux d'amortissement
Constructions	5%
Logiciels	33%
Matériel de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Matériels et outillages	15%
Matériels industriels	10%
Mobiliers, matériels de bureau	20%
Matériels informatiques	33%

Les dotations aux amortissements sur les nouvelles acquisitions sont calculées en respectant la règle du prorata-temporis.

Placements

Un placement est classé à long terme lorsqu'il est détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales.

Un placement est classé à court terme lorsque l'entreprise n'a pas l'intention de le conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

A la date de clôture, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. La valeur d'usage est déterminée en tenant compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice, ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

A la date de clôture, les placements à court terme sont évalués à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres non cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an relatives au principal des emprunts contractés par le Groupe sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants.

Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

Stocks

Les stocks de véhicules neufs et des pièces de rechange sont valorisés à leur coût réel d'achat, droits et taxes non récupérables inclus ainsi que tous les frais directs s'y rattachant : transport, assurance, manutention, ect...

Ils sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks de matières premières et consommables sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré, tous frais inclus.

Les stocks de produits finis sont valorisés au coût moyen de production.

Les produits semi finis sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.

Impôt différé

Les sociétés du Groupe UADH sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

Note n° 1 : Les immobilisations incorporelles

Note 1 : Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles présentent au 31 Décembre 2019, un solde de 12 444 312 dinars, contre un solde de 14 450 933 dinars au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
Ecart d'acquisition	20 571 785	20 571 785
Logiciels	4 003 765	3 841 802
Fonds de Commerce	522 848	522 848
Immobilisations incorporelles à statut juridique particulier	0	-
Immobilisations incorporelles en cours	9 088	9 088
Amortissement des immobilisations incorporelles et écart d'acquisition	(12 663 174)	(10 494 590)
Total	12 444 312	14 450 933

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

Note n° 2 : Les immobilisations corporelles

Note 2 : Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles présentent au 31 Décembre 2019, un solde de 103 956 888 dinars, contre un solde de 85 659 207 dinars au 31-12-18 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31-déc-18
Terrains	65 573 120	39 705 925
Constructions	38 647 733	38 399 733
Matériels et outillages	17 615 996	14 691 767
Matériels de transport	5 021 895	4 016 564
Equipements de bureau	3 860 003	2 514 364
Matériels Informatiques	2 908 405	2 590 510
Installations, Agencements et Aménagements divers	28 428 743	24 128 613
Immobilisations à statut juridique particulier	9 868 688	13 308 070
Amortissement des immobilisations corporelles	(70 958 841)	(57 716 201)
Immobilisations corporelles en cours	2 991 145	4 019 863
	0	
Total	103 956 888	85 659 207

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

Note n° 3 : Les immobilisations financières

Note 3 : Immobilisations financières :

Les immobilisations financières présentent au 31 Décembre 2019, un solde de 36 633 830 dinars, contre un solde de 34 779 160 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31-déc-18
Titres de participation (A)	939 886	1 129 582
Dépôts et cautionnements versés	68 550	93 974
Prêt	36 436 467	34 362 205
Effet à recevoir à plus d'un an	0	0
Provisions des immobilisations financières	(811 074)	(806 601)
Total	36 633 830	34 779 160

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

Note n° 4 :

Autres actifs non courants

Note 4 : Autres actifs non courants

les Autres actifs non courants présentent au 31 Décembre 2019, un solde de 3 732 591 dinars, contre un solde de 10 982 624 dinars au 31-12-18 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31-déc-18
Charges à répartir	3 339 177	20 685 490
Frais préliminaires	393 414	0
Résorption des autres actifs non courants	0	(9 702 866)
Total	3 732 591	10 982 624

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

Note n° 5 : Stocks

Note 5 : Stocks

les Stocks présentent au 31 Décembre 2019, un solde de 99 805 228 dinars, contre un solde de 107 017 632 dinars au 31-déc-18 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31-déc-18
Stocks de véhicules neufs	51 121 152	65 812 860
Stocks de pièces de rechange	45 832 779	37 036 084
Stocks matières premières et fournitures	2 868 239	2 554 607
Stocks marchandises	0	13 199
Stocks produits semi finis	291 453	338 621
Stocks produits finis	1 243 114	2 279 839
Stock des travaux en cours	909 273	692 472
Provision pour dépréciation des stocks	(2 460 782)	(1 710 051)
Total	99 805 228	107 017 632

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

Note n° 6 : Clients & comptes rattachés

Note 6 : Clients & comptes rattachés

les Clients & comptes rattachés présentent au 31 Décembre 2019, un solde de 43 301 368 dinars, contre un solde de 52 028 576 dinars au 43465 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31-déc-18
Clients ordinaires	26 838 905	37 064 010
Clients- effets à recevoir	5 684 986	4 506 596
Clients étrangers	793 226	1 417 749
Clients étrangers, effets à recevoir	1 661	1 550 005
Clients chèques et effets impayés	11 232 126	8 660 253
Clients douteux ou litigieux	10 248 712	8 356 020
Effets à l'encaissement cl	5 088	0
Effets à l'escompte cl	0	0
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(11 503 336)	(9 526 056)
Total	43 301 368	52 028 576

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

7 Autres actifs courants

Note 7 : Autres actifs courants

Les Autres actifs courants présentent au 31 Décembre 2019, un solde de 125 215 717 dinars, contre un solde de 97 208 502 dinars au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31-déc-18
Fournisseurs, avances et acomptes	1 662 690	1 816 501
Actionnaires opération sur le capital	0	0
Personnel	789 947	721 908
Etat impôts et taxes actif	19 299 726	19 715 282
Débiteurs divers	2 098 343	1 344 981
Société du groupe (A)	53 639 515	37 299 196
Avarie maritimes ASTREE	0	0
Compte d'attente	279 843	258 866
Produits à recevoir	43 410 953	30 109 032
Charges constatées d'avance	2 192 709	2 961 401
Assurance	4 923	0
Avance sur acquisition terrain	7 553 000	5 655 412
Autres actifs courants	0	0
Dividendes à recevoir	0	0
Compte d'attente consolidation Actif	13 202	0
Provisions pour dépréciations des autres actifs courants	(5 729 135)	(2 674 076)
Total	125 215 717	97 208 502

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

8

Placements et autres actifs financiers

Note 8 : Placements et autres actifs financiers

Les Placements et autres actifs financiers présentent au 31 Décembre 2019, un solde de 69 665 582 dinars, contre un solde de 71 287 454 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31-déc-18
Placement	38 985 051	16 559 023
Billets de trésorerie (*)	3 150 000	25 750 000
Titres SICAV	113 225	0
Autres placements (**)	121 434	128 095
Provision pour dépréciation des placements	27 490 810	29 017 050
Total	69 665 582	71 287 454

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

9 Liquidités et équivalents de liquidités

Note 9 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les Liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31 Décembre 2019, un solde de 28 835 432 dinars, contre un solde de 35 224 226 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31-déc-18
Chèques en circulation	0	0
Chèques et effets en caisse	17 828 414	25 481 509
Effets à l'encaissement	0	0
Effets à l'escompte	0	0
Chèques à encaisser	5 883 341	3 620 323
Banques	4 229 785	2 688 600
Comptes régies d'avance et accreditifs	573 324	2 933 571
Virement Interne	0	0
Autres organismes financiers	2 305	1 485
Caisses	319 937	500 412
Actions titres de placement	0	0
Prov pour depreciation des regies d'avance et accreditifs	(1 675)	(1 675)
Total	28 835 432	35 224 226

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

10 Capitaux propres

Note 10 : Capitaux propres

Les Capitaux propres présentent au 31 Décembre 2019, un solde de 56 900 207 dinars, contre un solde de 53 160 094 dinars au 31-déc-18 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31-déc-18
Capital social	36 953 847	36 953 847
Prime d'émission	38 046 159	38 046 159
Réserve légale	1 373 140	1 373 140
Réserves pour réinvestissements exonérés	0	0
Réserves extraordinaires	0	0
Réserves spéciales de réévaluation	0	0
Autres capitaux propres	0	0
Boni de fusion	0	0
Mali de fusion	0	0
Résultats reportés	0	0
Résultats en instance d'affectation	0	0
Subventions d'investissement	2 431 443	828 570
Amortissement des subventions d'investissement	(2 000 429)	(293 768)
Réserves consolidées	(4 881 483)	(3 369 701)
Résultat de l'exercice groupe	(15 022 469)	(20 378 152)
Total	56 900 207	53 160 094

Note 11 : Emprunts

Désignation	31 Décembre 2019	31-déc-18
Emprunts bancaires	33 872 244	26 186 410
Crédits auprès des sociétés de leasing	325 629	3 095 742
Autres emprunts	103 923	0
Total	34 301 797	29 282 152

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

12

Fournisseurs & comptes rattachés

Note 12 : Fournisseurs & comptes rattachés

Les Fournisseurs & comptes rattachés présentent au 31 Décembre 2019, un solde de 141 609 415 dinars, contre un solde de 196 909 750 dinars au 31-déc-18 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31-déc-18
Fournisseurs locaux	9 036 337	8 540 240
Fournisseurs locaux - effets à payer	11 949 711	13 311 443
Fournisseurs étrangers	117 690 553	172 761 408
Fournisseurs d'immobilisations	2 590 892	1 777 901
Fournisseurs, retenues de garantie	135 912	143 001
Fournisseurs factures non parvenues	189 860	334 033
Total	141 609 415	196 909 750

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

13

Autres passifs courants

Note 13 : Autres passifs courants

Les Autres passifs courants présentent au 31 Décembre 2019, un solde de 62 861 772 dinars, contre un solde de 42 796 883 dinars au 31-déc-18 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31-déc-18
Clients créditeurs	23 728	650 643
Personnel	3 075 625	1 900 988
Etat impôts et taxes passif	35 726 029	12 912 100
Obligations cautionnées	0	14 887 893
CNSS et autres organismes sociaux	1 244 039	617 371
Associés comptes courants	486 179	468 308
Société du groupe crédit (A)	6 029 110	2 015 659
Charges à payer	7 327 070	3 606 014
Produits constatés d'avance	230 554	302 548
Dividendes à payer	366 169	1 211 844
Créditeurs divers	8 218 577	3 846 553
Compte d'attente	21 328	264 853
Provisions courantes pour risques et charges	113 366	112 110
Total	62 861 772	42 796 883

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

14

Concours bancaires et autres passifs financiers**Note 14 : Concours bancaires et autres passifs financiers**

Les Concours bancaires et autres passifs financiers présentent au 31 Décembre 2019, un solde de 222 818 030 dinars, contre un solde de 175 141 908 dinars au 31-déc-18 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31-déc-18
Échéances à moins d'un an sur emprunts	30 068 212	24 365 689
Échéances à moins d'un an sur crédits leasing	6 078 431	5 440 818
Échéances impayées	0	
Financement des droits douanières	0	
Crédit société groupe	0	
Autres crédits	16 310 299	16 538 988
Financement en devises et crédits mobilisables	118 326 972	120 622 152
Avance sur marché	3 592 049	2 253 994
Billets de trésorerie	5 150 000	6 050 000
Chèques en circulation	0	
Intérêts courus	2 696 961	2 710 588
Banques créditrices	40 595 107	37 499 206
Total	222 818 030	175 141 908

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

15

Revenus

Note 15 : Revenus

Les Revenus présentent au 31 Décembre 2019, un solde de 267 471 318 dinars, contre un solde de 419 497 110 dinars au 31-déc-18 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31-déc-18
Ventes de véhicules neufs	195 296 452	274 796 810
Ventes pièces de rechanges	46 670 125	81 360 630
Service Après Ventes	0	(39 679)
Assistances et autres services	16 346 681	13 323 099
Ventes soumises à la TVA	0	0
Ventes en suspension de TVA	0	0
Ventes à l'export	3 312 898	2 945 619
Ventes locales	7 325 842	9 093 982
Ventes déchets	0	0
Ventes carburants et lubrifiants	861 663	(5 761 208)
Produits des activités annexes	0	0
RRR accordés sur ventes	(2 342 343)	(3 121 512)
Total	267 471 318	419 497 110

Les Autres produits d'exploitation présentent au 31 Décembre 2019, un solde de 1 438 352 dinars, contre un solde de 485 108 dinars au 43465 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31-déc-18
Loyer et revenus des immeubles	4 402	423 731
Ristourne TFP	0	42 622
Indemnisation assurance	0	0
Produits divers subvention d'investissement	0	40 000
Reprise sur provision APE	83 496	569 191
Reprise sur provision congé APE	0	0
Produits sur cession d'immobilisations ape	0	0
Autres produits d'exploitation	1 350 454	193 347
Total	1 438 352	485 108

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

17

Achats de marchandises consommés

Note 17 : Achats de marchandises consommés

Les Achats de marchandises consommés présentent au 31 Décembre 2019, un solde de 200 371 822 dinars, contre un solde de 338 338 430 dinars au 31-déc-18 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31-déc-18
Achats de véhicules neufs	101 599 276	189 624 858
Achats de pièces de rechanges	53 566 278	161 765 677
Achats locaux de pièces composantes	85 502	0
Achats étrangers de pièces composantes	7 120 931	2 042 602
Achats locaux de marchandises	673 528	(1 735 374)
Achats étrangers de marchandises	0	0
Achats lubrifiants et dérivés	986 359	1 273 054
RRR obtenus sur achats	(4 072 441)	(4 103 734)
Achats étrangers	0	0
Achats locaux	0	0
Frais sur achats	0	0
Variation des stocks	40 412 389	(33 931 821)
Total	200 371 822	338 338 430

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

18

Achats d'approvisionnements consommés

Note 18 : Achats d'approvisionnements consommés

Les Achats d'approvisionnements consommés présentent au 31 Décembre 2019, un solde de 3 335 042 dinars, contre un solde de 3 117 807 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31-déc-18
Achats de plaques d'immatriculation	0	0
Achats de carburants et lubrifiants	171 130	173 020
Achats de fournitures de bureau	296 915	447 095
Achats de matières et fournitures consommables	381 095	235 600
Eau	59 929	75 307
Electricité & GAZ	985 127	819 336
Achats de petit outillage	529 074	384 843
Achats de prestations de services	179 722	382 032
Autres achats non stockés	413 238	218 208
Transfert de charges	318 812	(139 183)
Total	3 335 042	3 117 807

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

19

Charges de personnel

Note 19 : Charges de personnel

Les Charges de personnel présentent au 31 Décembre 2019, un solde de 26 567 487 dinars, contre un solde de 24 346 813 dinars au 43465 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31-déc-18
Salaires et compléments de salaires	20 853 425	18 090 090
Charges sociales	4 364 381	4 018 135
Autres charges de personnel	1 381 229	1 244 251
Transfert de charges personnel	(469 550)	(519 550)
Provision pour congés payés (nettes des reprises)	438 002	160 900
Personnel intérimaire	0	0
Total	26 567 487	24 346 813

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

20

Dotations aux amortissements et aux provisions

Note 20 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les Dotations aux amortissements et aux provisions présentent au 31 Décembre 2019, un solde de 23 205 134 dinars, contre un solde de 16 308 021 dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31-déc-18
Dotations aux amortissements des Immobilisations Incorporelles	2 624 632	2 197 353
Dotations aux amortissements des Immobilisations Corporelles	7 070 040	6 924 490
Dotations aux provisions pour dépréciation des Immob. Financières	3 069 972	(19 529)
Dotations aux résorptions des autres actifs non courants	7 018 484	10 326 515
Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	2 074 324	2 752 205
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	652 894	504 223
Dotations aux provisions pour risques et charges	28 342	237 916
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	88 619	0
Autres Dotations aux provisions	577 828	161 310
Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes clients	0	0
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	0	0
Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs courants	0	0
Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	(4 575)
Autres Reprises sur provisions	0	0
Reprises sur provisions pour risques et charges	0	0
Total	23 205 134	16 308 021

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

Note 21 : Autres charges d'exploitation

Désignation	31 Décembre 2019	31-déc-18
Achats non stockés de matières et fournitures	0	0
Services extérieurs	5 786 387	4 538 423
Autres services extérieurs	8 524 880	11 874 314
Impôts et taxes	1 968 324	2 034 657
Charges diverses ordinaires	(4 519)	15 013
Total	16 275 072	11 642 791

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

22

Charges financières nettes**Note 22 : Charges financières nettes**

Les Charges financières nettes présentent au 31 Décembre 2019, un solde de 15 192 097 dinars, contre un solde de 25 087 394 dinars au 31-déc-18 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31-déc-18
Intérêts et agios bancaires	14 068 034	9 609 364
Intérêts des obligations cautionnées	292 347	284 549
Pertes de change	3 418 769	12 042 972
Gains de change	(10 451 061)	(1 192 676)
Intérêts des comptes courants sociétés du groupe	612 778	61 608
Intérêts des billets de trésorerie	408 869	239 573
Produits financiers	(6 327 099)	(10 286 201)
Intérêts sur financement en devises et crédits mobilisables	3 159 660	3 375 347
Autres charges financières	7 429 639	9 956 915
Intérêts sur crédits leasing	0	83 343
Total	15 192 097	25 087 394

Les Produits des placements présentent au 31 Décembre 2019, un solde de 6 791 774 dinars, contre un solde de 5 795 630 dinars au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31-déc-18
Revenus des billets de trésorerie	1 975 052	1 812 852
Dividendes	(138 211)	(3 551 047)
Intérêts des comptes courants des sociétés du groupe	240 731	3 709 264
Produits nets sur cessions des titres de participations	0	0
Autres produits des placements	4 714 202	3 824 561
Gains de change pp	0	0
Total	6 791 774	5 795 630

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

24

Autres gains ordinaires

Note 24 : Autres gains ordinaires

Les Autres gains ordinaires présentent au 31 Décembre 2019, un solde de 186 250 dinars, contre un solde de 1 527 255 dinars au 31-déc-18 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31-déc-18
Produits nets sur cessions d'immobilisations corporelles	32 500	123 462
Produits nets sur cessions des titres de participations	0	377 475
Subvention TFP	56 000	57 526
Reprises sur provisions	58 840	0
QP des subventions d'investissement	87 969	90 176
Autres gains	(49 060)	878 616
Total	186 250	1 527 255

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

25

Autres pertes ordinaires

Note 25 : Autres pertes ordinaires

Les Autres pertes ordinaires présentent au 31 Décembre 2019, un solde de 112 653 dinars, contre un solde de 310 633 dinars au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2019	31-déc-18
Pertes sur contrôle CNSS	0	0
Pertes sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	5
Pertes sur cession d'immobilisations financières	0	0
Autres pertes	112 653	1 057 590
Total	112 653	310 633

NOTE 26— ENGAGEMENTS HORS BILAN au 31/12/2019

Type d'engagement	Valeur totale du crédit	Encours de l'engagement	Tiers	Partie engagée
1. Engagements donnés				
a) Garanties personnelles				
Cautionnement / Aval / Autres garanties				
b) Garanties réelles				
Nantissement				
Nantissement de 1er rang sur 814 333 actions LVI	5 000 000	4 206 374	Amen Bank	UADH
Nantissement sur 1 628 665 actions LVI	10 000 000	10 000 000	Qatar National Bank	UADH
Nantissement sur 815 000 actions LVI	5 000 000	5 000 000	Banque Nationale Agricole	UADH
Nantissement de 1er rang sur 815 000 actions LVI	5 000 000	5 000 000	Banque de Tunisie et des Emirats	UADH
Hypothèques				
Hypothèque de 1er rang, en pari-passu, sur 3 titres fonciers apportés par LVI/EVI (caution solidaire et hypothécaire) — TF 73592 « Essaada » 561 m², TF 48396 « La Durance » 7 558 m², TF 83387 « Durance II » 237 m² — garantissant le crédit consortial de 25 MDT	25 000 000	24 206 374	QNB / BTE / BNA / Amen Bank	LVI (caution)
Effets escomptés non échus				
Effets escomptés non échus		490 000	Qatar National Bank	UADH
Effets escomptés non échus		800 000	ABC Bank	UADH
2. Engagements reçus				
Néant				
3. Engagements réciproques				
Néant				

Note 27 : Evénements postérieurs à la date de clôture de l'exercice.**1 - AURES AURO**

Certains événements ayant lien de causalité directe et prépondérant avec la situation à la date de clôture ont eu postérieurement à la date de clôture de l'exercice,

En effet l'année 2020 a été marquée dans le monde entier par la propagation du virus COVID 19 qui a eu un impact sur le ralentissement des transactions en général et la perturbation du commerce extérieur, de surcroît, les banques n'ont pas procédé aux débloquages des crédits « COVID » autorisés par le ministère des finances, d'où les difficultés financières de la société.

De plus, La société PSA a mis terme d'une façon unilatérale à son contrat avec la société AURES AUTO, cette situation a eu pour effet l'arrêt de l'importation des voitures neuves d'où l'arrêt de l'activité de la société Aurès ayant considéré que cette rupture est abusive a fait recours aux tribunaux de Paris pour entamer une action en justice contre PSA

Par ailleurs, cette situation a eu un impact sur la continuité de l'exploitation, AUES AUTO a fait recours aux procédures de licenciement économiques pour réduire les effectifs du personnel tout en minimisant le coût du licenciement

Aussi, AURES AUTO a entamé des procédures contentieuse contre PSA pour rupture abusive du contrat de représentation commerciale, l'affaire est enrôlée devant le tribunal de commerce de Paris, et AURES AUTO, a pour objectif d'obtenir un jugement condamnant PSA à des dommages et intérêt.

Par ailleurs, AURES AUTO a conclu un accord commercial avec le concessionnaire EXEED, au mois de janvier 2022, toutefois l'entrée effective en exploitation de ce contrat a été reportée à l'année 2025, compte tenu des limitations contractuelles de la présentation commerciale de la marque CITROEN qui s'achève en 2024.

En outre, AURES AUTO, a fait recours aux procédures de redressement judiciaire, en respect des dispositions légales en matière de cessation de paiement, et notamment la loi 95-34 relative au redressement des entreprises en difficultés économiques et les textes subséquents.

Procédures de redressement judiciaire

AURES AUTO a fait recours aux procédures de redressement judiciaire le 30 Juin 2023, le tribunal saisi de la demande a rendu une ordonnance le 19 octobre 2023, décident, après examen des dossiers présentés par la société, l'ouverture des procédures de redressement judiciaire en faveur de la société AURES AUTO conformément à l'article 417 du code de commerce.

L'ouverture des procédures de redressement judiciaire a eu lieu suite à une étude approfondie du tribunal et la tenue de réunions avec le Président Directeur Général de AURES AUTO, le 6 juillet 2023 et le 10 et 12 octobre 2023, ainsi qu'avec le représentant de la Banque Centrale de Tunisie, le 19 octobre 2023.

Le tribunal de première instance de Tunis a ainsi désigné Monsieur Ameer MANSOUR, en tant qu'administrateur judiciaire, chargé d'étudier le plan de redressement présenté par AURES AUTO et de donner son avis là-dessus et de procéder à son amendement, le cas échéant, ainsi que de procéder au contrôle des actes de gestion, tel qu'il ressort de la décision en référence :

نأذن بافتتاح إجراءات التسوية القضائية لفائدة شركة اوراس للسيارة الكائن مقرها وفتح فترة مراقبة لمدة اقصاها تسعة " اشهر وتعيين القاضي السيدة ريم محمد قاضيا مراقبا يعهد اليه بالملف والمتصرف القضائي السيد عامر منصور لدراسة برنامج الإنقاذ المقدم من المؤسسة طالبة التسوية وابداء رايه بشأنه وتعديله عند الاقتضاء كمراقبة اعمال التصرف على ان يقدم في ظرف شهرين تقريراً اوليا حول الوضع الاقتصادي والمالي والاجتماعي للمؤسسة وتقريراً في جرد مكاسيها وتقييمها كما "عليه ان يدلي بنتيجة اعماله النهائية للقاضي المراقب في اجل اقصاه اربعة اشهر من تاريخ صدور هذا القرار

Dans ce contexte, et suite à la présentation d'un plan de redressement par notre société, la chambre de conseil au Tribunal de première instance de Tunis, a décidé de soumettre ce plan aux créanciers de AURES AUTO, afin de pouvoir statuer sur sa viabilité,

منطوق الحكم التحضيري الصادر عن حجرة الشورى بتاريخ 5 ديسمبر 2024، " حل المفاوضة وتأخير القضية لجلسة يوم 26 ديسمبر 2024، لمطالبة المتصرف القضائي السيد عامر منصور بإبداء رايه بخصوص برنامج الإنقاذ المقترح من قبل طالبة التسوية وتحرير تقرير يبين فيه مدى إمكانية تطبيقه بالنظر للوضع المالي للمؤسسة وانهاء تقرير للقاضي المراقب السيدة نسرین بن خديم للقيام بالجلسات اللازمة مع الدائنين".

Dès lors, La mission confiée à l'administrateur judiciaire étant circonscrite comme il a été exposé, ce dernier ne pourrait se substituer aux organes de gestion et de délibération de la société, en l'occurrence le conseil d'administration et la direction générale de la société devrait continuer à fonctionner régulièrement, a fin d'entériner les procédures mis en œuvre par la direction générale et de convoquer les assemblée générale des actionnaires pour approuver les décisions du conseil d'administration.

Actions entreprises par la direction générale pour la mise en œuvre du plan de

Le plan de redressement a été mise en place sur la base d'une étude de marché et d'un plan de relance de l'activité ainsi que les résultats à atteindre par la fourniture et la vente de voitures à court, moyen et long termes, les services après-vente, la vente de pièces détachées et les moyens à mettre en place afin d'atteindre les objectifs escomptés du plan de remboursement.

Le plan de redressement se base sur le contrat de présentation commerciale de la marque FARIZON et deux autres marques chinoises qui vont être dévoilées prochainement, le recours aux financements dont les accords de principe ont été produits, ainsi que la cession des actifs hors exploitation et la production d'un plan de remboursement des dettes

Le plan de remboursement des dettes a été amendé conformément aux suggestions des créanciers et en fonction de l'évolution du contexte législatif en vigueur, à la date de l'arrêté des états financiers, il n'y pas encore de jugement d'homologation du plan de redressement par la chambre de conseil, bien qu'il ait obtenu l'accord de la majorité des créanciers.

2 - GIF - FILTER

Le commissaire aux comptes a attiré l'attention sur le fait que la société encoure un risque significatif quant à sa continuité d'exploitation.

A cet effet, et en date du 01/07/2021 le commissaire aux compte de la société a adressé à la direction générale une lettre d'éclaircissement sur la continuité de l'exploitation conformément à l'article 420 du code de commerce, En date du 23 juillet 2021 la société a répondu qu'un plan de restructuration est en cours de préparation.

Les procédures de reglements judiciaires n'ont pas abouti à l'adoption d'un plan de redressement en premier ressort, le dossier est en cours de jugement à la cour d'appel de Nabeul

3 - ECONOMIC AUTO

La société a fait recours aux procédures de redressement judiciaire, le tribunal saisi de la demande a rendu une ordonnance le 16 novembre 2023, décident, après examen des dossiers présentés par la société, l'ouverture des procédures de redressement judiciaire en faveur de la société ECONOMIC AUTO conformément à l'article 417 du code de commerce.

L'ouverture des procédures de redressement judiciaire a eu lieu suite à une étude approfondie du tribunal et la tenue de réunions avec le Président Directeur Général de ECONOMIC AUTO,

Une mission cirocnscrites a été confiée à l'administrateur judiciaire afin de valider le plan de redressement, ce dernier ne pourrait se substituer aux organes de gestion et de délibération de la société, en l'occurrence le conseil d'administration et la direction générale de la société devrait continuer à fonctionner régulièrement, a fin d'entériner les procédures mis en œuvre par la direction générale et de convoquer les assemblée générale des actionnaires pour approuver les décisions du conseil d'administration.

Le plan de remboursement des dettes a été amendé conformément aux suggestions des créanciers et en fonction de l'évolution du contexte législatif en vigueur, à la date de l'arrêté des états financiers, il n'y pas encore de jugement d'homologation du plan de redressement par la chambre de conseil, bien qu'il ait obtenu l'accord de la majorité des créanciers.

2 - GIF - FILTER

Le commissaire aux comptes a attiré l'attention sur le fait que la société encoure un risque significatif quant à sa continuité d'exploitation.

A cet effet, et en date du 01/07/2021 le commissaire aux compte de la société a adressé à la direction générale une lettre d'éclaircissement sur la continuité de l'exploitation conformément à l'article 420 du code de commerce, En date du 23 juillet 2021 la société a répondu qu'un plan de restructuration est en cours de préparation.

Les procédures de reglements judiciaires n'ont pas abouti à l'adoption d'un plan de redressement en premier ressort, le dossier est en cours de jugement à la cour d'appel de Nabeul

3 - ECONOMIC AUTO

La société a fait recours aux procédures de redressement judiciaire, le tribunal saisi de la demande a rendu une ordonnance le 16 novembre 2023, décidant, après examen des dossiers présentés par la société, l'ouverture des procédures de redressement judiciaire en faveur de la société ECONOMIC AUTO conformément à l'article 417 du code de commerce.

L'ouverture des procédures de redressement judiciaire a eu lieu suite à une étude approfondie du tribunal et la tenue de réunions avec le Président Directeur Général de ECONOMIC AUTO,

Une mission cirocnsrites a été confiée à l'administrateur judiciaire afin de valider le plan de redressement, ce dernier ne pourrait se substituer aux organes de gestion et de délibération de la société, en l'occurrence le conseil d'administration et la direction générale de la société devrait continuer à fonctionner régulièrement, a fin d'entériner les procédures mis en œuvre par la direction générale et de convoquer les assemblée générale des actionnaires pour approuver les décisions du conseil d'administration.

**Groupe Universal Auto Distributors Holding
Rapport des commissaires aux comptes
Etats financiers consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2019**

Messieurs les actionnaires du Groupe Universal Auto Distributors Holding,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 05 Juin 2026, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du Groupe Universal Auto Distributors Holding (le « groupe »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir des capitaux propres – part du groupe de 56 900 207 dinars, y compris le résultat déficitaire de l'exercice -part du groupe s'élevant à (15 022 469) dinars.

À notre avis, à l'exception de ce qui a été décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », les Etats Financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

- Le groupe UADH détient un écart d'acquisition sur la société LVI d'un montant net au 31 décembre 2019 de 10 275 165 dinars. En l'absence d'un rapport d'évaluation du groupe LVI, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier la valeur recouvrable de cet écart d'acquisition.
- Les balances et états financiers des sociétés Mazada détail et Gif Distribution n'ont pas fait l'objet d'une certification par un commissaire aux comptes
- Au 31 décembre 2019, la société Economic Auto n'a pas pris en considération l'augmentation de capital de 20 000 actions réservée à la société CIL dans ses comptes en raison d'une action en annulation engagée et dont le sort final n'est pas encore décidé.
- La société Aures Auto a procédé en 2017 à la répartition de la perte de change, résultant de la forte dépréciation du Dinars, sur une durée de 3 ans. Au 31/12/2017, le solde non amorti des pertes de change reporté s'élève à 2 592 492 dinars. En 2018, la société a comptabilisé en charges à répartir les

factures d'Afreximbank pour le montant de 1 244 555 dinars et la perte de change réalisée de 2018 pour le montant de 4 770 754 dinars. Le total des charges a été réparti sur 3 ans. Le total non amorti des charges à répartir au 31 décembre 2019 s'élève à 2 005 103 dinars.

- La société « Economic Auto –SA » a procédé à la répartition de la perte de change, résultant de la forte dépréciation du Dinars relative aux exercices 2016, 2017 et 2018, sur une durée de 3 ans. Au 31 Décembre 2019, le solde non amorti des pertes de change reportées s'élève à 1 330 552 Dinars

- Les immobilisations de la société « Aures Auto- SA », dont la valeur nette s'élève au 31 décembre 2019 à 47 847 808 dinars , n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique conformément aux exigences de l'article 8 et suivants du code de commerce et 17 de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

- Les immobilisations de la société « Gif Filter », dont la valeur brute s'élève au 31 décembre 2019 à 5 418 722 dinars , n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique conformément aux exigences de l'article 8 et suivants du code de commerce et 17 de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

- La société Economic Auto a procédé à la réévaluation libre partielle de ses immobilisations, une plus-value de réévaluation de 22MDT a été dégagée et a été portée au poste de réserves spéciales de réévaluation, ce qui est contraire aux dispositions de la norme NCT 05 Immobilisations corporelles.

- Les stocks de la société Economic Auto au 31/12/2019 présentent un stock de pièces de rechange non mouvementé depuis plusieurs années de l'ordre de 3 722 152 dinars. Etant donné l'ancienneté de ces stocks nous ne sommes pas en mesure de se prononcer sur la correcte valorisation du stock et sur les éventuelles dépréciations à constater.

- Provisions pour risques et charges Economic Auto :

- La société Economic Auto encoure un risque fiscal de 1 077 000 relatifs à des pénalités de retard. Ce risque n'est pas provisionné ;
- La société Economic auto encours un risque de pénalités de retard sur les règlements des intérêts financiers de emprunts. Ce risque est estimé à 1 800 000 dinars ;
- La société n'a pas constaté la provision sur congés à payer et pour indemnité de départ à la retraite ;

- La société Economic Auto détient des créances clients anciennes pour un montant de 1 417 000 dinars dont nous ne pouvons pas estimer le caractère recouvrable à la date du 31/12/2019

- Nous n'avons pas reçu des réponses à nos demandes d'informations adressées aux banques de la société UADH. Cette situation a pour effet de limiter l'étendue de nos investigations.

- La société Economic Auto n'a pas communiqué les décharges d'envoi des lettres de demandes de confirmation des soldes des tiers.

3. Observations

3.1- Nous estimons utile d'attirer votre attention sur la note 9 des états financiers qui décrit les événements postérieurs à la date de clôture :

- L'année 2020 a été marquée dans le monde entier par la propagation du virus COVID 19 qui a eu un impact sur le ralentissement des transactions en général et la perturbation du commerce extérieur, de surcroît, les banques n'ont pas procédé aux déblocages des crédits « COVID » autorisés par le ministère des finances, d'où les difficultés financières de la société.

- Les comptes des sociétés du groupe ont été arrêtés avec un grand retard en raison de la perte des bases d'informations comptables et de gestion à la suite d'une cyberattaque subie par les serveurs dédiés au groupe en 2021, certaines sociétés ont dû déplacer et reprendre leur comptabilité sur d'autres systèmes,

- Au cours du mois de janvier 2021 la société PSA a mis terme d'une façon unilatérale à ses contrats avec les sociétés AURES AUTO et AURES GROS, ce qui a eu pour effet l'arrêt de l'importation des voitures neuves et des pièces de rechange, et pratiquement l'arrêt des activités de ces sociétés depuis cette date. Ayant considéré cette rupture abusive, ces sociétés ont entamé des actions en justice contre PSA en faisant recours aux tribunaux de Paris et de Tunis pour réparation des préjudices subis. L'arrêt de l'importation des voitures neuves a eu un impact sur la continuité de l'activité de la société AURES AUTO qui a dû faire recours aux procédures de licenciement économiques du personnel et en juin 2023, la société a fait recours aux procédures de redressement judiciaire en respect des dispositions légales en matière de cessation de paiement, notamment la loi 95-34 relative au redressement des entreprises en difficultés économiques.

- Suite à l'arrêt des financements des importations des voitures, la société Economic Auto a dû arrêter son activité à partir de juin 2021. La société a fait recours aux procédures de redressement judiciaire, le tribunal saisi de la demande a rendu une ordonnance le 16 novembre 2023, décidant, après examen des dossiers présentés par la société, l'ouverture des procédures de redressement judiciaire en faveur de la société Economic Auto conformément à l'article 417 du code de commerce. L'ouverture des procédures de redressement judiciaire a eu lieu suite à une étude approfondie du tribunal et la tenue de réunions avec le Président Directeur Général de Economic Auto. Une mission circonscrite a été confiée à l'administrateur judiciaire afin de valider le plan de redressement, ce dernier ne pourrait se substituer aux organes de gestion et de délibération de la société, en l'occurrence le conseil d'administration et la direction générale de la société devrait continuer à fonctionner régulièrement, afin d'entériner les procédures mis en œuvre par la direction générale et de convoquer les assemblée générale des actionnaires pour approuver les décisions du conseil d'administration.

- Le commissaire aux comptes de la société Gif Filter a attiré l'attention sur le fait que la société encoure un risque significatif quant à sa continuité d'exploitation. A cet effet, et en date du 01/07/2021 le commissaire aux comptes de la société a adressé à la direction générale une lettre d'éclaircissement sur la continuité de l'exploitation conformément à l'article 420 du code de commerce, En date du 23 juillet 2021 la société a répondu qu'un plan de restructuration est en cours de préparation. Les procédures de règlements judiciaires n'ont pas abouti à l'adoption d'un plan de redressement en premier ressort, le dossier est en cours de jugement à la cour d'appel de Nabeul.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces situations.

3.2- Nous attirons l'attention qu'au 31 décembre 2019, la société « UADH » détient 99,99 % du capital de la société « Aures Auto-SA » qui de son côté détient 755 actions de cette dernière. Cette situation constitue un cas de participation croisée qui n'est pas en conformité avec les dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, qui stipule qu'une société par actions ne peut posséder d'actions d'une autre société par actions si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à dix pour cent.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble et

aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

4-1 Evaluation de la continuité d'exploitation de la société

➤ Risque identifié

Comme indiqué au niveau des paragraphes d'observations du présent rapport, plusieurs événements survenus postérieurement à la date de clôture ont significativement affecté la situation financière et la continuité d'exploitation de certaines filiales du groupe : la résiliation unilatérale, en janvier 2021, des contrats conclus avec la société PSA a entraîné l'arrêt de l'importation des véhicules neufs et des pièces de rechange par les sociétés Aures Auto et Aures Gros, conduisant la société Aures Auto à recourir, en juin 2023, à une procédure de redressement judiciaire. De même, la société Economic Auto a cessé son activité à partir de juin 2021 et a engagé, le 17 novembre 2023, une procédure de redressement judiciaire. La société Gif Filter est aussi en cours de procédure de redressement judiciaire. La pandémie de COVID-19 ainsi que la cyberattaque survenue en 2021 sur les serveurs du groupe ont par ailleurs accentué ces difficultés.

Ces événements font peser une incertitude significative sur la capacité de ces filiales à poursuivre leur exploitation.

Compte tenu de l'importance de ces sociétés au regard des états financiers pris dans leur ensemble et du degré de jugement significatif requis pour apprécier l'incidence de ces événements sur l'évaluation des actifs concernés et sur la continuité d'exploitation du groupe, nous avons considéré ce point comme une question clé de l'audit.

➤ Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit, nos procédures en réponse à ce risque ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de redressement judiciaire engagées par les sociétés Aures Auto, Economic Auto et Gif Filter et apprécier leur incidence sur la situation financière de ces sociétés ;
- Examiner la correspondance échangée avec les organes de direction et les conseils juridiques du groupe relative au litige avec la société PSA ainsi qu'aux procédures judiciaires en cours ;
- Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction pour l'évaluation des titres de participation et des créances sur les sociétés du groupe compte tenu de ces événements ;
- Analyser les plans d'action envisagés par la Direction pour faire face à ces difficultés, notamment les actions en justice engagées contre PSA et le soutien financier apporté aux filiales concernées ; et

Vérifier le caractère approprié des informations données dans les notes annexes aux états financiers au sujet de ces incertitudes et de leur incidence sur la continuité d'exploitation.

4-2 Test de dépréciation du goodwill

➤ Risque identifié

Au 31 décembre 2019, un écart d'acquisition sur les sociétés LVI et Trucks Gros d'un montant de 20 571 785 dinars en valeur brute est comptabilisé à l'actif du Groupe Universal Auto Distributors Holding.

La valeur comptable nette de ce goodwill s'élève au 31 décembre 2019 à 10 275 165 dinars.

Nous avons considéré que la valeur de l'écart d'acquisition est un point clé d'audit en raison de son importance significative dans les comptes du groupe et de l'utilisation d'hypothèses et estimations afin d'apprécier leur valeur recouvrable.

➤ **Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque :**

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Rapprocher les données composant la valeur comptable de l'écart d'acquisition testé avec les comptes consolidés ;
- Challenger, si existe, le rapport d'évaluation de Groupe LVI élaboré par un expert indépendant au regard des méthodes d'évaluation généralement admises ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés.

5. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les Etats Financiers Consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers Consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers Consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers Consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers Consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers Consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers Consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Tunis, le 16 juillet 2026
Les Co-commissaires aux comptes

Horwath ACF
Noureddine Ben Arbia



Global Financial Audit & Consulting
Hatem Ben Neji



Avis des sociétés

Etats Financiers**Universal Auto Distributors Holding**

Siège Social : Immeuble Equinox 1^{er} étage bloc « A », les Berges du Lac II Tunis 1053

La société Universal Auto Distributors Holding public ci-dessous ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2020, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 21 Juillet 2026. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M. Nouredine BEN ARBIA (HORWATH ACF) et M Hatem BEN NEJI (Global Financial Audit & Consulting).

BILAN (Montants en dinars)

ACTIFS	Note	31/12/2020	31/12/2019
ACTIFS NON COURANTS			
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Immobilisations incorporelles		26 882	26 882
Amortissement des immobilisations incorporelles		-26 882	-19 415
Immobilisations incorporelles en cours		0	0
Total des immobilisations incorporelles	N° 4-1	0	7 467
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Immobilisations corporelles		401 806	401 806
Amortissement des immobilisations corporelles		-260 826	-175 253
Immobilisations corporelles en cours		0	0
Total des immobilisations corporelles	N° 4-2	140 980	#NOM?
<i>Immobilisations financières</i>			
Immobilisations financières		84 852 352	84 852 352
Provisions sur immobilisations financières		0	0
Total des immobilisations financières	N° 4-3	84 852 352	84 852 352
Autres actifs non courants	N° 4-4	0	0
Total des autres actifs non courants		0	0
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		84 993 332	85 086 372
ACTIFS COURANTS			
Autres actifs courants	N° 4-5	17 562 133	13 724 215
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		0	0
Placements et autres actifs financiers	N° 4-6	19 300 000	19 300 000
Provisions pour dépréciation des autres actifs financiers		0	0
Liquidités et équivalents de liquidités	N° 4-7	243 344	92 747
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		37 105 477	33 116 962
TOTAL DES ACTIFS		122 098 809	118 203 334

BILAN (Montants en dinars)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Note	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES			
Capital Social		36 953 847	36 953 847
Réserve légale		1 373 140	1 373 140
Prime d'émission		33 846 159	33 846 159
Résultats reportés		6 470 254	6 470 254
Résultat en instance d'affectation		5 275 687	5 468 724
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		83 919 086	84 112 123
Résultat de l'exercice		-256 920	-193 037
Total des capitaux propres avant affectation	N° 4-8	83 662 166	83 919 086
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	N° 4-9	6 275 038	10 787 596
Provision pour risques et charges		0	0
Total des passifs non courants		6 275 038	10 787 596
Passifs courants			
Fournisseurs & comptes rattachés	N° 4-10	154 752	120 582
Autres passifs courants	N° 4-11	6 776 118	4 522 742
Concours bancaires et autres passifs financiers	N° 4-12	25 230 735	18 853 328
Total des passifs courants		32 161 605	23 496 652
TOTAL DES PASSIFS		38 436 643	34 284 248
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		122 098 809	118 203 334

ETAT DE RESULTAT (Montants en dinars)

<i>Désignation</i>	<i>Note</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	N° 5-1	0,000	1 049 880
Autres produits d'exploitation		0	0
Production immobilisé		0	0
Total des produits d'exploitation		0	1 049 880
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours		0	0
Achats de marchandises consommés		0	0
Achats d'approvisionnements consommés		0	0
Charges de personnel	N° 5-2	103 489	165 166
Dotations aux amortissements et aux provisions	N° 5-3	93 040	94 694
Autres charges d'exploitation	N° 5-4	68 453	451 413
Total des charges d'exploitation		264 982	711 273
RESULTAT D'EXPLOITATION		-264 982	338 607
Charges financières nettes	N° 5-5	-2 102 692	-3 555 355
Produits des placements	N° 5-6	2 110 754	3 025 858
Autres gains ordinaires		0	158
Autres pertes ordinaires		0	-5
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		-256 920	-190 737
Impôt sur les sociétés	N° 5-7	0	-2 100
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		-256 920	-192 837
Eléments extraordinaires		0	-200
RESULTAT NET		-256 920	-193 037

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE (Montants en dinars)

Désignation	Note	31/12/2020	31/12/2019
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		-256 920	-193 037
Ajustement pour :			
▪ Amortissements, résorptions et provisions		93 040	94 694
▪ Variations des :			
- Stocks		0	0
- Créances		0	0
- Autres actifs courants	N° 6-1	-3 837 918	645 182
- Fournisseurs et comptes rattachés	N° 6-1	34 170	-135 011
- Autres passifs courants	N° 6-1	2 253 375	973 136
- Autres passifs financiers	N° 6-1	1 906 718	158 824
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		192 465	1 543 789
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		0	0
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0	0
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		0	-1 919 743
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		0	29 492
Fl Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		0	-1 890 251
Fl Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		0	0
Encaissement dividendes		0	0
Augmentation de capital		0	0
Encaissements provenant des emprunts bancaires		0	4 400 000
Remboursements des emprunts bancaires		0	-2 524 234
Encaissements provenant des crédits leasing		0	0
Remboursements des crédits leasing		0	-195 450
Encaissements provenant de la cession des placements à court terme		0	2 207 049
Décassements provenant de l'acquisition des placements à court terme		0	-2 257 049
Fl Flux de trésorerie provenant des activités de financement		0	1 630 316
VA VARIATION DE TRESORERIE		192 465	1 283 853
Trésorerie au début de l'exercice		-2 539 892	-3 823 746
Trésorerie à la fin de l'exercice	N° 6-2	-2 347 428	-2 539 892

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

ARRETES AU 31 Décembre 2020

PRODUITS	MONTANT	CHARGES	MONTANT	SOLDES	31-déc-20
Revenus	0	Production déstockée	0		
Autres produits d'exploitations	0				
Production Immobilisée	0				
Total	0	Total	0	Production	0
Production	0	Achats consommés	0	Marge sur cout matières	0
Marges sur coût matières	0				
Subventions d'exploitations	0	Autres charges Externes	66 875		
Total	0	Total	66 875	Valeur Ajoutée brute	-66 875
Valeur Ajoutée Brute	-66 875	Impôts et taxes	1 578		
		Charges de personnel	103 489		
Total	-66 875	Total	105 067	Excédent brute d'exploitation	-171 942
Autres produits ordinaires	0	Excédent brute d'exploitation	-171 942		
Produits financiers	2 110 754	Charges financières	-2 102 692		
		Dotations aux Amortissement et aux Provisions ordinaires	-93 040		
		Autres pertes ordinaires	0		
Total	2 110 754	Total	-2 367 674	Résultat des activités ordinaires avant impôt	-256 920
Résultat des activités ordinaires avant impôt	-256 920	Impot sur le résultat ordinaire	0	Résultat net de l'exercice	-256 920
Gains extraordinaires	0	Pertes extraordinaires	0		
Effet positif des modifications comptables	0	Effet négatif des modifications comptables	0		
Total	0	Total	0	Résultat net après modifications comptables	-256 920

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE 1 : D'ORDRE GENERAL

1-1. Présentation de la société

La société « Universal Auto Distribution Holding » « UADH – SA » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 05 juillet 2013.

Le capital social s'élève à 36 953 847 dinars divisés en 36 953 847 actions d'une valeur de 1 dinar totalement libérée.

La société a pour objet :

- La détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés ;
- Le contrôle et la direction d'autres sociétés ;
- La participation sous toutes ses formes, y compris la fusion par voie d'apport, de souscription ou de toute autre manière dans toutes entreprises, sociétés ou syndicats, consortiums, associations en participation ou autres, créés ou à créer ;
- Et, plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ainsi défini ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

1-2. Présentation des états financiers

Les états financiers de la société « Universal Auto Distribution Holding », arrêtés au 31/12/2020, sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière, à savoir : l'intelligibilité, la pertinence, la fiabilité et la comparabilité.

Le bilan fournit l'information sur la situation financière de la société et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations. Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs. La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

L'état de résultat fournit les renseignements sur la performance de la société. La méthode de présentation retenue est celle autorisée qui consiste à classer les produits et les charges en fonction de leur nature.

L'état des flux de trésorerie renseigne sur la manière avec laquelle la société a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité. Les flux de trésorerie sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée).

Les notes aux états financiers comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurant au bilan, à l'état de résultat et à l'état des flux de trésorerie ainsi que les informations supplémentaires utiles

aux utilisateurs. Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence des états financiers.

1-3. Respect des normes comptables tunisiennes

Les états financiers de la société « Universal Auto Distribution Holding », arrêtés au 31/12/2019, sont exprimés en dinars tunisiens et sont établis et présentés en respect des recommandations des normes comptables tunisiennes en vigueur. Aucune divergence significative n'existe entre les normes comptables tunisiennes et les principes comptables retenus par la société pour l'élaboration de ses états.

1-4. Bases de mesure et principes comptables appliqués

Pour l'élaboration de ses états financiers, au 31/12/2019, la société a retenu comme base d'évaluation le modèle comptable reposant sur le coût historique. Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et notamment :

- la convention de l'entité
- la convention de l'unité monétaire
- la convention de la périodicité
- la convention de réalisation du revenu
- la convention de rattachement des charges aux produits
- la convention de l'objectivité
- la convention de la permanence des méthodes
- la convention de l'information complète
- la convention de prudence
- la convention de l'importance relative
- la convention de la prééminence du fond sur la forme

Les principes comptables particuliers sont divulgués pour chaque poste significatif des éléments des états financiers dans les notes correspondantes.

NOTE 2 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

3-1. Placements

Un placement est classé à long terme lorsqu'il est détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un

contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement est classé à court terme lorsque l'entreprise n'a pas l'intention de le conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

À la date de clôture, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. La valeur d'usage est déterminée en tenant compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

À la date de clôture, les placements à court terme sont évalués à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

3-2. Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :**Note n° 4-1 :****Les immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles s'élèvent au 31/12/2020 à 0 dinars contre 16 428 au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Logiciel à statut juridique particulier	26 882	26 882
TOTAL BRUT	26 882	26 882
Amortissement des immobilisations incorporelles	-26 882	-19 415
TOTAL NET	0	7 467

Note n° 4-2 :**Les immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles s'élèvent au 31/12/2020 à 140 980 dinars contre 312 286 au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Installation générale agencement aménagement divers	5 912	5 912
Equipeement de bureau	4 521	4 521
Matériel informatique à statut juridique particulier	48 117	48 117
Matériel de transport à statut juridique particulier	343 256	343 256
TOTAL BRUT	401 806	401 806
Amortissement des immobilisations corporelles	-260 826	-175 253
TOTAL NET	140 980	226 553

Note n° 4-3 :**Les immobilisations financières**

Les immobilisations financières s'élèvent au 31/12/2020 à un solde brut de 84 852 352 dinars contre 82 968 129 dinars au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Notes
Titres de participation	70 655 583	70 655 583	Note n° 4-3-1
Dépôt et cautionnement	0	0	
Prêt à long terme	14 196 769	14 196 769	Note n° 4-3-2
TOTAL	84 852 352	84 852 352	

Note n° 4-3-1 :**Les titres de participation**

Les titres de participation s'élèvent au 31/12/2020 à 70 655 583 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	Pourcentage de détention	Nombre de titres	Valeur	Provision
AURES AUTO	100,00%	1 399 940	6 999 700	-
ECONOMIC AUTO	99,91%	69 940	18 883 800	-
AURES GROS	0,07%	600	21 000	-
MAZDA DETAILS	0,20%	100	3 000	-
LOUKIL VEHICULES INDUSTRIELS - LVI	99,99%	6 999 199	42 975 082	-
TRUCKS GROS	0,04%	2	23 176	-
UNITED AFRICAN AUTO INDUSTRIES - UAAI	99,99%	699 930	6 999 300	-
VERSEMENT A EFFECTUER SUR TITRES NON LIBERES UAAI			-5 249 475	-
TOTAL			70 655 583	-

Note n° 4-3-2 :**Les prêts à long terme**

Les prêts à long terme s'élèvent au 31/12/2020 à 13 100 604 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
LIG	12 706 648	12 706 648
ECONOMIC AUTO	1 490 121	1 490 121
TOTAL	14 196 769	14 196 769

Note n° 4-5 :

Autres actifs courants

Les Autres actifs courants s'élèvent au 31/12/2020 à 17 562 133 dinars contre 14 369 397 dinars au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	
Fournisseur avances & acomptes	2 500	2 500	
Etat impôts et taxes	1 515 385	1 531 925	Note n° 4-5-2
Crédit de TVA à reporter	584 279	584 279	
TVA déductible	12 906	0	
TVA à régulariser	4 419	4 419	
Comptes des sociétés du groupe	1 191 757	382 069	Note n° 4-5-1
Autres débiteurs divers	296 955	23 265	
Produits à recevoir	13 746 701	10 988 528	
Charges constatées d'avance	207 230	207 230	
TOTAL	17 562 133	13 724 215	

Note n° 4-5-1 :

Comptes sociétés du Groupe

Les Comptes sociétés du Groupe s'élèvent au 31/12/2020 à 405 397 dinars contre 7 381 188 dinars au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
LOUKIL MANAGEMENT CONSEIL - LMC	23 329	0
MIG	250 000	250 000
SODEX	132 069	132 069
LOUKIL INVESTMENT GROUP - LIG	0	0
TOTAL	405 397	382 069

Note n° 4-5-2 :

Etat impôts et taxes

Les Etat impôts et taxes s'élèvent au 31/12/2020 à 1 528 291 dinars contre 1 253 689 dinars au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Retenues à la source	541 153	552 578
Report IS	974 232	974 232
TVA déductibles	12 906	2 056
TOTAL	1 528 291	1 528 866

Note n° 4-6 :

Placements et autres actifs financiers

Les Placements et autres actifs financiers s'élèvent au 31/12/2020 à 19 300 000 dinars contre 19 257 049 dinars au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	
Placement SICAV ALHIFADH	0	0	
Placements courants	19 300 000	19 300 000	Note n° 4-6-1
TOTAL	19 300 000	19 300 000	

Note n° 4-6-1 :

Placements courants

Les Placements courants s'élèvent au 31/12/2020 à 19 300 000 dinars contre 19 257 049 dinars au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	
Billets de trésorerie	19 300 000	19 300 000	
Placements TSI	0	0	
Placement SICAV ALHIFADH	0	0	
TOTAL	19 300 000	19 300 000	

Note n° 4-7 :

Liquidités et équivalents de liquidités

Les Liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31/12/2020 à 243 245 dinars contre 19 257 049 dinars au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	
Chèques à l'encaissement	0	0	
Comptes chez intermédiaires en bourse		-4	
Caisse	99	99	
Banques	243 245	92 653	Note n° 4-7-1
Effets à l'escompte	0	0	
TOTAL	243 344	92 747	

Note n° 4-7-1 :

Banques

Les Banques s'élèvent au 31/12/2020 à 0 dinars contre 19 257 049 dinars au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	
BTE	0	0	
BNA	0	0	
ATTIJARI	0	0	
ATB	0	0	
BH	0	0	
QNB	83 896	83 896	
BLOCAGE	8 757	8 757	
TOTAL	92 653	92 653	

Note n° 4-8 :

Capitaux Propres

Les Capitaux Propres s'élèvent au 31/12/2020 à 83 662 166 dinars contre 84 112 123 dinars au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Capital social	36 953 847	36 953 847
Prime d'émission	33 846 159	33 846 159
Réserve légale	1 373 140	1 373 140
Résultats reportés	6 470 254	6 470 254
Résultat en instance d'affectation	5 275 687	5 468 724
Résultat de l'exercice	-256 920	-193 037
TOTAL	83 662 166	83 919 086

La structure du capital social, au 31/12/2020, se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Capital souscrit	% de détention	% de détention
LOUKILINVESTMENT GROUP - LIG	26 691 222	26 691 222	72,23%	72,23%
Mr Mohamed LOUKIL	50	50	0,0001%	0,0001%
Mme Zohra LOUKIL	50	50	0,0001%	0,0001%
Mr Bassem LOUKIL	50	50	0,0001%	0,0001%
Mr Walid LOUKIL	50	50	0,0001%	0,0001%
Mme Zeineb LOUKIL	50	50	0,0001%	0,0001%
Mme Thouraya LOUKIL	50	50	0,0001%	0,0001%
Autres actionnaires (Public)	10 262 325	10 262 325	27,77%	27,77%
TOTAL	36 953 847	36 953 847	100%	100%

Le tableau de variations des capitaux propres se présente comme suit :

Note n° 4-9 :

Emprunts

Les Emprunts s'élèvent au 31/12/2020 à 6 275 038 dinars contre 15 233 443 dinars au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts bancaires	6 194 116	10 622 488
Crédits leasing	80 922	165 108
TOTAL	6 275 038	10 787 596

Note n° 4-9-1 :

Emprunts à long terme

Le détail des emprunts à long terme se présente dans le tableau suivant :

Note n° 4-10 :

Fournisseurs & comptes rattachés

Les Fournisseurs & comptes rattachés s'élèvent au 31/12/2020 à 154 752 dinars contre 120 582 dinars au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs	154 752	120 582
Autres fournisseurs	0	0
Fournisseurs - Effets à payer	0	0
TOTAL	154 752	120 582

Note n° 4-11 :**Autres passifs courants**

Les Autres passifs courants s'élèvent au 31/12/2020 à 6 776 118 dinars contre 3 549 606 dinars au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	
Recette des finances	233 802	231 783	233801,992
Personnel rémunérations dues	53 217	26 604	53216,937
Organismes sociaux (CNSS et autres)	42 795	24 695	42794,781
Comptes des sociétés du groupe	2 483 653	1 934 949	806328,54
Comptes courants actionnaires	486 179	486 179	2483653
Actionnaires dividendes à payer	0	0	
Autres comptes créditeurs	24 870	32 838	
Charges à payer	1 667 192	1 591 283	1667191,682
Produits constatés d'avance	172 228	172 228	172228,3
Traite à payer	22 183	22 183	554099,237
PRODUITS RESERVES	1 590 000		
TOTAL	6 776 118	4 522 742	

Note n° 4-12 :**Concours bancaires et autres passifs financiers**

Les Concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31/12/2020 à 25 230 735 dinars contre 14 039 034 dinars au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	
Échéance à moins d'un an sur emprunts	14 315 754	9 392 986	
Échéance à moins d'un an sur crédits leasing	84 186	494 396	
Immobilisation créance		0	
Crédits à court terme	4 400 000	4 400 000	
Intérêts courus	3 390 025	1 483 308	
Billets de trésorerie	450 000	450 000	
Concours bancaires	2 590 770	2 632 638	Note n° 4-12-1
TOTAL	25 230 735	18 853 328	

Note n° 4-7-1 :**Concours bancaires**

Les Concours bancaires s'élèvent au 31/12/2020 à 2 590 770 dinars contre 4 103 331 dinars au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
AMEN BANK CHARGUJA	1 221 381	1 221 381
ATB	0	0
BT	5 657	5 657
BH	49 258	49 678
STUSID	1 240 079	1 240 078
BTE	17 259	43
TSI	4	0
BNA	2 889	2 889
ATTIJARI	54 243	54 194
ATB	0	58 717
TOTAL	2 590 770	2 632 638

Note n° 5-1 :

Revenus

Les Revenus s'élèvent au 31/12/2020 à un solde nul contre 5 601 605 dinars au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Dividendes	0	1 049 880
TOTAL	0	1 049 880

Note n° 5-2 :

Charge de personnel

Les Charge de personnel s'élèvent au 31/12/2020 à 103 489 dinars contre 121 110 dinars au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Salaires bruts	88 399	125 753
Charges sociales	15 090	21 375
Autres charges sociales	0	10 416
Provisions pour congés à payer	0	7 622
Autres provisions	0	0
TOTAL	103 489	165 166

Note n° 5-3 :

Dotations aux amortissements et aux provisions

Les Dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31/12/2020 à 93 040 dinars contre 97 865 dinars au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	7 467	8 961
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	85 573	85 733
Dotations aux résorptions des frais préliminaires	0	0
Dotations aux résorptions des charges à répartir	0	0
Provisions pour risques & charges	0	0
TOTAL	93 040	94 694

Note n° 5-4 :

Autres charges d'exploitation

Les Autres charges d'exploitation s'élèvent au 31/12/2020 à 68 453 dinars contre 433 199 dinars au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Achat de fourniture	124	129
Locations		0
Primes d'assurance	15 428	20 604
Entretien et réparations		877
<i>Services extérieurs</i>	15 551	21 610
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	19 147	184 099
Commissions	2 001	60 597
Publicité, publication et relations publiques	3 953	41 836
Voyages et déplacements	21 727	5 546
Frais de télécommunication et Frais postaux	581	1 017
Commissions bancaires	3 916	73 915
Réceptions		2 765
Jetons de présence		52 500
Frais sur effets		0
<i>Autres services extérieurs</i>	51 324	422 276
TFP	1 132	2 515
FOPROLOS	446	1 257
Taxes sur les véhicules		1 040
Droits de timbre et enregistrement		295
Pénalités de retard		2 344
Autres droits et taxes		76
<i>Impôts et taxes</i>	1 578	7 527
TOTAL	68 453	451 413

Note n° 5-5 :

Charges financières nettes

Les Charges financières nettes s'élèvent au 31/12/2020 à 2 102 692 dinars contre 2 727 436 dinars au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts des emprunts et dettes	1 889 686	2 630 091
Intérêts des comptes courants	0	0
Intérêts sur prêts	0	267 100
Intérêts sur billets de trésorerie	0	42 487
Intérêts sur crédits leasing	34 058	24 899
Intérêts et agios sur escomptes commerciaux	0	590 778
Moins value latente sur titres SICAV	0	0
Autres	178 948	0
Produits financiers	0	0
Intérêts sur comptes à terme	0	0
TOTAL	2 102 692	3 555 355

Note n° 5-6 :

Produits des placements

Les Produits des placements s'élèvent au 31/12/2020 à 2 110 754 dinars contre 3 262 354 dinars au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Produits des placements bancaires	0	0
Intérêts sur prêts accordés	1 168 173	1 446 652
Revenus des billets de trésorerie	936 768	1 579 102
Produits des placements courants	5 813	104
Intérêts de retard sur les billets de trésorerie	0	0
TOTAL	2 110 754	3 025 858

Les états financiers UADH arrêtés au 31/12/2020

TABEAU DES IMMOBILISATIONS AU 31/12/2020

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Valeurs brutes					Amortissements						VCN
	Au 31.12.2019	Acquisitions 2020	Cessions 2020	Reclassement Régul	Au 31.12.2020	Taux Amort.	Au 31.12.2019	Dotations 2020	Reprise sur amortissement	Cessions	Au 31.12.2020	Au 31.12.2019
Immobilisations incorporelles												
Logiciel à statut juridique particulier	26 882	0	0	0	26 882	33%	19 415	7 467,387	0	0	26 882	0
Total des immobilisations incorporelles	26 882	0	0	0	26 882		19 415	7 467	0	0	26 882	0
Immobilisations corporelles												
Installations générales Agencements et Aménagements	5 912	0	0	0	5 912	10%	2 414	591	0	0	3 005	2 907
Mobiliers de bureau	4 521	0	0	0	4 521	10%	957	452	0	0	1 409	3 113
Matériel informatique à statut juridique particulier	48 117	0	0	0	48 117	33%	34 751	15 879	0	0	50 630	-2 512
Matériel de transport à statut juridique particulier	343 256	0	0	0	343 256	20%	137 132	68 651	0	0	205 783	137 473
Total des immobilisations corporelles	401 806	0	0	0	401 806		175 253	85 573	0	0	260 827	140 980
TOTAL	428 688	0	0	0	428 688		194 668	93 041	0	0	287 708	140 980

Les états financiers UADH arrêtés au 31/12/2020

TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Au 31 Décembre 2020

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Résultats reportés	Résultats à affecter	Dividendes	Résultats de l'exercice	TOTAL
Soldes au 31/12/2018 avant affectation des résultats	36 953 847	33 846 159	1 373 140	6 470 254	0	0	5 468 724	84 112 123
Affectation des résultats suivant décisions de l'AGO	0	0	0	0	0	0	0	0
Affectation des résultats avant la décision de l'AGO	0	0	0	0	5 468 724	0	(5 468 724)	0
Soldes au 31/12/2018 après affectation des résultats	36 953 847	33 846 159	1 373 140	6 470 254	5 468 724	0	0	84 112 123
Résultat de l'exercice 31/12/2019	-	-	-	-	-	-	(256 920)	(256 920)
Soldes au 31/12/2019	36 953 847	33 846 159	1 373 140	6 470 254	5 468 724	0	(256 920)	83 855 203

NOTE 7 — ENGAGEMENTS HORS BILAN au 31/12/2020

Type d'engagement	Valeur totale du crédit	Encours de l'engagement	Tiers	Partie engagée
1. Engagements donnés				
a) Garanties personnelles				
Cautionnement / Aval / Autres garanties	—	—		
b) Garanties réelles				
Nantissement				
Nantissement de 1er rang sur 814 333 actions LVI	5 000 000	4 206 374	Amen Bank	UADH
Nantissement sur 1 628 665 actions LVI	10 000 000	10 000 000	Qatar National Bank	UADH
Nantissement sur 815 000 actions LVI	5 000 000	5 000 000	Banque Nationale Agricole	UADH
Nantissement de 1er rang sur 815 000 actions LVI	5 000 000	5 000 000	anque de Tunisie et des Emire	UADH
Hypothèques				
Hypothèque de 1er rang, en pari-passu, sur 3 titres fonciers apportés par LVI/EVI (caution solidaire et hypothécaire) — TF 73592 « Essaada » 561 m², TF 48396 « La Durance » 7 558 m², TF 83387 « Durance II » 237 m² — garantissant le crédit consortial de 25 MDT	25 000 000	24 206 374	QNB / BTE / BNA / Amen Banl	LVI (caution)
Effets escomptés non échus				
Effets escomptés non échus		490 000	Qatar National Bank	UADH
Effets escomptés non échus		800 000	ABC Bank	UADH
2. Engagements reçus				
Néant				
3. Engagements réciproques				
Néant				

Mise à jour (note de garanties) : la ligne « Hypothèque » ci-dessus (surlignée) a été ajoutée. Cette sûreté, apportée par la filiale LVI/EVI et non par la holding, garantit le crédit consortial de 25 MDT au même titre que les nantissements d'actions. Elle était omise de la Note 7 antérieure. Encours = 24 206 374 DT (= somme des encours des 4 nantissements).

NOTE 8 — PARTIES LIÉES au 31/12/2020

a) Conventions de prêt à long terme

Société	Solde au 31/12/2020	Durée / grâce
LIG (convention du 31/12/2016)	12 706 648	10 ans / 3 ans
Economic Auto (convention du 31/12/2016)	1 490 121	5 ans / 1 an

b) Comptes courants groupe – Actif (prêts CT à 8%)

Société	Solde au 31/12/2018
Mediterranean Industrial Group (MIG)	250 000
Loukil Management Conseil	23 329
SODEX	132 069
LIG	786 360

c) Comptes courants groupe – Passif

Société	Solde au 31/12/2018
Etablissement M. LOUKIL & cie	700
MIDCO	830
Inter Equipement	80 060
Groupe Audio com	2 000
Aures Auto	360 000
Aures Gros	325 050
UAII	1 699 638

d) Placements en billets de trésorerie

Banque	Montant	Souscription	Échéance	Taux
ATB	500 000	03/10/2018	01/01/2019	9,00%
AB	5 000 000	24/10/2018	22/01/2019	9,00%
ATB	950 000	23/11/2018	21/02/2019	9,50%
BH	10 000 000	29/12/2018	25/02/2019	9,00%
ATB	600 000	07/09/2018	06/03/2019	9,00%
TOTAL	17 050 000			

e) Comptes courants actionnaires

Actionnaire	Solde au 31/12/2018
Mr Bassem LOUKIL	472 911
Mr Walid LOUKIL	300
Mr Mohamed LOUKIL	6 067
Mme Zohra LOUKIL	2 300
Mme Zeineb LOUKIL	2 300
Mme Thouraya LOUKIL	2 300

Note 9 : Evènements postérieurs à la date de clôture de l'exercice.

1 - AURES AUTO

Certains événements ayant lien de causalité directe et prépondérant avec la situation à la date de clôture ont eu postérieurement à la date de clôture de l'exercice,

En effet l'année 2020 a été marquée dans le monde entier par la propagation du virus COVID 19 qui a eu un impact sur le ralentissement des transactions en général et la perturbation du commerce extérieur, de surcroît, les banques n'ont pas procédé aux débloquages des crédits « COVID » autorisés par le ministère des finances, d'où les difficultés financières de la société.

De plus, La société PSA a mis terme d'une façon unilatérale à son contrat avec la société AURES AUTO, cette situation a eu pour effet l'arrêt de l'importation des voitures neuves d'où l'arrêt de l'activité de la société Aurès ayant considéré que cette rupture est abusive a fait recours aux tribunaux de Paris pour entamer une action en justice contre PSA

Par ailleurs, cette situation a eu un impact sur la continuité de l'exploitation, AUES AUTO a fait recours aux procédures de licenciement économiques pour réduire les effectifs du personnel tout en minimisant le coût du licenciement

Aussi, AURES AUTO a entamé des procédures contentieuse contre PSA pour rupture abusive du contrat de représentation commerciale, l'affaire est enrôlée devant le tribunal de commerce de Paris, et AURES AUTO, a pour objectif d'obtenir un jugement condamnant PSA à des dommage et intérêt.

Par ailleurs, AURES AUTO a conclu un accord commercial avec le concessionnaire EXEED, au mois de janvier 2022, toutefois l'entrée effective en exploitation de ce contrat a été reportée à l'année 2025, compte tenu des limitations contractuelles de la présentation commerciale de la marque CITROEN qui s'achève en 2024. En outre, AURES AUTO, a fait recours aux procédures de redressement judiciaire, en respect des dispositions légales en matière de cessation de paiement, et notamment la loi 95-34 relative au redressement des entreprises en difficultés économiques et les textes subséquents.

Procédures de redressement judiciaire

AURES AUTO a fait recours aux procédures de redressement judiciaire le 30 Juin 2023, le tribunal saisi de la demande a rendu une ordonnance le 19 octobre 2023, décident, après examen des dossiers présentés par la société, l'ouverture des procédures de redressement judiciaire en faveur de la société AURES AUTO conformément à l'article 417 du code de commerce.

L'ouverture des procédures de redressement judiciaire a eu lieu suite à une étude approfondie du tribunal et la tenue de réunions avec le Président Directeur Général de AURES AUTO, le 6 juillet 2023 et le 10 et 12 octobre 2023, ainsi qu'avec le représentant de la Banque Centrale de Tunisie, le 19 octobre 2023.

Le tribunal de première instance de Tunis a ainsi désigné Monsieur Ameur MANSOUR, en tant qu'administrateur judiciaire, chargé d'étudier le plan de redressement présenté par AURES AUTO et de donner son avis là-dessus et de procéder à son amendement, le cas échéant, ainsi que de procéder au contrôle des actes de gestion, tel qu'il ressort de la décision en référence :

نأذن بافتتاح إجراءات التسوية القضائية لفائدة شركة اوراس للسيارة الكائن مقرها ... وفتح فترة مراقبة لمدة أقصاها تسعة " أشهر وتعيين القاضي السيدة ريم محمد قاضيا مراقبا يعهد إليه بالملف والمتصرف القضائي السيد عامر منصور لدراسة برنامج الإنقاذ المقدم من المؤسسة طالبة التسوية وإبداء رايه بشأنه وتعديله عند الاقتضاء كمرافقة أعمال التصرف على ان يقدم في ظرف شهرين تقريراً اوليا حول الوضع الاقتصادي والمالي والاجتماعي للمؤسسة وتقريراً في جرد مكاسبها وتقييمها "كما عليه ان يدلي بنتيجة اعماله النهائية للقاضي المراقب في اجل أقصاه اربعة اشهر من تاريخ صدور هذا القرار

Dans ce contexte, et suite à la présentation d'un plan de redressement par notre société, la chambre de conseil au Tribunal de première instance de Tunis, a décidé de soumettre ce plan aux créanciers de AURES AUTO, afin de pouvoir statuer sur sa viabilité,

منطوق الحكم التحضيري الصادر عن حجرة الشورى بتاريخ 5 ديسمبر 2024، " حل المفاوضة وتأخير القضية لجلسة يوم 26 ديسمبر 2024، لمطالبة المتصرف القضائي السيد عامر منصور بإبداء رايه بخصوص برنامج الإنقاذ المقترح من قبل طالبة التسوية وتحرير تقرير يبين فيه مدى إمكانية تطبيقه بالنظر للوضع المالي للمؤسسة وانهاء تقرير للقاضي المراقب السيدة نسرین بن خديم للقيام بالجلسات اللازمة مع الدائنين".

Dès lors, La mission confiée à l'administrateur judiciaire étant circonscrite comme il a été exposé, ce dernier ne pourrait se substituer aux organes de gestion et de délibération de la société, en l'occurrence le conseil d'administration et la direction générale de la société devrait continuer à fonctionner régulièrement, a fin d'entériner les procédures mis en œuvre par la direction générale et de convoquer les assemblée générale des actionnaires pour approuver les décisions du conseil d'administration.

Actions entreprises par la direction générale pour la mise en œuvre du plan de

d'un plan de relance de l'activité ainsi que les résultats à atteindre par la fourniture et la vente de voitures à court, moyen et long termes, les services après-vente, la vente de Le plan de redressement se base sur le contrat de présentation commerciale de la marque FARIZON et deux autres marques chinoises qui vont être dévoilées prochainement, le recours aux financements dont les accords de principe ont été produits, ainsi que la cession des actifs hors exploitation et la production d'un plan de remboursement des dettes

Le plan de remboursement des dettes a été amendé conformément aux suggestions des créanciers et en fonction de l'évolution du contexte législatif en vigueur, à la date de l'arrêté des états financiers, il n'y pas encore de jugement d'homologation du plan de redressement par la chambre de conseil, bien qu'il ait obtenu l'accord de la majorité des créanciers.

2 - GIF - FILTER

Le commissaire aux comptes a attiré l'attention sur le fait que la société encoure un A cet effet, et en date du 01/07/2021 le commissaire aux compte de la société a Les procédures de reglements judiciaires n'ont pas abouti à l'adoption d'un plan de

3 - ECONOMIC AUTO

La société a fait recours aux procédures de redressement judiciaire, le tribunal saisi de la demande a rendu une ordonnance le 16 novembre 2023, décident, après examen des dossiers présentés par la société, l'ouverture des procédures de redressement judiciaire en faveur de la société ECONOMIC AUTO conformément à l'article 417 du code de commerce.

L'ouverture des procédures de redressement judiciaire a eu lieu suite à une étude approfondie du tribunal et la tenue de réunions avec le Président Directeur Général de ECONOMIC AUTO,

Une mission circonscrite a été confiée à l'administrateur judiciaire afin de valider le plan de redressement, ce dernier ne pourrait se substituer aux organes de gestion et de délibération de la société, en l'occurrence le conseil d'administration et la direction générale de la société devrait continuer à fonctionner régulièrement, afin d'entériner les procédures mis en œuvre par la direction générale et de convoquer l'assemblée générale des actionnaires pour approuver les décisions du conseil d'administration.

**Société Universal Auto Distributors Holding S.A.
Rapport Général des commissaires aux comptes
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2020**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la « Universal Auto Distributors Holding S.A »,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 05 juin 2026, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la Société « Universal Auto Distributors Holding S.A » (la « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir un total bilan de **122.098.809 Dinars**, des capitaux propres positifs de **83.662.166 Dinars**, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à **(256.920) Dinars**.

À notre avis, à l'exception de ce qui a été décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

- Au 31 décembre 2020, la société « Universal Auto Distributors Holding S.A », détient des participations dans les sociétés du groupe pour une valeur comptable de 70 655 583 dinars, Ces participations n'ont pas fait l'objet d'une évaluation à la valeur d'usage à la date de clôture des comptes de 2020, conformément au traitement prévu par la norme comptable numéro 7 du système comptable tunisien.

- Au 31 Décembre 2020, la société « Universal Auto Distributors Holding S.A », a des dividendes et des intérêts à recevoir des sociétés du groupe pour un montant net de 12 156 700 dinars.

- Au 31 décembre 2020, la société « Universal Auto Distributors Holding S.A » a parmi ses actifs un prêt accordé à la société Economic Auto pour un montant de 1 490 121 dinars et qui n'a pas encore été remboursé à la date de notre rapport.

- Au 31 décembre 2020, la société « Universal Auto Distributors Holding S.A » a parmi ses actifs un prêt en billet de trésorerie accordé à la société Aures Gros pour un montant de 1 450 000 dinars et qui n'a pas encore été remboursé à la date de notre rapport.

- Les immobilisations de la société « UADH », dont la valeur nette s'élève au 31 décembre 2020 à 140 980 dinars, n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique conformément aux exigences de l'article 8 et suivants du code de commerce et 17 de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises. De plus, nous n'avons pas reçu un état détaillé des immobilisations à la date de clôture.
- Nous n'avons pas reçu des réponses à nos demandes d'informations adressées aux banques et aux avocats de la société. Cette situation a pour effet de limiter l'étendue de nos investigations.
- La société ne dispose pas de l'ensemble des relevés bancaires de l'année 2020, ce constitue une limitation à nos travaux pour nous assurer de la traduction comptable de l'exhaustivité des opérations bancaires.
- La société n'a pas déposé ses déclarations fiscales mensuelles relatives à l'exercice de 2020,

3. Paragraphes d'observations

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur la note aux états financiers 9 :

- L'année 2020 a été marquée dans le monde entier par la propagation du virus COVID 19 qui a eu un impact sur le ralentissement des transactions en général et la perturbation du commerce extérieur, de surcroît, les banques n'ont pas procédé aux débloquages des crédits « COVID » autorisés par le ministère des finances, d'où les difficultés financières de la société.
- Les comptes des sociétés du groupe ont été arrêtés avec un grand retard en raison de la perte des bases d'informations comptables et de gestion à la suite d'une cyberattaque subie par les serveurs dédiés au groupe en 2021, certaines sociétés ont dû déplacer et reprendre leur comptabilité sur d'autres systèmes,
- Au cours du mois de janvier 2021 la société PSA a mis terme d'une façon unilatérale à ses contrats avec les sociétés AURES AUTO et AURES GROS, ce qui a eu pour effet l'arrêt de l'importation des voitures neuves et des pièces de rechange, et pratiquement l'arrêt des activités de ces sociétés depuis cette date. Ayant considéré cette rupture abusive, ces sociétés ont entamé des actions en justice contre PSA en faisant recours aux tribunaux de Paris et de Tunis pour réparation des préjudices subis. L'arrêt de l'importation des voitures neuves a eu un impact sur la continuité de l'activité de la société AURES AUTO qui a dû faire recours aux procédures de licenciement économiques du personnel et en juin 2023, la société a fait recours aux procédures de redressement judiciaire en respect des dispositions légales en matière de cessation de paiement, notamment la loi 95-34 relative au redressement des entreprises en difficultés économiques.
- Suite à l'arrêt des financements des importations des voitures, la société Economic Auto a dû arrêter son activité à partir de juin 2021. La société a fait recours aux procédures de redressement judiciaire, le tribunal saisi de la demande a rendu une ordonnance le 16 novembre 2023, décident, après examen des dossiers présentés par la société, l'ouverture des procédures de redressement judiciaire en faveur de la société Economic Auto conformément à l'article 417 du code de commerce. L'ouverture des procédures de redressement judiciaire a eu lieu suite à une étude approfondie du tribunal et la tenue de réunions avec le Président Directeur Général de Economic Auto. Une mission circonscrite a été confiée à l'administrateur judiciaire afin de valider le plan de redressement, ce dernier ne pourrait se substituer aux organes de gestion et de délibération de la société, en l'occurrence le conseil d'administration et la direction générale de la société devrait continuer à fonctionner régulièrement, afin d'entériner les procédures mis en œuvre par la direction générale et de convoquer les assemblée générale des actionnaires pour approuver les décisions du conseil d'administration.
- Le commissaire aux comptes de la société Gif Filter a attiré l'attention sur le fait que la société encoure un risque significatif quant à sa continuité d'exploitation. A cet effet, et en date du 01/07/2021 le commissaire aux comptes de la société a adressé à la direction générale une lettre d'éclaircissement sur la continuité de l'exploitation conformément à l'article 420 du code de commerce, En date du 23 juillet 2021 la société a répondu qu'un plan de restructuration est en cours de préparation. Les

procédures de règlements judiciaires n'ont pas abouti à l'adoption d'un plan de redressement en premier ressort, le dossier est en cours de jugement à la cour d'appel de Nabeul.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

4-1 Evaluation de la continuité d'exploitation de la société

➤ Risque identifié

La société « Universal Auto Distributors Holding » est une société holding dont l'actif est principalement constitué de titres de participation dans les sociétés du groupe et de créances (dividendes et intérêts à recevoir) sur ces mêmes sociétés, représentant respectivement 70 655 583 dinars (60% du total des actifs) et 12 156 700 dinars au 31 décembre 2020.

Comme indiqué au niveau des paragraphes d'observations du présent rapport, plusieurs événements survenus postérieurement à la date de clôture ont significativement affecté la situation financière et la continuité d'exploitation de certaines filiales du groupe : la résiliation unilatérale, en janvier 2021, des contrats conclus avec la société PSA a entraîné l'arrêt de l'importation des véhicules neufs et des pièces de rechange par les sociétés AURES AUTO et AURES GROS, conduisant la société AURES AUTO à recourir, en juin 2023, à une procédure de redressement judiciaire. De même, la société Economic Auto a cessé son activité à partir de juin 2021 et a engagé, le 17 novembre 2023, une procédure de redressement judiciaire. La pandémie de COVID-19 ainsi que la cyberattaque survenue en 2021 sur les serveurs du groupe ont par ailleurs accentué ces difficultés.

Ces événements font peser une incertitude significative sur la capacité de ces filiales à poursuivre leur exploitation et, par voie de conséquence, sur la recouvrabilité de la valeur comptable des titres de participation et des créances détenus par la société sur les sociétés concernées.

Compte tenu de l'importance de ces montants au regard des états financiers pris dans leur ensemble et du degré de jugement significatif requis pour apprécier l'incidence de ces événements sur l'évaluation des actifs concernés et sur la continuité d'exploitation de la société, nous avons considéré ce point comme une question clé de l'audit.

➤ Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit, nos procédures en réponse à ce risque ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de redressement judiciaire engagées par les sociétés Aures Auto et Economic Auto et apprécier leur incidence sur la situation financière de ces sociétés et sur la valeur recouvrable des titres de participation et créances y afférents ;
- Examiner la correspondance échangée avec les organes de direction et les conseils juridiques du groupe relative au litige avec la société PSA ainsi qu'aux procédures judiciaires en cours ;
- Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction pour l'évaluation des titres de participation et des créances sur les sociétés du groupe compte tenu de ces événements ;
- Analyser les plans d'action envisagés par la Direction pour faire face à ces difficultés, notamment les actions en justice engagées contre PSA et le soutien financier apporté aux filiales concernées ; et

- Vérifier le caractère approprié des informations données dans les notes annexes aux états financiers au sujet de ces incertitudes et de leur incidence sur la continuité d'exploitation.

4-2 Evaluation des titres des participations

➤ Risque identifié

Etant une société Holding, les titres de participation présentent la rubrique la plus importante du bilan. Comme détaillé au niveau de la note aux états financiers (4-3), la valeur comptable nette des titres de participation s'élève à 70 655 583 Dinars au 31 Décembre 2020 et représente 60% du total des actifs.

Les titres de participation sont évalués à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'usage, telle que définie par la Norme Comptable « NCT 07 » relative aux placements. La valeur d'usage des participations à long terme est appréciée par la direction de la société en se basant sur différents facteurs prévus par la norme « NCT 7 » relative aux placements tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Compte tenu l'importance de la rubrique titres de participations et la complexité du processus d'évaluation et d'appréciation du risque lié à l'évaluation, nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations financières constitue un point clé d'audit. Nous avons considéré que la prise en compte des revenus est une question clé d'audit en raison du volume important des transactions de vente et leur importance significative dans les comptes de la société.

➤ Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'usage des immobilisations financières sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :

- Vérifier que l'estimation des valeurs d'usage, déterminées par la Direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés ;
- Vérifier le caractère raisonnable des projections futures adoptées, le cas échéant, et que ces projections ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques ;
- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités concernées et qu'ils ont fait l'objet d'un audit et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ; et
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

5. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus

jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée: ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

2. Non-respect des délais légaux de tenue de l'assemblée générale ordinaire

La société n'a pas respecté les délais légaux de publication et de divulgation des informations financières relatives aux états financiers individuels au 31 décembre 2019 tels que prévus au niveau des articles 3, 21 et 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par les textes subséquents ainsi que par l'article 275 du code des sociétés commerciales.

De même, la société n'a pas respecté les dispositions des articles 21 et 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, et ce qui en concerne la préparation et la publication des indicateurs d'activité et des états financiers intermédiaires accompagnés du ou des rapports des commissaires aux comptes.

3. Séparation des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général

En application des dispositions de l'article 215 du code des sociétés commerciales tel que modifié par la loi n° 2019-47 du 29 mai 2019, les sociétés cotées en bourse doivent obligatoirement dissocier entre les fonctions de président du conseil d'administration et celle de directeur général.

Par conséquent, la société UADH est dans l'obligation de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de modifier ses statuts. Le conseil d'administration nommera par la suite son président ainsi que le directeur général de la société.

4. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

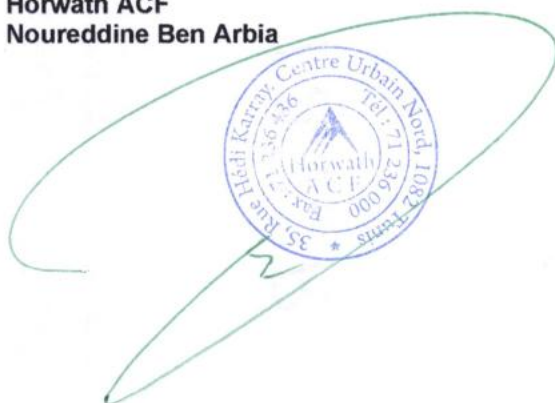
En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 16 juillet 2026
Les Co-commissaires aux comptes

Horwath ACF
Noureddine Ben Arbia



Global Financial Audit & Consulting
Hatem Ben Neji



SOCIETE UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING S.A.
Rapport Spécial des commissaires aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2020

Messieurs les actionnaires de la Société Universal Auto Distributors Holding S.A,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2018.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés des conventions et opérations suivantes conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 31 décembre 2016, une convention de prêt à long terme pour une durée de 10 ans dont 3 années de grâce avec la société Loukil Investment Group moyennant un taux d'intérêt annuel de 8 %. Le solde de ce prêt au 31 décembre 2020 est de 12 706 748 dinars et il a généré des intérêts financiers réservés de 1 016 540 dinars.
- La société Universal Auto Distributors Holding a accordé en 2018 un financement en compte courant à la société MIG pour un montant de 250 000 dinars au 31 décembre 2020. Ce compte courant a généré des produits financiers réservés de 20 000 dinars en 2020 au taux de 8%.
- La société Universal Auto Distributors Holding a accordé à la société SODEX un prêt à court terme rémunéré au taux d'intérêt annuel de 8 %. Le solde de ce prêt s'élève à 132 069 DT au 31 décembre 2019 contre un solde de 200 000 dinars au 31 décembre 2018. Ce prêt a généré des intérêts financiers réservés de 10 565 dinars en 2020.
- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 31 décembre 2016, une convention de prêt à long terme pour une durée de 5 ans dont 1 année de grâce avec la société Economic Auto, moyennant un taux d'intérêt annuel de 8 %. Le solde du prêt au 31 Décembre 2019 s'élève à 1 490 121 DT et il a généré des intérêts financiers réservés de 119 210 dinars.
- Les placements en billets de trésorerie s'élèvent au 31 Décembre 2020, à 17 050 000 dinars répartis à 15 600 000 Dinars à la société LIG et 1 450 000 dinars à la société Aures Gros. Ils sont rémunérés au taux d'intérêt annuel de 8 % et ont une durée de 90 jours.
- La société Universal Auto Distributors Holding a obtenu auprès de la société United African Auto-Industries un prêt à court terme rémunéré au taux d'intérêt annuel de 8 %. Le solde de prêt s'élève à 1 699 638 au 31 Décembre 2020.
- Le solde des intérêts à recevoir sur les sociétés du groupe s'élève de 7 504 543 dinars au 31 décembre 2020.



Crowe

Horwath ACF
28 Rue 8600, Immeuble Kronfell, 2ème Etage, Charguia 1,
Tunis, 1082, Tunisie
O + 216 71 236 000 F + 216 71 236 436
Email: office-acf@crowe.tn
www.crowe.tn

**GLOBAL FINANCIAL AUDIT
CONSULTING**

Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie
3 avenue louis braille 1002 Tunis, Tunis
Tél : +216 31 400 267 / Fax : +216 32 400 267
E-Mail :

- Le solde des comptes débiteurs des sociétés du groupe se présentent de la manière suivante :

Société	Solde 31/12/2020
Mediterranean Industrial Group (MIG)	250 000
SODEX	132 069
LMC Loukil Management Conseil	23 329
Loukil Investment Group LIG	786 360

- Le solde des comptes créditeurs des sociétés du groupe se présentent de la manière suivante :

Société	Solde 31/12/2020
Etablissement M. LOUKIL & cie	700
MIDCO	830
Inter Equipement	80 060
Groupe Audio com	2 000
Aures Auto	360 000
AURES GROS	325 050
UAII	1 699 638

- Le solde des dividendes à recevoir des filiales se présente de la manière suivante à la cloture de l'exercice 2020 :

Filiales	Solde 31/12/2019
Aures Auto	1 585 044
Economic Auto	3 605 834
LVI	1 049 880
Trucks Gros	1 400

- Les comptes courants créditeurs des actionnaires de la société Universal Auto Distributors Holding se présentent de la manière suivante à la date du 31 décembre 2020 :

Actionnaires	Solde 31/12/2019
Mr Bassem LOUKIL	472 911
Mr Walid LOUKIL	300
Mr Mohamed LOUKIL	6 067
Mme Zohra LOUKIL	2 300
Mme Zeineb LOUKIL	2 300
Mme Thouraya LOUKIL	2 300

2 Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- *Rémunération auprès de la société Aures Auto :*

Mr Bassem Loukil a perçu en 2020 une rémunération brute de 108 402 dinars en tant que Président Directeur Général de la société Aures Auto.

- *Rémunération auprès de la société Economic Auto :*

Mr Walid Loukil a perçu en 2020 une rémunération brute de 108 079 dinars en tant que directeur général adjoint de la société Economic Auto.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 16 juillet 2026
Les Co-commissaires aux comptes

Horwath ACF
Noureddine Ben Arbia



Global Financial Audit & Consulting
Hatem Ben Neji



Avis des sociétés

Etats Financiers Consolidés**Universal Auto Distributors Holding**

Siège Social : Immeuble Equinox 1^{er} étage bloc « A », les Berges du Lac II Tunis 1053

La société Universal Auto Distributors Holding public ci-dessous ses états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2020, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 21 Juillet 2026. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M. Noureddine BEN ARBIA (HORWATH ACF) et M Hatem BEN NEJI (Global Financial Audit & Consulting).

BILAN CONSOLIDE (Montants en dinars)

ACTIFS	Note	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
ACTIFS NON COURANTS			
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Immobilisations incorporelles		4 548 881	4 526 613
Amortissement des immobilisations incorporelles		(3 429 438)	(2 377 284)
Ecart d'acquisition		20 571 785	20 571 785
Amortissement écart d'acquisition		(12 343 068)	(10 285 890)
Immobilisations incorporelles en cours		9 109	9 088
Total des immobilisations incorporelles	N° 1	9 357 269	12 444 312
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Immobilisations corporelles		265 448 987	171 924 584
Amortissement des immobilisations corporelles		(75 951 771)	(70 958 841)
Immobilisations corporelles en cours		3 112 198	2 991 145
Total des immobilisations corporelles	N° 2	192 609 414	103 956 888
<i>Immobilisations financières</i>			
Immobilisations financières		35 208 683	37 444 904
Provisions sur immobilisations financières		(13 596 928)	(811 074)
Total des immobilisations financières	N° 3	21 611 756	36 633 830
Autres actifs non courants	N° 4	1 686 681	3 732 591
Actifs d'impôts différés		115 488	57 744
Total des autres actifs non courants		1 802 169	3 790 335
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		225 380 608	156 825 365
ACTIFS COURANTS			
Stocks	N° 5	44 973 082	102 266 010
Provisions pour dépréciation des stocks		(1 168 531)	(2 460 782)
Clients et comptes rattachés	N° 6	57 358 728	54 804 704
Provisions pour dépréciation des comptes clients		(12 762 888)	(11 503 336)
Autres actifs courants	N° 7	166 848 764	130 944 852
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(39 781 210)	(5 729 135)
Placements et autres actifs financiers	N° 8	55 149 880	69 665 582
Liquidités et équivalents de liquidités	N° 9	11 513 487	28 835 432
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		282 131 311	366 823 326
TOTAL DES ACTIFS		507 511 919	523 648 691

BILAN CONSOLIDE (Montants en dinars)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Note	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
CAPITAUX PROPRES			
Capital Social		36 953 847	36 953 847
Prime d'émission		38 046 159	38 046 159
Réserve légale		1 373 140	1 373 140
Subventions d'investissement		2 404 443	2 431 443
Autres capitaux propres		0	0
Amortissement des subventions d'investissement		(2 084 460)	(2 000 429)
Réserves consolidées		15 903 070	(4 881 483)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		92 596 198	71 922 676
Résultat de l'exercice groupe		(36 130 448)	(15 022 469)
Total des capitaux propres avant affectation		56 465 750	56 900 207
Réserves des minoritaires		1 491 516	4 431 957
Résultat des minoritaires		(2 734 351)	(2 591 724)
Total des intérêts minoritaires		(1 242 836)	1 840 232
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET INTERETS MINORITAIRES	N° 10	55 222 915	58 740 440
PASSIFS			
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts	N° 11	33 793 850	34 301 797
Provision pour risques et charges		1 058 691	856 621
Autres passifs financiers		10 000	10 000
Passifs d'impôts différés		2 450 615	2 450 615
Total des passifs non courants		37 313 157	37 619 033
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs et comptes rattachés	N° 12	116 706 031	141 609 415
Autres passifs courants	N° 13	67 542 751	62 861 772
Concours bancaires et autres passifs financiers	N° 14	230 727 066	222 818 030
Total des passifs courants		414 975 848	427 289 218
TOTAL DES PASSIFS		452 289 005	464 908 251
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		507 511 920	523 648 691

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE (Montants en dinars)

Désignation	Note	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	N° 15	169 380 269	267 471 318
Autres produits d'exploitation	N° 16	1 127 973	1 438 352
Total des produits d'exploitation		170 508 242	268 909 670
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks de PF et des encours		784 502	1 088 729
Achats de matières consommées		751 262	5 516 460
Achats de marchandises consommés	N° 17	132 368 922	200 371 822
Achats d'approvisionnement consommés	N° 18	1 651 193	3 335 042
Charges de personnel	N° 19	23 741 221	26 567 487
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	N° 20	18 013 381	23 205 134
Autres charges d'exploitation	N° 21	9 141 081	16 275 072
Total des charges d'exploitation		186 451 560	276 359 747
RESULTAT D'EXPLOITATION		(15 943 318)	(7 450 077)
Charges financières nettes	N° 22	(24 973 993)	(15 192 097)
Produits des placements	N° 23	3 881 817	6 791 774
Autres gains ordinaires	N° 24	284 834	186 250
Autres pertes ordinaires	N° 25	(1 244 396)	(112 653)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		(37 995 055)	(15 776 803)
Impôt exigible		888 992	1 856 638
Impôt différé		(19 248)	(19 248)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		(38 864 799)	(17 614 193)
Eléments extraordinaires		0	0
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		(38 864 799)	(17 614 193)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		(38 864 799)	(17 614 193)
Résultat des minoritaires		(2 734 351)	(2 591 724)
Résultat de l'exercice groupe		(36 130 448)	(15 022 469)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		(38 864 799)	(17 614 193)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE (Montants en dinars)

Désignation	Note	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		(38 864 799)	(17 614 193)
Ajustement pour :			
Amortissements et Provisions		18 013 381	23 205 134
Variations des éléments du besoin en fond de roulement			
Variation des stocks	N° 26	(2 236 220)	40 816 984
Variation des clients et comptes rattachés	N° 26	(2 554 024)	6 749 928
Variation des autres actifs courants	N° 26	(35 903 912)	6 749 928
Variation des fournisseurs d'exploitation	N° 26	(24 903 384)	(55 300 335)
Variation des autres passifs courants	N° 26	4 680 978	20 064 889
Variation des autres passifs financiers	N° 26		
Plus ou moins values de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		83 998 982	
Plus ou moins values de cessions d'immobilisations financières			
Résorption des Subventions d'investissement			
Transfert de charges			
Impôt différés			19 248
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		2 231 002	24 691 584
Flux de trésorerie liés aux activités d'Investissement			
Encaissements / cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(22 269)	(161 963)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(9 646 474)	(24 639 626)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		2 236 220	(1 859 143)
Encaissements / cessions d'immobilisations financières			(1 859 143)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'Investissement		#REF!	(26 660 732)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions versés			0
Encaissements provenant des emprunts		507 947	10 750 461
Remboursements des emprunts			
Augmentation du capital			
Encaissements (Décaissements) provenant des placements			1 621 872
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		507 947	12 372 333
Eléments sans incidence sur la trésorerie		(14 137 007)	(12 154 850)
VARIATION DE TRESORERIE		#REF!	(1 751 665)
Trésorerie au début de l'exercice		(11 759 675)	(10 008 010)
Trésorerie à la fin de l'exercice	N° 27	(30 590 255)	(11 759 675)

UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING — UADH

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION — COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2020 — comparatif 2019 (montants en dinars)

PRODUITS	2020	2019
Ventes de marchandises	164 111 045	251 124 637
MARGE COMMERCIALE	31 742 124	50 752 815
Production de l'exercice (prestations + autres produits – variation stocks PF)	5 612 695	16 696 304
MARGE SUR COÛT MATIÈRE	3 210 240	7 844 802
Marge commerciale	31 742 124	50 752 815
Marge sur coût matière	3 210 240	7 844 802
VALEUR AJOUTÉE BRUTE	26 823 262	44 286 349
Valeur ajoutée brute	26 823 262	44 286 349
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	2 070 063	15 750 538
Excédent brut d'exploitation	2 070 063	15 750 538
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(15 943 317)	(7 450 077)
Résultat d'exploitation	(15 943 317)	(7 450 077)
Produits des placements	3 881 817	6 791 774
Autres gains ordinaires	284 834	186 250
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES AVANT IMPÔT	(37 995 055)	(15 776 803)
Résultat des activités ordinaires avant impôt	(37 995 055)	(15 776 803)
Éléments extraordinaires	-	-
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	(38 864 799)	(17 614 193)
Résultat net de l'ensemble consolidé	(38 864 799)	(17 614 193)
RÉSULTAT NET — PART DU GROUPE	(36 130 448)	(15 022 469)

CHARGES	2020	2019
Coût d'achat des marchandises vendues	132 368 922	200 371 822
Achats consommés (matières et approvisionnements)	2 402 455	8 851 502
Autres charges externes	8 129 102	14 311 267
Charges de personnel	23 741 221	26 567 487
Impôts et taxes	1 011 978	1 968 324
Dotations aux amortissements et provisions	18 013 381	23 205 134
Charges diverses ordinaires	-	(4 519)
Charges financières nettes	24 973 993	15 192 097
Autres pertes ordinaires	1 244 396	112 653
Impôt sur les bénéfices (exigible et différé)	869 744	1 837 390
Éléments résiduels de consolidation (écart d'arrondi)	1	0
Résultat revenant aux intérêts minoritaires	(2 734 351)	(2 591 724)

UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING — UADH

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2020 (montants en dinars)

Désignation	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Subventions d'investissement	Amortissement des subventions	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice — groupe	Réserves des minoritaires	Résultat des minoritaires	Total
Solde au 31/12/2019 (audité)	36 953 847	38 046 159	1 373 140	2 431 443	(2 000 429)	(4 881 483)	(15 022 469)	4 431 957	(2 591 724)	58 740 440
Affectation du résultat de l'exercice 2019	-	-	0	-	-	(15 022 469)	15 022 469	(2 591 724)	2 591 724	-
Variation des subventions d'investissement	-	-	-	(27 000)	(84 031)	-	-	-	-	(111 031)
Résultat de l'exercice 2020	-	-	-	-	-	-	(36 130 448)	-	(2 734 351)	(38 864 799)
Retraitements, corrections, réévaluation et variation de périmètre	-	-	-	-	-	35 807 022	-	(348 717)	-	35 458 305
Solde au 31/12/2020 (calculé)	36 953 847	38 046 159	1 373 140	2 404 443	(2 084 460)	15 903 070	(36 130 448)	1 491 516	(2 734 351)	55 222 915
Solde au 31/12/2020 (audité — bilan)	36 953 847	38 046 159	1 373 140	2 404 443	(2 084 460)	15 903 070	(36 130 448)	1 491 516	(2 734 351)	55 222 915

I. Présentation du groupe UADH :

Le Groupe UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING – UADH est composé de 9 sociétés de droit tunisien :

La société mère :

- ▶ La société **UADH** est une société anonyme, créée le 05 juillet 2013 dans le cadre du plan de restructuration juridique du Groupe LOUKIL. Le capital social de la société s'élève actuellement à 36 953 847 DT.

La société a pour objet principalement :

- La détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés ;
- Le contrôle et la direction d'autres sociétés.

Les filiales :

- ▶ La société **Aures Auto** est une société anonyme, reprise par Groupe LOUKIL en 2006, son capital social actuel s'élève à 7 000 000 DT.

La société est l'importateur et distributeur officiel de la marque Citroën en Tunisie pour les véhicules légers. Elle assure aussi le service technique en atelier et la vente en détail de pièces de rechange de la marque Citroën.

- ▶ La société **Aures Gros** est une société à responsabilité limitée ayant un capital social actuel de 9 000 000 DT.

La société est l'importateur officiel et le distributeur en gros des pièces de rechange de la marque Citroën en Tunisie.

- ▶ La société **Economic Auto** est une société anonyme ayant un capital social actuel de 9 000 000 DT.

La société est l'importateur et le distributeur officiel depuis 1993, de la marque MAZDA en Tunisie pour les véhicules légers. ECONOMIC Auto assure aussi le service technique en atelier et la vente en détail de pièces de rechange de la marque MAZDA.

- ▶ La société **Mazda Détails** est une société à responsabilité limitée, spécialisée dans la vente en détail de pièces de rechange sous la marque MAZDA en Tunisie.

- ▶ La société **Loukil Véhicules Industriels** (ex EVI), société anonyme créée en septembre 2005, son capital social s'élève à 7 000 000 DT.

La société LVI opère dans l'importation et la distribution sur le territoire tunisien de véhicules industriels et d'engins de marques Renault Trucks et de chariots élévateurs de marque TCM.

- ▶ La société **Trucks Gros** est une société à responsabilité limitée créée en septembre 2007 pour assurer l'importation et la vente en gros de pièces de rechange des marques Renault Trucks et TCM.

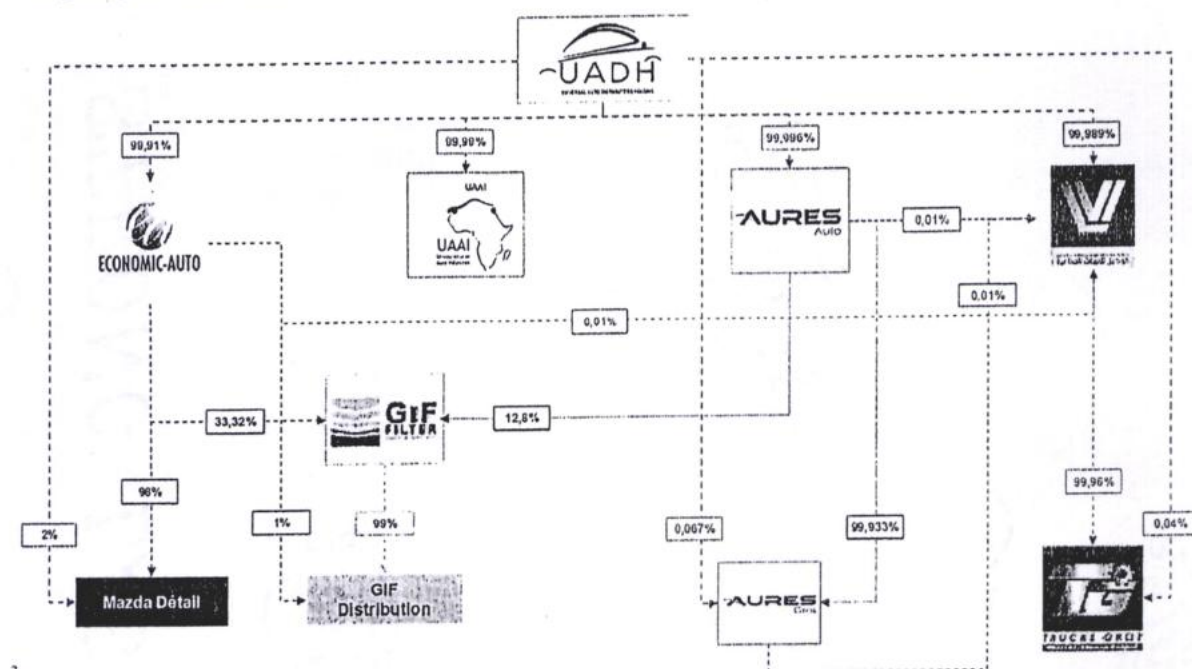
- ▶ La société **GIF Filter** est une société anonyme qui opère dans la fabrication de filtres à huile, à carburant et à air destinée aux véhicules légers, aux poids lourds et aux engins de travaux publics.

- ▶ La société **GIF Distribution** est une société à responsabilité limitée qui assure l'activité de commercialisation des filtres sous la marque GIF Filter.

- ▶ La société **UAAI** société United African Auto Industries spécialisée dans le montage des véhicules

II. Structure juridique actuelle du Groupe UADH :

L'organigramme juridique du Groupe UADH se présente ainsi :



III. Principes et méthodes comptables de présentation des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2020 :

1. Standards et normes de référence :

Les états financiers consolidés ont été arrêtés conformément aux dispositions des normes comptables admises en Tunisie, notamment les normes suivantes :

- Norme comptable n° 35 relative aux états financiers consolidés ;
- Norme comptable n° 38 relative aux regroupements d'entreprises.

2. Etats financiers consolidés :

Les états financiers consolidés du Groupe UADH arrêtés au 31/12/2020 comprennent :

- ♦ Le bilan consolidé ;
- ♦ L'état de résultat consolidé ;
- ♦ L'état de flux de trésorerie consolidé ;
- ♦ Les notes aux états financiers consolidés.

3. Démarche méthodologique :

La démarche suivie pour arrêter les états financiers consolidés du groupe comprend :

- L'harmonisation de la présentation des états financiers individuels ;
- Le cumul des comptes individuels ;
- L'élimination des comptes et des opérations réciproques ;

- Le retraitement de l'impôt sur les sociétés ;
- Le partage des capitaux propres et l'élimination des titres de participation.

a. L'élimination des comptes et des opérations réciproques :

Les comptes consolidés de la société UADH étant le reflet de la situation d'une seule entité économique, il n'a été retenu que les seules opérations effectuées et les seuls résultats réalisés avec les tiers étrangers à cette entité.

Il s'agit principalement de l'élimination des comptes réciproques de dettes et de créances (clients/ fournisseurs, prêts/ comptes courants, ...) ainsi que les comptes de charges et de produits réciproques (achats/ ventes, ...).

b. Le partage des capitaux propres et l'élimination des titres de participation :

Les capitaux propres des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation après avoir été modifiés par les retraitements et les éliminations, ont été partagés entre les capitaux propres consolidés et les intérêts minoritaires. Ce partage s'est accompagné de l'élimination des titres de participation.

Le partage des capitaux propres a été opéré par la technique de la consolidation directe.

4. **Méthodes de consolidation et pourcentages d'intérêt :**

Structure des capitaux des sociétés du Groupe UADH :

	ECONOMIC AUTO	MAZDA Détails	AURES AUTO	AURES GROS	GIF Filter	GIF Distribution	LVI	Trucks Gros	UAAI
UADH	99,91%	2,00%	100,00%	0,07%			99,99%	0,04%	99,91%
ECONOMIC AUTO		98,00%			33,32%	1,00%	0,00%		
AURES AUTO				99,93%	12,80%		0,00%		
AURES GROS							0,00%		
UAAI									
GIF Filter						99,00%			
LVI								99,96%	

Pourcentage
de détention
Groupe

99,91%	100,00%	100,00%	100,00%	46,12%	100,00%	99,99%	100,00%	99,91%
--------	---------	---------	---------	--------	---------	--------	---------	--------

Pourcentage
de détention
Hors Groupe

0,09%	0,00%	0,00%	0,00%	53,88%	0,00%	0,01%	0,00%	0,09%
-------	-------	-------	-------	--------	-------	-------	-------	-------

a. Détermination des pourcentages de contrôle et des méthodes de consolidation :

Les pourcentages de contrôle se présentent ainsi :

	Pourcentage de contrôle			Type de contrôle	Méthode de consolidation
	Direct	Indirect	Total		
ECONOMIC AUTO	99,91%	0,00%	99,91%	Contrôle exclusif	Intégration globale
MAZDA Détails	2,00%	98,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
AURES AUTO	100,00%	0,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
AURES GROS	0,07%	99,93%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
GIF Filter(*)	0,00%	46,12%	46,12%	Contrôle exclusif	Intégration globale
GIF Distribution	0,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
UAAI	99,91%	0,00%	99,91%	Contrôle exclusif	Intégration globale
LVI	99,99%	0,00%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Trucks Gros	0,04%	99,96%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale

(*) : En vertu des dispositions de l'article 461 du code des sociétés commerciales : « Le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre société, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne. »

De plus, conformément aux dispositions du dernier alinéa du paragraphe 10 de la norme NC 35, le contrôle est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

En considération des dispositions, sus-indiquées, et étant donné qu'il n'existe aucun autre actionnaire de la société GIF qui détient une participation supérieure à 40%, la société GIF est considérée une filiale de la société UADH et ses comptes sont intégrés selon la méthode de l'intégration globale.

b. Détermination des pourcentages d'intérêt :

	Pays de résidence		Pourcentage d'intérêts du Groupe	Pourcentage d'intérêts des minoritaires
UADH	Tunisie	Société Mère	100,00%	0,00%
ECONOMIC AUTO	Tunisie	Filiale 1	99,91%	0,09%
MAZDA Détails	Tunisie	Filiale2	99,92%	0,08%
AURES AUTO	Tunisie	Filiale3	100,00%	0,00%
AURES GROS	Tunisie	Filiale4	100,00%	0,00%
GIF Filter	Tunisie	Filiale5	46,09%	53,91%
GIF Distribution	Tunisie	Filiale6	46,63%	53,37%
UAAI	Tunisie	Filiale 1	99,91%	0,09%
LVI	Tunisie	Filiale7	99,99%	0,01%
Trucks Gros	Tunisie	Filiale8	99,99%	0,01%

5. Hypothèses retenues pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UADH :

Les états financiers consolidés du Groupe UADH, arrêtés au 31/12/2020, ont été établis sur la base des hypothèses suivantes :

- Conformément à la norme comptable tunisienne (NCT n°38), le regroupement d'entreprises ayant abouti à la création de la société UADH est un regroupement d'entreprises sous **contrôle commun** qui est hors champ d'application de cette norme. De ce fait, il n'est pas fait application de la méthode d'acquisition, par conséquent :
 - ▶ Les actifs et passifs des entreprises regroupées sont repris à leur valeur comptable nette.
 - ▶ Aucun goodwill n'est constaté suite au regroupement. Toute différence entre la valeur des apports et les capitaux propres des entités regroupées est enregistrée dans les réserves consolidées.

Contrairement au principe cité précédemment, un écart d'acquisition a été déterminé sur l'acquisition des sociétés LVI (ex EVI) et Trucks Gros étant donné que la prise de contrôle de ces dernières est intervenue après la constitution du Groupe et que l'acquisition a été faite auprès de tiers (l'Etat Tunisien et la société Al Karama Holding). Ainsi le contrôle des sociétés LVI et Trucks Gros a été modifié après le regroupement et ce par rapport à ce qu'il était avant le regroupement.

6. Principales et méthodes comptables d'évaluation et de présentation :

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;

- Convention de la permanence des méthodes ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de prudence ;
- Convention du coût historique, et
- Convention de l'unité monétaire.

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Immobilisations	Taux d'amortissement
Constructions	5%
Logiciels	33%
Matériel de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Matériels et outillages	15%
Matériels industriels	10%
Mobiliers, matériels de bureau	20%
Matériels informatiques	33%

Les dotations aux amortissements sur les nouvelles acquisitions sont calculées en respectant la règle du prorata-temporis.

Placements

Un placement est classé à long terme lorsqu'il est détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales.

Un placement est classé à court terme lorsque l'entreprise n'a pas l'intention de le conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

A la date de clôture, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. La valeur d'usage est déterminée en tenant compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice, ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

A la date de clôture, les placements à court terme sont évalués à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres non cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an relatives au principal des emprunts contractés par le Groupe sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants.

Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

Stocks

Les stocks de véhicules neufs et des pièces de rechange sont valorisés à leur coût réel d'achat, droits et taxes non récupérables inclus ainsi que tous les frais directs s'y rattachant : transport, assurance, manutention, ect...

Ils sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks de matières premières et consommables sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré, tous frais inclus.

Les stocks de produits finis sont valorisés au coût moyen de production.

Les produits semi finis sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.

Impôt différé

Les sociétés du Groupe UADH sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

31 Décembre 2020

Etats financiers consolidés arrêtés au 31 / 12 / 2020 - UADH

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

Note n° 1 : Les immobilisations incorporelles

Note 1 : Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles présentent au 31 Décembre 2020, un solde de 9 357 269 dinars, contre un solde de 12 444 312 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Ecart d'acquisition	20 571 785	20 571 785
Logiciels	4 026 033	4 003 765
Fonds de Commerce	522 848	522 848
Immobilisations incorporelles à statut juridique particulier	0	-
Immobilisations incorporelles en cours	9 109	9 088
Amortissement des immobilisations incorporelles et écart d'acquisition	(15 772 506)	(12 663 174)
Total	9 357 269	12 444 312

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

Note n° 2 :

Les immobilisations corporelles

Note 2 : Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles présentent au 31 Décembre 2020, un solde de 192 609 414 dinars, contre un solde de 103 956 888 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Terrains	112 351 394	65 573 120
Constructions	86 838 660	38 647 733
Matériels et outillages	16 849 900	17 615 996
Matériels de transport	4 052 828	5 021 895
Equipements de bureau	3 872 143	3 860 003
Matériels Informatiques	2 931 883	2 908 405
Installations, Agencements et Aménagements divers	28 487 515	28 428 743
Immobilisations à statut juridique particulier	10 064 664	9 868 688
Amortissement des immobilisations corporelles	(75 951 771)	(70 958 841)
Immobilisations corporelles en cours	3 112 198	2 991 145
	0	0
Total	192 609 414	103 956 888

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

Note n° 3

Les immobilisations financières

Note 3 : Immobilisations financières :

Les immobilisations financières présentent au 31 Décembre 2020, un solde de 21 611 756 dinars, contre un solde de 36 633 830 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Titres de participation (A)	1 177 605	939 886
Dépôts et cautionnements versés	75 270	68 550
Prêt	33 955 808	36 436 467
Effet à recevoir à plus d'un an	0	0
Provisions des immobilisations financières	(13 596 928)	(811 074)
Total	21 611 756	36 633 830

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

Note n° 4 :

Autres actifs non courants

Note 4 : Autres actifs non courants

les Autres actifs non courants présentent au 31 Décembre 2020, un solde de 1 686 681 dinars, contre un solde de 3 732 591 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Charges à répartir	1 565 747	3 339 177
Frais préliminaires	120 934	393 414
Résorption des autres actifs non courants	0	0
Total	1 686 681	3 732 591

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

Note n° 5 :

Stocks

Note 5 : Stocks

les Stocks présentent au 31 Décembre 2020, un solde de 43 804 551 dinars, contre un solde de 99 805 228 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Stocks de véhicules neufs	18 884 739	51 121 152
Stocks de pièces de rechange	21 165 817	45 832 779
Stocks matières premières et fournitures	2 365 587	2 868 239
Stocks marchandises	0	0
Stocks produits semi finis	313 574	291 453
Stocks produits finis	939 144	1 243 114
Stock des travaux en cours	1 304 221	909 273
Provision pour dépréciation des stocks	(1 168 531)	(2 460 782)
Total	43 804 551	99 805 228

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

Note n° 6

Clients & comptes rattachés

Note 6 : Clients & comptes rattachés

les Clients & comptes rattachés présentent au 31 Décembre 2020, un solde de 44 595 840 dinars, contre un solde de 43 301 368 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Clients ordinaires	27 479 273	26 838 905
Clients- effets à recevoir	4 120 490	5 684 986
Clients étrangers	136 429	793 226
Clients étrangers, effets à recevoir	883 266	1 661
Clients chèques et effets impayés	13 854 630	11 232 126
Clients douteux ou litigieux	10 884 640	10 248 712
Effets à l'encaissement cl	0	5 088
Effets à l'escompte cl	0	0
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(12 762 888)	(11 503 336)
Total	44 595 840	43 301 368

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

7 Autres actifs courants

Note 7 : Autres actifs courants

Les Autres actifs courants présentent au 31 Décembre 2020, un solde de 127 067 553 dinars, contre un solde de 125 215 717 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Fournisseurs, avances et acomptes	1 649 162	1 662 690
Actionnaires opération sur le capital	0	0
Personnel	1 134 590	789 947
Etat impôts et taxes actif	17 187 032	19 299 726
Débiteurs divers	2 675 622	2 098 343
Société du groupe (A)	66 918 982	53 639 515
Avarie maritimes ASTREE	0	0
Compte d'attente	600 633	279 843
Produits à recevoir	66 070 200	43 410 953
Charges constatées d'avance	915 362	2 192 709
Assurance	4 778	4 923
Avance sur acquisition terrain	9 692 403	7 553 000
Autres actifs courants	0	0
Dividendes à recevoir	0	0
Compte d'attente consolidation Actif	0	13 202
Provisions pour dépréciations des autres actifs courants	(39 781 210)	(5 729 135)
Total	127 067 553	125 215 717

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

8 Placements et autres actifs financiers

Note 8 : Placements et autres actifs financiers

Les Placements et autres actifs financiers présentent au 31 Décembre 2020, un solde de 55 149 880 dinars, contre un solde de 69 665 582 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Placement	27 983 248	38 985 051
Billets de trésorerie (*)	3 150 000	3 150 000
Chèques remis à l'encaissement	(157 037)	(194 938)
Titres SICAV	59 789	113 225
Autres placements (**)	121 330	121 434
Provision pour dépréciation des placements	23 992 550	27 490 810
Total	55 149 880	69 665 582

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

9 Liquidités et équivalents de liquidités

Note 9 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les Liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31 Décembre 2020, un solde de 11 513 487 dinars, contre un solde de 28 835 432 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Chèques en circulation	0	0
Chèques et effets en caisse	20 019 945	17 828 414
Effets à l'encaissement	0	0
Effets à l'escompte	0	0
Chèques à encaisser	1 177 643	5 883 341
Banques	2 228 745	4 229 785
Comptes régies d'avance et accrédiés	3 056 335	573 324
Virement Interne	0	0
Autres organismes financiers	1 839	2 305
Caisses	435 598	319 937
Actions titres de placement	0	0
Prov pour depreciation des regies d'avance et accrediés	(15 406 618)	(1 675)
Total	11 513 487	28 835 432

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

10

Capitaux propres

Note 10 : Capitaux propres

Les Capitaux propres présentent au 31 Décembre 2020, un solde de 56 465 750 dinars, contre un solde de 56 900 207 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Capital social	36 953 847	36 953 847
Prime d'émission	38 046 159	38 046 159
Réserve légale	1 373 140	1 373 140
Réserves pour réinvestissements exonérés	0	0
Réserves extraordinaires	0	0
Réserves spéciales de réévaluation	0	0
Autres capitaux propres	0	0
Boni de fusion	0	0
Mali de fusion	0	0
Résultats reportés	0	0
Résultats en instance d'affectation	0	0
Subventions d'investissement	2 404 443	2 431 443
Amortissement des subventions d'investissement	(2 084 460)	(2 000 429)
Réserves consolidées	15 903 070	(4 881 483)
Résultat de l'exercice groupe	(36 130 448)	(15 022 469)
Total	56 465 750	56 900 207

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

11 **Emprunts**

Les Emprunts présentent au 31 Décembre 2020, un solde de 33 793 850 dinars, contre un solde de 34 301 797 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Emprunts bancaires	31 928 704	33 872 244
Crédits auprès des sociétés de leasing	1 775 998	325 629
Autres emprunts	89 148	103 923
Total	33 793 850	34 301 797

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

12

Fournisseurs & comptes rattachés

Note 12 : Fournisseurs & comptes rattachés

Les Fournisseurs & comptes rattachés présentent au 44196, un solde de 116 706 031 dinars, contre un solde de 141 609 415 dinars au 43830 et se détaillent comme suit :

Désignation	31-déc-20	31-déc-19
Fournisseurs locaux	18 246 120	9 036 337
Fournisseurs transitaires	16 150	16 150
Fournisseurs locaux - effets à payer	14 050 315	11 949 711
Fournisseurs étrangers	82 223 829	117 690 553
Fournisseurs étrangers - effets à payer	0	0
Fournisseurs d'immobilisations	1 928 494	2 590 892
Fournisseurs, retenues de garantie	135 912	135 912
Fournisseurs factures non parvenues	105 211	189 860
Fournisseurs débiteurs avoirs	0	0
Autres fournisseurs	0	0
Fournisseurs - avances sur commandes	0	0
Fournisseurs - charges payées d'avance	0	0
Total	116 706 031	141 609 415

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

13

Autres passifs courants

Note 13 : Autres passifs courants

Les Autres passifs courants présentent au 31 Décembre 2020, un solde de 67 542 751 dinars, contre un solde de 62 861 772 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Clients créditeurs	56 360	23 728
Personnel	2 340 162	3 075 625
Etat impôts et taxes passif	29 370 323	35 726 029
Obligations cautionnées	0	0
CNSS et autres organismes sociaux	2 516 845	1 244 039
Associés comptes courants	486 179	486 179
Société du groupe crédit (A)	13 218 045	6 029 110
Charges à payer	6 977 154	7 327 070
Produits constatés d'avance	269 317	230 554
Dividendes à payer	100 656	366 169
Créditeurs divers	12 091 283	8 218 577
Compte d'attente	21 328	21 328
Provisions courantes pour risques et charges	95 099	113 366
Total	67 542 751	62 861 772

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

14

Concours bancaires et autres passifs financiers

Note 14 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les Concours bancaires et autres passifs financiers présentent au 31 Décembre 2020, un solde de 230 727 066 dinars, contre un solde de 222 818 030 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Échéances à moins d'un an sur emprunts	58 234 734	30 068 212
Échéances à moins d'un an sur crédits leasing	5 580 739	6 078 431
Échéances impayées	0	0
Financement des droits douanières	0	0
Crédit société groupe	0	0
Autres crédits	10 213 713	16 310 299
Financement en devises et crédits mobilisables	105 131 921	118 326 972
Avance sur marché	229 968	3 592 049
Billets de trésorerie	3 150 000	5 150 000
Chèques en circulation	0	0
Intérêts courus	6 082 249	2 696 961
Banques créditrices	42 103 742	40 595 107
Total	230 727 066	222 818 030

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

15

Revenus

Note 15 : Revenus

Les Revenus présentent au 31 Décembre 2020, un solde de 169 380 269 dinars, contre un solde de 267 471 318 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Ventes de véhicules neufs	116 287 959	195 296 452
Ventes pièces de rechanges	45 305 590	46 670 125
Service Après Ventes	0	0
Assistances et autres services	5 269 224	16 346 681
Ventes soumises à la TVA	0	0
Ventes en suspension de TVA	0	0
Ventes à l'export	937 605	3 312 898
Ventes locales	1 762 919	7 325 842
Ventes déchets	0	0
Ventes carburants et lubrifiants	1 139 828	861 663
Produits des activités annexes	0	0
RRR accordés sur ventes	(1 322 856)	(2 342 343)
Total	169 380 269	267 471 318

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

16	Autres produits d'exploitation
----	--------------------------------

Les Autres produits d'exploitation présentent au 31 Décembre 2020, un solde de 1 127 973 dinars, contre un solde de 1 438 352 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Loyer et revenus des Immeubles	259 477	4 402
Ristourne TFP	0	0
Indemnisation assurance	0	0
Produits divers subvention d'investissement	11 103	0
Reprise sur provision APE	45 293	83 496
Reprise sur provision congé APE	0	0
Produits sur cession d'immobilisations ape	0	0
Autres produits d'exploitation	812 100	1 350 454
Total	1 127 973	1 438 352

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

17

Achats de marchandises consommés

Note 17 : Achats de marchandises consommés

Les Achats de marchandises consommés présentent au 31 Décembre 2020, un solde de 132 368 922 dinars, contre un solde de 200 371 822 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Achats de véhicules neufs	50 884 053	101 599 276
Achats de pièces de rechanges	25 785 881	53 566 278
Achats locaux de pièces composantes	0	85 502
Achats étrangers de pièces composantes	4 169 303	7 120 931
Achats locaux de marchandises	658 465	673 528
Achats étrangers de marchandises	0	0
Achats lubrifiants et dérivés	1 034 144	986 359
RRR obtenus sur achats	(1 508 683)	(4 072 441)
Achats étrangers	2 009 247	0
Achats locaux	261 535	0
Frais sur achats	0	0
Variation des stocks	49 074 977	40 412 389
Total	132 368 922	200 371 822

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

18

Achats d'approvisionnements consommés

Note 18 : Achats d'approvisionnements consommés

Les Achats d'approvisionnements consommés présentent au 31 Décembre 2020, un solde de 1 651 193 dinars, contre un solde de 3 335 042 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Achats de plaques d'immatriculation	0	0
Achats de carburants et lubrifiants	272 024	171 130
Achats de fournitures de bureau	104 954	296 915
Achats de matières et fournitures consommables	54 569	381 095
Eau	83 167	59 929
Electricité & GAZ	891 959	985 127
Achats de petit outillage	30 638	529 074
Achats de prestations de services	90 170	179 722
Autres achats non stockés	123 713	413 238
Transfert de charges	0	318 812
Total	1 651 193	3 335 042

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

Note 19 : Charges de personnel

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Salaires et compléments de salaires	19 636 945	20 853 425
Charges sociales	3 851 354	4 364 381
Autres charges de personnel	966 792	1 381 229
Transfert de charges personnel	(187 007)	(469 550)
Provision pour congés payés (nettes des reprises)	(526 863)	438 002
Personnel intérimaire	0	0
Total	23 741 221	26 567 487

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

20 Dotations aux amortissements et aux provisions

Note 20 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les Dotations aux amortissements et aux provisions présentent au 31 Décembre 2020, un solde de 18 013 381 dinars, contre un solde de 23 205 134 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Dotations aux amortissements des Immobilisations Incorporelles	6 954 256	2 624 632
Dotations aux amortissements des Immobilisations Corporelles	6 877 824	7 070 040
Dotations aux provisions pour dépréciation des Immob. Financières	(218 603)	3 069 972
Dotations aux résorptions des autres actifs non courants	2 005 103	7 018 484
Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	1 363 968	2 074 324
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	(514 285)	652 894
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 157 596	28 342
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	210 832	88 619
Autres Dotations aux provisions	282 840	577 828
Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes clients	(27 058)	0
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	0	0
Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs courants	0	0
Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	0
Autres Reprises sur provisions	0	0
Reprises sur provisions pour risques et charges	(79 092)	0
Total	18 013 381	23 205 134

Note 21 : Autres charges d'exploitation

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Achats non stockés de matières et fournitures	0	0
Services extérieurs	4 255 328	5 786 387
Autres services extérieurs	3 873 774	8 524 880
Impôts et taxes	1 011 978	1 968 324
Charges diverses ordinaires	0	(4 519)
Total	9 141 081	16 275 072

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

22

Charges financières nettes

Note 22 : Charges financières nettes

Les Charges financières nettes présentent au 31 Décembre 2020, un solde de 24 973 993 dinars, contre un solde de 15 192 097 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Intérêts et agios bancaires	13 482 634	14 068 034
Intérêts des obligations cautionnées	0	292 347
Pertes de change	5 484 618	3 418 769
Gains de change	5 096 605	(10 451 061)
Intérêts des comptes courants sociétés du groupe	(29 652)	612 778
Intérêts sur rachat des actions	0	690 475
Intérêts des billets de trésorerie	23 488	408 869
Produits financiers	(5 647 000)	(6 327 099)
Intérêts sur financement en devises et crédits mobilisables	260 355	3 159 660
Autres charges financières	4 164 780	7 429 639
Intérêts sur emprunts bancaires	2 102 692	1 889 686
Intérêts sur crédits leasing	35 473	0
Total	24 973 993	15 192 097

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

23

Produits des placements

Note 23 : Produits des placements

Les Produits des placements présentent au 31 Décembre 2020, un solde de 3 881 817 dinars, contre un solde de 6 791 774 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Revenus des billets de trésorerie	396 909	1 975 052
Dividendes	504 331	(138 211)
Intérêts des comptes courants des sociétés du groupe	241 314	240 731
Produits nets sur cessions des titres de participations	0	0
Autres produits des placements	2 739 264	4 714 202
Gains de change pp	0	0
Total	3 881 817	6 791 774

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

24

Autres gains ordinaires

Note 24 : Autres gains ordinaires

Les Autres gains ordinaires présentent au 31 Décembre 2020, un solde de 284 834 dinars, contre un solde de 186 250 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Produits nets sur cessions d'immobilisations corporelles	128 699	32 500
Produits nets sur cessions des titres de participations	0	0
Subvention TFP	33	56 000
Reprises sur provisions	0	58 840
QP des subventions d'investissement	0	87 969
Autres gains	156 103	(49 060)
Total	284 834	186 250

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat :

25 Autres pertes ordinaires

Note 25 : Autres pertes ordinaires

Les Autres pertes ordinaires présentent au 31 Décembre 2020, un solde de 1 244 396 dinars, contre un solde de 112 653 dinars au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Pertes sur contrôle CNSS	0	0
Pertes sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	0
Pertes sur cession d'immobilisations financières	0	0
Autres pertes	1 244 396	112 653
Total	1 244 396	112 653

NOTE 26— ENGAGEMENTS HORS BILAN au 31/12/2019

Type d'engagement	Valeur totale du crédit	Encours de l'engagement	Tiers	Partie engagée
1. Engagements donnés				
a) Garanties personnelles				
Cautionnement / Aval / Autres garanties				
b) Garanties réelles				
Nantissement				
Nantissement de 1er rang sur 814 333 actions LVI	5 000 000	4 206 374	Amen Bank	UADH
Nantissement sur 1 628 665 actions LVI	10 000 000	10 000 000	Qatar National Bank	UADH
Nantissement sur 815 000 actions LVI	5 000 000	5 000 000	Banque Nationale Agricole	UADH
Nantissement de 1er rang sur 815 000 actions LVI	5 000 000	5 000 000	Banque de Tunisie et des Emirats	UADH
Hypothèques				
Hypothèque de 1er rang, en pari-passu, sur 3 titres fonciers apportés par LVI/EVI (caution solidaire et hypothécaire) — TF 73592 « Essaada » 561 m², TF 48396 « La Durance » 7 558 m², TF 83387 « Durance II » 237 m² — garantissant le crédit consortial de 25 MDT	25 000 000	24 206 374	CNB / BTE / BNA / Amen Bank	LVI (caution)
Effets escomptés non échus				
Effets escomptés non échus		490 000	Qatar National Bank	UADH
Effets escomptés non échus		800 000	ABC Bank	UADH
2. Engagements reçus				
Néant				
3. Engagements réciproques				
Néant				

Note 27 : Evènements postérieurs à la date de clôture de l'exercice.

1 - AURES AUTO

Certains événements ayant lien de causalité directe et prépondérant avec la situation à la date de clôture ont eu postérieurement à la date de clôture de l'exercice,

En effet l'année 2020 a été marquée dans le monde entier par la propagation du virus COVID 19 qui a eu un impact sur le ralentissement des transactions en général et la perturbation du commerce extérieur, de surcroît, les banques n'ont pas procédé aux débloquages des crédits « COVID » autorisés par le ministère des finances, d'où les difficultés financières de la société.

De plus, La société PSA a mis terme d'une façon unilatérale à son contrat avec la société AURES AUTO, cette situation a eu pour effet l'arrêt de l'importation des voitures neuves d'où l'arrêt de l'activité de la société Aurès ayant considéré que cette rupture est abusive a fait recours aux tribunaux de Paris pour entamer une action en justice contre PSA

Par ailleurs, cette situation a eu un impact sur la continuité de l'exploitation, AUES AUTO a fait recours aux procédures de licenciement économiques pour réduire les effectifs du personnel tout en minimisant le coût du licenciement

Aussi, AURES AUTO a entamé des procédures contentieuse contre PSA pour rupture abusive du contrat de représentation commerciale, l'affaire est enrôlée devant le tribunal de commerce de Paris, et AURES AUTO, a pour objectif d'obtenir un jugement condamnant PSA à des dommage et intérêt.

Par ailleurs, AURES AUTO a conclu un accord commercial avec le concessionnaire EXEED, au mois de janvier 2022, toutefois l'entrée effective en exploitation de ce contrat a été reportée à l'année 2025, compte tenu des limitations contractuelles de la présentation commerciale de la marque CITROEN qui s'achève en 2024.

En outre, AURES AUTO, a fait recours aux procédures de redressement judiciaire, en respect des dispositions légales en matière de cessation de paiement, et notamment la loi 95-34 relative au redressement des entreprises en difficultés économiques et les textes subséquents.

Procédures de redressement judiciaire

AURES AUTO a fait recours aux procédures de redressement judiciaire le 30 Juin 2023, le tribunal saisi de la demande a rendu une ordonnance le 19 octobre 2023, décident, après examen des dossiers présentés par la société, l'ouverture des procédures de redressement judiciaire en faveur de la société AURES AUTO conformément à l'article 417 du code de commerce.

L'ouverture des procédures de redressement judiciaire a eu lieu suite à une étude approfondie du tribunal et la tenue de réunions avec le Président Directeur Général de AURES AUTO, le 6 juillet 2023 et le 10 et 12 octobre 2023, ainsi qu'avec le représentant de la Banque Centrale de Tunisie, le 19 octobre 2023.

Le tribunal de première instance de Tunis a ainsi désigné Monsieur Ameer MANSOUR, en tant qu'administrateur judiciaire, chargé d'étudier le plan de redressement présenté par AURES AUTO et de donner son avis là-dessus et de procéder à son amendement, le cas échéant, ainsi que de procéder au contrôle des actes de gestion, tel qu'il ressort de la décision en référence :

نأذن بافتتاح إجراءات التسوية القضائية لفائدة شركة اوراس للسيارة الكائن مقرها ...، وفتح فترة مراقبة لمدة أقصاها تسعة (9) أشهر وتعيين القاضي السيدة ريم محمد قاضيا مراقبا يعهد اليه بالملف والمتصرف القضائي السيد عامر منصور لدراسة برنامج الإنقاذ المقدم من المؤسسة طالبة التسوية وابداء رايه بشأنه وتعديله عند الاقتضاء كمراقبة اعمال التصرف على ان يقدم في ظرف شهرين تقريراً اوليا حول الوضع الاقتصادي والمالي والاجتماعي للمؤسسة وتقريراً في جرد مكاسبها وتقييمها كما "عليه ان يدلي بنتيجة اعماله النهائية للقاضي المراقب في اجل أقصاه اربعة اشهر من تاريخ صدور هذا القرار

Dans ce contexte, et suite à la présentation d'un plan de redressement par notre société, la chambre de conseil au Tribunal de première instance de Tunis, a décidé de soumettre ce plan aux créanciers de AURES AUTO, afin de pouvoir statuer sur sa viabilité,

منطوق الحكم التحضيري الصادر عن حجرة الشورى بتاريخ 5 ديسمبر 2024، " حل المفاوضة وتأخير القضية لجلسة يوم 26 ديسمبر 2024، لمطالبة المتصرف القضائي السيد عامر منصور بإبداء رايه بخصوص برنامج الإنقاذ المقترح من قبل طالبة التسوية وتحرير تقرير يبين فيه مدى إمكانية تطبيقه بالنظر للوضع المالي للمؤسسة وانهاء تقرير للقاضي المراقب السيدة نسرين بن خديم للقيام بالجلسات اللازمة مع الدائنين".

Dès lors, La mission confiée à l'administrateur judiciaire étant circonscrite comme il a été exposé, ce dernier ne pourrait se substituer aux organes de gestion et de délibération de la société, en l'occurrence le conseil d'administration et la direction générale de la société devrait continuer à fonctionner régulièrement, a fin d'entériner les procédures mis en œuvre par la direction générale et de convoquer les assemblée générale des actionnaires pour approuver les décisions du conseil d'administration.

Actions entreprises par la direction générale pour la mise en œuvre du plan de

Le plan de redressement a été mise en place sur la base d'une étude de marché et d'un plan de relance de l'activité ainsi que les résultats à atteindre par la fourniture et la vente de voitures à court, moyen et long termes, les services après-vente, la vente de pièces détachées et les moyens à mettre en place afin d'atteindre les objectifs escomptés du plan de remboursement.

Le plan de redressement se base sur le contrat de présentation commerciale de la marque FARIZON et deux autres marques chinoises qui vont être dévoilées prochainement, le recours aux financements dont les accords de principe ont été produits, ainsi que la cession des actifs hors exploitation et la production d'un plan de remboursement des dettes

Le plan de remboursement des dettes a été amendé conformément aux suggestions des créanciers et en fonction de l'évolution du contexte législatif en vigueur, à la date de l'arrêté des états financiers, il n'y pas encore de jugement d'homologation du plan de redressement par la chambre de conseil, bien qu'il ait obtenu l'accord de la majorité des créanciers.

2 - GIF - FILTER

Le commissaire aux comptes a attiré l'attention sur le fait que la société encoure un risque significatif quant à sa continuité d'exploitation.

A cet effet, et en date du 01/07/2021 le commissaire aux compte de la société a adressé à la direction générale une lettre d'éclaircissement sur la continuité de l'exploitation conformément à l'article 420 du code de commerce, En date du 23 juillet 2021 la société a répondu qu'un plan de restructuration est en cours de préparation.

Les procédures de reglements judiciaires n'ont pas abouti à l'adoption d'un plan de redressement en premier ressort, le dossier est en cours de jugement à la cour d'appel de Nabeul

3 - ECONOMIC AUTO

La société a fait recours aux procédures de redressement judiciaire, le tribunal saisi de la demande a rendu une ordonnance le 16 novembre 2023, décident, après examen des dossiers présentés par la société, l'ouverture des procédures de redressement judiciaire en faveur de la société ECONOMIC AUTO conformément à l'article 417 du code de commerce.

L'ouverture des procédures de redressement judiciaire a eu lieu suite à une étude approfondie du tribunal et la tenue de réunions avec le Président Directeur Général de ECONOMIC AUTO,

Une mission cirocnscrites a été confiée à l'administrateur judiciaire afin de valider le plan de redressement, ce dernier ne pourrait se substituer aux organes de gestion et de délibération de la société, en l'occurrence le conseil d'administration et la direction générale de la société devrait continuer à fonctionner régulièrement, a fin d'entériner les procédures mis en œuvre par la direction générale et de convoquer les assemblée générale des actionnaires pour approuver les décisions du conseil d'administration.

**Groupe Universal Auto Distributors Holding
Rapport des commissaires aux comptes
Etats financiers consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2020**

Messieurs les actionnaires du Groupe Universal Auto Distributors Holding,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 05 Juin 2026, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du Groupe Universal Auto Distributors Holding (le « groupe »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir des capitaux propres – part du groupe de 56 465 750 dinars, y compris le résultat déficitaire de l'exercice -part du groupe s'élevant à (36 130 448) dinars.

À notre avis, à l'exception de ce qui a été décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », les Etats Financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

- Le groupe UADH détient un écart d'acquisition sur la société LVI d'un montant net au 31 décembre 2020 de 8 220 132 dinars. En l'absence d'un rapport d'évaluation du groupe LVI, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier la valeur recouvrable de cet écart d'acquisition.

- Les immobilisations de la société « UADH », dont la valeur nette s'élève au 31 décembre 2020 à 140 980 dinars, n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique conformément aux exigences de l'article 8 et suivants du code de commerce et 17 de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises. De plus, nous n'avons pas reçu un état détaillé des immobilisations à la date de clôture.

- La société UADH ne dispose pas de l'ensemble des relevés bancaires de l'année 2020, ce constitue une limitation à nos travaux pour nous assurer de la traduction comptable de l'exhaustivité des opérations bancaires.

- La société UADH et UAAI n'ont pas déposé leurs déclarations fiscales mensuelles relatives à l'exercice de 2020.
- Les balances et états financiers des sociétés Mazda détail et Gif Distribution n'ont pas fait l'objet d'une certification par un commissaire aux comptes.
- Après la première intervention pour l'audit de la société Aures Auto de la situation provisoire et la proposition des écritures d'audit, au début du mois de novembre 2021 la société a perdu ses bases d'informations comptables et de gestion à la suite d'une cyberattaque subie par les serveurs dédiés au groupe.
Cette attaque a fait l'objet d'une intervention d'un cabinet spécialisé qui a émis un rapport en date du 17 Novembre 2021 qui atteste l'existence de la cyberattaque et constate la perte des informations de gestion et comptable et l'impossibilité de leur récupération.
Compte tenu de cette situation, la société a déplacé sa comptabilité sur un autre système en utilisant la balance de la situation provisoire (sans détails ni historiques), base de nos premiers travaux d'audit, pour arrêter une nouvelle balance définitive, après la saisie de certaines écritures « d'audit ».
La balance définitive a servi pour l'élaboration des états financiers joints à notre rapport, mais aucune reconstitution comptable des détails et des historiques n'est possible.
- En juin 2023, la société Aures Auto a fait recours aux procédures de redressement judiciaire en respect des dispositions légales en matière de cessation de paiement, notamment la loi 95-34 relative au redressement des entreprises en difficultés économiques.
Le tribunal a rendu une ordonnance le 19 octobre 2023, décidant, après examen des dossiers présentés par la société, l'ouverture des procédures de redressement judiciaire en faveur de la société conformément à l'article 417 du code de commerce et a désigné un administrateur judiciaire chargé d'étudier le plan de redressement présenté par la société et de sa validation ainsi que du contrôle des actes des organes de gestion. Le plan de redressement est en cours de négociation avec les créanciers.
- Les clients et comptes rattachés de la société Aures Auto s'élèvent à 18 445 342 dinars, qui sont provisionnés à hauteur de 5 722 260 dinars. Aucun recouvrement poste-clôture ne nous a été communiqué. Au vu des difficultés financières de ces sociétés et de l'absence de recouvrement de ces créances jusqu'à la date d'émission de notre rapport, nous estimons que ces créances sont compromises et doivent faire l'objet d'une provision pour un montant total de 12 723 082 dinars.
- Les engagements de la société Aures Auto envers les établissements bancaires, comptabilisés au 31 décembre 2020, s'élèvent à 145,6 millions de dinars (hors intérêts courus non échus). Toutefois, les engagements mentionnés dans le rapport de l'administrateur judiciaire en date du 31 janvier 2024, établi sur la base des déclarations des créanciers arrêtées en octobre 2023, s'élèvent à 172 millions de dinars, En l'absence d'informations définitives, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'écart
- Au 31 décembre 2020, les états financiers de la société Aures Auto font apparaître des dettes fiscales pour un montant de 13,2 millions de dinars et un report actif pour un montant de 9,3 millions de dinars. Toutefois, les engagements mentionnés dans le rapport de l'administrateur judiciaire en date du 31 janvier 2024, établi sur la base de données arrêtées en octobre 2023, s'élèvent à 34,7 millions de dinars. Nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'écart dégagé.
- La société Aures a procédé à la réévaluation de certaines immobilisations corporelles (terrains et bâtiments) pour la présentation de ses comptes au 31 Décembre 2020 en violation du principe comptable du coût historique. Cette opération a dégagé une plus-value de 83 988 982 Dinars.
- Les immobilisations de la société « Aures Auto- SA », dont la valeur brute s'élève au 31 décembre 2020 à 129 633 879 dinars (y compris la réévaluation) , n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique conformément aux exigences de l'article 8 et suivants du code de commerce et 17 de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

- La société Economic Auto a procédé en 2019 à la réévaluation libre partielle de ses immobilisations, une plus-value de réévaluation de 22MDT a été dégagée et a été portée au poste de réserves spéciales de réévaluation, ce qui est contraire aux dispositions de la norme NCT 05 Immobilisations corporelles.
- La société « Economic Auto –SA » a procédé à la répartition de la perte de change, résultant de la forte dépréciation du Dinars relative aux exercices 2016, 2017 et 2018, sur une durée de 3 ans. Au 31 Décembre 2020, le solde non amorti des pertes de change reportées s'élève à 1 330 552 Dinars
- Les stocks de la société Economic Auto au 31/12/2020 dont la valeur nette est de 8 531 729 dinars n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique. De plus, nous n'avons pas reçu un état détaillé de ces immobilisations.
- La société Economic Auto détient des créances clients anciennes pour un montant de 5 842 025 dinars dont nous ne pouvons pas estimer le caractère recouvrable à la date du 31/12/2020 en l'absence d'une balance auxiliaire conforme à la balance générale auditée.
- La société LVI a procédé en 2020 à la réévaluation libre partielle de ses immobilisations, une plus-value de réévaluation de 9 974 130 a été dégagée et a été portée au poste de réserves spéciales de réévaluation, ce qui est contraire aux dispositions de la norme NCT 05 Immobilisations corporelles.
- Les stocks de marchandises de la société Gif Filter ont la valeur nette au 31 décembre 2020 est de 3 355 172 dinars. La société n'a pas tenu compte du contexte actuel (détaillé dans le paragraphe observation) afin de constater une provision complémentaire sur ces stocks.
- Les immobilisations de la société « Gif Filter », dont la valeur brute s'élève au 31 décembre 2020 à 2 373 934 dinars, n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique conformément aux exigences de l'article 8 et suivants du code de commerce et 17 de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.
- Les stocks de marchandises de la société Aures Gros dont la valeur avant provisions 10 026 625 dinars n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique.
- Les provisions pour risque de non-recouvrement des créances sur la clientèle de la société Aures Gros ne couvrent pas suffisamment les risques pour un montant de 4 028 415 dinars, dont 3 404 678 dinars qui concernent le client Auto Pro Distribution.
- Nous n'avons pas reçu des réponses à nos demandes d'informations adressées aux banques de la société UADH, Aures Auto et Economic Auto. Cette situation a pour effet de limiter l'étendue de nos investigations.

3. Observations

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur la note 9 des états financiers qui décrit les événements postérieurs à la date de clôture :

- L'année 2020 a été marquée dans le monde entier par la propagation du virus COVID 19 qui a eu un impact sur le ralentissement des transactions en général et la perturbation du commerce extérieur, de surcroît, les banques n'ont pas procédé aux débloquages des crédits « COVID » autorisés par le ministère des finances, d'où les difficultés financières de la société.
- Les comptes des sociétés du groupe ont été arrêtés avec un grand retard en raison de la perte des bases d'informations comptables et de gestion à la suite d'une cyberattaque subie par les serveurs

dédiés au groupe en 2021, certaines sociétés ont dû déplacer et reprendre leur comptabilité sur d'autres systèmes,

- Au cours du mois de janvier 2021 la société PSA a mis terme d'une façon unilatérale à ses contrats avec les sociétés AURES AUTO et AURES GROS, ce qui a eu pour effet l'arrêt de l'importation des voitures neuves et des pièces de rechange, et pratiquement l'arrêt des activités de ces sociétés depuis cette date. Ayant considéré cette rupture abusive, ces sociétés ont entamé des actions en justice contre PSA en faisant recours aux tribunaux de Paris et de Tunis pour réparation des préjudices subis. L'arrêt de l'importation des voitures neuves a eu un impact sur la continuité de l'activité de la société AURES AUTO qui a dû faire recours aux procédures de licenciement économiques du personnel et en juin 2023, la société a fait recours aux procédures de redressement judiciaire en respect des dispositions légales en matière de cessation de paiement, notamment la loi 95-34 relative au redressement des entreprises en difficultés économiques.

- Suite à l'arrêt des financements des importations des voitures, la société Economic Auto a dû arrêter son activité à partir de juin 2021. La société a fait recours aux procédures de redressement judiciaire, le tribunal saisi de la demande a rendu une ordonnance le 16 novembre 2023, décident, après examen des dossiers présentés par la société, l'ouverture des procédures de redressement judiciaire en faveur de la société Economic Auto conformément à l'article 417 du code de commerce. L'ouverture des procédures de redressement judiciaire a eu lieu suite à une étude approfondie du tribunal et la tenue de réunions avec le Président Directeur Général de Economic Auto. Une mission circonscrite a été confiée à l'administrateur judiciaire afin de valider le plan de redressement, ce dernier ne pourrait se substituer aux organes de gestion et de délibération de la société, en l'occurrence le conseil d'administration et la direction générale de la société devrait continuer à fonctionner régulièrement, afin d'entériner les procédures mis en œuvre par la direction générale et de convoquer les assemblée générale des actionnaires pour approuver les décisions du conseil d'administration.

- Le commissaire aux comptes de la société Gif Filter a attiré l'attention sur le fait que la société encoure un risque significatif quant à sa continuité d'exploitation. A cet effet, et en date du 01/07/2021 le commissaire aux comptes de la société a adressé à la direction générale une lettre d'éclaircissement sur la continuité de l'exploitation conformément à l'article 420 du code de commerce, En date du 23 juillet 2021 la société a répondu qu'un plan de restructuration est en cours de préparation. Les procédures de règlements judiciaires n'ont pas abouti à l'adoption d'un plan de redressement en premier ressort, le dossier est en cours de jugement à la cour d'appel de Nabeul.

- Au 31 décembre 2020, la société Economic Auto a pris en considération l'augmentation de capital de 20 000 actions réservée à la société CIL dans ses comptes. Une action en annulation est encore engagée à ce jour et dont le sort final n'est pas encore décidé.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces situations.

4. Observations sur l'incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention, pour les sociétés Aures Auto, Economic Auto et Gif Filter, sur l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de ces sociétés à poursuivre leurs exploitations, compte tenu des événements énumérés dans le paragraphe Observations.

Au 31 décembre 2020, les sociétés LVI et Trucks Gros opèrent dans le cadre d'un contrat de concession avec Renault France ainsi qu'un contrat de distribution signé avec TCM et un autre avec Kawazaki. La continuité des activités de ces sociétés dépend en grande partie de la poursuite de ces contrats de concession.

5. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

5-1 Evaluation de la continuité d'exploitation de la société

➤ Risque identifié

Comme indiqué au niveau des paragraphes d'observations du présent rapport, plusieurs événements survenus postérieurement à la date de clôture ont significativement affecté la situation financière et la continuité d'exploitation de certaines filiales du groupe : la résiliation unilatérale, en janvier 2021, des contrats conclus avec la société PSA a entraîné l'arrêt de l'importation des véhicules neufs et des pièces de rechange par les sociétés Aures Auto et Aures Gros, conduisant la société Aures Auto à recourir, en juin 2023, à une procédure de redressement judiciaire. De même, la société Economic Auto a cessé son activité à partir de juin 2021 et a engagé, le 17 novembre 2023, une procédure de redressement judiciaire. La société Gif Filter est aussi en cours de procédure de redressement judiciaire. La pandémie de COVID-19 ainsi que la cyberattaque survenue en 2021 sur les serveurs du groupe ont par ailleurs accentué ces difficultés.

Ces événements font peser une incertitude significative sur la capacité de ces filiales à poursuivre leur exploitation.

Compte tenu de l'importance de ces sociétés au regard des états financiers pris dans leur ensemble et du degré de jugement significatif requis pour apprécier l'incidence de ces événements sur l'évaluation des actifs concernés et sur la continuité d'exploitation du groupe, nous avons considéré ce point comme une question clé de l'audit.

➤ Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit, nos procédures en réponse à ce risque ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de redressement judiciaire engagées par les sociétés Aures Auto, Economic Auto et Gif Filter et apprécier leur incidence sur la situation financière de ces sociétés ;
- Examiner la correspondance échangée avec les organes de direction et les conseils juridiques du groupe relative au litige avec la société PSA ainsi qu'aux procédures judiciaires en cours ;
- Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction pour l'évaluation des titres de participation et des créances sur les sociétés du groupe compte tenu de ces événements ;
- Analyser les plans d'action envisagés par la Direction pour faire face à ces difficultés, notamment les actions en justice engagées contre PSA et le soutien financier apporté aux filiales concernées ; et
- Vérifier le caractère approprié des informations données dans les notes annexes aux états financiers au sujet de ces incertitudes et de leur incidence sur la continuité d'exploitation.

5-2 Test de dépréciation du goodwill

➤ Risque identifié

Au 31 décembre 2020, un écart d'acquisition sur les sociétés LVI et Trucks Gros d'un montant de 20 571 785 dinars en valeur brute est comptabilisé à l'actif du Groupe Universal Auto Distributors Holding.

La valeur comptable nette de ce goodwill s'élève au 31 décembre 2020 à 8 220 132 dinars.

Nous avons considéré que la valeur de l'écart d'acquisition est un point clé d'audit en raison de son importance significative dans les comptes du groupe et de l'utilisation d'hypothèses et estimations afin d'apprécier leur valeur recouvrable.

➤ Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque :

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Rapprocher les données composant la valeur comptable de l'écart d'acquisition testé avec les comptes consolidés ;
- Challenger, si existe, le rapport d'évaluation de Groupe LVI élaboré par un expert indépendant au regard des méthodes d'évaluation généralement admises ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés.

6. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les Etats Financiers Consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

7. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers Consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers Consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.



Crowe

Horwath ACF

28 Rue 8600, Immeuble Kronfeil, 2ème Etage, Chargaia 1,
Tunis, 1082, Tunisie
O + 216 71 236 000 F + 216 71 236 436
Email: office-acf@crowe.tn
www.crowe.tn

**GLOBAL FINANCIAL AUDIT
CONSULTING**

Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie
3 avenue louis braille 1002 Tunis, Tunis
Tél. : +216 31 400 267 / Fax : +216 32 400 267
E-Mail: contact@gfac.tn

Lors de la préparation des Etats Financiers Consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

8. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers Consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus

jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers Consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers Consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Tunis, le 16 juillet 2026
Les Co-commissaires aux comptes

Horwath ACF
Noureddine Ben Arbia

Global Financial Audit & Consulting
Hatem Ben Neji



Avis des sociétés

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ASSURANCES MAGHREBIA S.A

Siège social : 64, Rue de Palestine 1002 Tunis

La société Assurances Maghreb SA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2ème trimestre 2026.

(Unité : 1000 dinars)

1- Primes émises et acceptées nettes d'annulations en cours	2ème Trimestre 2026	2ème Trimestre 2025	Du 01/01/2026 au 30/06/2026	Du 01/01/2025 au 30/06/2025	Du 01/01/2025 au 31/12/2025 (*)
Incendie et Risques divers	11 402	8 916	56 608	51 043	68 866
Santé	36 332	32 614	75 316	67 693	127 412
Automobile	25 527	22 617	56 752	49 816	100 528
Transport	1 209	663	2 761	2 209	3 847
Total	74 471	64 810	191 437	170 761	300 654

2- Primes cédées	2ème Trimestre 2026	2ème Trimestre 2025	Du 01/01/2026 au 30/06/2026	Du 01/01/2025 au 30/06/2025	Du 01/01/2025 au 31/12/2025 (*)
Incendie et Risques divers	9 054	6 634	46 593	40 959	54 106
Santé	7 094	7 103	15 120	14 185	26 601
Automobile	553	498	1 247	1 102	2 194
Transport	929	508	2 065	1 780	2 920
Total	17 630	14 743	65 025	58 027	85 820

3-Commissions	6 027	6 030	14 937	13 976	24 095
---------------	-------	-------	--------	--------	--------

4- Charges de sinistres nettes	2ème Trimestre 2026	2ème Trimestre 2025	Du 01/01/2026 au 30/06/2026	Du 01/01/2025 au 30/06/2025	Du 01/01/2025 au 31/12/2025 (*)
Incendie et Risques divers	1 502	1 945	2 958	3 030	3 874
Santé	31 564	24 908	60 432	50 483	103 984
Automobile	19 964	15 996	39 209	31 892	57 696
Transport	322	281	426	287	346
Total	53 352	43 130	103 025	85 691	165 901

5- Produits financiers nets	14 869	11 787	21 555	18 160	31 452
-----------------------------	--------	--------	--------	--------	--------

(*) Chiffres Audités

I. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs sont arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs :

1. Les chiffres au 30 juin 2026 sont provisoires et sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (Sinistres Réglés, Primes Cédées, Commissions).
2. Les charges de commissions : s'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.
3. La charge de sinistres nette correspond à la charge de sinistres brute¹ moins la charge de sinistres cédée.
4. Les produits financiers nets, comprennent les loyers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (dépôts, obligations et autres). Les produits de placements tiennent compte des intérêts courus et non échus.
5. Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2025 sont audités.

II. LES FAITS SAILLANTS AYANT MARQUE L'ACTIVITE DE LA COMPAGNIE DU 01 JANVIER AU 30 JUIN 2026

Au terme du premier semestre 2026, Assurances Maghrebria a réalisé :

1. Un **chiffre d'affaires** qui s'élève à **191,437 MD** contre 170,761 MD au 30.06.2025, enregistrant une augmentation de **12,11%** et un taux de réalisation de 104,10% du budget relatif au premier semestre 2026. La croissance du chiffre d'affaires est portée par l'ensemble des branches d'activité, chaque branche affichant une croissance du plus de 10%.
2. Des **primes cédées** qui s'élèvent à **65,025 MD** contre 58,027 MD au 30.06.2025, enregistrant une hausse de **12,06%** et marquant ainsi un taux de réalisation de 104,24% par rapport au budget au 30 juin 2026, en cohérence avec la croissance de l'activité.

¹ La charge de sinistres brute comprend les sinistres réglés nets de recours encaissés et compte tenu des frais de gestion de sinistres, ainsi que la variation des provisions pour sinistres à payer.

3. Des **commissions servies** qui s'élèvent à **14,937 MD** contre 13,976 MD au 30.06.2025, enregistrant une augmentation de **6,88%**, enregistrant un taux de réalisation de 101,30% du budget prévu au 30.06.2026.
4. Une augmentation de la **charge de sinistres nette** de **20,23%**, pour s'établir à **103,025 MD**, enregistrant ainsi un taux de réalisation de 110,01% par rapport au budget prévu au 30.06.2026.
5. Des produits financiers nets de **21,555 MD** contre 18,160 MD une année auparavant, soit une hausse de **18,70%** et un taux de réalisation de 111,32% par rapport budget relatif au premier semestre 2026.

III. Prévisions 2026 :

Les prévisions de l'année 2026 de la compagnie ont été actualisées sur la base des réalisations au 30/06/2026, dans la continuité des orientations stratégiques et de la conjoncture économique du pays.

Les principaux indicateurs sont les suivants :

Chiffre d'affaires

En 2026, le chiffre d'affaires prévisionnel de la compagnie atteindrait **330,000 MD**, soit une croissance de 9,8% par rapport à l'exercice 2025.

Primes cédées

En adéquation avec l'évolution prévisionnelle du chiffre d'affaires par branche, les primes cédées évolueraient de 9,5% pour atteindre 93,968 MD.

Commissions

Les commissions à servir à notre réseau de distribution devraient s'établir à 25,938 MD, soit une évolution de 7,6%.

Charge de sinistres nette

En 2026, la charge de sinistres nette prévisionnelle atteindrait 183,000 MD, soit une augmentation de 10,3% par rapport à 2025.

Avis des sociétés

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A

Siège social : 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis

La société Assurances Maghrebria Vie SA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité au terme du 2ème trimestre 2026.

(Unité : 1000 dinars)

	2ème Trimestre 2026	2ème Trimestre 2025	Du 01/01/2026 au 30/06/2026	Du 01/01/2025 au 30/06/2025	Du 01/01/2025 au 31/12/2025 (*)
1- Primes émises et acceptées nettes d'annulations en cours	40 277	34 069	77 192	67 568	145 033
Prévoyance	9 935	8 473	19 433	16 538	36 482
Epargne	30 342	25 596	57 760	51 030	108 551
2- Primes cédées	4 511	2 998	7 852	5 403	13 040
3-Commissions	3 421	3 143	6 613	5 771	13 248
4- Charges de sinistres nettes	19 918	18 276	40 593	32 359	66 191
5- Produits financiers nets	17 093	14 900	30 723	27 411	58 401

(*) Chiffres Audités

I. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs sont arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs :

1. Les chiffres au 30 Juin 2026 sont provisoires et sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (Sinistres Réglés, Commissions).
2. Les charges de commissions : s'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.
3. La charge de sinistres nette correspond à la charge de sinistres brute¹ moins la charge de sinistres cédée.
4. Les produits financiers nets, comprennent les loyers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (dépôts, obligations et autres). Les produits de placements tiennent compte des intérêts courus et non échus.
5. Les chiffres arrêtés au 31 Décembre 2025 sont audités.

II. LES FAITS SAILLANTS AYANT MARQUE L'ACTIVITE DE LA COMPAGNIE DU 01 JANVIER AU 30 JUIN 2026

Au terme du 2^{ème} trimestre 2026, Assurances Maghreb Vie a réalisé :

1. Un **chiffre d'affaires** qui s'élève à **77,192 MD** contre 67,568 MD au 30.06.2025, enregistrant une augmentation de 14,24% et un taux de réalisation de 99,60% du budget prévu au terme du 2^{ème} trimestre 2026.
2. Des **primes cédées** qui concernent principalement l'activité Prévoyance, s'élèvent à **7,852 MD** contre 5,403 MD au 30.06.2025, soit une hausse de 45,33% et un taux de réalisation de 103,89% du budget prévu au 30.06.2026.
3. Les **commissions** progressent de 14,59% pour s'établir à **6,613 MD** contre 5,771 MD au 30.06.2025 soit un taux de réalisation de 96,32% par rapport au budget au 30.06.2026.
4. Une **charge de sinistres nettes** de **40,593 MD** contre 32,359 MD au 30.06.2025 soit une augmentation de 25,45% et un taux de réalisation de 103,53%. Cette accélération est expliquée principalement par deux prestations importantes de pointe survenu au cours du 1^{er} trimestre, pour un montant de 3,7 MD.

¹ La charge de sinistres brute comprend les sinistres réglés nets compte tenu des frais de gestion de sinistres, ainsi que la variation des provisions pour sinistres à payer.

5. Des **produits financiers nets** de **30,723 MD** contre 27,411 MD une année auparavant, soit une progression de 12,08% et un taux de réalisation de 104,55% du budget prévu au 30.06.2026.

III. Prévisions 2026 :

Les prévisions de l'année 2026 de la compagnie ont été actualisées sur la base des réalisations au 30 Juin 2026, dans la continuité des orientations stratégiques et de la conjoncture économique du pays.

Les principaux indicateurs sont les suivants :

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires prévisionnel de la compagnie atteindrait **161,000 MD** au terme de l'année 2026, soit une progression de 11,01% par rapport aux réalisations 2025.

Primes cédées

En adéquation avec l'évolution prévisionnelle du chiffre d'affaires, les primes cédées atteindraient **14,200 MD** au terme de l'année 2026, soit une progression de 8,89% par rapport à l'exercice 2025.

Commissions

Compte tenu de la structure prévisionnelle du chiffre d'affaires par catégorie d'assurance, les commissions à servir à notre réseau de distribution atteindrait **15,710 MD**, soit une progression de 18,58% par rapport à 2025.

Charge de sinistres nette

Tenant compte de l'évolution de la structure du portefeuille, des capitaux à échéance à servir et de l'historique de la sinistralité, la charge de sinistres atteindrait **72,450 MD** au terme de l'année 2026, soit une progression de 9,45% par rapport à 2025.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE

Siège Social : 45, Avenue Kheireddine Pacha- 1002 Tunis

La Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ième} trimestre 2026.

Indicateurs :

	(en DT)				
	2ième trimestre de l'exercice comptable 2026	2ième trimestre de l'exercice comptable 2025	du 01/01/2026 au 30/06/2026	du 01/01/2025 au 30/06/2025	du 01/01/2025 au 31/12/2025
1/ Primes émises	84 022 180	77 718 486	175 818 542	168 884 754	277 714 870
Non Vie :	44 825 129	41 306 288	125 793 245	121 419 817	190 937 720
Automobile	20 153 330	18 697 501	52 488 358	49 690 498	89 234 570
Incendie& Multirisques	5 470 987	3 900 512	23 893 316	19 995 713	26 285 625
Transport	4 598 420	4 060 100	7 184 942	9 834 919	13 738 309
Autres branches	14 602 392	14 648 175	42 226 629	41 898 687	61 679 216
Vie :	39 197 051	36 412 198	50 025 297	47 464 937	86 777 149
2/ Primes cédées	9 262 324	14 971 915	32 568 033	38 846 437	55 562 446
Non Vie :	9 238 193	14 927 145	32 374 016	38 654 898	55 141 892
Automobile	1 476 552	1 182 778	3 769 072	3 342 977	6 492 149
Incendie& Multirisques	607 860	5 155 632	15 306 255	17 537 384	24 050 200
Transport	2 565 753	3 166 488	3 885 909	7 504 414	9 299 741
Autres branches	4 588 027	5 422 247	9 412 780	10 270 123	15 299 801
Vie :	24 131	44 770	194 018	191 538	420 555
3/ Commissions	6 048 678	6 087 028	15 083 568	16 213 615	27 203 973
4/ Charges de sinistres déclarés en cours	30 430 300	29 979 394	53 174 653	48 776 561	168 625 316
Non Vie :	24 510 589	22 790 466	43 184 321	41 493 840	125 341 729
Automobile	12 324 402	13 605 089	13 493 836	23 368 835	72 408 275
Incendie& Multirisques	2 756 077	-612 487	15 245 120	4 191 006	9 235 442
Transport	97 408	155 470	103 120	162 071	800 990
Autres branches	9 332 702	9 642 393	14 342 245	13 771 927	42 897 022
Vie (**):	5 919 711	7 188 928	9 990 332	7 282 721	43 283 588
5/ Produits des placements	22 101 411	20 451 214	37 183 278	34 957 747	63 767 857
dont revenus financiers	21 471 697	19 880 217	36 285 862	34 057 934	62 060 140

Commentaires :

(*) Chiffres au 31/12/2025 audités.

Concernant les indicateurs relatifs au 31/12/2025 : Les indicateurs (commissions et revenus financiers), n'apparaissent pas à travers les états financiers au 31/12 d'une manière individualisée. Ils sont tirés à partir des états de gestion de la Compagnie.

(**) y compris capitaux échus

COMMENTAIRES:

1/ Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels au 30 JUIN 2026:

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs:

- **La constatation des revenus:**

- **Les Primes émises:** sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance ; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.
- **Les Primes cédées:** Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurances, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.

- **La constatation des charges:**

- **Charges de commissions:** S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.
 - **Charges de sinistres déclarés en cours** (Sinistres payés et Provisions pour sinistres à payer en cours): La charge de sinistres comprend les montants payés au titre de l'exercice pour les sinistres déclarés au cours de l'exercice, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus au cours de l'année jusqu'à la fin de l'exercice.
- **La constatation des produits des placements:** Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement, conformément aux principes prévus par la norme comptable relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance (NCT n° 31).

2/ Exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie du 1^{er} janvier au 30 Juin 2026 :

2-1/ Production :

Le chiffre d'affaires de la Compagnie s'est établi à 175,8 MD au terme du premier semestre 2026, enregistrant une progression de 4,11% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette évolution est principalement portée par les branches automobile, Vie, maladie ainsi que les

risques d'entreprises, notamment l'incendie.

Un recul de l'activité Transport a freiné le rythme de l'évolution globale (un gap laissé par une affaire importante en Risques pétroliers).

2-2/ Sinistres :

La sinistralité globale de la Compagnie s'est établie, à fin juin 2026 à 33,87% contre 25,21% à la même période en 2025.

A noter que la sinistralité a été impactée par la survenance de sinistres exceptionnels consécutifs aux inondations ayant affecté la Tunisie, touchant particulièrement les branches Auto et les risques d'entreprises (fortement réassurés). Hormis l'effet de ces événements exceptionnels, la sinistralité de la compagnie est stable au 1^{er} semestre 2026.

2-3/ Placements :

Une augmentation des produits de placements, au 30 Juin 2026, d'environ 2,2MD provenant essentiellement des revenus des actions et de notre portefeuille titres.

Avis des sociétés

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BH ASSURANCE

Siège social : Lot AFH BC5 Centre Urbain Nord- Tunis -1003

La Société « BH ASSURANCE » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2026

EN DT					
	2ème Trimestre 2026	2ème Trimestre 2025	Au Au 30/06/2026	Au Au 30/06/2025(*)	Au 31/12/2025(*)
1 - PRIMES EMISES					
VIE	23 243 107	20 345 459	46 037 332	43 407 873	88 233 532
IARD	2 688 070	2 589 902	15 935 271	14 932 344	18 526 986
AUTO	13 102 584	10 944 457	39 804 647	26 108 954	49 985 123
ENGINEERING	637 318	1 474 370	2 114 377	2 724 676	4 311 182
TRANSPORT	1 064 891	989 218	3 362 300	3 288 721	6 028 651
MALADIE	16 010 766	7 965 903	32 849 745	18 877 006	41 625 814
Non VIE	33 503 629	23 963 850	94 066 339	65 931 701	120 477 756
Total	56 746 736	44 309 309	140 103 672	109 339 574	208 711 288
2 - PRIMES CEDEES					
VIE	6 789 716	7 147 852	12 425 261	12 962 010	25 321 338
IARD	2 817 648	4 450 282	13 239 773	12 714 039	14 914 084
AUTO	524 883	222 218	524 883	222 218	606 817
ENGINEERING	674 256	1 305 373	1 765 495	2 705 374	4 354 446
TRANSPORT	507 209	737 971	2 270 089	2 587 705	4 446 896
3 - -COMMISSIONS	8 924 109	6 616 651	15 915 441	12 907 159	25 795 096
4 - CHARGES DE SINISTRES					
VIE	9 970 545	11 503 563	21 705 112	26 794 908	50 147 042
IARD	3 214 743	457 231	4 519 357	1 531 050	3 217 292
AUTO	12 081 894	10 582 807	26 862 609	18 720 116	39 403 104
ENGINEERING	125 948	438 557	471 840	712 344	344 712
TRANSPORT	2 424 799	153 668	2 871 915	425 540	624 146
MALADIE	16 626 186	10 226 343	31 033 025	19 035 882	39 491 173
Non VIE	34 473 570	21 858 606	65 758 746	40 424 931	83 080 427
Total	44 444 115	33 362 169	87 463 858	67 219 839	133 227 469
5 - PRODUIT DES PLACEMENTS					
dont Revenus financiers	10 839 198	9 167 078	18 269 598	16 153 482	32 356 579

(*) Chiffres Audités

I. **BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :**

1. Les charges de sinistres déclarées en cours, commissions et revenus financiers ont été estimés à partir des états de gestion et des états comptables de la société.
2. Les chiffres évoluent au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (sinistres réglés, sinistres déclarés, primes cédées, commissions).
3. Les indicateurs relatifs à l'exercice 2025 sont audités.
4. Les produits des placements tiennent compte des intérêts courus et non échus.

II. **FAITS SAILLANTS**

Au 30.06.2026, le chiffre d'affaires global de BH ASSURANCE s'est établi à 140,1 MD contre 109,3 MD au 30.06.2025, soit une croissance de 28%.

L'assurance non-vie affiche un chiffre d'affaires de 94,1 MD contre 65,9 MD en juin 2025 soit une évolution de 42,7%.

Le chiffre d'affaires de l'assurance vie s'établit à 46 MD, contre 43,4 MD soit une évolution de 6%.

Les primes cédées ont enregistré une baisse de 3 %, principalement imputable à la diminution des cessions en Responsabilité Civile Décennale, et en assurance Vie.

De son côté, la charge des sinistres s'établit à 87,5 MD, contre 67,2 MD au 30.06.2025, soit une progression de 30 %. Cette hausse est principalement attribuable à l'évolution des règlements au titre de contrats importants en assurance groupe maladie, ainsi qu'à la survenance de sinistres importants, mais réassurés, dans les branches Incendie et Transport.

Les produits des placements ont affiché une progression de 13% par rapport à la même période de l'année 2025.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BNA Assurances (S.A.)

SIEGE SOCIAL : Cité les Pins Les Berges du Lac II 1053 Tunis

La Société « BNA Assurances » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2026.

En KDT :

Primes émises nettes	Éléments	T2-26	T2-25	S1-26	S1-25	31/12/2025
	Vie	11 920	11 790	23 492	20 583	43 840
	Incendie, Risques Divers & Spéciaux	812	1059	2 667	2 709	5 778
	Transport	409	473	894	1 032	2 411
	Santé	1 025	1 623	1 846	3 506	6 868
	Automobile	34 616	32 853	70 772	65 318	131 650
	Non Vie	36 861	36 008	76 179	72 565	146 707
	Total	48 781	47 798	99 671	93 148	190 547

Sinistres réglés	Éléments	T2-26	T2-25	S1-26	S1-25	31/12/2025
	Vie	3 097	2 781	5 878	5 068	9 645
	Incendie, Risques Divers & Spéciaux	397	143	540	197	1196
	Transport	730	-512	218	-102	-
	Santé	313	1 445	1 758	2 388	4 765
	Automobile	20 681	20 908	41 589	42 192	84 652
	Non Vie	22 122	21 984	44 106	44 675	90 613
	Total	25 219	24 765	49 984	49 743	100 258

Primes cédées	Éléments	T2-26	T2-25	S1-26	S1-25	31/12/2025
	Vie	456	277	733	544	1 469
	Incendie, Risques Divers & Spéciaux	617	845	1 462	2 096	3 944
	Transport	346	465	811	1090	2 178
	Santé	-	-	-	-	-
	Automobile	1 441	551	1 992	984	3 350
	Non Vie	2 404	1 861	4 265	4 170	9 473
	Total	2 860	2 138	4 998	4 714	10 942

Produits de placements dont revenus financiers	Éléments	T2-26	T2-25	S1-26	S1-25	31/12/2025
		10 200	10 187	20 387	21 246	31 506
		9 774	10 198	19 972	20 975	30 815

Commissions	Éléments	T2-26	T2-25	S1-26	S1-25	31/12/2025
		6 491	5 190	11 681	10 866	22 274
	Total	6 491	5 190	11 681	10 866	22 274

Remarque :

- Les indicateurs au 31/12/2025 ainsi que ceux relatifs à la période arrêtée au 30/06/2025 sont audités.
- Les chiffres sont provisoires et sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches ainsi que les revenus financiers.

I. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs :

Les Primes émises nettes d'annulations et de ristournes : sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance ; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.

Les Primes cédées : Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurance, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.

Charges de commissions : S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.

Charges de sinistres (sinistres payés et provisions pour sinistres à payer) : La charge de sinistres comprend les sinistres réglés nets de recours encaissés¹ et compte tenu des frais de gestion de sinistres directes, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice.

La constatation des produits des placements : Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement, conformément aux principes prévus par la norme comptable (NCT n° 31) relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

¹ Pour les branches non-vie

II. FAITS SAILLANTS AU 30.06.2026 :

- ❖ Au 30 juin 2026, le chiffre d'affaires global de la compagnie s'élève à 99.7 MDT, contre 93.1 MDT à la même date en 2025, enregistrant ainsi une progression de 7% :
- **Activité Non-Vie** : Le chiffre d'affaires s'établit à 76.2 MDT, en hausse par rapport aux 72.6 MDT réalisés au 30 juin 2025, soit une évolution positive de 3.6 MDT.
- **Activité Vie** : Les primes émises affichent une croissance de 14%, passant de 20.6 MDT au 30 juin 2025 à 23.5 MDT au 30 juin 2026, soit une augmentation de 2.9 MDT ;
- ❖ Sinistres réglés : demeurent globalement stables à 50 MDT au 30 juin 2026, contre 49,7 MDT à la même période de 2025, traduisant une maîtrise de la charge des sinistres.
- ❖ Les primes cédées ont atteint 5 MD fin juin 2026 contre 4.7 MD à la même période en 2025, soit une progression de 6%.
- ❖ Produits financiers : Ces derniers s'élèvent à 20.3 MDT à fin juin 2026, contre 21.2 MDT au 30 juin 2025, enregistrant une faible diminution de 0.9 MDT, essentiellement liée à la diminution des revenus des Comptes à Terme (CAT) pour un montant de 0.9 MDT ;
- ❖ Les commissions s'élèvent à 11,7 MDT au 30 juin 2026, en hausse de 7 % par rapport au 30 juin 2025 (10,8 MDT), reflétant une évolution cohérente avec la dynamique de croissance du chiffre d'affaires.

AVIS DES SOCIETES

Indicateurs d'activité trimestriels

BANQUE DE TUNISIE
Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La BANQUE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2026.

(en K.Dinars)	Du 01/04/2026 au 30/06/2026	Du 01/04/2025 au 30/06/2025	juin-26	juin-25	déc.-25
Produits d'exploitation bancaire	254 716	233 553	476 862	458 711	935 362
Intérêts	169 254	164 515	342 475	331 853	681 416
Commissions en produits (*)	25 965	25 665	47 750	47 480	99 810
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	59 497	43 373	86 637	79 378	154 136
Charges d'exploitation bancaire	94 475	95 785	184 783	197 561	403 677
Intérêts encourus	88 112	91 744	175 770	191 158	387 864
Commissions encourues (*)	4 191	4 041	6 841	6 403	15 813
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	2 172	-	2 172	-	-
Produit Net Bancaire	160 241	137 768	292 079	261 150	531 685
Autres produits d'exploitation	470	546	746	683	1 677
Charges opératoires	42 416	39 746	91 772	85 760	166 767
Frais du personnel (*)	28 741	26 151	65 058	60 058	118 411
Charges générales d'exploitation	13 675	13 595	26 714	25 702	48 356
Structure du portefeuille au bilan			1 389 379	1 330 328	1 358 294
Portefeuille titres commercial			-	-	-
Portefeuille titres d'investissement			1 389 379	1 330 328	1 358 294
Encours net des crédits ⁽¹⁾			6 588 142	6 009 216	6 585 367
Encours des dépôts			6 807 267	6 788 271	6 957 655
Dépôts à vue			2 281 206	2 157 849	2 169 111
Dépôts d'épargne			2 543 861	2 338 645	2 449 217
Dépôts à terme			1 982 200	2 291 777	2 339 327
Emprunts et ressources spéciales au bilan			111 995	150 709	126 373
Capitaux propres apparaissant au bilan ⁽²⁾			1 412 690	1 316 926	1 223 010

⁽¹⁾ L'encours des crédits fin Juin 2026 tient compte des provisions constituées durant la période

⁽²⁾ Compte non tenu du résultat de la période

(*) Les chiffres de Juin 2025 ont été retraités pour les besoins de comparabilité

BANQUE DE TUNISIE
NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE
ARRETES AU 30 JUIN 2026

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

La BANQUE DE TUNISIE est un Etablissement de crédit au capital de 270.000.000 dinars. Elle est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie en matière de présentation de la situation comptable et des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91-24.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les indicateurs d'activité de la BANQUE DE TUNISIE sont établis en application des principes comptables suivants :

2.1. Règle de constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts et commissions sont comptabilisés conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n°03 relative aux revenus.

2.1.1. La constatation des intérêts :

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période.

L'engagement établi entre la banque et le bénéficiaire mentionne les règles de calcul de ces intérêts. Ainsi, les tableaux d'amortissement permettent à la banque de connaître d'avance le montant de ces intérêts. Lorsque le contrat prévoit que le montant des intérêts est indexé sur un indicateur quelconque (généralement le T.M.M.), la connaissance de cet indicateur permet à la banque d'effectuer des estimations fiables de ses revenus.

2.1.2. La constatation des commissions :

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Ainsi, et conformément à la norme sectorielle n°24 :

- Si les commissions rémunèrent la mise en place de crédits (telles que les commissions d'étude), elles sont prises en compte lorsque le service est rendu ;
- Si les commissions sont perçues à mesure que le service est rendu (telles que les commissions sur engagements par signature), elles sont comptabilisées en fonction de la durée couverte par l'engagement.

2.2. Classification des titres et revenus y afférents :

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

2.3. Règles de comptabilisation des opérations en devises :

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois concerné. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat de la période.

2.4. Encours des crédits :

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses à la fin de chaque période.

2.5. Encours des dépôts :

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

2.6. Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

3. FAITS MARQUANTS A LA FIN DU 2^{EME} TRIMESTRE 2026 :

A la fin du 2^{ème} trimestre 2026, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **Les crédits à la clientèle** (nets des provisions constituées) ont atteint **6.588.142** mille dinars au 30/06/2026, contre **6.009.216** mille dinars au 30/06/2025, soit une hausse de **578.926** mille dinars **(+9,6%)**. Cette évolution reflète la poursuite de la dynamique commerciale de la Banque en matière de financement de la clientèle.
- **Les dépôts de la clientèle** sont en croissance de **(+0,3%)** passant de **6.788.271** mille dinars au 30/06/2025 à **6.807.267** mille dinars au 30/06/2026, soit une augmentation de **18.996** mille dinars. Cette croissance est générée essentiellement par l'augmentation des dépôts à vue de **+5,7%** (+123.357 mille dinars) pour atteindre une enveloppe de **2.281.206** mille dinars, et des dépôts d'épargne de **+8,8%** (+ 205.216 mille dinars).

- ***L'encours des ressources spéciales*** est passé de **150.709** mille dinars au 30/06/2025 à **111.995** mille dinars au 30/06/2026.
- ***Les produits d'exploitation bancaire*** ont augmenté de **(+4%)** pour atteindre **476.862** mille dinars au 30/06/2026 contre **458.711** mille dinars au 30/06/2025.
- ***Les charges d'exploitation bancaire*** sont en baisse de **-6,5%** passant de **197.561** mille dinars à fin Juin 2025 à **184.783** mille dinars à fin Juin 2026.
- ***Le Produit Net Bancaire*** a atteint à la fin du 2^{ème} trimestre 2026 un montant de **292.079** mille dinars, contre **261.150** mille dinars à la fin du 2^{ème} trimestre 2025, soit une progression de **+11,8%** (**+30.929** mille dinars). Cette progression s'explique principalement par la baisse significative des charges d'exploitation bancaire, traduisant un effet favorable des révisions des conditions de financement.
- ***Les charges opératoires*** ont augmenté de **+7%** pour atteindre **91.772** mille dinars au 30/06/2026 contre **85.760** mille dinars au 30/06/2025. Cette évolution demeure en ligne avec le développement de l'activité de la Banque. Le coefficient d'exploitation s'établit à **31,42%** au 30/06/2026 contre **32,84%** au 30/06/2025.

Avis des sociétés

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

DELICE HOLDING

Siège Social : Immeuble « JOUMANA », la Zone d'Activité Kheïreddine, la Goulette 2060 - Tunis.

La société DELICE HOLDING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité consolidés relatifs au 2ème trimestre 2026 :

Chiffres en KDT	Note	2 ^{eme} trimestre 2026	2 ^{eme} trimestre 2025	Variation	30/06/2026	30/06/2025	Variation	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025*
Revenus du marché local		370 538	365 391	1,41%	737 220	731 021	0,85%	1 477 460
Revenus du marché de l'export		8 381	7 798	7,46%	15 580	14 206	9,67%	32 214
Total revenus	(1)	378 919	373 190	1,54%	752 800	745 227	1,02%	1 509 674
Production valorisée	(2)	409 624	400 242	2,34%	790 350	781 717	1,10%	1 514 506
Investissements	(3)	-	-	-	75 675	21 829	246,67%	72 321
Investissements corporels et incorporels		-	-	-	75 675	21 829	246,67%	72 321
Investissements financiers		-	-	-	-	-	-	-
Structure de l'endettement	(4)	-	-	-	18 555	77 932	-76,19%	(47 029)
Endettement à moyen et long terme		-	-	-	36 417	10 756	238,59%	39 567
Endettement à court terme		-	-	-	(17 862)	67 177	-126,59%	(86 596)

*Chiffres audités

- Commentaires et faits marquants :

(1) Le revenu consolidé du Groupe pour le premier semestre 2026 s'élève à 752 800 KDT, enregistrant une augmentation de 1,02 % par rapport à la même période de l'année 2025.

Les revenus à l'export ont atteint 15 580 KDT, en hausse de 9,67 % par rapport au premier semestre 2025.

(2) La production valorisée a progressé de 1,10 % par rapport à la même période en 2025.

(3) Au cours du premier semestre 2026, le Groupe a réalisé des investissements s'élevant à 75 675 KDT, notamment consacrés à la nouvelle unité de production d'eaux minérales, au renforcement des capacités de production et à l'amélioration de la productivité.

(4) L'endettement global du Groupe s'est établi à 18 555 KDT au 30 juin 2026, marquant une baisse significative de 76,19 % par rapport au 30 juin 2025, soit une diminution de 59 378 KDT.

Cette évolution s'explique essentiellement par un recours à l'autofinancement pour couvrir les besoins de financement à court terme.

AVIS DES SOCIETES

Indicateurs d'Activité Trimestriels

SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR

Siège social : 6 Rue Amine El Abbassi 1002 Tunis.

La Société Les Industries Chimiques du Fluor publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au **2^{ème} trimestre 2026**.

Indicateurs	Unité	2ème trimestre		Du 01/01 au 30/06		Exercice 2025 ⁽⁴⁾
		2026	2025	2026	2025	
1. Chiffre d'affaires ⁽²⁾	DT	37 153 775	52 956 625	64 202 382	104 747 593	163 585 350
2. Investissement	DT	777 174	871 212	1 906 216	1 151 056	2 981 324
3. Liquidité & Equiv. liquidité	DT	-	-	5 166 609	42 736 341	8 767 842
4. Endettement	DT	-	-	-	-	-
5. Crédits de gestion	DT	-	-	36 824 838	42 031 646	32 602 282 ⁽³⁾

Note :

(1) Les indicateurs trimestriels du deuxième trimestre de l'exercice 2026, ci-dessus publiés, sont extraits des livres comptables provisoires arrêtés à la date de cette publication.

(2) Le chiffre d'affaires de l'activité principale des I.C.F.

(3) Montant actualisé lors de l'arrêté final des états financiers 2025.

(4) Chiffres audités par les commissaires aux comptes.

LES FAITS SAILLANTS DU DEUXIEME TRIMESTRE 2026

1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé au cours du deuxième trimestre 2026 s'élève à 37,1 millions de dinars contre 52,9 millions de dinars durant la même période de l'exercice 2025, soit une baisse de 29,9 %.

Au terme du premier semestre 2026, le chiffre d'affaires cumulé atteint 64,2 millions de dinars contre 104,7 millions de dinars au 30 juin 2025, enregistrant ainsi un repli de 38,7 %.

Cette évolution s'explique principalement par la baisse des volumes vendus au cours du premier semestre 2026, dans un contexte marqué par les arrêts de production intervenus durant les premiers mois de l'exercice. Toutefois, l'activité commerciale a connu une amélioration au deuxième trimestre par rapport au premier trimestre 2026, reflétant la reprise progressive de l'exploitation.

2. Production

Après le redémarrage de l'usine à la fin du mois de mars 2026, à l'issue des travaux de remplacement d'un tronçon du four, l'activité a été affectée au cours du deuxième trimestre par des difficultés temporaires d'approvisionnement en soufre, sous l'effet de la guerre au moyen orient et surtout la fermeture de détroit d'Hormuz, ayant entraîné un arrêt de production durant le mois de mai.

La reprise des approvisionnements a permis le redémarrage progressif des installations dès le début du mois de juin. Dans ce contexte, la production du premier semestre 2026 demeure en retrait de 61,5 % par rapport à la même période de 2025.

3. Environnement de marché

L'évolution favorable des cours de l'aluminium continue de soutenir les prix de vente du fluorure d'aluminium. Toutefois, cette dynamique s'accompagne d'une progression du coût de certaines matières premières, notamment le soufre dont le prix a plus que triplé pour atteindre un sommet historique de plus de 1300 USD la tonne, conduisant la Société à poursuivre ses efforts d'optimisation opérationnelle et de maîtrise des coûts afin de préserver ses marges.

4. Investissements

La Société poursuit son programme d'investissement axé sur le développement de l'énergie photovoltaïque, l'optimisation de la consommation d'eau, les projets environnementaux et la modernisation de l'outil de production, dans l'objectif de renforcer sa compétitivité et sa performance durable.

5. Perspectives

La Société demeure attentive à l'évolution de l'environnement géopolitique international, notamment au Moyen-Orient, en raison de ses effets potentiels sur les chaînes d'approvisionnement, les coûts logistiques et la disponibilité de certaines matières premières stratégiques ; ainsi que sur la disponibilité de certains clients situés au Moyen-Orient.

Dans ce contexte, elle poursuit les actions engagées pour sécuriser ses approvisionnements, maîtriser ses coûts d'exploitation et consolider la reprise progressive de son activité au cours du second semestre 2026.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Amen Bank

Siège Social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Amen bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2026.

(En 1000 DT)

Période	2 ème trimestre 2026	2 ème trimestre 2025	au 30 juin 2026	au 30 juin 2025 (*)	au 31 Décembre 2025 (*)
1- Produits d'exploitation bancaires	347 986	318 640	670 501	628 665	1 234 762
• Intérêts et revenus assimilés	178 566	187 663	361 448	379 421	760 378
• Commissions en produits	42 509	40 030	79 303	75 418	158 178
• Revenus du portefeuille	126 911	90 947	229 750	173 826	316 206
2- Charges d'exploitation bancaires	155 973	160 745	308 073	320 636	644 693
• Intérêts encourus et charges assimilées	147 815	153 496	293 572	308 159	615 226
• Commissions encourues	8 158	7 249	14 501	12 477	29 467
3-Produit net bancaire	192 013	157 895	362 428	308 029	590 069
4- Autres produits d'exploitation	283	259	555	533	1 145
5- Charges opératoires:	66 031	60 955	128 011	118 003	242 678
Dont ;					
• Frais de personnel	46 347	43 087	91 123	84 441	171 944
• Charges générales d'exploitation	16 745	15 455	31 039	28 780	60 745
6- Structure du Portefeuille			3 654 432	3 297 421	3 284 483
• Portefeuille- titres commercial	-	-	137 541	134 630	121 225
• Portefeuille d'investissement	-	-	3 516 891	3 162 791	3 163 258
7- Encours des créances à la clientèle	-	-	7 573 784	7 170 661	7 537 806
8- Encours des dépôts et avoirs de la clientèle			9 332 092	8 698 103	8 720 365
Dont ;					
• Dépôt à vue	-	-	2 925 969	2 518 011	2 501 001
• Epargne	-	-	2 948 270	2 684 130	2 891 608
9- Emprunts et Ressources Spéciales	-	-	709 439	685 278	709 893
10- Capitaux propres (**)	-	-	1 581 598	1 458 776	1 581 651

(*) Chiffres certifiés

(**) les capitaux propres sont publiés hors résultat des périodes au 30/06/2026 et 30/06/2025 et après affectation du résultat au 31/12/2025

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor, des emprunts obligataires de placement et des titres cotés.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2026

Les crédits à la clientèle, nets des provisions et d'agios réservés, sont passés de 7 170,7 millions de dinars à fin juin 2025 à 7 573,8 millions de dinars à fin juin 2026, enregistrant ainsi une progression de 403,1 millions de dinars ou 5,62%.

Les dépôts et avoirs de la clientèle se sont établis à fin juin 2026 à 9 332,1 millions de dinars, soit une progression de 634 millions de dinars ou 7,29% par rapport au 30 juin 2025.

Les ressources longues, provenant des emprunts et ressources spéciales, ont atteint 709,4 millions de dinars enregistrant ainsi une hausse de 3,53% par rapport au 30 juin 2025.

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 41,8 millions de dinars ou 6,65% par rapport à fin juin 2025.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une baisse de 12,6 millions de dinars ou 3,92% par rapport à fin juin 2025.

Le Produit Net Bancaire a atteint 362,4 millions de dinars à fin juin 2026 contre 308 millions de dinars pour la même période de 2025, soit une hausse de 17,66%.

Le coefficient d'exploitation a atteint 35,32% à fin juin 2026 contre 38,31% pour la même période de 2025, soit une amélioration de 299 points de base.

Lancement d'AMEN Pay'App : une nouvelle solution de paiement électronique

AMEN BANK a lancé AMEN Pay'App, une solution SoftPOS innovante qui transforme un smartphone Android compatible NFC en terminal de paiement sans contact. Cette nouvelle offre complète les TPE traditionnels et permet aux commerçants et professionnels d'encaisser leurs paiements en toute mobilité, avec une expérience simple, flexible et hautement sécurisée.

AMEN BANK récompensée « Meilleure Banque Verte en Tunisie » par Global Banking and Finance Review

AMEN BANK a été désignée « Meilleure Banque Verte en Tunisie 2026 » pour la 3ème année consécutive, par le magazine Global Banking and Finance Review. Cette distinction prestigieuse confirme l'engagement d'AMEN BANK à accompagner ses clients dans leurs démarches de durabilité et à développer des solutions adaptées aux enjeux de l'économie verte.

AMEN BANK arrange un financement bancaire syndiqué de 160 MD au profit d'ENDA TAMWEEL

AMEN BANK a confirmé son rôle de partenaire financier de référence en arrangeant et coordonnant avec succès un financement bancaire syndiqué de 160 millions de dinars au profit d'Enda Tamweel, en partenariat avec la BIAT, l'ATB et la BTK. Cette opération d'envergure contribue à renforcer les capacités de financement d'Enda Tamweel afin de soutenir le développement de la microfinance, favoriser l'inclusion financière et accompagner des milliers de micro-entrepreneurs, notamment les jeunes, les femmes et les populations des régions

défavorisées, tout en réaffirmant l'engagement d'AMEN BANK en faveur d'une croissance économique durable et inclusive.

AMEN BANK confirme sa certification MSI 20000

AMEN BANK a confirmé le renouvellement de sa certification MSI 20000 attribuée par COFICERT, Organisme International de Certification. La norme MSI 20000 atteste la solidité financière de la Banque, la rigueur de sa gestion des risques, ainsi que sa capacité à maintenir des standards élevés de performance économique et financière.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ARAB TUNISIAN BANK

Siège social : 9, Rue Hédi Nouira – 1001 Tunis

L'Arab Tunisian Bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2026.

Indicateurs :

	(En milliers de dinars)					
	Du 01/04/26 au 30/06/26	Du 01/04/25 au 30/06/25	Au 30/06/2026	Au 30/06/2025	Evolution juin 25-juin 26	Au 31/12/2025
1- Produits d'exploitation bancaire	162 098	190 390	355 068	397 532	-42 464	778 400
*Intérêts	105 887	137 813	249 567	302 580	-53 013	571 378
*Commissions en produits	20 828	21 390	39 492	40 314	-822	87 442
*Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	35 383	31 187	66 009	54 638	11 371	119 580
2- Charges d'exploitation bancaire	85 990	110 838	175 079	226 203	-51 124	430 384
*Intérêts encourus	81 420	107 039	167 381	219 083	-51 702	413 684
*Commissions encourues	4570	3799	7 698	7 120	578	16 700
3- Produit Net Bancaire	76 108	79 552	179 989	171 329	8 660	348 016
4- Autres produits d'exploitation	45	-62	59	80	-21	164
5- Charges opératoires, dont:	70 122	68 799	139 012	128 783	10 229	273 902
*Frais de personnel	43 244	43 029	87 347	79 835	7 512	169 592
*Charges générales d'exploitation	20 614	21 295	39 357	40 041	-684	81 637
6- Portefeuille au Bilan:			1 305 740	1 271 931	33 809	1 313 929
*Portefeuille-titres commercial			0	0	0	0
*Portefeuille-titres d'investissement			1 305 740	1 271 931	33 809	1 313 929
7- Encours des crédits à la clientèle apparaissant au Bilan nets de provisions et agios réservés			4 856 034	5 314 049	-458 015	5 271 842
8- Encours des dépôts de la clientèle au Bilan, dont :			6 613 415	6 761 089	-147 674	6 778 696
*Dépôts à vue			2 265 641	2 222 472	43 169	1 994 313
*Dépôts d'épargne			1 934 019	1 832 001	102 019	1 902 442
9- Emprunts et ressources spéciales au Bilan			349 459	265 975	83 484	340 622
10- Capitaux propres apparaissant au Bilan			590 491	570 227	20 264	613 742

I –Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels arrêtés au 30 juin 2026

1) Référentiel d'élaboration des indicateurs d'activité

Les indicateurs d'activité de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes relatives aux établissements bancaires (normes 21 à 25) ; ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99.

2) Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les indicateurs d'activité sont établis selon les principes, normes comptables et règles de mesures qui se résument comme suit :

2-1. Règles de prise en compte des revenus :

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts : les intérêts sont comptabilisés à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé, les intérêts non courus sont constatés en hors bilan.

- Les intérêts réservés : les intérêts dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24.

Commissions : sont prises en compte dans le résultat :

* lorsque le service est rendu

* à mesure qu'ils sont courus sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

2-2. Règles de constatation des dotations aux provisions :

Pour l'établissement des indicateurs d'activité au 30/06/2026, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011, la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 et la circulaire n°2013-21 du 30 décembre 2013.

2-2. Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents

a) Classement des titres :

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide
- Titres de placement : ce sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois
- Titres d'investissement : les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention
- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées: les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice

b) Evaluation des titres :

- Les titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition.
- Les droits préférentiels de souscriptions et les droits d'attributions sont inclus dans le coût
- A chaque arrêté comptable, il est procédé à l'évaluation des titres à la valeur boursière pour les titres cotés et à la valeur d'usage pour les titres non cotés. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions, alors que les plus-values ne sont pas constatées.

c) Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titre sont constatés en résultat dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés ;

- Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi (décision de distribution de l'AGO de la société émettrice)
- Les intérêts courus sur bons et obligations à la date de clôture sont des produits à recevoir constatés en produits

2-3. Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de change :

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte ;
- réévaluation des comptes de position : à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours de réévaluation établi par la BCT à la date d'arrêté.
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

Les faits marquants au 30 juin 2026.

Aux termes du **deuxième trimestre 2026**, les principaux indicateurs d'activité de l'Arab Tunisian Bank se présentent comme suit :

- ✓ **Les crédits nets de provisions et d'agios réservés** ont atteint **4.856 MD** à **fin juin 2026** contre **5.314 MD** au **30 juin 2025**.
- ✓ **Les dépôts de la clientèle** ont atteint **6.613,4 MD** au **30-06-2026** contre **6.761,1 MD** à **fin juin 2025**.
- ✓ **Les dépôts à vue** ont atteint **2.265,6 MD** au **30/06/2026** contre **2.222,5 MD** au **30/06/2025** soit une progression de **43,1 MD** ou de **1,94 %**.
- ✓ **Les dépôts d'épargne** se sont établis à **1.934 MD** au **30/06/2026** contre **1.832 MD** au **30/06/2025** soit une hausse de **102 MD** ou de **5,57 %**.
- ✓ **Les produits d'exploitation bancaire** ont atteint **355,1 MD** au **30/06/2026** contre **397,5 MD** au **30/06/2025**.
- ✓ **Les charges d'exploitation bancaires** ont atteint **175,1 MD** au **30 juin 2026** contre **226,2 MD** au **30 juin 2025** soit une baisse de **22,59 %**.
- ✓ **Le produit net bancaire** au **30-06-2026** s'est inscrit à **180 MD** contre **171,3 MD** pour la même période **2025**, soit une progression de **5,08 %**.
- ✓ **Les charges opératoires de la banque** ont atteint **139 MD** à **fin juin 2026** contre **128,8 MD** à **fin juin 2025**.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Banque Attijari de Tunisie Attijari bank

Siège social : Rue Hédi Karray – N° 24 – Centre Urbain Nord – 1080 - Tunis

Attijari bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2026

(Mt. en millier de dinars)

	Du 01/04/2026 au 30/06/2026	Du 01/04/2025 au 30/06/2025	Au 30/06/2026	Au 30/06/2025 (*)	Au 31/12/2025 (*)	Var Juin 2026 - 2025 (en Montant)	Var Juin 2026 - 2025 (en %)
1) PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	304 477	290 266	613 064	584 526	1 170 894	28 538	4,9%
-Intérêts et revenus assimilés	176 589	189 259	352 987	379 877	753 340	-26 890	-7,1%
-Commissions (en produits)	39 129	38 549	74 429	75 637	152 998	-1 208	-1,6%
-Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	20 955	19 818	40 034	36 235	72 011	3 799	10,5%
-Revenus du portefeuille d'investissement	67 804	42 640	145 614	92 777	192 545	52 837	57,0%
2) CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	118 815	115 630	238 290	228 071	461 262	10 219	4,5%
-Intérêts encourus et charges assimilées	113 269	110 622	227 961	218 952	441 618	9 009	4,1%
-Commissions encourues	5 546	5 008	10 329	9 119	19 644	1 210	13,3%
3) PRODUIT NET BANCAIRE	185 662	174 637	374 774	356 455	709 632	18 319	5,1%
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	4 295	3 941	8 595	7 909	15 080	686	8,7%
5) CHARGES OPERATOIRES DONT :	95 377	94 524	190 669	185 922	366 866	4 747	2,6%
-Frais de personnel	65 401	66 924	133 365	131 753	259 222	1 612	1,2%
-Charges générales d'exploitation	24 640	22 659	46 902	44 269	87 947	2 633	5,9%
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE			3 494 589	2 430 760	3 399 352	1 063 829	43,8%
-Portefeuille-Titres Commercial			9 259	32 246	25 630	-22 987	-71,3%
-Portefeuille-Titres d'Investissement			3 485 330	2 398 513	3 373 722	1 086 817	45,3%
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE **			6 887 483	7 324 058	7 136 251	-436 575	-6,0%
8) ENCOURS DE DEPOT DONT **			11 969 547	11 181 185	11 435 017	788 362	7,1%
-Dépôts à vue			5 689 269	5 328 930	5 385 219	360 339	6,8%
-Comptes d'épargne			4 091 826	3 816 307	3 951 343	275 519	7,2%
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES			142 453	115 509	141 315	26 944	23,3%
10) CAPITAUX PROPRES ***			920 062	897 845	897 902	22 217	2,5%

* Chiffres certifiés

** Les chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

*** Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période ni celui de l'exercice précédent

// BASES RETENUES POUR LEUR ELABORATION

Les indicateurs trimestriels de la banque arrêtés au 30 juin 2026 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles. Les moins-values dégagées par rapport aux coûts d'acquisition sont provisionnées.

Les titres de transaction figurent sous la rubrique portefeuille-titres commercial et les titres de participation sous la rubrique portefeuille-titres d'investissement.

Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2026. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2026 sont déduits du résultat.

Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2026. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2026 sont rajoutées au résultat.

II/ LES FAITS MARQUANTS

- Les dépôts de la clientèle ont progressé de **7,1%** par rapport au 30 juin 2025 principalement au titre de la collecte en dépôts à vue et en comptes d'épargne qui ont évolué respectivement de **6,8%** et **7,2%**.
- Les encours de crédit ont diminué de **6,0%** par rapport au 30 juin 2025 pour s'établir à **6 887,4** millions de dinars au 30 juin 2026.
- Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de **4,9%** par rapport au 30 juin 2025 pour s'établir à **613,1** millions de dinars au 30 juin 2026.
- Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de **4,5%** par rapport au 30 juin 2025 pour s'établir à **238,3** millions de dinars au 30 juin 2026.
- Le Produit Net Bancaire s'est situé à **374,8** millions de dinars s'inscrivant en hausse de **5,1%** par rapport au 30 juin 2025.
- Les charges opératoires ont enregistré une progression de **2,6%** par rapport au 30 juin 2025 pour s'établir à **190,7** millions de dinars au 30 juin 2026.

Une banque engagée aux côtés des professionnels et des entreprises

Au cours du deuxième trimestre 2026, Attijari bank Tunisie a consolidé son positionnement de banque de référence auprès des professionnels à travers une présence active lors de plusieurs rendez-vous sectoriels majeurs. La banque a notamment participé à l'Assemblée Générale des Médecins Dentistes de Ben Arous–Manouba, au Congrès de l'Association des Médecins Cardiologues de Sfax (AMCV 2026), à la Journée Médicale du Printemps de Gabès, aux Journées Tunisiennes du Laser, ainsi qu'aux Journées Gynécologiques Obstétriques de Sfax. Ces participations, associant également les filiales du Groupe, ont permis de promouvoir une offre globale de financement, de leasing, d'assurance et de gestion d'actifs, adaptée aux besoins des professions libérales.

La banque a également renforcé sa proximité avec les acteurs économiques à travers sa participation au Forum de la Chambre de Commerce et d'Industrie Tuniso-Suisse (CCITNCH) et à l'Assemblée Générale annuelle de la CONECT Sousse, confirmant son engagement en faveur de l'investissement, de l'entrepreneuriat et du développement des PME.

Accélération de l'accompagnement des projets immobiliers et de la diaspora

Attijari bank Tunisie a poursuivi son accompagnement des projets immobiliers en participant au Salon PRO-IMMO 2026, rendez-vous de référence réunissant les principaux acteurs de la promotion immobilière, du financement et de l'équipement. La banque y a présenté ses solutions de financement destinées aux particuliers et aux professionnels.

Elle a également renforcé sa proximité avec les Tunisiens Résidant à l'Étranger à l'occasion du salon Dari Expo Côte d'Azur 2026, en mettant en avant une offre dédiée à l'investissement, au financement et à l'acquisition immobilière en Tunisie.

Renforcement de l'engagement en faveur de la finance durable et de la gestion des risques climatiques

La banque a franchi une nouvelle étape dans le déploiement de sa stratégie ESG avec la préparation du lancement de son Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES). Dans cette perspective, des sessions de formation ont été organisées au profit des équipes Risques et Commerciales afin d'intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et climatiques dans les processus de décision et de financement.

Par ailleurs, Attijari bank Tunisie a été retenue comme banque pilote dans le cadre du projet conduit par la Banque Centrale de Tunisie et la KfW consacré à la gouvernance et à la gestion des risques financiers liés au changement climatique, illustrant son positionnement parmi les établissements pionniers en matière de finance durable.

Un engagement sociétal et culturel au service du développement durable

Fidèle à sa politique de responsabilité sociétale, Attijari bank Tunisie a poursuivi ses initiatives à fort impact social et environnemental. La banque a lancé, aux côtés du Club Afrique Développement et de la Fondation Attijariwafa bank, l'appel à candidatures pour la résidence artistique panafricaine JamSalam 2026, destinée à promouvoir les échanges culturels entre les jeunes talents africains.

Elle a également renouvelé son engagement environnemental à travers le programme ' Adopt a Beach », mené en partenariat avec le WWF, visant la préservation des écosystèmes côtiers.

Dans le domaine de la santé, la banque et ses filiales ont coorganisé, sous l'égide du Ministère de la Santé, une campagne nationale de chirurgie de la cataracte au bénéfice des populations les plus vulnérables.

Enfin, Attijari bank Tunisie a soutenu plusieurs initiatives culturelles, notamment l'événement « Artésilience », confirmant sa volonté de contribuer au rayonnement artistique et au développement humain

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE -BIAT-

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba Tunis

La Banque Internationale Arabe de Tunisie – BIAT- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2026.

(En dinars)

LIBELLES	DEUXIEME TRIMESTRE 2026	DEUXIEME TRIMESTRE 2025	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2026 AU 30/06/2026	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2025 AU 30/06/2025	31/12/2025
1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :	640 809 269,171	633 357 644,638	1 270 334 630,711	1 242 528 049,576	2 533 029 171,187
* Intérêts	366 587 288,510	364 801 373,141	724 710 281,056	738 719 268,297	1 501 613 431,786
* Commissions en produits	76 906 353,107	71 612 969,656	146 143 195,118	135 640 302,771	289 970 198,509
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	197 315 627,554	196 943 301,841	399 481 154,537	368 168 478,508	741 445 540,892
2- Charges d'exploitation bancaires réparties en :	236 613 818,514	230 372 189,777	467 611 302,620	454 398 170,833	938 230 642,061
* Intérêts encourus	235 988 830,592	229 760 821,506	466 344 009,115	453 226 253,794	935 258 350,978
* Commissions encourues	624 987,922	611 368,271	1 267 293,505	1 171 917,039	2 972 291,083
* Autres charges					
3- Produit net bancaire	404 195 450,657	402 985 454,861	802 723 328,091	788 129 878,743	1 594 798 529,126
4- Autres produits d'exploitation	3 247 041,655	3 402 051,098	5 760 925,515	6 392 993,594	12 539 904,346
5- Charges opératoires, dont:	189 102 334,619	181 800 729,297	372 266 615,865	354 646 073,052	711 101 972,621
* Frais de personnel	110 974 025,233	105 760 477,002	221 484 340,700	204 140 822,795	400 998 365,486
* charges générales d'exploitation	65 040 967,716	63 918 437,896	124 728 925,093	126 938 489,858	259 597 638,433
6- Structure du portefeuille :	-	-	7 790 868 117,147	6 830 706 553,837	7 084 374 669,845
* Portefeuille-titres commercial	-	-	8 961 100,592	4 303 679,415	4 303 679,415
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	7 781 907 016,555	6 826 402 874,422	7 080 070 990,430
7- Encours des crédits nets	-	-	13 203 525 676,342	13 022 770 340,209	13 045 363 177,191
8- Encours des dépôts, dont:	-	-	23 022 054 389,825	20 950 179 592,261	22 291 018 482,481
* Dépôts à vue	-	-	10 740 532 506,462	9 821 609 616,614	10 674 007 727,247
* Dépôts d'épargne	-	-	5 919 469 678,068	5 368 552 536,983	5 742 181 406,691
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	1 203 592 025,378	924 317 092,931	958 086 016,396
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000	0,000
* Emprunts subordonnés	-	-	1 124 959 168,475	844 511 108,560	877 118 400,810
* Ressources spéciales	-	-	78 632 856,903	79 805 984,371	80 967 615,586
10- Capitaux propres	-	-	2 123 479 496,932	1 983 386 800,109	2 123 018 175,362

FAITS MARQUANTS DU 1^{er} SEMESTRE 2026

La BIAT a clôturé le premier semestre 2026 avec les résultats suivants :

- ⇒ **Un PNB de 802,7MD, en accroissement de 1,9% par rapport à fin juin 2025. La formation de ce PNB est ventilée comme suit :**
 - ⇒ Une marge en intérêts de 258,4MD représentant 32,2% du PNB ;
 - ⇒ Une marge sur commissions de 144,9MD soit 18,0% du PNB ;
 - ⇒ Des revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et des opérations financières de 399,5MD contribuant à hauteur de 49,8% du PNB.
- ⇒ **Des charges opératoires de 372,3MD, en hausse de 5,0% avec un coefficient d'exploitation de 46,4% contre 45,0% au 30 juin 2025 ;**
- ⇒ **Des encours de dépôts de 23 022,1MD, en accroissement de 9,9% tirés par une progression de 10,3% des dépôts d'épargne et de 9,4% des dépôts à vue ;**
- ⇒ **Des encours de crédits nets de 13 203,5MD, enregistrant une croissance de 1,4%.**

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 30/06/2026

I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES.

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au premier semestre de l'année 2026.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 30-06-2026 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaire de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 30-06-2026 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 30-06-2026 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2026 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaire arrêtés au 30-06-2026.

2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au premier semestre 2026. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 30-06-2026 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

3. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la

BCT du mois de juin 2026. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 30/06/2026.

4. Présentation des Indicateurs Trimestriels

Les indicateurs trimestriels arrêtés et publiés par la BIAT au titre du premier semestre 2026, sont présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 et de l'arrêté du Ministre des Finances du 12/07/2006 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2025 que celles relatives à l'année 2026.

Les données relatives à l'année 2025 sont conformes à celles publiées dans le cadre des Etats Financiers Intermédiaires et annuels.

II- EXPLICATION DES DONNEES DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

1. Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au titre du premier semestre 2026 à 1 270 335 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaire sont présentés nets des agios réservés.

2. Les charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire totalisent 467 611 mD au titre du premier semestre 2026.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires.

3. La structure du portefeuille

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées, des titres en portage et des fonds gérés.

Ces encours des titres sont présentés en net c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et des provisions constituées sur ces titres.

4. Les encours des crédits nets

Ce poste est composé des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en net c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et des agios réservés et des provisions constituées sur les créances.

5. Les encours des dépôts

Ce poste est composé des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

6. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

7. Capitaux propres

Les capitaux propres au 31/12/2025 et au 30/06/2026 sont présentés après affectation du résultat de l'exercice 2025 tel qu'approuvé par l'AGO des actionnaires du 24/04/2026.

Les résultats enregistrés par la BIAT au titre du premier semestre 2025 et du premier semestre 2026 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BH BANK

Siège Social :18, Avenue Mohamed V ,1080-Tunis-

La BH BANK publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre 2026.

U : mD

	Du 01/04/2026 au 30/06/2026	Du 01/04/2025 au 30/06/2025 (3)	Jun 2026	Jun 2025 (3)	Décembre 2025	Var Jun 2026-2025
1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES	343 820	351 818	680 167	697 855	1 448 265	-2,5%
INTERETS	214 617	235 950	433 334	475 006	963 153	-8,8%
COMMISSIONS EN PRODUITS	38 935	37 344	74 769	73 097	148 920	2,3%
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET D'INVESTISSEMENT	90 268	78 524	172 064	149 752	336 192	14,9%
2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES	176 269	190 205	348 804	379 731	755 632	-8,1%
INTERETS ENCOURUS	172 290	186 438	341 370	372 494	740 129	-8,4%
COMMISSIONS ENCOURUES	3 979	3 767	7 434	7 237	15 503	2,7%
3- PRODUIT NET BANCAIRE	167 551	161 613	331 363	318 124	692 632	4,2%
4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 081	1 058	2 112	2 288	6 009	-7,7%
5- CHARGES OPERATOIRES	81 329	68 268	158 347	138 750	296 146	14,1%
FRAIS DE PERSONNEL	57 849	48 206	112 408	97 843	206 912	14,9%
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	23 480	20 062	45 939	40 907	89 234	12,3%
6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	-	-	4 014 952	3 668 613	3 858 582	9,4%
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	-	-	29 019	82 713	77 270	-64,9%
PORTEFEUILLE-TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	3 985 933	3 585 899	3 781 312	11,2%
7- ENCOURS NET DES CREDITS (1)	-	-	10 389 782	10 292 416	10 317 861	0,9%
8- ENCOURS DES DEPOTS, DONT:	-	-	10 209 680	9 460 880	10 028 454	7,9%
DEPOTS A VUE	-	-	2 919 752	2 673 515	2 968 836	9,2%
DEPOTS D'EPARGNE	-	-	4 341 697	4 009 635	4 180 363	8,3%
9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	1 297 893	1 538 638	1 458 663	-15,6%
10- CAPITAUX PROPRES (2)	-	-	1 363 595	1 333 219	1 333 504	2,3%

(1) L'encours des crédits fin Juin 2026 tient compte des provisions constituées durant la période.

(2) Les capitaux propres ne tiennent pas compte des résultats de la période.

(3) Les chiffres de 2025 ont été retraités pour des raisons de comparabilité.

COMMENTAIRES SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE

AU 30/06/2026

I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

La BH BANK est une société anonyme admise au marché principal de la côte de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis au capital de 238 000 000 DT, composé de 47 600 000 actions de 5DT chacune. Elle est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Les indicateurs trimestriels de la Banque, arrêtés au 30 Juin 2026, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II-1- Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire :

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire au titre du deuxième trimestre de l'exercice 2026.

Ils sont comptabilisés conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n°03 relative aux revenus.

Les intérêts et les commissions bancaires courus et non échus au 30/06/2026 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

II-2- Les règles de prise en compte des charges :

Les charges d'intérêts et les commissions encourues ainsi que les frais de personnel et charges générales d'exploitation sont pris en compte pour leurs montants se rapportant au deuxième trimestre de l'exercice 2026.

II-3- La classification du portefeuille titres et revenus y afférents :

La banque classe ses titres en 2 catégories : Le portefeuille titres commercial et le portefeuille titres d'investissement.

- Le portefeuille titres commercial comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme.
- Le portefeuille d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile pour l'activité de la Banque.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition net des provisions.

II-4- Règles de comptabilisation des opérations en devises :

Les opérations en monnaies étrangères sont converties à la date d'arrêté comptable au cours moyen de clôture publié par la Banque Centrale de Tunisie pour chaque devise. Les différences de change dégagées par rapport aux cours conventionnels ayant servi à la constatation de ces opérations sont constatées dans des comptes d'ajustement devises au bilan.

Le résultat de change de la banque est constitué du résultat sur les opérations de marché (change au comptant et à terme) dégagé sur la réévaluation quotidienne des positions de change par application du cours de change de fin de journée.

II-5- Encours des crédits :

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses à la fin de chaque période.

II-6- Encours des dépôts :

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

II-7- Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

III- FAITS SAILLANTS

A la fin du deuxième trimestre 2026, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **L'encours des créances sur la clientèle** a atteint 10 390 MDT à fin Juin 2026, contre 10 292 MDT à fin Juin 2025, soit une augmentation de **0,9%**.
- **Les dépôts de la clientèle** ont atteint 10 210 MDT à fin Juin 2026, contre 9 461 MDT à fin Juin 2025, soit une évolution de **7,9%**.
- **Les emprunts et ressources spéciales** ont diminué de **15,6%**, pour atteindre 1 298 MDT à fin Juin 2026 contre 1 539 MDT à fin Juin 2025.
- **Les produits d'exploitation bancaires** ont atteint 680 MDT à fin Juin 2026 contre 698 MDT à fin Juin 2025, soit une baisse de **2,5%**.
- **Les charges d'exploitation bancaires** ont atteint 349 MDT à fin Juin 2026 contre 380 MDT à fin Juin 2025 soit une diminution de **8,1%**.
- **Le Produit Net Bancaire** a atteint 331,4 MDT à fin Juin 2026, contre 318,1 MDT à fin Juin 2025, soit une progression de **4,2%**.
- **Les charges générales d'exploitation** ont augmenté de **12,3%**, pour atteindre 46 MDT à fin Juin 2026 contre 41 MDT à fin Juin 2025.
- **Les frais du personnel** ont augmenté de **14,9%**, pour atteindre 112 MDT à fin Juin 2026 contre 98 MDT à fin Juin 2025.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE NATIONALE AGRICOLE –BNA BANK–

Siège social : Avenue Mohamed V 1002 Tunis

La Banque Nationale Agricole -BNA BANK- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2ème trimestre 2026.

(Unité : en 1 000 DT)

LIBELLES	2ème TRIMESTRE		CUMUL A LA FIN DU 2ème TRIMESTRE		Au 31.12.2025	Variations Juin 2026/2025
	2026	2025	2026	2025		
					**	
1- Produits d'exploitation bancaire	619 404	622 611	1 231 954	1 219 164	2 497 697	1,0%
- Intérêts	359 552	387 630	731 891	763 614	1 565 604	-4,2%
- Commissions en produits	43 991	43 286	84 107	86 396	177 125	-2,6%
- Revenus du portefeuille titres-commercial	11 371	12 270	22 402	20 807	42 062	7,7%
- Revenus du portefeuille d'investissement	204 491	179 425	393 555	348 347	712 906	13,0%
2- Charges d'exploitation bancaire	338 820	338 767	672 891	682 210	1 410 605	-1,4%
- Intérêts encourus	335 730	337 233	668 654	679 440	1 402 770	-1,6%
- Commissions encourues	3 090	1 533	4 237	2 770	7 835	52,9%
3- Produit net bancaire	280 584	283 845	559 063	536 954	1 087 092	4,1%
4- Autres produits d'exploitation	266	326	454	586	964	-22,6%
5- Charges opératoires, dont :	107 467	106 529	208 541	199 758	405 716	4,4%
- Frais du personnel	76 398	78 243	146 566	141 797	274 716	3,4%
- Charges Générales d'exploitation	27 724	24 637	55 346	50 665	117 865	9,2%
6- Structure du portefeuille			9 777 617	8 964 433	9 565 708	9,1%
- Portefeuille titres-commercial			131 061	219 491	215 958	-40,3%
- Portefeuille d'investissement			9 646 556	8 744 942	9 349 751	10,3%
7- Encours des crédits apparaissant au bilan			14 515 906	13 851 359	14 536 162	4,8%
8- Encours des dépôts, dont :			15 387 551	12 955 504	13 913 911	18,8%
- Dépôts à vue			4 734 116	3 726 912	4 283 379	27,0%
- Dépôts d'épargne			4 838 129	4 445 336	4 695 641	8,8%
9- Emprunts et ressources spéciales			652 427	631 567	673 310	3,3%
10- Capitaux Propres	*		2 301 247	2 080 722	2 098 358	10,6%

* Compte non tenu du résultat de la période

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

DE LA BNA BANK ARRETES AU 30 JUIN 2026

BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2026

Les indicateurs arrêtés au 30 Juin 2026 ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles suivantes :

1- Règles de prise en compte des produits

Les produits perçus et comptabilisés d'avance et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêt des indicateurs n'ont pas été constatés dans les produits d'exploitation bancaire.

Les intérêts et commissions bancaires courus et non échus sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire.

2- Règles de comptabilisation des charges

Les charges d'intérêts et les commissions décaissées et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêt des indicateurs ne sont pas prises en compte dans les charges d'exploitation bancaire.

Les charges non décaissées, mais encourues à la date d'arrêt, sont constatées dans les charges d'exploitation bancaire.

AUTRES NOTES EXPLICATIVES

1- Structure du portefeuille - titres

Le portefeuille - titres est classé en deux catégories. Le portefeuille – titres commercial et le portefeuille d'investissement.

Le portefeuille titres - commercial comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme.

Le portefeuille d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile pour l'activité de la Banque.

L'encours du portefeuille titres est présenté net des provisions.

2- Encours des crédits

Les encours de crédits sont composés des comptes débiteurs, des autres concours à la clientèle, des crédits sur ressources spéciales et des créances agricoles abandonnées et prises en charge par l'Etat.

Ces encours sont présentés compte tenu des créances rattachées et nets des intérêts et agios réservés, des provisions sur les créances et des intérêts perçus d'avance.

3- Capitaux propres

Le résultat au 31.12.2025 n'est pas inclus aux capitaux propres présentés à la même date.

Les résultats enregistrés au 30.06.2026 et au 30.06.2025 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

FAITS MARQUANTS A LA FIN DU PREMIER SEMESTRE 2026

- L'encours des créances sur la clientèle, net de provisions et agios réservés, a atteint **14.516** millions de dinars au 30.06.2026 contre **13.851** millions de dinars au 30.06.2025.
- Les dépôts de la clientèle ont enregistré, entre Juin 2025 et Juin 2026 une augmentation de **2.432** millions de dinars, soit une croissance de **18,8%**.
- Le portefeuille titres investissement est passé de **8.745** millions de Dinars au 30.06.2025 à **9.647** millions de Dinars au 30.06.2026, suite principalement à l'acquisition des BTA.
- Les produits d'exploitation bancaires ont atteint **1.232** millions de dinars au 30.06.2026 contre **1.219** millions de dinars au 30.06.2025, enregistrant une progression de **1,0%**.
- Les charges d'exploitation bancaires ont enregistré une diminution de **9** millions de dinars, passant de **682** millions de dinars au 30.06.2025 à **673** millions de dinars au 30.06.2026.
- Le produit net bancaire s'est établi à **559** millions de dinars au 30.06.2026 contre **537** millions de dinars au 30.06.2025, inscrivant ainsi une augmentation de **4,1%**.
- Le montant total des charges opératoires a augmenté de **4,4%** entre Juin 2025 et Juin 2026 passant de **200** millions de dinars au 30.06.2025 à **209** millions de dinars au 30.06.2026.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société Tunisienne d'Automobiles -STA-
Siège social: Zone Industrielle Borj Ghorbel -2096 Ben Arous-

La Société Tunisienne d'Automobiles « STA » publie, ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2026.

Désignation	2ème Trimestre 2026 *	2ème Trimestre 2025	1er Semestre 2026 *	1er Semestre 2025 **	Au 31/12/2025 **
Total des Revenus (Hors taxes)□	52 887 856	58 243 444	90 612 930	73 557 922	171 184 072
Coût d'achat des marchandises vendues□	44 479 686	51 481 388	77 342 132	64 684 978	148 850 954
Charges Financières nettes□	124 385	510 118	282 196	701 341	2 745 934
Produits des placements□	273 189	101 561	328 247	117 302	302 758
Trésorerie nette□	-	-	44 634 762	-16 795 341	-421 101
Délai Moyen de règlement des fournisseurs□	237	234	237	234	104
Nombre de points de vente□	9	8	9	8	8
Surface totale des points de vente (en m²)	55 552	54 802	55 552	54 802	54 802
Masse Salariale□	869 747	637 261	1 709 038	1 065 567	2 798 833
Effectif fin de période□	92	77	92	77	88

* Situation Comptable non auditée

** Situation comptable auditée

Faits saillants:

Au cours du premier semestre 2026, la STA a immatriculé 1 805 véhicules, contre 1 566 véhicules au premier semestre 2025, soit une progression de 15,26 %.

Les revenus ont atteint 90,613 MD au 30 juin 2026, contre 73,558 MD à la même période de 2025, enregistrant une hausse de 23,19 %.

Au cours du semestre, la Société a enrichi son offre avec le lancement de la gamme CHERY SUPER HYBRID (CSH). Cette nouvelle gamme comprend cinq modèles, dont le TIGGO 4 HEV, véhicule hybride non rechargeable, ainsi que les TIGGO 7 PHEV, TIGGO 8 PHEV, TIGGO 9 PHEV et ARRIZO 8 PHEV, véhicules hybrides rechargeables.

La Société a également lancé la commercialisation de son premier véhicule 100 % électrique, l'I03, marquant une nouvelle étape dans le développement de son offre de mobilité électrifiée.

Les achats consommés se sont élevés à 77,342 MD au 30 juin 2026, contre 64,685 MD un an auparavant, soit une augmentation de 19,57 %, en cohérence avec la croissance de l'activité.

La trésorerie nette a atteint 44,634 MD au premier semestre 2026 contre -16,795 MTND au premier semestre 2025. Tenant compte des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2026-4 du 26 mars 2026 la société STA a procédé à un blocage de fonds de 48,358MD pour assurer les ouvertures de lettres de crédits. La trésorerie nette retraitée serait de -3,723 MD.

Dans le cadre du renforcement de son réseau de distribution, la Société a procédé à l'ouverture d'un nouveau showroom à Ain Zaghouan.

La masse salariale s'est établie à 1,709 MD au 30 juin 2026, contre 1,066 MD à fin juin 2025, soit une progression de 60,39 %. Cette évolution s'explique principalement par les recrutements réalisés afin d'accompagner la croissance de l'activité, le renforcement des équipes opérationnelles et commerciales, ainsi que par les revalorisations salariales intervenues au cours de la période.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

WIFAK INTERNATIONAL BANK Siège Social : Avenue Habib BOURGUIBA-Médenine

WIFAK INTERNATIONAL BANK publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2026.

En Milliers de Dinars

	Du 01/04/26 au 30/06/26	Du 01/04/25 au 30/06/25	juin-26	juin-25	Décembre -2025 Certifié	Variation	%
1- Produits d'exploitation bancaires	53 727	47 027	102 968	91 250	186 465	11 718	12,84%
Marges et revenus assimilés	43 345	37 777	83 393	74 020	149 379	9 373	12,66%
Commissions (en produits)	9 659	8 315	17 718	15 823	33 984	1 895	11,98%
Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	607	713	1 251	1 185	2 318	66	5,57%
Revenus du portefeuille d'investissement	116	222	606	222	784	384	172,97%
2- Charges d'exploitation bancaires	22 537	21 109	43 066	41 282	80 349	1 784	4,32%
Charges encourues et charges assimilées	21 389	20 625	41 591	40 200	77 691	1 391	3,46%
Commissions encourues	1 148	484	1 475	1 082	2 658	393	36,32%
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	0	0	0	0	-
3-Produit Net Bancaire	31 190	25 918	59 902	49 968	106 116	9 934	19,88%
4- Charges opératoires :	23 375	20 201	44 647	38 051	75 513	6 596	17,33%
Frais de personnel	16 204	14 170	30 716	25 521	51 114	5 195	20,36%
Charges générales d'exploitation	5 563	4 937	10 673	9 687	18 724	986	10,18%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	1 608	1 094	3 258	2 843	5 675	415	14,60%
5- Structure du Portefeuille			62 196	52 791	54 419	9 405	17,82%
Portefeuille- titres commercial			214	60	214	154	256,67%
Portefeuille- titres d'investissement			61 982	52 731	54 205	9 251	17,54%
6- Encours net des financements à la clientèle			1 504 056	1 278 534	1 449 344	225 522	17,64%
7- Encours des dépôts Dont :			1 574 009	1 280 181	1 446 024	293 828	22,95%
Dépôt à vue			398 906	288 751	466 784	110 155	38,15%
Tawfir			532 057	396 693	457 637	135 364	34,12%
Comptes Istithmars			541 250	497 646	431 332	43 604	8,76%
8- Dettes de Financements et Ressources Spéciales			111 313	110 347	123 412	966	0,88%
9- Capitaux Propres*			170 666	177 355	162 347	-6 689	-3,77%

*Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période 2026.

NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE ARRETES AU 30 JUIN 2026

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels :

Les indicateurs d'activité trimestriels de la Wifak International Bank arrêtés au 30 juin 2026, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Principes comptables appliqués :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. Règles de prise en compte des produits :

Les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2026. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2026 sont déduits du résultat.

2. Règles de prise en compte des charges :

Les commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2026. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2026 sont rajoutées au résultat.

3. Provisions sur créances de la clientèle :

La provision est déterminée conformément aux normes prudentielles de la division et de la couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 et des textes subséquents.

4. Portefeuille titres d'investissement :

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation et des fonds gérés par la Wifak SICAR.

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les plus-values ne sont comptabilisées qu'au moment de la cession.

Ces titres sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement constatées.

III- Les Faits saillants au 30/06/2026 :

A la fin du 2^{ème} trimestre 2026, les indicateurs d'activité de la Wifak International Bank ont évolué comme suit :

- Les dépôts de la clientèle ont affiché une progression de 22.95% atteignant 1 574 MD contre 1 280 MD au 30/06/2025.
- L'encours des financements à la clientèle a également enregistré une croissance de 17.64% s'établissant à 1 504 MD contre 1 279 MD à la même période en 2025.
- Les produits d'exploitation bancaire ont augmenté de 13%, passant de 91.250 MD à 102.968 MD. Cette évolution résulte notamment de :
 - Une hausse de 12.66% de la marge et revenus assimilés, portée par l'expansion continue du portefeuille de la Banque et le développement du réseau d'agences.
 - Une augmentation de 11.98% des commissions sur produits.
- Les charges d'exploitation bancaire ont augmenté de 4.32% atteignant 43.1 MD contre 41.3 MD au 30 juin 2025.
- Le PNB a enregistré une croissance de 20%, s'élevant à 59.9 MD contre 49.9 MD à fin juin 2025.
- Les charges opératoires ont connu une hausse de 17.33% totalisant 44.6 MD contre 38.1 MD à la même date de l'année précédente.
- Les capitaux propres de la Banque se sont établis à 170 MDT au 30 juin 2026 contre 177 MDT à fin juin 2025, enregistrant ainsi une baisse de 4 %. Cette évolution s'explique principalement par le remboursement des titres participatifs arrivés à échéance au cours de la période. Hors cet élément exceptionnel, les capitaux propres auraient affiché une évolution plus favorable.

Le deuxième trimestre 2026 a été marqué par l'ouverture d'une nouvelle agence à Boumhal portant ainsi le réseau de la Banque à 58 agences et renforçant davantage la proximité avec la clientèle.

Avis des sociétés

Indicateurs d'Activité Trimestriels

One Tech Holding

Siège Social : 16, Rue des entrepreneurs, Zone Industrielle Charguia II 2035 Ariana
Tunis

La société One Tech Holding publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2026.

Chiffres consolidés (en DT)	Performances du deuxième trimestre		Variations		Cumul de la période allant du 1er Janvier au 30 Juin		Variations		Performance annuelle
	T2-2026	T2-2025	en Valeur	V en %	2026	2025	en valeur	en %	Année 2025
Désignation									
Revenus	299 206 774	284 712 528	14 494 246	5,1%	575 964 003	544 887 764	31 076 240	5,7%	1 078 193 212
Ventes à l'export	258 976 132	245 488 675	13 487 457	5,5%	503 703 101	473 862 795	29 840 307	6,3%	927 733 927
Ventes locales	40 230 642	39 223 853	1 006 789	2,6%	72 260 902	71 024 969	1 235 933	1,7%	150 459 285
Production	310 716 117	283 790 540	26 925 577	9,5%	590 919 216	544 470 239	46 448 977	8,5%	1 083 232 457
Investissements					12 954 174	11 138 221	1 815 953	16,3%	34 537 469
Investissements Corporels & incorporels					12 938 174	11 138 221	1 799 953	16,2%	34 537 469
Investissements Financiers					16 000	0	16 000		
Structure de l'endettement					103 476 501	101 611 921	1 864 580	1,8%	103 650 599
Endettement à long et moyen terme					39 069 546	41 038 021	-1 968 475	-4,8%	38 255 416
Endettement à court terme					64 406 955	60 573 900	3 833 055	6,3%	65 395 182

Revenus

Le Groupe ONE TECH a maintenu sa dynamique de croissance au deuxième trimestre 2026, avec des revenus consolidés de 299,2 millions de dinars, en progression de 5,1% par rapport au deuxième trimestre 2025.

Les ventes à l'export poursuivent leur progression de 5,5% pour s'établir à 259,0 millions de dinars. Les ventes locales y contribuent également, avec une hausse de 2,6% à 40,2 millions de dinars.

Cette dynamique porte les revenus du premier semestre 2026 à 576 millions de dinars, en croissance de 5,7% par rapport à la même période de 2025, essentiellement boosté par le pôle de l'activité Câblerie. Les ventes à l'export en demeurent le principal contributeur : elles s'apprécient de 29,8 millions de dinars (+6,3%) pour atteindre 503,7 millions de dinars et représentent 87% des revenus du Groupe, et ce malgré un environnement international toujours marqué par des incertitudes économiques et géopolitiques.

Investissements

Poursuivant sa politique de développement, le Groupe a consacré une enveloppe d'investissement de 13 millions de dinars au premier semestre 2026, en hausse de 16,3% par rapport à la même période de 2025. Cette enveloppe a servi à accélérer la modernisation des sites de production, à renforcer l'efficacité énergétique et à promouvoir la responsabilité environnementale

Structure de l'endettement

Au 30 juin 2026, le Groupe confirme la maîtrise de sa structure financière avec un endettement global stable à 103,5 millions de dinars, un niveau quasi identique à celui de fin décembre 2025, et ce malgré la croissance soutenue de l'activité.

Avis des sociétés

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

Siege social : 5, Boulevard Maître Mohamed EL Béji Caïd Essebsi. Centre Urbain
Nord 1082 Tunis

La société de Fabrication des Boissons de Tunisie publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2026 :

2° T 2026	2° T 2025	DU 01/01/26 AU 30/06/26	DU 01/01/25 AU 30/06/25	EXERCICE 2025*
-----------	-----------	----------------------------	----------------------------	-------------------

CHIFFRES D'AFFAIRES HT :(En DT)

BOISSONS GAZEUSES LOCALES	51 997 425,843	54 114 375,625	84 278 435,276	92 823 327,596	183 923 576,422
BOISSONS GAZEUSES A L'EXPORT	7 221 568,591	3 394 863,143	11 616 610,397	7 706 029,906	19 037 361,778
BIERE LOCALE	184 406 392,358	171 673 881,440	266 783 604,130	241 911 409,759	604 006 680,560
BIERE A L'EXPORT	2 332 205,181	1 753 927,779	4 686 742,950	2 176 114,386	4 781 021,122
AUTRES	7 012 561,639	7 241 751,120	11 916 280,148	13 225 108,387	31 608 825,463
	252 970 153,612	238 178 799,107	379 281 672,901	357 841 990,034	843 357 465,345

VENTES :

BOISSONS GAZEUSES EN CAISSE	5 368 456	5 328 088	8 836 494	9 372 258	18 878 896
BIERE EN HL	537 408	504 605	782 753	710 956	1 767 546

PRODUCTIONS : (EN HL)

BOISSONS GAZEUSES	316 237	346 919	555 729	516 678	1 126 110
BIERE	518 721	496 329	790 040	738 554	1 794 372

INVESTISSEMENTS : (En DT)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			365 909,028	140 125,000	338 461,850
TERRAINS					
GENIE CIVIL			1 952 227,399	4 850 502,470	6 418 596,803
MATERIEL			26 990 809,248	3 378 001,923	18 993 368,707
EMBALLAGES			6 239 692,524	5 023 212,807	9 993 700,115
			35 548 638,199	13 391 842,200	35 744 127,475

ENDETTEMENTS : (En DT)

CREDITS BANCAIRES A LONG TERME					
CREDITS BANCAIRES A COURT TERME					
SOLDE COMPTABLE BANCAIRE			408 630 145,906	258 247 550,670	438 575 674,675

*Ces chiffres ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 19/05/2026.

COMMENTAIRES

1) BASES RETENUES :

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs financiers du deuxième trimestre 2026 sont issues de notre comptabilité.

2) CHIFFRES D'AFFAIRES :

- Le chiffre d'affaires local des boissons gazeuses hors taxes est passé de 54 114 376 dinars à 51 997 426 dinars soit une diminution de 3,91%.
- Le chiffre d'affaires hors taxes des boissons gazeuses à l'export est passé de 3 394 863 dinars à 7 221 569 dinars soit une augmentation de 112,72%.
- Le chiffre d'affaires hors taxes de la bière locale est passé de 171 673 881 dinars à 184 406 392 dinars soit une augmentation de 7,42%.
- Le ²chiffre d'affaires hors taxes de la bière à l'export est passé de 1 753 928 dinars à 2 332 205 dinars soit une augmentation de 32,97%.

3) VENTES EN VOLUME :

- Les quantités de boissons gazeuses vendues sont passées de 5 328 088 caisses à 5 368 456 caisses soit une augmentation de 0,76%.
- Les quantités de bières vendues sont passées de 504 605 hectolitres à 537 408 hectolitres soit une augmentation de 6,50%.

4) PRODUCTIONS :

- La production des boissons gazeuses est passée de 346 919 hectolitres à 316 237 hectolitres soit une diminution de 8,84%.
- La production de la bière est passée de 496 329 hectolitres à 518 721 hectolitres soit une augmentation de 4,51%.

5) LES INVESTISSEMENTS :

- Poursuivant activement l'effort d'investissement, les acquisitions de la période portent principalement sur du matériel industriel pour l'usine de Bab SAADOUN, représentant un montant de 10 294 993,315 dinars, ainsi que l'achat d'emballages à consigner (casiers et bouteilles).

6) ENDETTEMENT :

- Les soldes comptables bancaires sont composés des soldes au 31/12/2025 et des montants de recouvrement auprès des clients et des dividendes reçus déduction faite des paiements des impôts, des salaires et des fournisseurs

NB :

La baisse des quantités vendues de boissons gazeuses s'explique par la mise en place, au sein de notre usine SFBT-Charguia, d'un centre de facturation dédié aux produits de la filiale SGBIA (boîtes et PET). De ce fait l'usine de Charguia ne vend plus que sa production en verre consigné. Cette évolution opérationnelle a mécaniquement réduit le volume facturé directement par la société mère, sans pour autant refléter une baisse réelle de l'activité globale du groupe.

Avis des Sociétés

Indicateurs d'Activité Trimestriels

Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines - SOTRAPIL

Siège social : Boulevard de la terre -Centre Urbain Nord -1003 Tunis –

La Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines - SOTRAPIL - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2026.

	2 ^{ème} trimestre e 2026	2 ^{ème} trimestre 2025	Cumul au 30/06/2026	Cumul au 30/06/2025(*)	Cumul au 31/12/2025(*)
1- Quantités transportées en M³ dont :	413 844	439670	828 177	947 233	1 826 598
-Quantités transportées à travers le pipeline Bizerte-Rades	363 276	396 475	736 812	864 183	1 642 504
-Quantités transportées à travers le pipeline Jet A1 Rades-Tunis-Carthage	50 569	43 195	91 365	83 050	184 094
2- Revenus du					
- Transport par	3 316 259	3 597 344	6 720 690	7 804 573	14 887 227
- Transport par pipeline Jet A1 Rades-Tunis Carthage	440 048	375 881	795 060	722 699	1 601 990
- Transport par	108 983	118 943	221 044	259 255	492 751
- Frais de stockage	24 107	24 107	48 213	48 213	96 427
Total des revenus du transport (en Dinars)	3 889 397	4 116 275	7 785 007	8 834 741	17 078 395
3- Autres produits					
- Solde positif de la	507 095	898 743	1 121 223	1 935 384	3 150 842
- Autres	0	0	0	0	0
Total des autres	507 095	898 743	1 121 223	1 935 384	3 150 842
4- Total des produits	4 396 491	5 015 017	8 906 230	10 770 125	20 229 237
5- Produits financiers	1 433 897	1 430 822	2 828 598	2 746 844	5 502 776
6- Charges	0	1 111	0	1 111	1 448
7- Total des charges	2 384 878	2 204 658	4 920 924	4 734 841	10 108 102
Charges du personnel	1 421 888	1 320 120	2 980 000	2 841 194	6 397 847
8- Autres charges	464 530	394 148	854 104	743 745	1 513 095
- Solde négatif de la	0	0	0	0	0

(*) Chiffres audités

Les indicateurs provisoires sont élaborés partant des données relevées à travers les tableaux de bord de l'activité technique et de gestion de la société au cours de la période considérée. Ils font ressortir :

- ✓ Un total des quantités transportées à fin juin 2026 de 828.177 m³ contre 947.233 m³ au cours du premier semestre 2025 soit une baisse de 12,57% expliqué par :
 - La baisse du volume transporté via le pipeline multiproduits Bizerte-Radès de 14,74%, suite à l'arrêt provisoire, à partir du 2^{ème} semestre 2025, du transport du gasoil sans souffre,
 - La hausse du volume transporté via le pipeline Jet A1 Radès-Tunis Carthage de 10,01%.
- ✓ Un total des revenus du transport à fin juin 2026 de l'ordre de 7.785.007 dinars contre 8.834.741 dinars à fin juin 2025 soit une baisse de 11,88% justifiée par :
 - La baisse des revenus du transport via le pipeline Bizerte-Radès de 13,89% suite à la baisse des quantités transportées de 14,74% via ce pipeline.
 - La hausse des revenus du transport via le pipeline JET A1 de 10,01% suite à la hausse des quantités transportées de 10,01% via ce pipeline.
- ✓ Un total des produits d'exploitation d'un montant de 8.906.230 dinars à fin juin 2026 contre 10.770.125 dinars à fin juin 2025, soit une baisse de l'ordre de 17,31%.
- ✓ Un total des charges d'exploitation à fin juin 2026 de l'ordre de 4.920.924 dinars contre 4.734.841 dinars à fin juin 2025 soit une hausse de l'ordre de 3,93%.
- ✓ Un total des produits financiers de l'ordre de 2.828.598 dinars à fin juin 2026 contre 2.746.844 dinars à fin juin 2025 soit une hausse de 2,98%.

Avis des sociétés

Indicateurs d'Activité Trimestriels

Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances-STAR

Siège Social : 9, Rue de Palestine Cité des Affaires Kheireddine 2060 La Goulette

La société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2026.

Unité : 1000 dinars

Primes Emises Nettes d'Annulations, de Ristournes /Exercice En cours ,de coassurances et de Taxes

Branches	2ème Trimestre 2026	2ème Trimestre 2025	AU 30/06/2026	AU 30/06/2025	AU 31/12/2025
Automobile	50 659	48 425	123 661	118 745	221 446
Incendie et Risques Divers	8 531	6 613	27 464	27 000	42 214
Transport	2 396	1 391	4 788	4 179	14 685
Autres Branches	35 154	31 568	80 207	72 283	139 705
Total Non Vie	96 740	87 997	236 120	222 207	418 049
Vie	20 444	15 769	35 182	29 975	66 065
Total Général	117 183	103 766	271 302	252 183	484 114

PRIMES ACQUISES

Branches	2ème Trimestre 2026	2ème Trimestre 2025	AU 30/06/2026	AU 30/06/2025	AU 31/12/2025
Automobile	51 078	52 313	106 615	99 393	205 735
Incendie et Risques Divers	9 230	9 733	21 063	18 036	38 538
Transport	4 210	3 570	6 597	6 513	15 344
Autres Branches	37 654	37 023	75 771	65 690	139 271
Total Non Vie	102 172	102 639	210 046	189 632	398 888
Vie	20 355	16 247	35 094	30 327	65 809
Total Général	122 526	118 886	245 139	219 959	464 697

PRIMES CEDEES

Branches	2ème Trimestre 2026	2ème Trimestre 2025	AU 30/06/2026	AU 30/06/2025	AU 31/12/2025
Automobile	3 738	3 425	7 019	6 706	13 766
Incendie et Risques Divers	4 830	4 439	15 513	15 513	23 953
Transport	1 139	1 103	2 903	3 029	11 600
Autres Branches	76	51	76	100	629
Total Non Vie	9 784	9 019	16 128	25 348	49 949
Vie	402	382	1	382	2 746
Total Général	10 185	9 400	16 129	25 730	52 695

COMMISSIONS ECHUES

Branches	2ème Trimestre 2026	2ème Trimestre 2025	AU 30/06/2026	AU 30/06/2025	AU 31/12/2025
Total Général	12 625	11 424	29 526	26 164	51 525

SINISTRES REGLES

Branches	2ème Trimestre 2026	2ème Trimestre 2025	AU 30/06/2026	AU 30/06/2025	AU 31/12/2025
Automobile	32 152	34 618	64 247	67 304	130 178
Incendie et Risques Divers	3 415	2 147	6 398	3 900	14 993
Transport	177	94	266	146	445
Autres Branches	37 628	28 940	66 655	57 074	115 033
Total Non Vie	73 372	65 800	137 565	128 424	260 649
Vie	652	2 875	2 033	5 127	13 993
Total Général	74 024	68 675	139 598	133 550	274 642

6 047,90

6,048

SINISTRES DECLARES (NOMBRE)

Branches	2ème Trimestre 2026	2ème Trimestre 2025	AU 30/06/2026	AU 30/06/2025	AU 31/12/2025
Automobile	11 190	10 714	22 100	20 985	42 096
Incendie et Risques Divers	743	661	1 586	1 206	2 640
Transport	18	26	44	44	96
Autres Branches*	108 342	152 179	234 938	287 983	569 083
Total Non Vie	120 293	163 580	258 668	310 218	613 915
Vie	167	123	456	315	667
Total Général	120 460	163 703	259 124	310 533	614 582

**Bulletins de soin Groupe Maladie*

*PRODUITS FINANCIERS ECHUS**

	2ème Trimestre 2026	2ème Trimestre 2025	AU 30/06/2026	AU 30/06/2025	AU 31/12/2025
TOTAL	43 974	42 191	65 622	64 899	109 015

* Les chiffres au 31/12/2025 sont définitifs et audités

* Les revenus échus et non encore encaissés à court terme sont inclus dans le cumul à la fin de la période et sont de l'ordre de 8 211 mD en 2026 contre 10 730 mD en 2025

* Les plus values/cessions de titres sont intégrées dans les revenus bruts

Les chiffres sont provisoires et sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (Primes émises. Primes acquises. Primes cédées .Sinistres Réels . Sinistres déclarés. commissions) . et Revenus Financiers.

Au terme du deuxième trimestre de l'année 2026, la STAR enregistre :

- Des primes émises en évolution de +7,6% par rapport à la même période de l'année 2025, soit 271,302 MD contre 252,183 MD à fin juin 2025.
- Des primes acquises en évolution de 11,4%, soit un total de l'ordre de 245,139 MD à fin juin 2026 contre 219,959 MD enregistrés à la fin de la même période de 2025.

En non-vie, les primes émises de la branche santé enregistrent une hausse de 11,1 %, résultant de la dynamique des souscriptions en affaires nouvelles et de la revalorisation des assiettes de cotisation. La branche automobile réalise, quant à elle, une progression de 4,1 % des primes émises, sous l'effet de la croissance des souscriptions de contrats individuels. La branche Transport connaît également une évolution des primes émises de 14,6 %, grâce à l'augmentation des primes relatives aux principaux clients. Par ailleurs, les primes émises des branches incendie risques techniques et divers ressortent en progression de 1,7 %, suite à l'accroissement des primes des contrats importants et la réalisation de nouvelles affaires. S'agissant de la branche vie, elle affiche une amélioration de 17,4 %, soutenue par l'activité d'épargne et Décès groupe.

- Des primes cédées en baisse de 37,3% par rapport à la même période de l'année 2025.
- Des indemnisations servies s'élevant à 139,598 MD à fin juin 2026 contre 133,550 MD en 2025, enregistrant ainsi une hausse de 6 MD, soit +4,5%. En effet, les règlements de la branche Incendie et Risques Divers affichent une hausse de 64,1% due à l'augmentation du nombre de déclarations sinistres en assurances Multi-risques Professionnelle (MRP) et Multi-risques Habitat (MRH) ainsi qu'en risques construction. En plus, la branche transport enregistre une croissance des indemnisations de 81,7% en comparaison avec la même période de l'année 2025 liée à la liquidation d'un certain nombre de sinistres en assurance facultés. De surcroît, les règlements de la branche Santé augmentent de 9,377 MD (+16,4%) en corrélation avec la progression du chiffre d'affaires. En revanche, les indemnisations en assurance automobile baissent de 4,5%, soit une diminution de 3,058 MD. Enfin pour la branche vie, les règlements sinistres sont en baisse de 3,094 MD par rapport à fin juin 2025.
- Un total des produits financiers bruts de 65,622 de MD (dont une plus-value sur cession des titres de 3,365 MD), contre 64,899 MD (dont une plus-value sur cession des titres de 5,289 MD) en 2025, soit une amélioration de 1,1%.

Avis des sociétés

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

TELNET HOLDING

Siège Social : Ennour Building, Centre Urbain Nord-1082 Tunis Mahrajène BP.140-Cedex Tunisie

La société TELNET HOLDING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité, en dinars tunisiens, relatifs au 2ème trimestre 2026.

LES INDICATEURS CONSOLIDES :

	DEUXIEME TRIMESTRE		PREMIER SEMESTRE		VARIATION (b-a)		31 DECEMBRE 2025 (*)
	2026	2025	2026(**)	2025(*)	EN TND	%	
			(b)	(a)			
Produits d'exploitation (1)	24 607 277	23 030 984	43 961 093	42 563 942	1 397 151	3,28%	81 386 364
☐ Pôle Recherches et développement en ingénierie produit	17 817 751	15 459 837	35 696 556	31 295 000	4 401 556	14,06%	64 733 888
☐ Pôle Services PLM et services intégration réseaux	2 235 976	2 044 967	3 710 987	5 334 933	-1 623 946	-30,44%	10 317 336
☐ Pole des Nouvelles Technologies de l'Espace	4 553 550	5 526 180	4 553 550	5 934 009	-1 380 459	-23,26%	6 335 140
Produits de placement	17 780	18 763	27 172	52 988	-25 816	-48,72%	115 273
Charges Financières (dont Loyers de leasing)	143 885	-159 561	196 068	-314 549	510 617	-162,33%	-222 726
Charges d'exploitation (2) (***)	20 704 239	18 981 694	37 128 923	37 021 561	107 362	0,29%	69 330 308
☐ Charges de personnel	13 758 047	13 295 476	27 783 925	26 183 705	1 600 220	6,11%	52 185 864
☐ Charges d'exploitation autres que les charges de personnel	5 393 347	3 668 948	8 110 555	8 204 489	-93 934	-1,14%	15 666 774
☐ Variation des travaux en cours	1 552 845	2 017 270	1 234 443	2 633 367	-1 398 924	-53,12%	1 477 670
Marge d'EBITDA (1) – (2)	3 903 038	2 848 133	6 832 170	5 542 381	1 289 789	23,27%	12 056 056
Marge d'EBITDA (1) – (2)/(1)	15,86%	17,58%	15,54%	13,02%			14,81%

(*) : Selon les états financiers audités

(**) : Selon les états financiers provisoires, avant audit par les commissaires aux comptes

(***) : Ces charges n'incluent pas les dotations aux amortissements et aux provisions

LES INDICATEURS INDIVIDUELS :

	DEUXIEME TRIMESTRE		PREMIER SEMESTRE		VARIATION (b-a)		31 DECEMBRE 2025 (*)
	2026	2025	2026 (**)	2025 (*)	EN TND	%	
			(b)	(a)			
Produits d'exploitation (1)	4 147 406	4 960 232	5 175 755	6 637 065	-1 461 290	-22,02%	8 706 476
Produits de placement			45 493	28 783	16 710	58,06%	63 228
Charges Financières (dont Loyers de leasing)	388	-1 949	340	-3 155	3 495	-110,78%	-2 963
Charges d'exploitation (2) (***)	750 731	811 512	1 432 027	1 480 554	-48 527	-3,28%	2 926 443
☐ Charges de personnel	467 660	489 501	943 730	963 840	-20 110	-2,09%	1 928 444
☐ Charges d'exploitation autres que les charges de personnel	283 071	322 011	488 297	516 714	-28 417	-5,50%	997 999
Marge d'EBITDA (1) – (2)	3 396 675	4 148 720	3 743 728	5 156 511	-1 412 763	-27,40%	5 780 033
Marge d'EBITDA (1) – (2)/(1)	81,90%	83,64%	72,33%	77,69%			66,39%

(*) : Selon les états financiers audités

(**) : Selon les états financiers provisoires, avant audit par les commissaires aux comptes

(***) : Ces charges n'incluent pas les dotations aux amortissements et aux provisions

COMMENTAIRES DES INDICATEURS :

❖ Produits d'exploitation :

Les produits d'exploitation du Groupe TELNET HOLDING sont passés de **42 563 942** dinars au 30 juin 2025 à **43 961 093** dinars au 30 juin 2026, soit une évolution de **3,28%**.

Les indicateurs au 30 juin 2026 se rapportant aux différentes activités du Groupe TELNET HOLDING peuvent se résumer principalement par pôle d'activités comme suit :

⇒ Pôle recherche et développement en ingénierie produit (représente 81,20 % des produits d'exploitation au 30 juin 2026) :

Au 30 Juin 2026, les activités de R&D ont renoué avec une dynamique de croissance soutenue, enregistrant une progression de 14,06 %, et ce, malgré un contexte économique mondial contraignant.

Outre une légère augmentation de l'activité avec les partenaires historiques, cette performance s'explique principalement par une évolution d'activité significative avec un nouveau client français opérant dans le secteur médical. Cette évolution a contribué à l'amélioration du ratio EBITDA au 30 juin 2026.

⇒ Pôle services PLM et services intégration réseaux (représente 8,44 % des produits d'exploitation au 30 juin 2026) :

Au 30 juin 2026, ce pôle a enregistré une baisse de son activité, avec un recul de 30,44 % par rapport au 30 juin 2025.

⇒ Pôle des Nouvelles Technologies de l'Espace (représente 10,36 % des produits d'exploitation au 30 juin 2026) :

Au 30 juin 2026, ce pôle a enregistré un revenu de 4 553 550 dinars correspondant à la constatation des produits relatifs à des prestations livrées dans le cadre d'un contrat global stratégique conclu avec un pays africain.

❖ EBITDA :

- Au 30 juin 2026, l'EBITDA du Groupe TELNET HOLDING s'élève à 6 832 170 dinars.
- Au 30 juin 2026, l'EBITDA de la société TELNET HOLDING s'élève à 3 743 728 dinars.

❖ Marge d'EBITDA :

- Au 30 juin 2026, la marge d'EBITDA du Groupe TELNET HOLDING s'élève à 15,54 %
- Au 30 juin 2026, la marge d'EBITDA de la société TELNET HOLDING s'élève à 72,33%.

Avis des sociétés

Indicateurs d'Activité Trimestriels

Société Tunisienne de Réassurance-Tunis Ré

Siège social : 12, Avenue de Japon-Montplaisir-1073 Tunis

La société Tunisienne de Réassurance publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} Trimestre 2026

		TND				
PRIMES						
	BRANCHE	TM2 2025	TM2 2026	Au 30/06/2025	Au 30/06/2026	Annuel 2025
Acceptation	Incendie	20 573 054	18 587 543	63 039 174	61 282 997	101 547 190
	Accidents et Risques Divers	6 472 208	6 572 589	15 585 002	15 533 475	28 956 132
	Risques Techniques	6 228 231	6 688 876	15 494 117	16 062 418	31 370 576
	Transport	4 553 095	4 816 670	11 511 351	11 352 925	27 734 656
	Aviation	1 128 481	678 093	1 638 822	820 741	20 772 608
	Total non vie	38 955 070	37 343 771	107 268 467	105 052 556	210 381 161
	Vie	2 061 991	2 162 561	4 616 727	4 712 678	9 081 917
	Activité Retakaful	5 888 815	9 215 620	11 453 298	16 295 553	23 713 294
	TOTAL GENERAL	46 905 876	48 721 952	123 338 492	126 060 787	243 176 372
Rétrocession	Incendie	3 956 545	3 665 291	14 486 058	14 696 606	25 853 744
	Accidents et Risques Divers	111 251	117 772	892 512	866 264	1 020 110
	Risques Techniques	2 112 528	3 583 660	6 020 091	6 865 131	12 275 103
	Transport	522 576	603 042	1 700 506	1 795 188	7 250 710
	Aviation	949 300	381 147	1 247 679	381 147	19 906 011
	Total non vie	7 652 199	8 350 912	24 346 845	24 604 335	66 305 677
	Vie	28 613	27 435	56 922	55 972	112 169
	Activité Retakaful	640 645	991 117	1 204 319	1 495 276	2 714 334
	TOTAL GENERAL	8 321 457	9 369 464	25 608 086	26 155 584	69 132 181
N E T		38 584 419	39 352 488	97 730 406	99 905 203	174 044 191
		TND				
	BRANCHE	TM2 2025	TM2 2026	Au 30/06/2025	Au 30/06/2026	Annuel 2025
Acceptation	Incendie	5 126 394	4 088 747	17 127 677	15 596 764	25 919 568
	Accidents et Risques Divers	1 270 582	1 384 085	3 629 779	3 385 454	5 714 009
	Risques Techniques	1 689 680	1 297 436	5 073 872	5 038 860	8 917 776
	Transport	1 419 408	1 480 951	3 415 062	3 250 059	6 744 354
	Aviation	16 032	43 040	112 211	146 304	140 703
	Total non vie	9 522 096	8 294 259	29 358 601	27 417 441	47 436 410
	Vie	629 787	519 258	3 136 124	2 473 937	4 080 892
	Activité Retakaful	1 192 653	2 369 250	3 982 798	4 886 169	6 746 161
	TOTAL GENERAL	11 344 536	11 182 767	36 477 522	34 777 546	58 263 463
Rétrocession	Incendie	149 168	102 849	2 062 173	2 222 631	2 342 690
	Accidents et Risques Divers	2 445	238	230 947	203 336	455 915
	Risques Techniques	422 825	428 106	1 521 156	1 592 042	2 285 984
	Transport	46 756	46 703	103 344	101 518	215 193
	Aviation	15 862	15 082	32 876	29 293	82 563
	Total non vie	637 057	592 979	3 950 497	4 148 820	5 382 345
	Vie	0	0	0	0	0
	Activité Retakaful	4 825	1 876	35 188	39 320	47 879
	TOTAL GENERAL	641 881	594 855	3 985 685	4 188 140	5 430 224
N E T		10 702 655	10 587 912	32 491 837	30 589 406	52 833 239
		TND				
	BRANCHE	TM2 2025	TM2 2026	Au 30/06/2025	Au 30/06/2026	Annuel 2025
Acceptation	Incendie	1 347 973	10 756 665	13 919 202	26 484 590	31 242 465
	Accidents et Risques Divers	3 951 966	1 812 171	6 461 770	1 334 386	16 423 688
	Risques Techniques	2 138 244	2 950 781	4 157 212	5 710 765	8 622 657
	Transport	9 630 602	3 254 552	12 570 573	3 125 700	14 330 852
	Aviation	373 760	1 106 472	581 431	2 292 183	3 931 031
	Total non vie	17 442 545	19 880 641	37 690 188	38 947 623	74 550 693
	Vie	810 541	799 997	1 679 201	1 931 000	3 354 645
	Activité Retakaful	1 777 397	498 046	4 448 798	-319 897	10 137 939
	TOTAL GENERAL	20 030 482	21 178 684	43 818 186	40 558 726	88 043 277
Rétrocession	Incendie	-1 821 809	2 553 380	-552 980	5 350 324	-2 032 259
	Accidents et Risques Divers	-150 866	143 515	316 209	100 994	717 120
	Risques Techniques	355 267	1 720 899	166 777	1 947 578	512 316
	Transport	7 418 639	1 181 101	7 596 219	617 236	5 314 960
	Aviation	573 743	986 443	849 944	2 274 689	4 200 797
	Total non vie	6 374 973	6 585 338	8 376 170	10 290 821	8 712 934
	Vie	0	0	0	0	0
	Activité Retakaful	-663 933	152 878	-748 668	44 082	-1 011 749
	TOTAL GENERAL	5 711 040	6 738 216	7 627 502	10 334 903	7 701 185
N E T		14 319 442	14 440 468	36 190 684	30 223 823	80 342 092
		TND				
	BRANCHE	TM2 2025	TM2 2026	Au 30/06/2025	Au 30/06/2026	Annuel 2025
PRODUITS FINANCIERS	Produits Financiers Non Retakaful	8 254 661	9 116 451	15 490 982	16 436 606	33 335 301
	Produits Financiers Retakaful	276 290	298 566	553 321	591 931	1 073 855
	TOTAL GENERAL	8 530 951	9 415 016	16 044 303	17 028 537	34 409 156

Remarque :

Les chiffres sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les rubriques (sinistre réglés, sinistres déclarés, primes cédées, commissions).

Les indicateurs relatifs à l'exercice 2025 sont audités et approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les faits saillants ayant marqué l'activité au premier semestre 2026.**Une croissance maîtrisée du chiffre d'affaires**

- ❖ Au 30 juin 2026, le chiffre d'affaires de Tunis Re s'établit à **126 MDT**, en progression de **2,2 %** par rapport au 30 juin 2025. Cette performance réalisée dans un contexte marqué par un environnement complexe (dépréciation du dollars, guerre...) traduisant ainsi, une stratégie visant à concilier croissance et qualité du portefeuille : maîtrise des engagements, ajustement ciblé des conditions de souscription.

Le taux de réalisation par rapport aux objectifs fixés pour l'exercice 2026 est porté à **48 %**.

Une sinistralité en nette amélioration

La charge de sinistres nette s'est établie à **30 MDT** au terme du premier semestre 2026 contre 36 MDT à la même période de 2025, soit une **régression de 16 %**.

Cette amélioration reflète une sélection rigoureuse des risques ainsi que l'absence d'événements majeurs sur la période. **Le ratio de sinistralité** s'en trouve amélioré, passant de 35 % en juin 2025 à **33 % en juin 2026**.

Une progression solide des produits financiers

Les produits financiers réalisés au 30 juin 2026 s'élèvent à **17,028 MDT**, en hausse de **6,1 %** par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Ces produits englobent les intérêts courus et non échus (pour les deux exercices 2025 et 2026). Ils ne tiennent pas compte des intérêts sur dépôts auprès des cédantes.